N° 498 — Tome CXXXII 16 Mars 1919

MERCVRE

DE

FRANCE

Trentième Année

Parait le 1er et le 16 de chaque mois



HENRI ALBERT, R. DE BURY, LOUIS CARIO, MARCEL CLAVIÉ, ALBERT DAUZAT, ANDRÉ FONTAINAS, CHARLES-HENRY HIRSCH, P.-G. LA CHESNAIS, AUGUSTE MARGUILLIER, JEAN MARVILLE, LIEUTENANT-COLONEL ÉMILE MAYER, CHARLES MERKI, PAUL MORISSE, GEORGES PALANTE, R. PICARD, JULES CHOPIN, CAMILLE PITOLLET, RACHILDE, ISABELLE RIMBAUD, L.-CH. WATELIN.

PRIX DU NUMÉRO

France... 1 fr. 50 | Étranger... 1 fr. 75.

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXIX

SOMMAIRE

N° 498. — 16 MARS 1919

LIEUTENANT-COLONEL EMILE MAYER	*Le Rétablissement de l'Empire d'Occident* (Essai d'anticipation a posteriori)	193
ISABELLE RIMBAUD	*Mon frère Arthur*	218
ANDRÉ FONTAINAS	*Les Pucerons sur le Rosier de Shakespeare*	228
JEAN MARVILLE	*Poésies*	244
ALBERT DAUZAT	*L'Argot de nos Prisonniers en Allemagne*	248
L.-CH. WATELIN	*Les à côtés d'un Traité* (Utrecht, 1712)	259
CHARLES-HENRY HIRSCH	*L'Enchaînement, roman* (suite)	268

REVUE DE LA QUINZAINE

RACHILDE	*Les Romans*	301
GEORGES PALANTE	*Philosophie*	303
CHARLES MERKI	*Archéologie*	307
R. PICARD	*Questions économiques*	312
LOUIS CARIO	*Cryptographie*	319
R. DE BURY	*Les Journaux*	323
AUGUSTE MARGUILLIER	*Musées et Collections*	328
MARCEL CLAVIÉ	*Bibliothèques*	332
HENRI ALBERT	*Lettres allemandes*	336
DIVERS	*Ouvrages sur la guerre actuelle*	340
DIVERS	*A l'Etranger :*	
	Allemagne (Henri Albert)	349
	Danemark (P.-G. La Chesnais)	354
	Russie (P.-G. La Chesnais)	358
	Serbie, Croatie, Slavonie (J. Chopin)	362
	A travers la Presse (Paul Morisse)	365
CAMILLE PITOLLET	*Variétés : Comment Bismarck expliquait l'échec de la Commune de 1871*	370
MERCVRE	*Publications récentes*	374
—	*Échos*	376

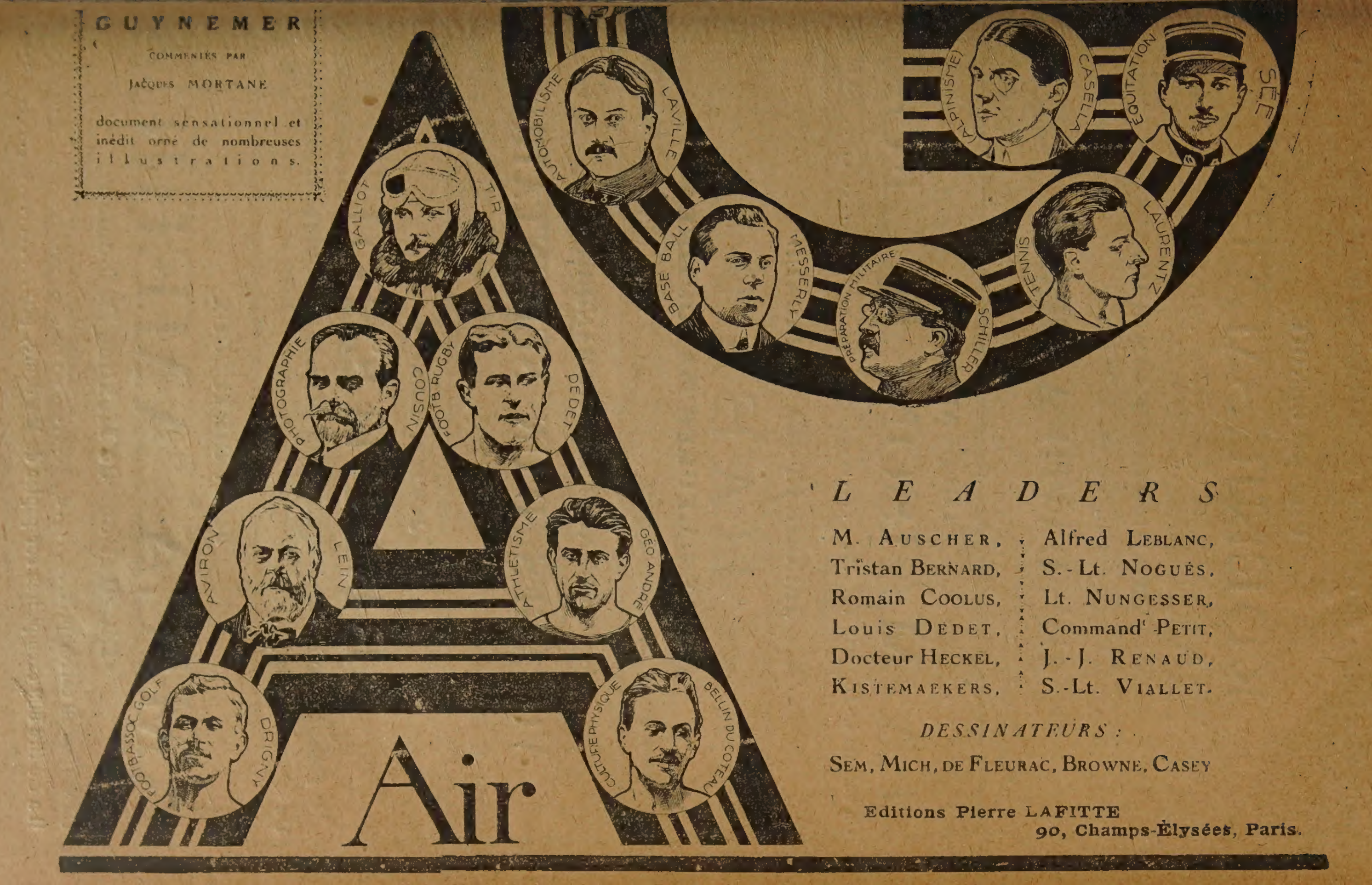
MANUSCRITS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.


Vie
au
Grand
MORTANE
AVIATION BOXE
BAUDRY DE SAUNIER
TECHNIQUE AUTOMOBILE
TOURISME
BIERRE
NATATION
DECOIN
SELS
CYCLISME
TIR AUX PIGEONS
SAUVAIRE
SPORTS FÉMININS
JEANNE MAY
YACHTING
SAVOYE
PATINAGE SPORTS D'HIV
PLANQUE
HYGIÈNE SPORTIVE
CORNET
ESCRIME
JOE BRIDGE
LA VIE AU GRAND AIR, fondée en 1900 par M. PIERRE LAFITTE, sera désormais une grande revue luxueusement éditée, admirablement documentée et rédigée. Chaque sport y sera traité par un spécialiste indiscuté (40 collaborateurs réguliers). Chaque N° mensuel formera un véritable album et contiendra 8.000 lignes de texte, 150 illustrations sur beau papier couché et sous couverture en 4 couleurs. La collection aura un jour une grande valeur.
LA VIE AU GRAND AIR. commence le 15 Mars dans le 1er N° de sa nouvelle série la publication des
CARNETS DE VOLS


GUYNEMER
COMMENTÉS PAR
JACQUES MORTANE
document sensationnel et inédit orné de nombreuses illustrations.
GALLIOT
TIR
PHOTOGRAPHIE
COUSIN
FOOT B. RUGBY
DEDET
AVIRON
LEIN
ATHLÉTISME
GÉO ANDRÉ
FOOT B. ASSOC. GOLF
DRIGNY
CULTURE PHYSIQUE
BELLIN DU COTEAU
Air
AUTOMOBILISME
LAVILLE
BASE BALL
MESSERLY
PRÉPARATION MILITAIRE
SCHILLER
TENNIS
LAURENTZ
(ALPINISME)
CASELLA
ÉQUITATION
SÉE
LEADERS
M. AUSCHER,
Tristan BERNARD,
Romain COOLUS,
Louis DEDET,
Docteur HECKEL,
KISTEMAEKERS,
Alfred LEBLANC,
S.-Lt. NOGUÈS,
Lt. NUNGESSER,
Commandt PETIT,
J.-J. RENAUD,
S.-Lt. VIALLET.
DESSINATEURS :
SEM, MICH, DE FLEURAC, BROWNE, CASEY
Editions Pierre LAFITTE
90, Champs-Élysées, Paris.

LE RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE D'OCCIDENT

(ESSAI D'ANTICIPATION A POSTERIORI)

—

I

On se rappelle l'initiative prise par le Tsar en août 1898, et qui causa alors une telle surprise. Nicolas proposait la réunion d'une conférence internationale chargée de rechercher « les moyens les plus efficaces d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable, et de mettre un terme au développement progressif des armements militaires ». On se rappelle aussi que cette suggestion fut assez froidement accueillie. On en attribua l'idée à des arrière-pensées intéressées et égoïstes : la Russie manquait d'argent pour organiser son vaste empire asiatique, les dépenses militaires lui pesaient ; n'était-il pas naturel qu'elle préférât économiser sur ce chapitre de son budget, afin de reporter ses ressources sur la construction du Transsibérien et des voies ferrées qu'elle comptait pousser vers l'Inde et le golfe Persique ? Mais alors elle avait besoin d'être rassurée sur les dispositions ou sur les possibilités du reste de l'Europe : elle voulait donc prendre ses précautions en obtenant des autres Etats qu'ils consentissent à limiter leurs armements.

Ces Etats ne se laissèrent pas convaincre. C'est de mauvaise

grâce qu'ils se rendirent à la conférence de la Haye en 1899, et le plus clair des résultats auxquels celle-ci aboutit fut une déclaration platonique dont M. Léon Bourgeois rédigea le texte. Il y était dit que « la limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement matériel et moral de l'Humanité ».

Accessoirement, trois mesures d'ordre pratique furent prises : interdiction d'employer des balles dum-dum, de se servir de projectiles destinés à répandre des gaz asphyxiants ou délétères, de lancer des bombes et des explosifs du haut des ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux. La convention de Genève fut étendue à la guerre maritime. Le projet de Bruxelles relatif aux lois et coutumes de la guerre sur terre fut adopté, à peu de chose près. Enfin on organisa les commissions internationales d'enquête. Mais les questions essentielles ne reçurent que des solutions négatives. C'est ainsi que l'institution d'une cour d'arbitrage internationale ne put être admise, malgré les efforts de M. White, chef de la délégation des Etats-Unis. Ancien ambassadeur à Berlin, cet homme d'Etat professait la plus grande admiration pour l'Allemagne; il parlait toujours d'elle et de son souverain avec le plus grand respect. Si quelqu'un eût pu vaincre la profonde aversion de principe que l'empereur Guillaume et son premier représentant à la Haye, le comte de Munster, éprouvaient pour toute idée d'arbitrage, nul n'était mieux qualifié que lui pour y réussir. Il échoua, à son grand chagrin, comme il l'a raconté lui-même dans ses souvenirs autobiographiques (*Ma vie de diplomate*, page 139).

En vain, au cours d'entretiens qui durèrent des heures entières, représenta-t-il au comte de Munster que, si l'Allemagne persistait dans son attitude, l'empereur Guillaume serait considéré « comme l'ennemi de toutes les nations », celui-ci ne se laissa pas ébranler, et, au milieu du mois de juin, arrivait de Berlin une note officielle disant que « le gouvernement allemand s'était prononcé définitivement et avec énergie contre tout tribunal d'arbitrage ». L'émotion provoquée par cette note fut si grande que la conférence songea à poursuivre ses travaux en dehors de la participation de l'Allemagne et à prendre des décisions qui n'engageraient que les Etats favorablement disposés.

A la suite de l'intervention personnelle du prince de Hohenlohe, alors chancelier impérial, à la suite aussi du rapport que fit à Berlin le professeur Zorn — le seul des délégués allemands qui manifestât des tendances conformes à celles qui animaient la conférence et qui semblait ne lui résister qu'à contre-cœur, et simplement pour respecter la consigne qu'il avait reçue,— grâce aussi à l'influence du Dr Holls, que White avait envoyé à Berlin avec Zorn en le chargeant d'une lettre privée très longue pour le Secrétaire des Affaires Etrangères, M. de Bülow, l'Empereur consentit à la création de la cour permanente d'arbitrage de la Haye, mais en y mettant comme condition que le recours à ce haut tribunal ne serait pas obligatoire. C'était enlever à l'œuvre générale du Congrès de la paix une partie de sa portée mondiale : c'était ne laisser subsister que l'apparence du progrès auquel aspirait l'humanité.

Aussi n'est-il pas étonnant que, sur les suggestions du Congrès de l'Union Internationale parlementaire, réuni à l'exposition de Saint-Louis, M. Roosevelt, Président des Etats-Unis, ait adressé, le 21 octobre 1904, aux puissances signataires de l'acte général de 1899, une circulaire proposant la réunion d'une nouvelle conférence, en vue de compléter ce qui n'avait été qu'amorcé. Comme la Russie était alors engagée dans la guerre japonaise, elle demanda que la convocation fût ajournée, et, quand la paix eut été signée, comme elle venait d'être vaincue et qu'elle désirait naturellement travailler à la réorganisation de ses forces militaires, elle déclara qu'elle renonçait à sa proposition initiale de limiter les armements.

Cette proposition, l'Angleterre la reprit. A vrai dire, elle se promettait de grands avantages de son adoption. Se trouvant alors très en avance sur ses rivales par le nombre et la valeur de ses navires de guerre, elle ne voyait pas sans inquiétude les efforts surhumains des Allemands pour se créer une puissance navale égale à la sienne. Pour satisfaire à une règle traditionnelle en restant toujours capable de lutter victorieusement contre les deux meilleures flottes réunies, l'Angleterre était obligée à de gros sacrifices, et elle prévoyait qu'elle allait rencontrer de plus en plus de difficultés si elle ne trouvait pas le moyen d'arrêter la course aux armements.

L'Allemagne était trop lancée pour y consentir de bonne grâce, et son hostilité faillit tout faire échouer. Il ne fallut

rien de moins que la grande habileté de M. de Martens pour obtenir que la seconde conférence eût lieu. Le célèbre jurisconsulte entreprit, à cet effet, un voyage à travers les principales capitales de l'Europe, et il eut la satisfaction de réussir à concilier tant bien que mal tout le monde. L'Angleterre ne renonça pas à sa proposition, sans que l'Allemagne persistât à refuser de participer aux débats. Mais, si elle promit de se faire représenter à la Haye, elle désigna, pour diriger la délégation qu'elle y envoyait, le baron Marschall de Bieberstein, et celui-ci ne cacha pas qu'il s'opposerait de tout son pouvoir à l'adoption d'une mesure quelconque qui fût de nature à attenter à la souveraineté du Kaiser.

C'est dans ces conditions que, sur l'invitation du gouvernement des Pays-Bas, les délégués de quarante-six puissances des divers continents s'assemblèrent le 15 juin 1907. Seulement, au dernier moment, le baron Marschall de Bieberstein fut remplacé, à la surprise générale, par un homme peu connu, le docteur Friede, universitaire fort étranger aux choses de la diplomatie et de l'armée.

La surprise devint de la stupéfaction lorsque, dès la première séance, le Dr Friede déclara que Sa Majesté le roi de Prusse et empereur d'Allemagne adhérait sans réserve à tout ce qui serait fait en vue de réduire les armées de terre.

Nous avons conquis par les armes, — ajouta-t-il en substance, — une situation telle que nous ne pouvons rien souhaiter de plus. Le fer nous a servi : le soc de la charrue a déchiré le sol; nous n'avons plus qu'à semer et à récolter. Nous voulons le développement des œuvres pacifiques, et nous préférons attribuer à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à tout ce qui contribue à la richesse matérielle ou morale ou intellectuelle ou artistique du pays, les sommes que nous consacrions à notre puissance militaire. Nous avons pratiquement prouvé par notre attitude, depuis trente-sept ans, notre profond amour de la paix, amour que l'étranger s'obstine à ne pas vouloir reconnaître. Notre rôle au Congrès de 1898 a été mal interprété : pourtant, en prenant position contre des mesures qui atteignaient notre prestige, qui diminuaient les prérogatives de la souveraineté, nous n'avons fait qu'obéir à des nécessités d'ordre politique et en quelque sorte administratives. Nous ne pouvions tolérer que, du dehors, on s'ingérât dans nos affaires intérieures, et qu'on nous dictât des volontés humiliantes. On a malheureusement vu dans notre opposition des velléités belliqueuses, velléités que démentent

tous nos actes. Quoi qu'il en soit, nous avons obtenu le résultat que nous désirions. Je ne pense blesser aucun de vous, Messieurs, en disant que nous occupons en Europe une place prédominante, et que nous nous y maintenons sans sortir l'épée du fourreau, sans même porter la main à la poignée. Dans ces conditions, puisque personne ne peut contester notre toute-puissance, et que nous désirons qu'on ne conteste pas davantage la sincérité de notre pacifisme, nous sommes tout prêts à nous associer au mouvement dont Sa Majesté le Tsar a pris la noble initiative, et que le gouvernement des Etats-Unis a repris. Les concessions que nous ferons lors des débats qui vont s'ouvrir vous montreront jusqu'à quel point nous sommes décidés à marcher dans la voie que ces puissants chefs d'Etat ont eu le grand honneur de tracer. Je ne doute pas que l'Allemagne étonnera le monde par la facilité avec laquelle elle se soumettra à des vœux auxquels elle avait cru précédemment qu'il était de son devoir de résister. Il n'est qu'un point sur lequel nous ne céderons pas : c'est la limitation des armements navals. Je ne pense pas avoir beaucoup d'arguments à faire valoir à l'appui de cette prétention. Il me suffit de vous rappeler que nous sommes un peuple prolifique, et que la surabondance de notre natalité nous oblige à chercher des débouchés pour le surplus de notre population, trop à l'étroit dans les limites de l'Empire. Ces débouchés, ne pouvant pas les trouver en Europe, nous sommes bien obligés de les chercher en dehors : un peu en Asie, beaucoup en Afrique et en Amérique. Il faut donc que la route des mers soit ouverte à nos bâtiments, si nous voulons rester en communication avec ceux de nos enfants qui se seront expatriés. Ce n'est qu'avec la protection d'une puissante flotte de guerre que notre marine marchande pourra prendre le développement auquel nous aspirons. Il n'est personne, pensons-nous, qui ne se rende compte de la légitimité d'une telle ambition.

Cette déclaration inattendue suscita des commentaires passionnés dans tout le monde civilisé. On n'eut pas de peine à pressentir qu'une ère nouvelle s'ouvrirait dans l'humanité si l'œuvre de la Conférence aboutissait à des résolutions et surtout à des actes conformes à l'esprit qui avait déterminé sa convocation. Mais n'y avait-il pas à craindre que les paroles ne fussent pas suivies d'effet? Au surplus, des arrière-pensées égoïstes ne se cachaient-elles pas sous les protestations de fraternité universelle du Dr Friede?

On pouvait en suspecter le désintéressement : la Russie se trouvait réduite à l'impuissance, à la suite de son échec écrasant en Mandchourie; la France venait d'affaiblir la va-

leur de son armée par le vote récent de la loi des deux ans ; l'Italie, à laquelle d'ailleurs l'Allemagne était liée par des traités, songeait plus à la Tripolitaine qu'à Trieste; l'Angleterre ne possédait que des forces de terre négligeables, tout entières absorbées par la garde de ses colonies; les autres puissances ne comptaient pas. Dès lors, l'Empereur, dont la supériorité militaire était aussi considérable qu'évidente, ne risquait rien à ce que les choses restassent en l'état, si, par ailleurs, il avait les mains libres pour donner à sa marine l'extension qu'il rêvait. Il avait beaucoup à gagner, sans avoir rien à perdre.

On s'expliqua donc aisément le revirement qui s'était produit dans sa conduite, revirement dont on fit honneur au Dr Friede. Les journaux racontèrent que ce savant professeur, choisi pour instruire le prince Eitel, avait su se concilier les bonnes grâces du souverain par la chaleur de ses convictions, par la solidité de sa dialectique, par l'éclat de son éloquence. C'était un intellectuel, un penseur, mais un penseur à l'esprit pratique : grand admirateur du passé glorieux de la Prusse, il estimait que celle-ci, après avoir été grande par les armes, devait devenir plus grande encore par les arts. Il prétendait que l'Allemagne souffrait d'une sorte de malentendu, qu'un discrédit immérité pesait sur elle, qu'on la jugeait mal. Et il demandait qu'elle prouvât, par des manifestations éclatantes, la pureté de ses intentions.

Bien que sollicité par l'état-major dans un sens opposé, l'Empereur était trop soucieux de sa lourde responsabilité pour ne pas écouter la voix de la raison. Il lui sembla que l'heure était venue de donner au monde une paix définitive, et, par un de ces coups de théâtre qui étaient dans ses goûts, il remplaça brusquement le baron Marschall de Bieberstein par le Dr Friede, auquel il donna pleins pouvoirs pour régler toutes les questions à sa guise, sauf à se montrer intransigeant en ce qui concernait la puissance navale : il concentrait tout son effort dans sa lutte contre l'Angleterre, qu'il savait rencontrer sur tous les points du globe.

Celle-ci, d'ailleurs, n'avait pas suscité beaucoup de sympathies autour d'elle : on lui reprochait son égoïsme, son superbe isolement, son impérialisme, sa fortune; on était jaloux, plutôt qu'inquiet, de son développement. Ce sentiment se

traduisit par l'hostilité qu'on lui témoigna au Congrès de 1907. C'est à elle, maintenant, qu'on reprocha de faire de l'obstruction. C'est contre ses prétentions qu'eut à lutter le plus l'habileté diplomatique de M. Joseph Choate, ancien ambassadeur des Etats-Unis, à Londres, et présentement leur délégué à la Haye.

Du même coup, au contraire, l'Allemagne recueillit toute la faveur de l'Europe. Sans doute, on ne se sentait pas en pleine confiance avec elle ; mais, peu à peu, les suspicions se dissipèrent, à mesure qu'elle multiplia les preuves de ses dispositions conciliantes, et on arriva rapidement à s'entendre sur les points essentiels. Les grands Etats s'engagèrent à ne jamais avoir sous les armes plus de 300.000 hommes, à ne pas entretenir plus de matériel de guerre (canons, mortiers, obusiers, mitrailleuses, fusils, revolvers, avec les munitions correspondantes, sabres et lances) que n'en comportait cet effectif. Ce maximun fut fixé dans des tableaux très détaillés. Le contrôle devait être exercé par un corps de techniciens, appartenant à toutes les nationalités contractantes, ayant libre accès dans les casernes, quartiers, arsenaux, chantiers de construction, usines, fabriques de toute sorte, et rattaché au Tribunal de la Paix maintenu à la Haye.

Le Dr Friede alla plus loin. Il proposa et fit adopter l'interdiction absolue du commerce des engins de guerre. Cette stipulation, qui réjouit les pacifistes, plongea dans l'effroi les actionnaires des établissements Krupp et des autres ateliers de l'Empire qui fournissaient des armes au monde entier. L'Allemagne fut à peu près le seul pays que le revirement de son souverain ne plongea pas dans la joie. Malgré son esprit de docilité, elle laissa percer son étonnement et ses craintes. Les officiers virent leur situation ébranlée, leur auréole ternie. Les métallurgistes crurent leur fortune compromise. Les journaux ne cachèrent pas ces appréhensions. Il fallut rassurer l'opinion publique un peu déroutée et anxieuse. Des interviews furent publiées, desquelles il résultait que le gouvernement donnerait une autre direction à l'activité de ses industries, mais qu'il leur fournirait autant d'aliments que par le passé : par exemple, la fabrication des automobiles étant dans la période naissante, on la développerait, et les usines Krupp, par la production en séries de ces véhicules, triomphe-

raient aisément de la concurrence que M. Ford pouvait leur faire sur le marché européen, puisqu'elles n'auraient pas à supporter les frais de transport qui grèvent les marchandises importées d'Amérique. Il en serait de même pour les machines agricoles, et le monopole de la maison Mac Cornick se trouverait dès lors menacé.

A la vérité, les Etats-Unis ne cachèrent pas que, si cette éventualité se réalisait, ils regretteraient l'initiative prise par le Président Roosevelt. Après avoir été les plus chauds partisans de la paix, ils devinrent de plus en plus tièdes. Finalement, même, ils en arrivèrent à ne pas accepter la clause qui limitait les armements, bien qu'ils fussent loin d'avoir 300.000 hommes sous les armes, bien qu'ils fussent encore plus loin de prévoir qu'un jour pût venir où ils mobiliseraient un aussi fort effectif.

L'Angleterre, de son côté, refusa de s'associer — par bouderie, en quelque sorte, — aux clauses que la majorité des autres nations européennes avaient acceptées avec enthousiasme. Enfin, par une anomalie plus étrange encore, la Russie crut devoir s'abstenir, bien qu'ayant été l'instigatrice du mouvement. Bref, ce furent seulement les Etats Scandinaves, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la France, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal qui signèrent en 1908 l'acte établi par la seconde Conférence de la Paix et qui constituait ainsi les « Etats Fédérés d'Europe ». Les conditions particulières de sa neutralité empêchèrent la Suisse de se lier à ses voisines par un contrat qui contraignait chaque nation contractante à fournir la moitié de ses troupes au Tribunal arbitral, lorsque celui-ci le requerrait pour l'exécution de ses sentences.

II

Comme l'avait annoncé le Dr Friede, une grande douceur se répandit sur le globe. On sentit le règne de la paix s'étendre sur lui. La haine, déjà assoupie par le temps, céda la place à l'amour. Un des premiers actes de l'Empire, après la promulgation de la Charte fédérale, avait été la suppression du régime cruel imposé à l'Alsace-Lorraine : c'en fut fini des vexations auxquelles étaient soumis les anciens habitants d'avant 1870,

qui, pour des raisons diverses, n'avaient pas émigré à la suite du traité de Francfort. On laissa les officiers français entrer librement sur la terre d'Empire pour visiter la maison de leur famille, pour aller au cimetière où reposaient leurs aïeux, pour prier dans l'église où ils avaient été baptisés.

La détente qui en résulta eut pour effet, assez singulier, de réveiller, en France, certaines idées de revanche. La Ligue des Patriotes s'enflamma d'une ardeur nouvelle, et elle songea à reprendre contre l'Allemagne ce qui avait si bien réussi à la Prusse après 1807 pour éluder les stipulations du traité de Tilsitt et pour refaire la puissance militaire que la défaite d'Iéna avait anéantie : de très habiles dispositions furent prises dans le plus grand secret pour reconquérir les provinces perdues depuis 1871. Non seulement le service de trois ans fut rétabli sans peine, le pays acceptant une aggravation des charges militaires, alors que l'œuvre du Congrès de la paix aurait dû avoir pour effet, au contraire, de les alléger, mais on en arriva, sous une forme détournée, à imposer une quatrième année de service supplémentaire : sous prétexte d'instruction complémentaire obligatoire, les jeunes gens de vingt ans furent astreints à un internat dans des écoles spéciales pendant les douze mois qui précédaient leur incorporation. L'exposé des motifs de la loi qui sanctionna cette obligation fit valoir que trop d'enfants sont soustraits à la fréquentation scolaire; que d'ailleurs, entre 11 ans, âge où ils quittent l'école, jusqu'à 21 ans, âge où ils entrent au régiment, beaucoup d'entre eux oublient ce que l'instituteur leur a appris ; que, d'autre part, les exercices physiques sont forcément négligés à la campagne, et que la pratique des sports est nécessaire tant pour le développement du corps que pour l'acquisition de l'esprit de discipline ; que, dès lors, il devient indispensable de fournir aux adultes le moyen de reprendre leur instruction et de se fortifier et de s'assouplir, ne fût-ce que par des jeux au cours desquels des habitudes de subordination s'établissent, en même temps que se développe chez certains le goût du commandement. On arriva ainsi à faire voter un encasernement civil qui, précédant l'encasernement militaire, permit de préparer le travail des instructeurs, c'est-à-dire des sous-officiers et des officiers. Les instituteurs, choisis exclusivement parmi les gradés de la réserve les mieux notés à la suite de

leurs stages dans l'armée, avaient pour mission d'exalter l'esprit civique, de transformer en marches d'entraînement les promenades scolaires et les excursions d'apparence scientifique, d'enseigner à leurs élèves l'orientation, la lecture des cartes, l'alphabet Morse, etc., etc., bref tout ce qu'on apprend aux soldats et aux gradés, à l'exception de ce qui exige une arme. Encore donnait-on des fusils scolaires aux élèves et leur faisait-on faire du tir réduit. En résumé, la France n'avait jamais que 300.000 hommes sous les drapeaux, en quoi elle se conformait scrupuleusement à la lettre du contrat qu'elle avait signé ; mais elle possédait, en outre, une réserve latente de plus du double, composée de sujets parfaitement instruits et physiquement très aptes.

Remarquons pourtant que, surtout à l'époque actuelle, le combattant ne compte que s'il est outillé. Le matériel est plus important que le personnel. A quoi sert d'avoir un million de soldats, si on ne possède d'armes que pour 300.000 ? L'acte de la Haye ne permettant pas d'en avoir davantage, il fallut s'ingénier pour dépasser impunément les fixations qu'il avait stipulées. Le ministère trouva un moyen tout naturel et très simple : il annonça très franchement son intention de changer son système d'artillerie. Si parfait que fût le 75 au moment de son adoption, il laissait encore à désirer dans certains détails. Son génial créateur, le colonel Deport, venait d'imaginer un nouveau modèle de canon qui, conservant les qualités du précédent, ne présentait pas les mêmes inconvénients : par exemple, il dispensait de l'opération laborieuse, lente et souvent embarrassante de l' « abatage ». D'autre part, le fusil Lebel avait plus de trente ans d'existence : en vain l'avait-on amélioré dans certaines de ses parties et l'avait-on doté d'une balle qui augmentait considérablement sa valeur balistique, les exemplaires en service étaient détériorés par un long usage, et, du moment qu'il fallait refaire l'armement de l'infanterie, mieux valait en profiter pour munir le fantassin du fusil automatique qui représentait le dernier mot du progrès.

En conséquence, la France déclara au Tribunal de la Haye qu'elle allait fabriquer de nouveaux canons et de nouveaux fusils pour toute son armée. Il était bien entendu que, dès la mise en service du nouveau modèle, celui qu'il remplaçait

serait détruit. Mais il était facile de laisser en magasin, sans les achever complètement, les armes de construction récente, et d'avoir ainsi deux matériels coexistant : l'un entre les mains des soldats, l'autre en réserve et encore inachevé, mais qu'on pouvait terminer en quelques heures et livrer aussitôt.

Ces arrière-pensées ne pouvaient échapper à personne. Encore moins devaient-elles être ignorées des membres de la commission de contrôle internationale. On avait eu naturellement l'idée, pour rendre plus éfficace ce contrôle, d'en charger les techniciens que leur nationalité devait appeler à se montrer le plus sévères. C'était surtout les Français qui inspectaient les usines allemandes, — et ils avaient la surprise, soit dit en passant, de constater partout l'exécution loyale des engagements pris par le Dr Friede : à Essen, notamment, on ne fabriquait guère que des automobiles et des machines agricoles (et plus tard des zeppelins et des avions); il est vrai qu'on en fabriquait énormément. Par contre, c'était surtout des Allemands qui inspectaient nos manufactures d'armes, nos fonderies de canons, nos ateliers de précision, nos cartoucheries, et les établissements du Creusot, du Havre, de Fourchambault-Commentry. Ils ne pouvaient pas ne pas constater qu'il en sortait des engins de guerre en quantité considérable, dont certains, à la vérité, étaient déclarés rebutés pour malfaçon, mais sans que la malfaçon rédhibitoire apparût en toute évidence. Au surplus, ils auraient été en droit d'exiger la destruction des exemplaires marqués du signe de rebut. Heureusement, ils appliquaient avec une rigueur toute allemande la consigne qu'ils avaient reçue d'être « coulants ». Leur complaisance se faisait presque complice des velléités secrètes du chauvinisme.

Cette mansuétude ne fut pas sans intriguer bien des gens. Mais, en fin de compte, on n'eut pas grand'peine à en trouver l'explication. Comme toujours, l'intérêt était, au fond, le mobile auquel obéissaient les Allemands en fermant les yeux sur nos préparatifs belliqueux. Ils voulaient de toute évidence calmer le mécontentement légitime que suscitait leur pénétration sur notre territoire. Partout, ils achetaient des terrains ; partout, ils construisaient des immeubles, même dans des endroits d'accès difficile et dont on ne voit pas que l'occupa-

tion pût présenter un agrément quelconque. Faut-il donc en conclure que le choix de ces emplacements avait été motivé par des considérations secrètes et des desseins plus ou moins louches? Il ne manqua pas de gens pour le penser : on s'efforça d'établir que les points en question pouvaient avoir une importance tactique ou stratégique en cas de guerre. Ici, des usines étaient établies près de l'entrée d'un tunnel ; là, des exploitations agricoles s'étendaient le long des voies ferrées avec des bâtiments à portée des aiguilles, des croisements de voies, des ponts et d'autres ouvrages d'art. Mais n'était-il donc pas naturel qu'on recherchât la proximité des chemins de fer, avec l'espoir d'être accordé aux lignes existantes par des tronçons de lignes ? D'ailleurs, comment supposer qu'on pût songer à la guerre quand on n'en rassemblait pas les moyens?

Car, outre que ses usines ne fabriquaient plus ni canons ni munitions, c'est à peine si l'Allemagne gardait ses recrues six mois sous les drapeaux. Sa grande et belle armée était réduite à l'état de milice. Si on ne peut dire : de « garde nationale », c'est que, malgré la brièveté de sa présence au corps, la troupe avait conservé son allure irréprochable et toutes les apparences d'une discipline parfaite, tant une longue habitude a fait pénétrer l'essence du militarisme dans le sang et les moelles de ce peuple ! Sans doute, il n'exécutait plus le fameux « pas de l'oie » ; sans doute, on avait réduit le nombre des exercices de parade en usage dans l'armée ; mais ce qui en restait était exécuté avec une vigueur et une correction dignes de l'époque du grand Frédéric.

Aussi l'agitation ne tarda-t-elle pas à se dissiper que la presse avait provoquée autour des arrière-pensées d'invasion militaire que l'Allemagne aurait nourries. Il sautait aux yeux que cette presse émettait de simples présomptions dont aucune ne reposait sur rien de solide. C'est la pénétration pacifique qui, par contre, faisait des progrès rapides. Le long des côtes, — en particulier, en Normandie et en Bretagne, — des industries se créaient ; les gisements récemment découverts dans le Calvados et la Manche étaient achetés par des firmes germaniques et mis à grands frais en exploitation. Toutes ces entreprises étaient largement subventionnées par le gouvernement impérial qui employait ainsi les sommes qu'il économisait sur les dépenses militaires. Cet appui financier permettait de consa-

crer beaucoup d'argent à des installations grandioses, pour la fabrication en séries de produits qui, pour la plupart, il faut bien l'avouer, ne se vendaient pas, et dont les stocks s'accumulaient sous des hangars ou s'empilaient dans des cours. La malignité parisienne ne manqua pas d'en faire des gorges chaudes : on se mit à « blaguer » ce goût du colossal qui déterminait à des exagérations sans utilité. Au lieu de construire ce qui était demandé par la clientèle, l'industrie allemande était amenée à construire, à construire, à construire, sauf à vendre à vil prix pour que le public prît goût à sa marchandise. C'était proprement du gaspillage, et d'autant plus que, malgré ces sacrifices, le public se décidait rarement à acheter ce qu'on lui offrait. Les frères Mannesmann avaient monté près de Ouistreham une énorme fabrication de piliers tubulaires pour viaducs, piliers d'un système fort ingénieux, attendu qu'il comportait des cylindres s'emboîtant les uns avec les autres à la façon de la douille de la baïonnette qui se fixe par une mortaise au tenon fixé à la bouche du fusil, de sorte que des éléments relativements légers permettent de constituer rapidement un cylindre de n'importe quelle hauteur. On pouvait penser que cette invention serait appréciée : elle n'eut pourtant qu'un succès médiocre.

D'ailleurs, des journaux menèrent une ardente campagne contre le développement insidieux de l'industrie allemande en France. On l'accusa même de préparer des engins de guerre, tant la passion aveugle les gens ! Comment, à supposer que ces engins fussent construits sur les bords de l'Océan ou en Picardie, les aurait-on pu transporter de l'autre côté des Vosges ! Il ne pouvait être question, bien entendu, de les vendre sur place, le commerce de ce genre de matériel étant prohibé. D'ailleurs, la perspicacité des contrôleurs français, mise en éveil par les articles publiés sur ce sujet, ne découvrit rien de suspect dans les usines ou magasins des sociétés allemandes établies sur le sol de notre pays. Elle y trouva d'innombrables caisses de produits chimiques et d'engrais, beaucoup d'automobiles (un peu lourdes, de forme disgracieuse, et qui n'étaient guère de nature à séduire les amateurs), beaucoup de pièces plus ou moins bizarres, plus ou moins compliquées, destinées à deux fins.

Car, — et c'était sans doute là l'origine des bruits qui

avaient couru, — l'Office des Affaires étrangères, comme d'ailleurs le Ministère impérial du Commerce, encourageait tout particulièrement les types d'outils ou d'instruments qui convenaient à la fois à l'armée et aux utilisations qu'on peut appeler civiles. Une interview sensationnelle devait faire connaître l'objet de cette conception originale, sinon très heureuse.

Quand, en 1912, M. Georges Bourdon entreprit cette enquête que le *Figaro* a partiellement publiée, et qui a eu un succès retentissant, sur « l'énigme allemande », il ne manqua pas d'aller voir le Dr Friede, que la faveur croissante du Kaiser avait élevé au poste de chancelier, après que le prince de Bülow fut tombé en disgrâce. Reçu dans ce cabinet de la Wilhelmstrasse d'où sont sortis des événements ou des documents dont le monde a tremblé, notre perspicace compatriote se trouva en présence d'un petit vieillard dont l'aspect énigmatique l'intrigua : un teint blême de vieil ivoire ; sous de terrifiants sourcils embroussaillés, des yeux vifs, dont le regard perdu s'en allait dans le bleu : des yeux de mystique illuminé ; une parole tumultueuse et hésitante, comme si elle était tour à tour poussée et retenue par la timidité, des gestes menus, mais incessants, et qui « collaient » à la pensée, tant ils étaient justes et expressifs...

— Oui, dit-il en réponse à une question de son interlocuteur, oui : je suis fier de mon œuvre, et j'en suis satisfait. Il y a plus : on est satisfait, ce qui importe davantage. Le développement de l'Allemagne pacifique dépasse toutes nos prévisions. Les préventions qui flottaient autour de nous se dissipent. Nous nous sentons vivre dans une atmosphère de sympathie où nous respirons à l'aise. Ce nous est un grand soulagement. On nous accueille partout ; on nous aide, au lieu de nous rester hostile ; on nous sourit, au lieu de nous bouder. Et nous travaillons au milieu d'une allégresse que nous n'avons jamais connue. Malheureusement, vous ne suivez pas notre mouvement intellectuel, artistique et littéraire d'assez près pour en constater les progrès. Vos journaux techniques ont pourtant signalé que nos géologues ont trouvé le moyen de créer des oasis dans le Sahara en déterminant les points où des forages rencontreraient des nappes d'eau et d'où jailliraient des sour-

ces. Mais vous n'y avez pas fait autrement attention. Votre Académie de médecine n'a pu se dispenser d'enregistrer la découverte, par le Dr Lichehr, de Bonn, du bacille de la maladie du sommeil et du vaccin qui en guérit. Mais vous ne vous êtes pas avisés d'en tirer parti. L'*Illustration* a publié des vues de fouilles que le professeur Lachs, de Kœnigsberg, le savant sanscritiste, fait exécuter en Perse, et grâce auxquelles il a pu constituer un musée qui n'a pas son égal au monde. Mais vous avez le Louvre qui vous suffit : tout le reste vous laisse indifférents. Il n'y a que les entreprises de nos commerçants et de nos industriels qui vous aient troublés et dont vous vous soyez inquiétés. Votre ministre des Affaires étrangères nous a adressé des représentations à ce sujet. Rien n'a d'ailleurs été plus facile que de le calmer ; les salaires que nous donnons aux ouvriers ont fait disparaître tout chômage en France...

— Soit. Mais la main-d'œuvre a renchéri, et les patrons de chez nous...

— En effet, il sont forcés de mieux payer leur personnel. Mais, d'abord, celui-ci, jouissant de plus de bien-être, ne songe plus à faire grève, et son travail rend davantage. Et puis, les produits fabriqués en France ont la vogue, qu'ils sortent des usines allemandes, ou des usines françaises. Un phénomène que vous connaissez bien se produit lorsqu'on augmente les moyens de transport : le besoin de locomotion s'accroît en même temps ; et, plus on fabrique de véhicules, plus il y a de gens pour s'en servir. Pareillement, la création de nos industries à côté des vôtres, loin de nuire à celles-ci, comme on l'a craint tout d'abord, a contribué à les développer. Et, comme le travail de vos ateliers est plus soigné que le travail des nôtres, si nous vendons plus de « camelote », c'est à vous qu'on s'adresse pour la marchandise de luxe, dont vous pouvez demander un bon prix. La preuve en est que vos industriels et vos commerçants ont cessé de se plaindre. Leurs stocks, d'ailleurs, s'épuisent vite, tandis qu'il nous reste en magasin beaucoup de produits manufacturés dont nous n'arrivons pas à nous débarrasser.

— Cette difficulté provient peut-être de ce que leur type répond mal aux goûts des consommateurs.

— J'en conviens. Nous ne subventionnons que les modèles qui sont utilisables dans l'armée...

— Permettez-moi, Excellence, de vous demander s'il n'y a pas quelque contradiction à négliger, comme vous le faites, les choses de la guerre, et pourtant à vous préoccuper exclussivement des applications militaires de la science.

— Je vous répondrai, en toute franchise, que nous ne négligeons pas les choses de la guerre, au contraire. Plus notre armée est réduite, plus nous prenons de précautions pour le cas où elle aurait à agir. L'extension rapide de notre domaine colonial, par exemple, nous expose à des conflits. Nous serons peut-être obligés d'organiser des expéditions. Quelle serait notre situation, s'il nous fallait improviser un armement ? Plusieurs années s'écouleraient peut-être, sans que nous fussions en état d'entrer en campagne, tandis que, grâce à nos précautions, nous pourrons, sinon en quelques jours, du moins en quelques semaines, transformer en engins de guerre d'inoffensifs instruments aratoires. Tenez : j'ai fait adopter pour le service des postes, pour le roulage et le factage, des modèles d'automobiles que l'armée pourra utiliser ; aussi nos campagnes sont-elles maintenant admirablement desservies : elles reçoivent vite et méthodiquement leur courrier ainsi que les bagages qui leur sont expédiés soit par la grande vitesse, soit par les trains de marchandises. Et cela, grâce à des véhicules qui nous rendraient les plus grands services à la mobilisation. Voilà un exemple dont vous vous inspireriez, si vous saviez regarder en dehors de vos frontières. Mais vous méprisez tout ce qui vient de chez nous. Aussi votre état-major reste-t-il routinier. Preuve en soit l'opposition que le haut commandement fait chez vous à l'adoption des mitrailleuses auxquelles le nôtre croit que l'avenir appartient. Vous riez de notre erreur. Nous avons cessé de construire des canons, vous continuez à en faire. Permettez-moi de vous en faire l'aveu : vous nous semblez n'avoir pas le sens du progrès. Vous le regretterez.

— Oh ! S'il doit n'y avoir plus de guerre...

— Qui sait ? Vous ne cessez de vous y préparer. Or, à force d'accumuler les matières explosives, on provoque l'explosion. Nous en avons fait l'expérience. Si nous en avions écouté nos officiers, si nous n'avions pas accepté la limitation des armements, nous aurions été fatalement entraînés, par la seule force des choses, à faire usage de notre puissance. L'existence de l'organe crée la fonction.

— Vos officiers, en effet, doivent être mécontents.

— Evidemment. Ils étaient la pierre angulaire de l'Empire. Il a fallu, les privant de commandements effectifs, puisqu'il n'y a presque plus de troupes, les dédommager par des semblants d'occupations. Nous ne pouvions congédier purement et simplement des hommes qui sont l'honneur du pays, des hommes qui ont fait de nous ce que nous sommes. Il y aurait eu de l'ingratitude à ne rien faire pour eux, et nous aurions pu avoir à nous en repentir. Aussi leur avons-nous donné des tâches flatteuses pour leur amour-propre. Nous les avons chargés d'enseigner à la jeunesse ce qu'elle devra être si jamais on la reconstitue. Ils apprennent l'art militaire aux étudiants dans les universités, aux élèves des gymnases, des écoles professionnelles, des écoles normales. Car, si nous développons les arts de la paix, nous ne voulons pas que ce soit au détriment de l'esprit guerrier. Nous n'avons pas le droit de renier notre passé !

— Alors, vous entendez rester un peuple guerrier ?

— Non : nous sommes un peuple guerrier qui entend devenir pacifique.

— Puis-je vous demander, Excellence, quel est le mobile de ce revirement ?

— Mais j'ai dit déjà ce qui l'a déterminé : nous voulons faire prospérer notre pays en reportant sur d'autres chapitres du budget ce que nous consacrions aux dépenses militaires ; nous voulons apaiser la jalousie, dissiper d'injustes soupçons, reprendre de bonnes relations avec nos voisins, à commencer par votre pays. Malheureusement, vous ne vous y prêtez guère. Vous manquez un peu (...excusez-moi de vous parler ainsi...) vous manquez de psychologie. A vos yeux, l'Allemand est un être à part qui n'est pas comme les autres, et qui est incapable d'obéir à d'autres sentiments qu'à son intérêt. Vous vous trompez. Nous sommes des hommes comme tout le monde, chez qui le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. Nous avons de la sensibilité, de la sentimentalité même, et de l'amour-propre. Ce serait quelque chose pour notre Empereur, ce serait même beaucoup, s'il réalisait ce qui a été le rêve de sa vie : d'aller visiter Paris.

— On dit qu'il y est déjà venu incognito.

— Oui, on le dit. Mais c'est mal le connaître que de le supposer capable d'avoir caché sa majesté impériale derrière quelque déguisement. C'est au grand jour qu'il désire, qu'il espère entrer dans votre capitale. Et, s'il y a une arrière-pensée dans ce que vous appelez son changement d'attitude, c'est l'ambition qu'il a d'être accueilli en véritable ami par la population parisienne.

III

La nouvelle inattendue de ce désir, révélé par le Dr Friede au cours d'une interview (1), causa un réel embarras au gouvernement français. Le préfet de police envisagea avec inquiétude la réalisation du dessein formé par le Kaiser, dessein qu'il n'était plus possible d'ignorer, et que la presse avait naturellement enregistré et commenté, non sans passion. Il y avait des partisans. Il y avait aussi des désapprobateurs. Et du choc des contradictions pouvaient jaillir des étincelles capables de mettre le feu aux poudres. La crainte d'un accident détermina le quai d'Orsay à user de toutes les ressources de sa diplomatie pour conjurer le péril, c'est-à-dire pour retarder le voyage. L'année 1913 s'écoula sans que le visiteur impérial arrivât. Mais les organes officieux de la chancellerie donnèrent à entendre qu'il mettrait son projet à exécution dans le courant de 1914. Peu à peu, des précisions furent données, et on sut qu'il avait fixé son choix sur le mois d'août.

La saison, certes, n'est pas très favorable aux grandes cérémonies : les vacances vident Paris de ses habitants, et elles y amènent des étrangers. Peut-être, après tout, était-ce justement ce qui avait motivé la détermination prise par l'Empereur. Quelle qu'en fût la cause, d'ailleurs, cette détermination provoqua une émotion extrême non seulement en France, non seulement en Europe, mais même dans le Nouveau-Monde. On câbla de New-York et de San-Francisco afin de louer des fenêtres avenue des Champs-Elysées pour le jour de l'arrivée du souverain.

De leur côté, les Allemands redoutèrent sans doute qu'il

(1) Je crois connaître — et, au surplus, on devinera sans doute aisément — les raisons pour lesquelles cette conversation ne figure pas dans *L'Enigme allemande* (dont la 18e édition a paru, l'an dernier, à la librairie Plon-Nourrit et Cie.)

arrivât malheur à celui-ci, car ils affluèrent en France, et se ruèrent sur les hôtels. Depuis l'Exposition du Centenaire, Paris n'avait pas été aussi surpeuplé. Jamais autant d'automobiles n'y étaient venues, de toutes les directions : du Nord, en particulier. L'occasion, en effet, était tentante de visiter la Hollande et la Belgique, en se rendant chez nous. Les musées d'Anvers furent envahis par une foule de touristes, qu'on voyait parcourir rapidement les salles en feuilletant leur Bædeker, et qui s'attardaient davantage au port où ils avaient la satisfaction de constater la place énorme que tenaient leurs compatriotes. L'infiltration pacifique de leur pays se manifestait partout où ils allaient, et l'empressement avec lequel on se portait au devant du Kaiser dénotait l'éclat de son prestige, plus éblouissant que jamais. Sa toute-puissance apparaissait avec autant d'évidence qu'au temps où elle s'appuyait sur l'armée, et elle s'accompagnait de moins d'appréhension. Grâce à sa volonté de paix, le monde respirait, et, à part un petit nombre de chauvins irréductibles, les Français s'apprêtaient à lui faire fête, tirant vanité de ce qu'il vînt chercher dans leur capitale la consécration et comme le couronnement de sa gloire.

Paris était donc en liesse. Les hôtels regorgeaient de monde. Les entrepreneurs de spectacles et de cinémas faisaient des recettes inusitées pour la saison. Des attractions avaient été établies en plein air, au bois de Boulogne, au bois de Vincennes. On se pressait à Magic-City et à Luna-Park. Il y avait foule aussi autour de l'aérodrome de Villacoublay qu'une Société allemande avait acheté et où atterrissaient, par centaines, des avions venant d'outre-Vosges, tandis que des hangars installés autour de l'étang de Saclay recevaient les zeppelins. Cette invasion aérienne avait mis en révolution l'administration des douanes, dénuée de moyens appropriés pour exercer son contrôle et pour percevoir les droits sur les importations. Quant aux badauds, qui n'en avaient cure, ils s'émerveillaient de la prodigieuse puissance de cette flotte, qui comptait un si grand nombre d'appareils, appartenant à quelques types différents, mais qui, dans chaque type, présentait une remarquable uniformité, parce qu'ils avaient été construits en séries.

Une autre attraction réjouissait la foule. Soit pour faire

honneur au souverain qui avait possédé la plus belle armée du monde, soit pour lui montrer qu'on en avait une plus belle que la sienne, soit plutôt en prévision des troubles que sa présence pourrait provoquer, le gouvernement avait réuni à proximité de Paris quelque trente mille hommes de ses meilleures troupes, et il les avait campés, sous la tente, au champ de courses d'Auteuil et sur le terrain d'entraînement de Bagatelle, la pelouse de Longchamp ayant été laissée disponible pour la grande revue qui ne pouvait manquer d'avoir lieu. Ce spectacle militaire, qu'on n'avait pas eu depuis quelques années, plut extrêmement aux Parisiens, et, le samedi 1er août, profitant d'un temps admirable et de la liberté de l'après-midi — la plupart des établissements adoptaient, l'été, le régime de la « semaine anglaise », — une affluence considérable envahit le Bois de Boulogne. Le soir, ce fut sur les boulevards que se porta l'animation : on était dans la fièvre, comme lorsqu'on s'attend à un grand événement.

C'est, en effet, un grand événement qui se produisit, mais tout autre assurément qu'on ne le prévoyait.

Le dimanche matin, à l'heure du réveil, aucune sonnerie ne se fit entendre à Bagatelle ni à Auteuil, à la grande surprise des gardes du bois, qui avaient recommencé à prendre l'habitude d'être réveillés par la diane. Leur surprise fut plus grande encore lorsqu'ils virent que, dans les deux camps, personne ne bougeait. Intrigués de cette immobilité, quelques-uns d'entre eux s'approchèrent des barrières : ils trouvèrent les fonctionnaires endormis, les uns dans leur guérite, les autres en dehors. Aucune sentinelle, d'ailleurs, n'avait conservé son fusil. Se décidant à pénétrer plus avant, ils ouvrirent une tente. Tous ceux qui l'occupaient étaient couchés, et il ne restait plus d'armes suspendues au râtelier, à la place réglementaire. Les investigations n'allèrent pas plus loin : une somnolence invincible l'emporta sur la curiosité, et les fonctionnaires préposés à la surveillance des promenades publiques subirent le sort des défenseurs du pays. Ils durent s'asseoir d'abord, puis s'allonger sur le sol, et enfin céder à l'action d'un narcotique invisible et inodore, mais puissant.

Que s'est-il donc passé ?

Je crois que le mieux, pour expliquer les faits, est de repro-

duire la dépêche adressée le 5 août par le Chancelier de l'Empire à ses représentants à l'étranger. Sans doute, le document n'a pas été rédigé en toute objectivité. Il affecte souvent le caractère d'un plaidoyer ; il glisse légèrement sur des détails qui gagneraient à être mis en relief. Il en omet même certains. Quoi qu'il en soit, il figure au Livre blanc, il sera donc utilisé par les historiens. Aussi ne peut-on le passer sous silence.

En voici la traduction :

J'ai l'agréable devoir d'informer Votre Excellence d'événements qui ont eu lieu au cours de ces derniers jours et qui, ayant pour le monde entier des conséquences considérables, sont particulièrement importants pour l'avenir de l'Empire.

Depuis le commencement du mois, nous occupons la totalité du Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et le Nord de la France jusqu'à la Loire et jusqu'au cours supérieur du Rhône à partir de Lyon. Le drapeau de l'Empire flotte à Copenhague, à la Haye, à Bruxelles, à Paris.

L'opération a exigé un secret absolu, ce qui nous a empêchés, à notre grand regret, de tenir Votre Excellence au courant de nos préparatifs et de nos intentions. Aujourd'hui que notre entreprise a pleinement réussi, nous devons au monde des explications qu'il vous appartient de commenter dans le sens que je vous laisse le soin de déterminer.

Il n'était évidemment pas possible à l'Allemagne, étant donné l'incessant accroissement de sa population et le développement de sa culture, de rester dans les limites que lui avait faites le traité de Francfort ; il lui fallait se créer des débouchés sur l'Atlantique et la mer du Nord, dans l'intérêt de son commerce et de son expansion coloniale. D'ailleurs, son sol ne lui fournissait pas le charbon et le minerai de fer nécessaires pour ses industries et qu'elle pouvait trouver dans les pays voisins. Il était donc naturel qu'elle s'emparât de ceux-ci.

A cet effet, nous avons étudié l'éventualité d'une opération militaire. Mais nous avons rapidement écarté cette idée, car nous ne voulions nous soustraire à aucune des obligations que nous avons souscrites en apportant notre signature à l'acte de la Haye.

Il nous restait la ressource d'employer des moyens non prévus par cet acte et que les progrès de la science nous ont fournis.

Les beaux travaux du Dr Lichehr, de Bonn, nous ont mis en possession de gaz soporifiques dont l'action est presque instantanée, et contre l'effet desquels on ne peut lutter que par l'emploi du sérum découvert par ce remarquable savant. Nous avons pu ainsi, dans la

nuit du 1er au 2 août, endormir les garnisons des territoires indiqués ci-dessus.

Il ne m'en coûte pas d'avouer que nous avons eu un certain nombre de mécomptes. Une entreprise aussi vaste, et qui comporte la collaboration d'un aussi grand nombre de personnes, ne peut être menée à bien sur tous les points sans exception. D'ailleurs, il est des postes isolés ou des casernes bien gardées où il a été impossible de pénétrer ou dont on n'a pu approcher d'assez près pour y introduire une quantité suffisante des gaz en question.

Le personnel chargé de cette délicate mission est venu par les moyens les plus divers, notamment dans des automobiles et dans des avions des modèles adoptés par l'armée. Il se composait d'officiers et de volontaires (qu'on avait demandés pour une besogne délicate et périlleuse, mais sans en spécifier la nature). Les uns et les autres ont voyagé en se donnant comme des touristes désireux de visiter la Hollande et la Belgique, puis de se rendre en France pour assister à l'entrée à Paris de notre souverain. Ma dépêche 3011, T du 4 juillet dernier vous a fait connaître le projet que Sa Majesté avait formé d'accomplir ce voyage.

On peut évaluer aux deux tiers de l'effectif présent le total des hommes que nos moyens chimiques ont mis hors de service dans la nuit du 1er au 2. Je crois devoir insister, pour prévenir toute fausse interprétation, sur l'emploi exclusif de narcotiques qui ne sont en rien préjudiciables à la santé. Nous avons pris nos mesures pour que fût scrupuleusement respectée la prohibition de tout poison ou de gaz asphyxiants.

On a profité du sommeil des troupes pour leur enlever leurs armes. On a chargé celles-ci dans des fourgons automobiles, et on les a transportées dans des parcs préparés à l'avance sous couleur de grandes exploitations agricoles, et entourés de solides réseaux de ronces artificielles. A la vérité, le temps a fait défaut pour qu'on pût procéder à un désarmement complet. Mais nous avions prévu cette impossibilité, et nous avions recommandé qu'on ne cherchât pas à la vaincre.

Par contre, il avait été prescrit de prendre possession de tous les arsenaux contenant des bouches à feu et des armes, ainsi que de tous les dépôts de munitions. Les canons ont été attelés et emmenés. Nous nous sommes emparés de toutes les mitrailleuses, dont nous avions pu déterminer la France à construire de nombreux exemplaires. (Il est à regretter seulement qu'une grande partie de ces engins se trouvent dans les manufactures de Châtellerault et de Saint-Etienne, où nous n'avons pas cru devoir aller, pour ne pas donner à notre entreprise une extension exagérée). Nous avons occupé les magasins de cartouches et de projectiles, et nous en avons organisé la défense,

en prévision d'attaques — qui, du reste, ne se sont pas produites, — en utilisant l'artillerie capturée et des automobiles blindées.

Nous avions, en effet, en stocks considérables, des automobiles, d'une part, et, d'autre part, des sortes de coupoles qui pouvaient s'adapter aux voitures, formant carapaces. L'armement en était formé soit de mitrailleuses prélevées sur celles que nous avions prises, soit de canons démontables dont nous tenions les éléments tout prêts et qui auraient été constitués en moins de quarante-huit heures si nous avions eu un personnel exercé à ce genre de travail. Malheureusement, la nécessité de garder le secret nous a obligés à ne mettre qu'au dernier sommet les monteurs et ajusteurs au courant, ce qui a déterminé certains retards. Néanmoins, ces engins ont pu nous rendre des services. Quelques régiments français qui avaient conservé leurs armes ayant tenté de marcher contre nous, le haut commandement a dirigé sur eux des automobiles blindées contre lesquelles la balle du fusil est impuissante. Il y a eu néanmoins quelques incidents, par suite de coups malheureux : des réservoirs d'essence ont pris feu ; l'inexpérience de certains chauffeurs ou leur manque de sang-froid se sont traduits par des embardées malencontreuses. Bref, nous avons eu quelques pertes. D'autre part, et malgré nos recommandations expresses, — on avait prescrit de recourir exclusivement à l'émission de gaz soporifiques, — les mitrailleuses et les pièces d'artillerie ont été mises en action, de sorte que nous avons tué quelques Belges et quelques Français. Mais il résulte des rapports que le nombre total des morts, tant de notre côté que de l'autre côté, n'atteint pas 2.000 (exactement 1,829), de sorte qu'on peut dire que nous avons pris sans effusion de sang des territoires peuplés de vingt à trente millions d'habitants.

Cette occupation a produit une profonde stupeur par sa soudaineté et la façon dont elle a été organisée. Le Danemark et la Hollande n'ont d'ailleurs fait aucune difficulté. Il y a eu des velléités de résistances en Belgique et en France. Mais les moyens matériels faisaient défaut, puisque tous les canons et toutes les mitrailleuses, ainsi qu'un assez grand nombre de fusils, étaient entre nos mains. Quant aux munitions, nous avions mis hors de service tous les approvisionnements dont nous ne pouvions assurer la garde. Nous avons, en effet, acquis la possession d'un brevet pris par un ingénieur italien qui a découvert le moyen de décomposer la poudre, sans provoquer d'explosion, par l'action à distance de la lumière noire et des rayons ultra-violets.

Nous avons fait conduire sur la rive gauche de la Loire les membres du gouvernement français. Nous ne savons encore où sera transférée la capitale. Nous avons lieu de croire qu'on hésite entre Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille.

Les troupes françaises du Sud de la Loire ont cherché à nous attaquer de leur propre initiative, certains généraux ayant spontanément appelé les réservistes et concentré des corps d'armée à proximité de nos nouvelles frontières. Mais nous sommes garantis par le fleuve dont nous occupons fortement les ponts. Nous avons augmenté les obstacles en faisant creuser des lignes de tranchées parallèles : les habitants nous ont fourni les corvées nécessaires pour ce travail et aussi pour l'établissement de réseaux de ronces artificielles, dont nous avions constitué de très considérables réserves. Tout cet ensemble défensif était appuyé par l'artillerie sur laquelle nous avions mis la main. En ce moment, on travaille à constituer des supercanons dont la portée atteindra plus de cent kilomètres. Nous en possédons les éléments dans les ateliers Mannesmann installés près de Ouistreham. Nous faisons monter une de ces bouches à feu non loin de Calais, et pour qu'on se rendre compte de sa portée, nous la ferons tirer sur l'Angleterre à laquelle nous ne sommes pas liés, puisqu'elle n'a pas voulu adhérer à l'acte de la Haye. Nous donnerons toute la publicité possible à cette expérience.

Pour le cas où l'Angleterre manifesterait quelque mécontentement, nous couvrons de mines tout le littoral de nos nouvelles possessions. Vous en préviendrez le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, en ajoutant que des pilotes spéciaux connaissent les itinéraires à suivre pour arriver aux ports en évitant tout danger.

L'ensemble des mesures que nous avons prises semble nous mettre à l'abri de toute attaque. Nos côtes sont gardées. Nos nouvelles frontières de terre sont puissamment organisées. Avec le matériel de guerre que nous avons trouvé sur place et avec celui que nous avons créé ou que nous avons le moyen de constituer à bref délai, trois millions d'Allemands occupent le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et le Nord de la France.

Nous ne pensons pas que ni nos Alliés directs, — Autriche-Hongrie et Italie, — ni aucun autre pays, — Etats Scandinaves ou Espagne, Russie ou Grèce,— songent à contester les droits que nous a acquis une opération de police menée en douceur. Nous pensons même que le gouvernement français offrira de nous abandonner ce qu'il a conservé au Sud de la Loire. En tout cas, personne ne s'avisera de chercher à reprendre par les armes ce que nous avons conquis sans nous servir de nos armes. Il faudrait, pour nous déclarer la guerre, obtenir l'assentiment préalable du Tribunal arbitral de la Haye.

A ce propos, et pour le cas où on s'étonnerait de ce que nous n'ayons pas soumis nos projets à ce tribunal, je tiens à vous faire remarquer que nous n'avons manqué à aucun de nos engagements : il ne s'est élevé aucun différend entre nous et les Etats dont nous

nous sommes emparés ; il n'y a pas eu de guerre. Seuls, des Français du Sud ont cru devoir marcher contre nous, sans y être autorisés. Vous ne manquerez pas de signaler, à l'occasion, cet acte de déloyauté.

Quoi qu'il en soit, la situation qui nous est faite nous crée des obligations nouvelles. Sa Majesté a décidé de prendre le titre d'Empereur d'Occident. Elle avait songé à se donner l'investiture à Aix-la-Chapelle, mais il a été décidé finalement que la cérémonie aurait lieu dans la Galerie des Glaces de Versailles, le 15 août, date anniversaire de la naissance de l'Empereur Napoléon. Vous comprendrez sans peine les motifs qui ont déterminé le choix de ce jour et de ce lieu. Vous remettrez au chef de l'Etat auprès duquel vous êtes accrédité la lettre autographe qui le convoque pour la solennité.

Cette solennité prouvera au monde que, tout en respectant scrupuleusement les traités, sans préparer la guerre, sans verser le sang, la force de la volonté, de l'organisation et de la science vient sans peine à bout d'une nation qui, dans un désir de revanche, ne néglige rien pour s'assurer la prédominance militaire. En ceignant la couronne de Charlemagne, le roi de Prusse est un vivant témoignage de la supériorité de l'esprit sur la matière, et les Etats de l'Europe groupés sous son sceptre jouiront du double avantage de la liberté et de la fédération.

En reproduisant cette circulaire, que je juge inutile de commenter, je me borne à appeler sur elle l'attention des réformateurs de 1919.

LIEUTENANT-COLONEL ÉMILE MAYER.

MON FRÈRE ARTHUR

I

Je l'ai vu ici venu dans notre maison pour la dernière fois. Inoubliables journées, veilles et nuits qui ne reviendront plus jamais, jamais, jamais !

J'ai soutenu son corps chancelant. J'ai porté dans mes bras ce corps souffrant et défaillant. J'ai guidé ses sorties, j'ai surveillé chacun de ses pas ; je l'ai conduit et accompagné partout où il a voulu ; je l'ai aidé toujours à rentrer, à monter, à descendre ; j'ai écarté de son unique pied l'embûche et l'obstacle. J'ai préparé son siège, son lit, sa table. Bouchée à bouchée, je lui ai fait prendre quelque nourriture. J'ai mis à ses lèvres les coupes de boisson, afin qu'il se désaltérât.

J'ai suivi attentivement la marche des heures, des minutes. A l'instant précis, chacune des potions ordonnées lui a été par moi présentée : combien de fois par jour ! J'ai employé les journées à essayer de le distraire de ses pensées, de ses peines. J'ai passé les nuits à son chevet : j'aurais voulu l'endormir en faisant de la musique, mais la musique pleurait toujours. Il m'a demandé d'aller, en pleine nuit, cueillir le pavot assoupissant, et j'y suis allée. J'avais peur, seule, loin de lui. Dans les ténèbres, je me suis hâtée ; puis j'ai préparé les breuvages calmants, qu'il a bus... Et les veilles recommençaient, durant jusqu'au matin ; et quand il se mettait à dormir, je restais encore près de lui à le regarder, à l'aimer, à prier, à pleurer. Si je m'en allais, à l'aurore, sans bruit pourtant, il se réveillait aussitôt et sa voix, sa chère voix, me

rappelait. Et je réaccourais tout de suite près de lui, heureuse de pouvoir le servir encore.

Que de fois, au cours des matinées, quand enfin il goûtait quelque repos, je suis restée des heures, l'oreille collée contre sa porte, épiant son appel, épiant son souffle !

Nulles mains que les miennes ne l'ont soigné, ne l'ont touché, ne l'ont habillé, ne l'ont aidé à souffrir. Jamais mère n'a pu ressentir une plus vive sollicitude envers son enfant malade... Il me parlait du pays qu'il venait de quitter ; il me racontait ses travaux. Il rappelait mille souvenirs aussi du passé, du bonheur perdu ; et ses larmes se mettaient à couler, amères, abondantes. J'essayais de calmer son chagrin ; mais je ne le pouvais, sachant bien moi-même que jamais plus la vie ne lui sourirait ; et, impuissante à le consoler, regardant, muette, tomber ses pleurs, je voyais en même temps se creuser, chaque jour davantage, ses joues pâles et s'altérer son admirable visage.

Il me demandait souvent en place de qui, lui si bon, si charitable, si droit, pouvait bien endurer tous ces maux atroces. Je ne savais quoi lui répondre. J'avais peur, et j'ai peur encore, que ce ne fût en ma propre place.

Hélas !

Je l'ai aidé à mourir, et lui, avant de me quitter, il a voulu m'enseigner le vrai bonheur de la vie. Il m'a, en mourant, aidée à vivre.

II

Là-bas, par delà les mers, dans les montagnes de l'Ethiopie, sous le soleil torride, par le vent brûlant qui dessèche les os et altère les moelles, que de fatigues il a endurées ! Nul Européen n'a essayé jamais avant lui d'accomplir les travaux auxquels il s'est astreint. Que d'efforts incessants ! Que de marches !

Oh ! ce fatal voyage de Tadjourah au Choa et en Abyssinie. Quel souffle mauvais a-t-il respiré dans ces funestes régions ? Quel ange malin l'y avait donc conduit ? Pendant plus d'une année, oui, pendant plus d'une année, il a subi là, en son corps comme en son esprit, toutes les épreuves, tous les ennuis possibles. Et, en retour, quelle compensation ? Ce

furent tous les désenchantements : un complet désastre.

La maladie avait rôdé autour de lui. Tel un reptile venimeux, elle l'avait enlacé, et, peu à peu, insensiblement mais sûrement, elle devait le conduire, sans qu'il s'en fût aperçu, à la catastrophe finale.

— Allons, courage! Tu n'as pas été heureux auprès du roi : eh! bien, redouble d'efforts, multiplie tes facultés, sors des voies ordinaires. N'as-tu pas le don d'intelligence, le don de force? Non pas l'intelligence et la force du commun des hommes, oh ! non. Il y a en toi un génie exceptionnel. L'étincelle divine départie à chacun de nous est dans ton âme un foyer incandescent, une lumière éblouissante qui pénètre tout, partout. Et ce qui fait ta force, c'est la volonté puissante et hardie à laquelle tu soumets tes muscles et ta pensée, sans écouter leurs plaintes ni leur besoin de repos. Travaille, toi qui as déjà tant travaillé ; instruis-toi, toi qui es une encyclopédie vivante! Après les journées harassantes, passe une partie des nuits à étudier les multiples idiomes africains, toi qui parles couramment toutes les langues d'Europe! Ne trouve aucun goût au boire, au manger, à tous les plaisirs dont se repaissent les autres blancs! Prends bien garde ! Mène une vie ascétique!... Quelques minutes suffisent pour tes repas et, pendant onze années, tu ne te désaltères que d'eau. Quand tu réunis des amis, c'est uniquement pour causer avec eux d'affaires, de nouvelles les intéressant tous. Un peu de musique, parfois, beaucoup de lumières; mais, toujours, et gouvernant tout, ta conversation incomparable, qui sait par soi seule éclairer, égayer, charmer ceux qui ont l'honneur d'être admis chez toi. La pureté de tes mœurs est devenue légendaire. Jamais aucun être de luxure n'a franchi ton seuil et tes pieds jamais n'ont pénétré dans un lieu de joie... Sois bon, sois généreux!... Ta bienfaisance est connue, au loin même. Cent yeux guettent tes sorties quotidiennes. A chaque détour de chemin, derrière chaque buisson, au versant de chaque colline, tu rencontres des pauvres. Dieu, quelle légion de malheureux ! Donne à celui-ci ton paletot, à celui-là ton gilet. Tes chaussettes, tes souliers sont pour ce boiteux aux pieds ensanglantés. En voici d'autres! Distribue-leur toute la monnaie que tu as sur toi, thalaris, piastres, roupies. Pour ce vieux grelotteux, n'as-tu

plus rien? Si. Donne ta propre chemise. Et quand tu seras nu, si tu rencontres encore des pauvres, tu les ramèneras à ta maison et tu leur distribueras les aliments de ton repas. Bref, tu te déposséderas de tout superflu et même du bien être pour venir en aide à tous ceux qui, sur ton passage, ont faim ou froid... Pour toi-même, sois strictement économe! Point de dépenses inutiles, pas de luxe surtout. Qui a construit, fabriqué les meubles de ton logis ? C'est toi. Tu possèdes donc aussi le secret des artisans ? De même, tu connais l'art du cultivateur : tu as mis en terre des semences d'Europe, et dans tes jardins de caféiers, parmi tes plants de bananiers, s'entremêlent, vigoureux, magnifiques, les légumes les plus exquis des potagers d'Occident. C'est que ton industrie, ton travail sont féconds dans tous les sens... Quel est ce jeune indigène qui vaque aux soins divers de la maison, de la cour et des magasins ? C'est ton serviteur fidèle, celui qui, depuis huit ans, te vénère et te chérit en t'obéissant. C'est Djami.

O mon aimé, qui pourrait te haïr? Tu es la bonté, la charité mêmes. La probité et la justice sont de ton essence. Et puis, il y a en toi un charme indéfinissable. Tu répands autour de toi je ne sais quelle atmosphère de bonheur. Partout où tu passes, on respire un parfum délicieux, subtil, pénétrant. Quels talismans portes-tu? Es-tu magicien ? Quels secrets moyens emploies-tu pour conquérir ainsi les cœurs et les volontés? Quelles ailes puissantes t'es-tu créées pour planer comme tu le fais au-dessus de tous?... Mais, quelles folies dis-je là? Tu es bon, voilà toute ta magie, ô cher être prédestiné!... Es-tu heureux, au moins? Non. Le pays de tes rêves n'est pas sur cette terre. Tu as parcouru le monde sans trouver le séjour correspondant à ton idéal. Il y a dans ton âme et dans ton esprit des perspectives et des aspirations plus merveilleuses que ce que peuvent offrir les contrées les plus séduisantes d'ici-bas.

Mais on s'attache malgré soi aux pays où l'on a le plus peiné, le plus souffert, tout en y faisant le bien. C'est pourquoi Aden, Harar sont deux noms désormais inscrits dans ton cœur. Ils auront tué ton corps. Qu'importe? Ton souvenir y voudra rester jusqu'au delà de la mort.

Aden, roc calciné par un soleil perpétuel ; Aden, où la rosée du ciel ne descend qu'une fois en quatre ans! Aden, où

ne croît pas un brin d'herbe, où l'on ne rencontre pas un ombrage ! Aden, l'étuve où les cerveaux bouillent dans les crânes qui éclatent, où les corps se dessèchent!.. Oh! pourquoi l'as-tu aimé cet Aden, aimé jusqu'au désir d'y avoir ton tombeau ?...

Harar, prolongement des montagnes abyssines : fraîches collines, vallées fertiles ; climat tempéré, printemps perpétuel, mais aussi vents secs et traîtres pénétrant jusqu'à la moelle des os... L'as-tu assez exploré, ton Harar ? Il y a-t-il dans toute la région un coin qui te soit inconnu? A pied, à cheval, à mulet, tu es allé partout... Oh! les cavalcades insensées à travers les montagnes et les plaines! Quelle fête de se sentir emporté vite comme le vent parmi des déserts de verdures ou de rocs; de parcourir, plus vif qu'un faune, les sentiers des forêts; d'effleurer légèrement, comme un sylphe, le sol mouvant des marais!.. Et tes marches intrépides, défiant les indigènes en hardiesse, en souplesse, en agilité... Quelle joie de s'élancer front découvert, à peine vêtu, dans des vallées aux luxuriantes végétations ; de gravir des montagnes inaccessibles ! Quelle fierté de pouvoir se dire: « Moi seul ai pu monter jusqu'ici, nuls pieds que les miens n'ont foulé ce sol jusqu'à présent inexploré» ! Quel bonheur, quel délice de se sentir libre, de parcourir sans entraves, par le soleil, par le vent, par la pluie, les monts, les vaux, bois, rivières, déserts et mers!... O pieds voyageurs, retrouverais-je vos empreintes dans le sable ou sur la pierre?...

Retrouverais-je surtout les traces de ces travaux exécutés avec un courage inouï ? Les innombrables charges de café, les masses précieuses d'ivoire, et ces parfums si pénétrants d'encens, de musc, et les gommes, et les ors, — tout cela acheté sur d'immenses étendues de pays, après des courses épuisantes ou des chevauchées qui brisent les membres. Et ce n'est rien que d'acheter. Quand les naturels ont livré leurs produits, ne faut-il pas les peser, les soumettre à diverses préparations, les emballer soigneusement pour les expédier par caravanes à la côte,où ils n'arrivent au complet et en bon état qu'au prix de mille soins, de mille soucis et de mortelles angoisses ? Ce que deux bras, énergiques comme jamais ne le furent d'autres bras, ont fait, sans se décourager ni se repo-

ser, au cours de onze années, qui pourrait l'énumérer? Qui pourrait expliquer les ingénieuses combinaisons de ce cerveau plus complet que nul autre? Puis, que d'ennuis, que de tourments au milieu des nègres fainéants et obtus! Que d'inquiétudes durant les longs jours que mettent les caravanes à traverser le désert! Les chameaux et les mulets de charge, portant une fortune, sont confiés à la garde et à la direction de l'Arabe entrepreneur de transports. Mille périls guettent dans les solitudes de la route. Outre les pluies et les vents, ce sont les bêtes fauves, lions, panthères; ce sont surtout les Bédouins, tribus errantes et malfaisantes, les Dankalis, les Somalis... Et, tandis que la caravane s'avance lentement vers la mer, le maître, le négociant, resté à sa factorerie pour opérer de nouvelles transactions et réunir les éléments d'un nouveau convoi, songe sans cesse avec terreur que le fruit de son labeur de géant est, à chaque minute des jours et des nuits, exposé à être perdu sans recours. Il sent sa cervelle se contracter d'angoisse, et la fièvre parcourt son corps. Nuit à nuit, ses cheveux blanchissent. Il suppute le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir, tandis que l'inquiétude le dévore. Et ce supplice durera un long mois, temps pour le moins nécessaire à l'aller et retour de l'expédition.

Durant ces transports aventureux, la plupart des négociants ont subi des pertes, souvent considérables. Argent, marchandises, parfois même serviteurs et bêtes de somme, devenaient le butin des maraudeurs du désert. Mon bien aimé frère, lui, n'a jamais rien perdu; il est sorti victorieux de toutes les difficultés. C'est que la plus heureuse audace présidait à ses entreprises, qui, toutes, réussissaient au delà de ses espérances; c'est que sa réputation de bienfaisance s'était répandue de montagne à montagne, si bien qu'au lieu de s'emparer des richesses de celui qu'ils nomment « le Juste », « le Saint », les nomades Bédouins se concertaient pour protéger chacune de ses caravanes.

L'or s'amasse, la fortune vient, elle est arrivée. L'avenir est sûr. L'ennemi, c'est-à-dire la pauvreté, les besognes maussades, la solitude et l'ennui, l'ennemi est vaincu. Il n'y a plus qu'à étendre la main pour cueillir la palme, la récompense de tant de surhumains efforts...

III

Etendu pour toujours, souffrant sans répit sur son lit de douleur le plus atroce martyre, du fond de sa petite chambre d'hôpital assombrie par le voisinage de la galerie de pierre et des platanes touffus, que d'enseignements il m'a donnés! En quatre mois, il m'a plus appris que d'autres en trente années. Je lui dois de savoir aujourd'hui ce que c'est que le monde et la vie, le bonheur et le malheur. Je vois ce qu'est vivre, ce qu'est souffrir, ce qu'est mourir. Je connais aussi ce délice qu'on nomme le dévouement, et, par-dessus tout, j'ai senti l'ineffable allégresse d'aimer absolument un être de mon sang et sacré, — oh ! la tendresse fraternelle, d'essence pure et divine ! — de l'aimer dans la joie, dans l'épreuve, dans le malheur, m'élançant d'esprit et de cœur vers lui ; de l'aimer dans la souffrance et la maladie, en ne le quittant plus ; de l'aimer dans l'agonie et dans la mort, en l'assistant sans faiblir, et par delà la mort, en exécutant sa volonté, ses simples recommandations, et, si Dieu voulait, en mourant peu après lui, de la même mort que la sienne, pour aller dormir là-bas, près de lui, et rassurer ainsi son âme inquiète qui a craint que sur cette terre je ne l'oublie (1).

L'oublier, moi ! Pourrais-je oublier mon bonheur, oublier celui qui a fait naître mon âme à une vie divine ! Est-ce qu'il n'est pas partout et tout dans les horizons merveilleux qu'il m'a découverts, lui, mon ange, mon saint, mon élu, mon aimé, mon âme !.. Oui, plus j'y réfléchis, plus je crois qu'à nous deux nous avions la même âme. Lui mort, il n'est pas sûr que je pourrai vivre.

Je me revois toute petite, à l'époque de son premier départ, en septembre 1870. C'était le soir, bien tard. Sous les grandes allées de marronniers, à Charleville, la foule en tumulte se pressait pour avoir des nouvelles de la guerre, et l'on ne parlait, hélas ! que de défaites. Tout à coup, au-dessus de toutes les rumeurs s'éleva un chant mâle et solennel, vibrant appel aux armes pour la patrie. Je n'ai jamais su quels artistes avaient, cette nuit-là, entonné ces accents sublimes. Je n'a-

(1) Isabelle Rimbaud est morte en effet de la même maladie qu'Arthur et ses restes, en ce moment au Père-Lachaise, iront rejoindre ceux de son frère dans le caveau familial du cimetière de Charleville. (Note de M. P. B.)

vais et n'ai depuis entendu rien d'aussi beau, d'aussi émouvant. Mais moi, petite, grain de poussière dans la foule, je n'appliquai pas ce chant à la France en danger. La moitié de mon âme m'était ravie, partie avec Lui loin du foyer, de la sécurité ; et les sanglots de désespoir s'échappant de ma poitrine attestaient déjà l'énorme part de moi-même qui avait fui.

Depuis lors, je l'ai suivi partout à travers le monde, en pensée, en souffrance, en joie, sans y forcer ma volonté, presque malgré moi. Aux mauvais jours, quand il endurait le froid, la faim, je souffrais avec lui. Mon esprit anxieux ne pouvait se reposer nulle part. Positivement, oui, je sentais une part de moi-même en détresse.

J'ai vécu de même des nuits d'égarement et de délire. Mon âme, offensée, pleurait. J'entendais des harmonies étranges, des bruissements mystérieux. Des visions vagues et douloureuses dansaient devant moi. Ces nuits-là, des voiles de neige entouraient mes sens et mon imagination. Je ne saurais définir mes impressions. Je frissonnais et la fièvre me brûlait.

J'étais avec lui, dans le brouillard gris ou le soleil pâle de Londres, sous le ciel bleu d'Italie, dans les neiges du Saint-Gothard. Je suivais avec lui les grandes routes. Nous traversions des bois, des prairies. Un mois durant, nous avons erré dans l'atmosphère brûlante de Java. Mes yeux sont encore pleins des choses et des paysages merveilleux de ce pays. Je vois encore les insulaires tout petits et jaunes dans l'éblouissement de leur campagne... J'étais encore à côté de lui au cap de Bonne-Espérance, quand l'horrible tempête s'apprêtait à l'engloutir. Je fermais les yeux d'épouvante, ma tête se brisait : j'étais sur le point de sombrer aussi.

Et les retours ! Ah ! quelles joies délirantes ! Le bonheur de se retrouver entière et parfaite, après avoir subi longtemps l'absence de la meilleure partie de soi-même ! Car il était bien supérieur à moi ; il me dominait, comme le plus beau et le plus noble arbre de la création dominerait le moindre des brins d'herbe. Mais il m'aimait tendrement ; et je m'étais attachée à lui telle qu'une petite poussière d'argent qu'un artiste divin aurait coulée dans le moule d'une colossale statue d'or.

Sans les avoir jamais lues, je connaissais ses œuvres. Je

les avais pensées. Mais moi, infime, je n'aurais pu les exprimer dans son verbe magique. J'admirais et je comprenais : voilà tout.

Je suis sortie de l'enfance comme il entrait dans l'âge viril. Nous possédions la plénitude de notre force physique et de nos facultés intellectuelles. Alors la destinée nous a séparés. Des milliers de kilomètres s'allongèrent entre lui et moi.

Chacun de nous avait, séparément, à poursuivre le bien et le beau, l'honneur du présent et la sécurité de l'avenir. Nous avions, lui comme homme, moi comme femme, des aspirations modestes et saintes, les premières et juvéniles ambitions s'étant éteintes. Nous voulions tout bonnement avoir le droit de vivre en plein soleil, dans les champs sacrés de la famille, de la dignité, du devoir.

Onze années consécutives, nous avons poursuivi notre but sans défaillir un instant, si occupés chacun de notre côté que, sans nous oublier, nous nous parlions à peine, de loin. Personne au monde n'a fait l'effort que nous avons fait ; personne n'a eu notre persévérance, notre courage. Les fatigues corporelles que nous avons l'un et l'autre endurées sont inouïes, en dehors des ordinaires possibilités humaines. Les transes morales sous lesquelles nous avons vécu n'ont jamais été subies aussi courageusement par les autres mortels. Toujours nous avons travaillé sans faiblesse, sans hésitation, sans nous permettre la moindre distraction, le plus petit relâchement. Nous n'avons goûté aucun des plaisirs dont ne se privent pas les jeunes gens. Aucune existence n'a été aussi austère que la nôtre. Les Carmélites, les Trappistes ont plus de jouissances que nous ne nous en sommes donné. Et ce n'était ni par sauvagerie, ni par avarice que nous menions ce genre de vie. C'était parce que nous étions absorbés par la vision du but saint et noble, et nous concentrions tous nos efforts vers ce but. Nous avons été bons, charitables, généreux. Nous ne pouvions voir la misère et l'infortune sans nous apitoyer et sans les secourir dans la mesure de nos forces. Nous étions probes. Que celui à qui nous avons fait tort volontairement se lève et nous jette la pierre !

Nous croyions à la vertu des autres, parce que la nôtre était inébranlable ; et nous ne pouvions soupçonner que ceux-

là mêmes qui auraient dû nous aider, nous soutenir et nous aimer, pouvaient nous trahir, nous mentir et nous briser. Nous avions horreur du mensonge, et nous aimions, oui, nous aimions notre prochain comme nous-mêmes. Ah ! nous étions bien naïfs pour le siècle... Mais, taisons-nous, ne nous amollissons pas ! Ce que nous avons cru et fait est bien. Et, s'il fallait recommencer la vie, nous agirions encore de même.

Tel un palais splendide qu'un architecte au génie unique aurait édifié pierre à pierre, avec un amour et une persévérance merveilleux, et qui, arrivé au faîte, tandis qu'il attacherait à la coupole le dernier emblème doré, se croyant par une édification aussi glorieuse à l'abri des secousses de la vie, sentirait tout à coup s'écrouler l'œuvre l'ensevelissant sous des monceaux de matières précieuses : telles nos espérances et notre avenir se sont brisés soudainement ! Le monument élevé avec tant de peine et de soins s'est effondré sur nos têtes, et nous voici blessés à mort parmi les décombres... Implacable dérision !... Ç'a été le naufrage dans le port ; la foudre qui détruit en un clin d'œil la cathédrale que des générations ont laborieusement terminée ; la grêle qui, au premier jour de la moisson, saccage en un instant les trésors amassés par le soleil et les rosées de toute une année. Jeunesse, travail, prospérité, santé, vie, tout est perdu, tout est fini.

Et c'est ainsi que, à mille lieues de distance l'un de l'autre, lui dans un pays de nègres, sous un soleil d'or et des ombrages enchantés, moi dans une obscure et froide campagne française, nous avons, presque au même moment, à l'instant précis où le but Saint allait être enfin atteint, éprouvé, dans un ordre différent et pour des raisons différentes, l'anéantissement irrémédiable de nos radieux espoirs, pourtant si légitimes. Pour nous deux, en même temps, l'heure du Malheur, irrévocable, a sonné...

Roche, 1892.

ISABELLE RIMBAUD.

LES PUCERONS
SUR LE ROSIER DE SHAKESPEARE

—

Nous subordonnons les faits simples et positifs aux hypothèses les plus fugitives.

Ruskin (*Peintres modernes*).

Lorsque Voltaire, qui fut le premier en France à sentir le génie de Shakespeare, le traite néanmoins de barbare, lui reproche de mêler à des beautés sublimes des réflexions de crocheteur, de manquer de goût et de savoir, il regrette, du moins, de retrouver dans ses compositions la grossièreté de son siècle, beaucoup plus que le génie de l'auteur. Bien qu'il ait travaillé dans un temps où son art était dans l'enfance, il a dégrossi la barbarie du théâtre anglais, il a mis dans l'anglais cette force et cette énergie qu'on n'a jamais pu augmenter depuis sans l'outrer, et par conséquent sans l'affaiblir; car Shakespeare fut un génie. On trouve chez lui, en dépit d'une accumulation de trivialités, d'indécences et d'extravagances, « des morceaux qui élèvent l'imagination et qui pénètrent le cœur. C'est la vérité, c'est la nature elle-même qui parle son propre langage sans aucun mélange de l'art. C'est du sublime, et l'auteur ne l'a point cherché. »

Le grand malheur de Shakespeare, déclare encore Voltaire, c'est que, comme Lope en Espagne, il fut comédien et s'asservit au goût détestable de son siècle, tandis que Molière, bien que comédien aussi, força son siècle à suivre son goût.

Voltaire serait assez stupéfait d'apprendre que Shakespeare a bien été comédien sans doute, mais qu'on tire argument de son état de comédien pour lui dénier à présent la paternité du théâtre qui porte encore son nom. Shakespeare, étant comédien, fut nécessairement un être grossier. Son théâtre n'est pas grossier ; son temps ne fut pas grossier ; du moins tout le monde, au temps où il vécut, n'était pas grossier en Angleterre : « c'est donc parmi les moins grossiers de ses contemporains qu'il convient de chercher le véritable auteur de ces pièces sublimes », et non parmi les acteurs, pas même parmi les auteurs, mais parmi les seigneurs de la Cour, parmi les familiers d'Elizabeth, parmi les gentilshommes amateurs de belles-lettres et de poésie, qui doivent avoir écrit, mais dont les écrits se sont perdus, et qui sortent, non comme le comédien Shakespeare de la « boucherie » paternelle, mais des universités de Cambridge ou d'Oxford.

Ainsi tout le problème a été retourné. Il n'est plus question d'incriminer la grossièreté du théâtre de Shakespeare ou de l'époque de Shakespeare, mais, après avoir rendu hommage à la sublimité de ce théâtre et au raffinement de cette époque, de déposséder Shakespeare, en raison de sa grossièreté personnelle, de son renom et de sa gloire.

On sait peu de chose ; que fut Shakespeare ? comment a-t-il vécu ? qu'ont été son éducation et les tendances de son esprit ?

Il est né à Stratford-on-Avon, ce qui, au sentiment de plusieurs, constitue déjà une infériorité ; ses adversaires l'appellent, d'un ton étrangement dédaigneux, l'homme de Stratford, ou le Stratfordien. Son père y aurait exercé la profession de boucher ; à un moment de sa vie, il fut même ruiné, si bien que son fils William n'a pu fréquenter l'école que fort peu d'années et a été obligé d'aider son père dans son commerce, sinon de se mettre au service de quelque autre boucher de la ville, et de tuer des veaux, dans sa jeunesse. Bien plus, aucun document n'a révélé aux plus intrépides chercheurs quelles pouvaient être les matières qu'on enseignait à l'école de Stratford, ni qu'il existât une école à Stratford. On conçoit l'indignation de M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, quand les « Stratfordiens », comme il dit, se permettent, en l'absence des moindres preuves écrites ou

imprimées, de présumer que, dans cette école, qui peut-être n'exista pas, le jeune Shakespeare a reçu une instruction sensiblement analogue à celle qui se donnait dans des écoles, réellement existantes, de villes ou bourgs égaux en importance à Stratford.

William Shakespeare, puisqu'on n'a pu rassembler aucun indice absolument certain de son assiduité scolaire, est donc un ignorant, non pas un demi-ignorant, comme le donneraient à penser les vers si souvent cités et commentés de son contemporain et ancien ami Ben Jonson, mais un ignorant absolu, ainsi qu'il convient à un homme dont le père fut boucher dans une petite ville de province, qui a tué des veaux pour venir en aide à son père ruiné, et qui n'aurait fréquenté que peu d'années une école dont l'existence n'est pas sûre.

Non content d'être un ignorant, Shakespeare ne laisse entrevoir entre les ténèbres épaisses de son existence que la certitude d'actes assez répréhensibles et qui font peu d'honneur à sa moralité privée. Il avait fort jeune épousé une femme des environs; il eut d'elle plusieurs enfants ; soudain, un jour, à la suite d'un fait de braconnage sur les terres d'un grand seigneur, il disparut de Stratford, se réfugia à Londres, y mena une vie de misère telle qu'il s'en trouva réduit à appeler les voitures à la porte des théâtres, ce qui lui inspira sans doute le goût de la scène et lui fut l'occasion d'être engagé dans une compagnie d'acteurs. Il ne se soucia plus ni de sa femme ni de ses enfants. Bien qu'il s'enrichît peu à peu et reparût parfois dans sa ville natale où il acquérait des biens et se construisait une maison, sa femme délaissée n'avait pas les moyens de se libérer d'une dette urgente, ses filles ne surent jamais lire, et, plus tard encore, dans son testament, qui ne parle ni d'art, ni de poésie, ni même de livres, il affecte envers sa pauvre femme de ne lui assigner en partage que le second, par la qualité, des lits de la maison. J'allais oublier d'ajouter qu'il lui est arrivé de poursuivre avec la dernière rigueur un débiteur insolvable.

Cet abominable homme a vu son nom consacré par une réputation décidément imméritée. D'ailleurs il n'a été qu'un comédien médiocre ; on ne sait pas, en effet, quels rôles il a créés dans les pièces qu'on lui attribue : on cite bien le vieil Adam de *As you like it*, et le spectre d'*Hamlet*, mais rien n'est plus

incertain. Par contre, si on signale sa participation, avec les acteurs Kemp et Richard Burbage, aux fêtes, comédies et interludes de titres inconnus auxquels se complut la Reine, à Greenwich, en 1594, si, en 1598, il crée un des principaux personnages dans *Every man in his Humour* et, en 1603, dans le *Sejanus* de Ben Jonson, on ignore totalement à quoi s'employa son activité durant les intervalles, et l'ingénieur M. Célestin Demblon, député de Liége, professeur d'Histoire de la Littérature française à l'Université nouvelle de Bruxelles, observe bien curieusement que ces intervalles correspondent avec précision aux époques où le héros, dont il se flatte de faire le seul et véritable Shakespeare, Roger Manners, cinquième comte de Rutland, était absent de Londres et de l'Angleterre.

De telles coïncidences ne confondent-elles pas l'imagination? Le procès de Shakespeare se grossit d'arguments bien plus formidables encore. Les drames et comédies qui furent imprimés de son vivant l'ont été bien négligemment ; tous n'ont point été imprimés de son vivant ; il semble s'être désintéressé de leur publication, n'y avoir apporté aucun soin, n'en avoir retiré aucun bénéfice, et on le peut croire indifférent aux versions erronées, fautives, tronquées, qui en furent données à diverses reprises. Il manquait, par conséquent, de cet amour-propre auquel se reconnaît un auteur; et celui-là justement, qui n'a songé qu'à s'enrichir puisque, si misérable à ses débuts, il parvint à acheter de ses deniers une maison et à s'y retirer avant la cinquantième année, et puisqu'on l'a vu poursuivre âprement un débiteur, celui-là, ce William Shakespeare, cet être ignorant et dépourvu de sens moral, ce baladin sans talent, cette espèce d'usurier, aurait dédaigné une source quelconque de profit possible. Un pareil désintéressement n'est pas vraisemblable.

N'est-il point étrange, aussi, qu'on ne possède de lui aucun manuscrit ? Il existe seulement six « pauvres » signatures, au jugement de M. Lefranc. Elles sont dissemblables entre elles comme écriture et comme orthographe de nom, révèlent une main médiocre et inexperte.

Que l'on compare surtout l'écriture de l'acteur avec celles de tous les écrivains et personnages en vue de l'Angleterre d'alors — ce que nous avons pris soin de faire — et l'on verra qu'il s'agit d'un cas

unique : le manque d'habileté et d'élégance de la main, la gaucherie, l'incertitude du trait, la variation constante de la forme des lettres, sans parler des changements d'orthographe et d'abréviation qui se présentent à un jour d'intervalle, constituent un phénomène qui n'a pas son pendant à l'époque qui nous intéresse.

En effet, pour ce qui regarde les changements d'orthographe ou d'abréviation, on lit, on croit pouvoir lire, dans la déposition du 11 mai 1621, Willm Shakp, sans *s* ! sur l'acte d'acquisition du 10 mars William Shaksper, sur l'acte d'hypothèque du lendemain 11 mars, Wm Shakspe, tandis que les trois signatures du testament donneraient William Shakspere, Willm Shakspere et William Shakespeare. On ne se joue pas avec cette désinvolture de la bonne volonté et de la patience des scoliastes à venir ; M. Lefranc a raison de s'en montrer très mécontent et de faire un grief au prétendu grand poète d'avoir ignoré jusqu'à l'orthographe de son nom. Que l'on songe que M. Lefranc a pris le soin de comparer l'écriture de l'acteur avec celles de TOUS les écrivains et personnages en vue de l'Angleterre d'alors, et qu'il aboutit à cette effarante conclusion, qu'il s'agissait d'un cas unique et d'un phénomène qui n'a pas son pendant. Quelle noirceur, de la part de ce Shakespeare, avant d'apposer sur des actes sa signature changeante au gré du jour, de l'heure et de l'instant, de n'avoir pas pris soin de s'assurer un pendant ! Peut-être, s'il avait pris ce soin, M. Lefranc consentirait-il — qui sait ? — à ne point le déboulonner, comme il dit quelque part élégamment, de sa gloire. Mais non ; Shakespeare n'est pas, ou n'est plus, Shakespeare : M. Lefranc, après M. Demblon, après d'autres qui ont fait se succéder depuis 1848 d'infatigables efforts dans cet unique dessein, M. Lefranc l'a décrété : Shakespeare ne peut pas être Shakespeare.

L'opinion contraire est insoutenable. C'est en vain que Sir Edward Maunde Thompson, ancien directeur du British Museum, et surtout M. Sidney Lee dans sa *Vie de William Shakespeare* l'ont tenté. L'ouvrage de M. Sidney Lee ne s'appuie que sur un petit nombre, un très petit nombre, de menus faits indiscutables, précisément ceux qui servent à établir la vilenie, l'insuffisance et l'âpreté au gain de Shakespeare ; tout le reste n'est que conjecture, raisonnement spécieux et affirmations à priori, dont l'historien consciencieux,

le critique averti ne peuvent, en vérité, tenir aucun compte. Les formules dubitatives se succèdent : *il est permis de croire*, *il n'est pas impossible*, *ne sommes-nous pas fondés à dire*, *il semble que*, etc., etc... Les ouvrages de M. Célestin Demblon et de M. Abel Lefranc ne se soutiennent pas par de telles précautions de langage : ils affirment, ils argumentent et décident ; ils prouvent de façon péremptoire. Leurs preuves s'équivalent, tout en démontrant, péremptoirement, deux vérités, aussi indiscutables l'une que l'autre, mais qui s'excluent. Car si, selon M. Demblon, Lord Rutland est Shakespeare, il nous apparaît bien malaisé que Lord Derby le soit également. Qui sait si ces érudits professeurs ne découvriront pas, quelque jour heureux, que les deux lords ont collaboré ? En attendant, ils n'éprouvent aucun doute ; cela leur constitue une supériorité évidente sur les « stratfordiens » ou partisans de Shakespeare-Shakespeare. C'est aussi que la biographie de leurs deux héros se recommande en ce qu'elle n'est jamais et nulle part obscure. Tout le déroulement de leur vie se passe au grand jour ; leur caractère, leurs origines, leurs fréquentations, les tendances de leur esprit, leurs jeux, leurs amours, leur carrière, rien chez eux n'est mystérieux. On les voit naître, grandir, aimer, poursuivre les honneurs et s'en dégoûter, protéger les compagnies théâtrales, s'intéresser aux lettres, se montrer à la Cour, remplir d'importantes fonctions, voyager à l'étranger, se plonger dans la retraite au moment même où le pseudo-poète se réfugiait à Stratford, ou ce qui, à première vue, peut sembler plus probant, mourir précisément (c'est le cas de lord Rutland) à ce moment-là. Comment donc l'un des deux, ou tous deux, ne serait-il point le vrai Shakespeare, puisque du Shakespeare prétendu on ne sait rien d'aussi précis ?

A la rigueur, d'obstinés traditionnalistes feront-ils remarquer que, en place de ce millier de petits faits intéressants à tant d'égards et qui permettent de reconstituer la physionomie de deux grands seigneurs anglais au temps d'Elizabeth, quelque chose indiquant qu'ils ont écrit pour le théâtre, et que ce qu'ils ont écrit pour le théâtre est, ou semblerait être, *King Lear* ou *Much Ado about Nothing*, par exemple, les impressionnerait bien davantage et les convertirait plus facilement à la thèse présentée. M. Abel Lefranc répond d'avance à l'objection. Il a trouvé, et ce qu'il a trouvé, il nous le communi-

que ; c'est là sans doute son triomphe, et il nous le communique avec force détails.

Les nuits, les jours, qu'il avait consumés en recherches studieuses, diversement fécondes, et en fatigues formidables, ont été, à la fin, illuminés par le soleil d'une trouvaille éblouissante :

D'une lettre qui fait partie des Papiers d'Etat de la reine Elisabeth, nous apprenons que le comte de Derby était, en 1599, uniquement occupé à écrire des pièces pour les comédiens professionnels (common players). Ce témoignage se trouve formulé en des termes à peu près identiques dans deux lettres écrites, le 30 juin 1599, par un personnage appelé George Fenner à deux correspondants... Ces deux pièces figurent dans les *State Papers*, *Domestic*, *Elizabeth*, vol. 271, sous les nos 34 et 35, dont l'inventaire pour les années 1598-1601 a été publié dans les *Calendars* en 1869.

On n'a en aucun temps, ni au début du XVIIe siècle ni plus tard, connu aucun pièce écrite ou publiée ou jouée sous le nom du comte de Derby. Il n'y a là rien de surprenant ; beaucoup de grands seigneurs ont pris un soin infini à dissimuler qu'ils furent poètes dramatiques ou même poètes lyriques. D'autre part, de cette surabondante production théâtrale dont s'est encombrée l'époque shakespearienne, beaucoup de pièces, jouées avec succès, ont totalement disparu : Philip Massinger a écrit trente-sept ou trente-huit pièces, on n'en possède que dix-huit. Pour quel motif ces pièces, que composait William Stanley, sixième comte de Derby, et qui l'absorbaient au point de lui fermer l'oreille aux sollicitations par lesquelles un agent secret cherchait à le gagner à la cause de la noblesse catholique en 1599, pour quel motif ces pièces, dont aucun de ses contemporains n'a parlé, dont lui-même, jusqu'au jour de sa mort, en 1642, soit vingt-six ans après le Shakespeare vulgaire, n'a rien révélé à personne, ne seraient-elles pas, puisqu'on n'en a nulle autre trace, les pièces sublimes qu'il sied enfin qu'on retire à ce Shakespeare lamentable ? M. Lefranc met ses adversaires au défi de prouver le contraire, et, dans l'état actuel des études shakespeariennes, ils y éprouveraient sans doute une certaine difficulté. Mais M. Demblon, tout au moins implicitement, leur porte le même défi menaçant. Voilà qui ne va pas sans redoubler notre embarras : auquel des deux faut-il entendre ?

M. Demblon raille les tenants de Shakespeare, qu'il orthographie vindicativement Shaxper, et il prend sans hésiter tous les avantages imaginables des contradictions, bévues, erreurs, incertitudes et affirmations contestées qu'il a rencontrées dans le laborieux et patient ouvrage de M. Sidney Lee ; il ne laisse rien passer chez aucun commentateur ; il pulvérise d'une impitoyable et vigoureuse dialectique toutes les tentatives d'explication ou de conciliation ; jamais il ne demeure embarrassé, gêné, empêtré ; il se retrouve, au milieu des considérations les plus confuses et parfois les plus diffuses et les plus oiseuses, avec une sûreté et une aisance qui émerveillent. On sort de ces dédales, comme lui, ébloui, au point, presque, d'admettre ce qu'il voudra. Et s'il consentait à conclure, par exemple, que l'ouvrage de M. Sidney Lee n'est pas partout fondé sur des matériaux d'une incontestable authenticité, que son argumentation se satisfait souvent d'assertions hasardées ou spécieuses, s'il établissait que la plupart des études écrites sur la biographie de Shakespeare ne sont guères plus solides, oh, quelle joie ce serait de se trouver en plein accord avec ce disert et consciencieux polémiste.

L'attitude de M. Lefranc n'est point tout à fait la même. M. André Beaunier a pu, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février, souligner, avec une ironie délicieuse, la méthode démonstrative qu'il emploie. Elle consiste tout d'abord à nier de parti-pris et sans autre examen tout ce qui ferait obstacle au développement de sa thèse, à recueillir méticuleusement tout ce qui a pu se dire de défavorable, ou à plaindre la crédulité des gens qui ne seraient pas d'emblée acquis à ses aperçus victorieux. Ils lui ont gagné quelques adeptes, et M. Jacques Boulenger, entre autres, dans la *Revue de Paris*, exprime l'ingénieuse idée que Shakespeare, « le buveur de Stratford, l'ami de l'usurier Combe », n'a jamais rêvé *Hamlet* et *le Marchand de Venise, le Songe d'une Nuit d'Eté* et *Comme il vous plaira*, — car, je présume, M. Jacques Boulenger y reconnaît quelque charme d'invention et quelque beauté de dialogue, — tandis qu'il admettrait fort bien, si certains drames ont été légèrement remaniés et arrangés pour la scène, que « ce fût là le travail de l'acteur Shakespeare, factotum du théâtre ».

Factotum du théâtre, voilà une accusation accablante contre l'infortuné. Et elle date de loin ; elle date de 1591 ; on ne con-

naissait encore de Shakespeare que, si toutes trois sont de lui, les trois parties du *Roi Henry VI*, *les Deux Gentilshommes de Vérone*, et, si le veut M. Lefranc, *Peines d'amour perdues*, quoique son assertion n'échappe pas à toute critique. A ce moment-là, ou en 1592, fut publié le *Groatsworth of Wit* de Robert Greene, où se rencontre la première allusion que l'on sache au nom de Shakespeare. Greene est l'auteur d'un certain nombre de romans ou nouvelles en prose, notamment de *The Pleasant History of Dorastus and Fawnia*, d'où Shakespeare allait, douze ans plus tard, tirer le *Conte d'Hiver*. Greene est mort en 1592, mais déjà, dans le pamphlet que, cette même année ou l'année précédente, il adresse aux dramaturges George Peele, Thomas Lodge et Christopher Marlowe, il vitupère

ces pantins qui répètent les phrases sorties de nos bouches, ces marionnettes qui portent nos couleurs... Oui, ajoute-t-il « défiez-vous d'eux ; car il y a là un parvenu, corbeau paré de nos plumes, qui, avec *son cœur de tigre recouvert d'une peau d'acteur*, se croit aussi habile à gonfler un vers blanc que le meilleur d'entre vous ; il est devenu une sorte de Joannes factotum, et, dans son opinion, il est l'unique Shake-scene (agite-scène ; Shakespeare, agite-lance) du pays. Oh ! j'en supplie vos rares esprits, cherchez un meilleur emploi de vous-mêmes, et une plus profitable direction, laissez ces singes imiter vos chefs-d'œuvre passés, et ne leur donnez jamais par avance connaissance de vos inventions admirées. Je sais que le meilleur ménager de vous trois ne sera jamais un usurier, et que le plus sensible d'entre eux ne sera jamais un bienfaiteur ; autant que vous le pourrez, cherchez-vous donc de meilleurs maîtres, car c'est pitié que des hommes d'aussi rare esprit soient soumis au bon plaisir de pareils grossiers laquais.

Les allusions sont claires. Un factotum est venu, un acteur au cœur de tigre, — et l'expression *Tiger's Heart* est employée dans la 3e partie de *Henry VI*, — qui prétend gonfler le vers blanc aussi bien qu'aucun de ceux dont les pièces ont précédemment occupé le théâtre, car Greene est aussi un auteur dramatique; il a écrit des drames historiques et d'autres, dont presque tous sont perdus ; il se plaint d'avoir été spolié par un arrogant Shake-scene, qu'il qualifie d'usurier, peut-être en prévision du procès impitoyable qu'il intentera, en 1604, à un débiteur, à Stratford, et il prémunit ses amis con-

tre les avances et les manigances de pareils grossiers laquais.

Du coup, M. Lefranc n'hésite plus. Un factotum ne saurait être l'auteur du théâtre de Shakespeare; un usurier ne saurait être l'auteur du théâtre de Shakespeare; un singe, un laquais ne saurait être l'auteur du théâtre de Shakespeare.

Les biographes ont traité dédaigneusement ce pauvre Greene; mais pour peu qu'on examine ses œuvres, son caractère

tel que nous pouvons l'*imaginer* par les données contemporaines, il n'y a, assure M. Lefranc, aucune raison pour le frapper de suspicion et taxer de calomnie son témoignage, bien au contraire. Le dénuement, la faim, la maladie ne suffisent pas pour qu'on ait le droit de l'accuser de mensonge impudent.

Un peu plus d'audace, et M. Lefranc découvrira que Greene remercie *Shake-scene* de l'avoir plagié : n'allait-il point, grâce à ces plagiats qu'il signale plutôt, sans doute, qu'il ne s'en indigne, occuper, mieux que par ses productions personnelles, l'attention de la postérité? Qu'eût-ce donc été s'il avait pu se douter que le véritable plagiaire n'était point un vil Shakespeare, mais William Stanley lui-même, qui porterait bientôt le titre de comte de Derby?

Au demeurant, Lord Derby a-t-il été plagiaire, comme tout porte à croire que l'autre Shakespeare l'eût été? Il n'aura consenti à devenir Shakespeare que du jour où Shakespeare a cessé de plagier. Le mal d'ailleurs ne serait pas grand, sans la réprobation de Greene, et je songe à un précepte judicieux que donne Renan : « Il faut se rappeler ici que la condition essentielle de la vraie critique est de comprendre la diversité des temps, et de se dépouiller des répugnances instinctives qui sont le fruit d'une éducation purement raisonnable. » M. Lefranc comprend la diversité des temps; il ne semble pas faire grief à son héros de plagiats hypothétiques, ni, allant à l'extrême, se figurer que Robert Greene fasse grief au pseudo-Shakespeare de plagiats cependant vraisemblables. Il ne lui impute que son dénuement, la faim, la maladie, des maux d'ordre uniquement matériel. Mais l'éducation de M. Lefranc a dû être raisonnable à un degré inimaginable; ses répugnances instinctives sont innombrables, et il n'essaie pas de s'en dépouiller.

Par exemple il lui répugne que, dans un passage assez mystérieux du *Retour de Colin* (*Colin Clouts comes home again*),

le noble et sensible poète Edmund Spenser ait pu désigner Shakespeare sous le masque du berger Aétion. Des amis de Shakespeare se fussent enorgueillis de lui voir attribuer ce titre d'honneur. Hélas, qu'ils déchantent; Aétion n'est pas Shakespeare, non; mais, en effet et sûrement, William Stanley, et la preuve c'est que le berger Amyntas dont Spenser, dans les vers qui précèdent immédiatement, déplore le trépas, ne peut être que le frère aîné de William Stanley, Ferdinando, cinquième comte de Derby. *Le Retour de Colin* écrit en 1591 ne fut publié qu'en 1595, avec des remaniements et des additions; or, Ferdinando mourut en 1594 :

> Et là, quoique dernier, non moïndre est Aétion.
> Un plus aimable berger ne saurait nulle part se trouver,
> De qui la Muse, pleine d'invention de pensée haute,
> Ainsi que lui-même résonne héroïquement

Avez-vous à proposer sous la figure voilée de cet Aétion un autre berger que William Stanley? Il n'est, à la vérité, question dans ces quatre vers que d'une Muse qui résonne héroïquement; il n'est pas dit qu'elle fût tragique ni même dramatique. En effet, *Vénus et Adonis* et *Lucrèce* comptent parmi les premières productions de leur auteur; cela suffit; entre tous les poètes lyriques débutant vers ces temps-là, William Stanley seul, non Shakespeare, est indiqué de toute évidence; du reste le mot *Aétion* dérive du mot grec qui signifie *aigle ;* il faut donc que le poète visé ait dans ses armoiries une aigle, et les Stanley portent une aigle enlevant un enfant et figurant au cimier ! M. Abel Lefranc n'a pas pour spécialité, remarquons-le, la littérature anglaise; il serait excessif de ne voir en lui qu'un amateur; mais sa vraie spécialité, officielle, estampillée, redoutable est la littérature française : nous savons par lui ce qui est impliqué dans le nom d'aigle quand on l'accorde à un écrivain; souhaitons qu'il étudie prochainement, dans sa chaire du Collège de France, le célèbre évêque de Meaux, Bossuet.

L'avantage de la naissance noble, des fréquentations illustres ou élégantes, de l'éducation parfaite selon les idées du temps ne suffirait peut-être pas à persuader aux esprits récalcitrants et obstinés de renverser la statue Shakespeare pour ériger à la place la statue du Comte de Derby. Qu'objecteront-ils s'ils savent que, tout jeune, William Stanley a voyagé en France,

à Paris, à Orléans, à Blois, Tours, Saumur, Angers, d'où il a passé en Espagne ? Forcé d'en sortir sous un déguisement à la suite d'un duel retentissant, il a encore traversé la France pour visiter l'Italie, l'Allemagne et peut-être la Pologne. Il n'est donc point surprenant que le théâtre de Shakespeare soit plein d'allusions à la France, aux villes de la Loire, à Venise, à Vérone, à Naples ; si l'auteur réel n'y était pas allé plus qu'il n'est allé en Bohême, en Sicile, à Ephèse, à Athènes ou dans l'île de *la Tempête*, concevrait-on qu'il y eût situé des épisodes de l'histoire, ou, à l'imitation des nouvelles ou chroniques qui l'inspiraient, des scènes purement imaginaires ? En outre, preuve écrasante, il y a *Love's labour's lost*, *Peines d'amour perdues*, comme on traduit en français. Seul un gentilhomme raffiné, instruit, spirituel, élégant, ayant beaucoup voyagé, au courant des habitudes françaises et connaissant à fond la cour de Navarre où se passe l'action, peut avoir composé *Peines d'amour perdues*. Or, William Stanley est un gentilhomme raffiné, instruit, spirituel, élégant, ayant beaucoup voyagé, au courant des habitudes françaises. Qu'exiger de plus, si nous comprenons bien M. Abel Lefranc, lequel, au premier tome (p. 109) de son livre, nous enseigne que :

> La connaissance du milieu de la cour de Navarre que suppose la comédie de *Peines d'amour perdues* s'expliquerait par le séjour fait par William dans cette cour, où il devait résider assez naturellement en quittant l'ouest de la France pour se rendre en Espagne, et qui était alors un centre très fréquenté par les jeunes voyageurs de l'aristocratie anglaise ?

L'étrange résolution que prennent, dans la comédie, le Roi de Navarre, Longueville, Biron et Dumaine a été réellement prise à cette cour vers 1583, « moment exact où William a pu être leur hôte à Nérac ». Si, en note, tome II, page 32, le séjour de William Stanley en Béarn n'est que « infiniment vraisemblable », quelques lignes plus haut il est affirmé, sans réticence comme sans crainte, que « après son séjour dans les villes de la Loire, en Touraine et en Anjou, c'est-à-dire dans des régions qui jalonnent la route de Navarre, William gagna le Sud-Ouest et le petit royaume du Béarnais », cela n'offre plus aucun doute.

M. Lefranc reproche aux adversaires qu'il combat de ne présenter qu'un réseau d'hypothèses et de conjectures ; leur

cause se présente à ses yeux comme faiblement étayée. A-t-il suffisamment éprouvé la solidité de la sienne?

On ressent, à la lire, une douloureuse déception. Où l'on espérait un érudit, on est éberlué par la faconde d'un avocat ; de la chicane, des arguties et non des documents démonstratifs, des preuves; un raisonnement plus passionné que résistant, où l'on désirerait des matériaux de raison. En somme, le procès s'adresse non tant à Shakespeare qu'à ses biographes complaisants ou imbéciles. Leurs travaux, basés sur des données souvent contradictoires, presque toujours hésitantes et fragiles, ont suscité au poète une apparence qui échappe aux principes d'ordre, de logique, de conformité à des modèles de bon teint; l'existence d'aucun homme de génie ne saurait éluder certaines exigences dont les professeurs de littérature ont fait les règles fondamentales de leurs doctrines et de leur enseignement. Coupable serait Shakespeare s'il n'avait pris la précaution d'y plier ses habitudes et les tendances de son esprit; plus coupables ses biographes de n'être pas parvenus à pallier ses erreurs d'origine, d'éducation, de tempérament et de méthode, et à construire sur des témoignages inébranlables l'édifice de sa renommée, en tenant compte des formules adoptées et des convenances généralement consenties.

Décidément, la défense de Shakespeare, par la faute de ses grossiers commentateurs, ne constitue plus aujourd'hui qu'une entreprise désespérée. Pourquoi ses contemporains dont plusieurs, outre Greene, sans compter Francis Meres qui en 1598 rendait hommage à la splendeur de son art, Marlowe, Ben Jonson, les plus éclairés et aussi, comme le comte de Southampton ou le comte de Pembroke, des grands seigneurs lettrés et intelligents, l'ont approché et connu, n'ont-ils jamais fait allusion à la vérité qu'ils connaissaient ou qu'ils pressentaient ? Le bateleur Shakespeare, incapable, ignorant, vantard, avide du gain le plus vil, ne fut que le prête-nom d'un poète désintéressé qui s'est caché sous son masque fangeux de mercenaire. Le temps vint où Shakespeare, gorgé de richesses mal acquises et jaloux d'obséder de plus près ses débiteurs harcelés sans vergogne, s'enfuit de Londres et du théâtre, vécut en usurier fétide à Stratford et acheva ses jours dans les basses jouissances de la cupidité et de la boisson. Par quelle faiblesse

inconcevable les contemporains, au fait de son incapacité notoire et au courant de son secret, ne l'ont-ils pas, du moins, dénoncé durant cette période, puisque les pièces dont on avait consenti qu'il assumât la paternité mensongère continuaient avec succès à lui être attribuées, tandis que, oublié et perdu dans sa petite ville natale, la protection des grands ne le couvrait plus? Lord Rutland était mort, et si lord Stanley ne l'était pas, du moins il avait, par son testament philosophique et poétique, *la Tempête*, annoncé sa définitive renonciation à la gloire des lettres. Il y demeura fidèle, sans défaillance, pendant les trente années qu'il vécut encore dans une retraite définitive et absolue. Que dis-je ? Il ne fut pas étranger à la publication du folio de 1623, où les acteurs Heminge et Condell ont pieusement réuni, pour la première fois, les « Comédies, Histoires et tragédies de M. William Shakespeare », dont ils avaient été les camarades et les amis. Et non seulement Lord Derby ne se serait pas élevé contre l'attribution à Shakespeare des trente-six ouvrages dont il était l'auteur véritable, mais il aurait toléré qu'on le représentât, lui, de qui le portrait, conservé à la bibliothèque Bodléienne, « donne l'impression de la force, de l'équilibre et d'une rare intelligence », sous une « figure si inexpressive, à la face de bois, véritable *masque* d'acteur, sans vie ni sentiment d'une banalité et d'une platitude désespérantes »! Quel outrage prémédité au bon sens, à la perspicacité de la postérité la plus lointaine, s'il n'existait de clairvoyants professeurs au Collège de France pour remettre toutes choses en place due. Afin de leur permettre de mieux exercer encore la profondeur de leur subtile intuition, c'est à ce folio de 1623, décidément revu et corrigé en cachette par Lord Derby, que sont joints au los de Shakespeare quatre poèmes : celui de Ben Jonson, avec la chaleureuse apostrophe :

Ame de l'époque, applaudissement, charme, prodige de notre scène, mon Shakespeare, lève-toi!... tu vivras aussi longtemps que ton livre, tant que nous aurons des intelligences pour lire et des éloges à décerner... Triomphe, ma Bretagne! tu peux montrer quelqu'un à qui toutes les scènes de l'Europe doivent rendre hommage. Il ne fut pas d'un âge, mais de tous les temps; et toutes les Muses étaient encore dans leur printemps quand il naquit comme Apollon pour nous enflammer ou comme Mercure pour nous charmer...

Qui n'aperçoit là l'expression d'un mépris profond et de la prescience obscure ou certaine que portait en son esprit Ben Jonson, de la substitution du nom de William Shakespeare au nom de William Stanley? Mais la pièce était *commandée* ; il fallait l'écrire dans les conditions de la commande ; Ben Jonson y a merveilleusement réussi, on voudra bien l'avouer.

C'est ainsi, aveuglés par leur idée fixe, enflammés par le facile succès de leur discussion négative, que ni M. Demblon, ni M. Lefranc n'aperçoivent la fragilité de leurs essais d'argumentation constructive. Les coïncidences entre mille particularités du théâtre shakespearien et les incidents de la vie de Lord Rutland ne prouvent pas que lord Rutland doive être considéré comme l'auteur de ce théâtre ; le fait que, en 1599, William Stanley fut uniquement occupé à écrire des pièces pour les comédiens professionnels n'autorise pas à prétendre que ces pièces fussent les pièces de Shakespeare. Le surplus des deux thèses se compose de conjectures plus ou moins troublantes, plus ou moins hasardeuses, et voilà tout.

Conjectures pour conjectures, comment ne se sentirait-on pas plus en sympathie avec celles qui, du petit nombre des faits réellement connus comme se rapportant à la vie du prodigieux poète, rapprochent, à la lecture approfondie des angoissants *sonnets*, des drames et des comédies, tout ce qui semble impliquer la persistance et le développement, chez l'auteur, de certains sentiments personnels et constants? Des critiques s'y sont employés assidûment, et parfois les résultats par eux obtenus ne sont pas loin de convaincre et d'entraîner quiconque aime et croit, à la mesure de ses forces, avoir compris Shakespeare. De ces critiques-là M. Demblon ni M. Lefranc ne font grand cas. Dans un passage unique, M. Lefranc cite une opinion de M. Frank Harris ; c'est qu'elle renforce une opinion qui se trouve être cette fois-là la sienne propre. Mais que M. Harris ait patiemment observé les fluctuations, les modalités, les opérations d'une même passion et d'une même pensée en juxtaposant les textes du théâtre, où se reflètent l'esprit et le cœur du poète aussi sûrement que dans ses *sonnets*, M. Lefranc n'en souffle mot. Il est vrai qu'il serait peut-être malsain d'invoquer comme autorité morale le nom de M. Frank Harris. M. Frank Harris est, en effet, un de ces Irlandais détestables qui, en haine de l'Angleterre, ont criminelle-

ment tenté de l'étrangler, de la livrer aux Allemands, pendant la guerre. Son action politique est méprisable ; mais l'ouvrage, *The Man Shakespeare*, qu'il a consacré à la vie de Shakespeare, n'en est pas moins empli d'aperçus curieux, révélateurs, exaltants.

Qu'importe, après cela, que le poète s'appelât, en réalité, William Shakespeare, ou Rutland, ou Derby, ou même Francis Bacon, lord Verulam ? Gardons-lui, tant qu'un document décisif et certain ne le lui aura sans conteste enlevé, le nom que lui donne la tradition. Cette résolution aura le mérite d'être conforme au vœu de Rutland et de Derby ; c'est encore leur rendre un pieux hommage que se prêter à l'accomplissement de leur volonté.

Quoi qu'il en soit, trop sûr est-il que les travaux de M. Demblon ou de M. Abel Lefranc, non plus que ceux de M. Sidney Lee, de M. Frank Harris et les autres, sans nombre, qui se sont abattus sur l'œuvre et la vie de Shakespeare depuis quelques années, n'empêcheront des nuées successives de biographes critiques, de commentateurs, de scoliastes, de professeurs, d'enquêteurs, de dissecteurs, d'investigateurs et d'inventeurs de toute espèce, sans parler de la tribu pestilentielle des traducteurs et des adaptateurs, des acteurs et des metteurs en scène, de fondre, pendant la suite des siècles, sur le rosier de Shakespeare, de se nourrir de sa sève et d'en tirer leur subsistance. Mais le rosier de Shakespeare est un rosier vigoureux.

ANDRÉ FONTAINAS.

POÉSIES

—

KONAKRY

La mer polie sertit les îles de Loos,
les îles de Loos et Konakry.
Il y a des rochers d'herbes rousses
et des cocotiers sur les îles.
Le soleil s'est levé d'entre les brumes
des terres de l'Est.
Sur la mer si verte, si pâle
il a jeté
un filet de carmin aux mailles fines.
La mer si calme, la mer de turquoise
s'ourle à peine d'une frange d'écume
aux roches rouges de Konakry.
Konakry ! Konakry !
Perroquets criards !
D'une ombre violette, les palmes vertes balaient
les routes couleurs d'amaranthe.
Le pousse m'a bercé sous les flamboyants,
par la sente qui longe la mer lumineuse.
Le ciel était
plus lumineux d'un ton à peine.
Avec nonchalance, dans la lumière,
je rêvais.
Le nègre suait en tirant le pousse ;

son odeur forte se mêlait
au parfum du papayer mâle.
Les fleurs pourpres, de lianes tressées
dessus les portes des jardins,
retombaient au long des montants
sur les seuils rudes en pierree grenat.
Konakry, j'ai rêvé,
dans la nuit verte des allées de manguiers.
O Konakry, Konakry, belle fille tropicale,
toute verte et jaune et rouge parée,
pourquoi suces-tu jusqu'à la mort
la vie des hommes blancs ?
Tu es couchée au bord de la mer nonchalante ;
les rudes montagnes de l'Est
sont debout derrière toi.



Les petites femmes drapées de bleu
sont accroupies,
sont accroupies
sous le baobab énorme et difforme.
Les petites femmes en bleu
remuent les fleurs jaunes de leurs madras
et jacassent.
Elles grignotent des kolas rouges
et rongent un bâtonnet.
Elles vendent, dit-on, des piments,
des tomates...
Le rivage se creuse
et la mer y a tassé du sable blanc.
Vers cette baie minuscule
où l'on ne débarque plus
tendent leurs cous
de vieux canons noirs,
si vieux, si noirs,
laissés jadis par les conquistadores

d'Henri le Navigateur.
Ils sont braqués sur la mer d'un vert turquoise
un peu passé,
la mer qui baigne
les îles de Loos et Konakry..

—

AUX CANONS BOCHES

J'ai laissé la coupole d'or,
sur le ciel fin,
et j'ai franchi le pont, lourd
de bronzes et pierres taillées.
Au fronton du Palais
s'envolent les chevaux du soleil...,
Des verdures légères coupent et teintent
les lignes, les masses grises
des palais.
J'allais avec la joie de vivre en France.
Alignés, béants,
le cou tendu
entre les épaules rondes
des roues,
voici les canons boches.
D'aucuns, l'âme éclatée,
sont un éclaboussement
de fonte figée.
Tous, moroses, serrés,
bancals quelquefois,
une roue plus enfoncée,
ils regardent passer
Noblesse, Elégance, Beauté
qu'ils n'ont jamais compris.
J'ai suivi les Champs-Elysées
— nous ne dirons mi Sieges Allée —
les chevaux de Marly se cabrent,
égueulés, jusqu'au ciel !

Alors, Boches, j'ai ri de vous voir
là, réunis,
gnomes difformes, tassés à croupeton
égueulés jusqu'au cul
ou tendus vers la terre
comme le chien de l'Ecriture. .
Et le grand maigre là
avec son geste oblique
en travers des colonnes droites
de nos palais.
Ah ! ferrailles malfaisantes,
vautrées aux pieds
de nos statues sereines !
Et c'était tout ça, vraiment,
qu'il nous fallait adorer !
Boches !
Allons voir aux Invalides
les canons ciselés
de nos rois conquérants.

JEAN MARVILLE.

L'ARGOT DE NOS PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

—

L'argot de nos prisonniers en Allemagne diffère profondément de celui qui était parlé par nos soldats au front ou à l'arrière (1). Isolés de leurs camarades et de la France pendant des mois et des années, réunis en groupes compacts et vivants en commun en pays étranger, ils remplissaient les conditions les plus favorables à la formation d'une langue spéciale, tout autre que celle des tranchées et des dépôts.

Le nombre de nos prisonniers était élevé : le gouvernement a donné le chiffre de 420.000 au moment de l'armistice (2). La plus grande partie avaient été capturés en 1914, à Morhange, à Charleroi surtout et au cours de la retraite qui précéda la Marne. Dès 1915 nous avions un peu plus de trois cent mille prisonniers dans les camps allemands : ce chiffre resta à peu près stationnaire pendant trois ans, les rapatriements des grands blessés et malades et les internements en Suisse étant compensés par les nouvelles prises. Le contingent fut augmenté de cent mille environ au cours des offensives allemandes du printemps 1918, surtout lors de la surprise du Chemin des Dames. Mais ces derniers captifs n'influèrent guère sur le langage de leurs prédécesseurs. L'argot en usage dans les camps allemands a été essentiellement formé par le noyau des anciens prisonniers de 1914.

On sait que nos prisonniers ne restaient pas très longtemps à poste fixe et changeaient souvent de camp. Ce va-et-vient

(1) Pour le langage de nos soldats, je renvoie à mon récent volume : *L'Argot de la guerrre* (Paris, 1918).
(2) Chiffre porté plus tard à 458.000.

continuel a fait obstacle à la création de langages locaux qui auraient pu se constituer (1). Au contraire il existait un seul argot, les mêmes expressions, au témoignage de tous nos informateurs, étant usitées dans tous les camps, aussi bien les créations qui s'imposaient que les formations les plus spéciales. Quelques locutions seulement paraissent particulières aux camps de concentration des civils, et surtout aux camps des officiers qui n'avaient guère de rapports avec les sous-officiers et soldats captifs.

Parmi les correspondants qui m'ont aimablement renseigné, les trois principaux, ceux qui m'ont fourni la documentation la plus abondante, appartiennent précisément chacun à une catégorie différente de prisonniers. Le lieutenant L. L. passa quatre ans dans les camps d'officiers de Crefeld, Gütersloh, Entin et Fuchsberg, avant d'être hospitalisé en Suisse, à Neuchâtel, en septembre 1918; le caporal Armand M..., du 103e d'infanterie, ancien prisonnier également, demeura 18 mois au camp de Gœttingen, deux mois à Wittenberg, et séjourna également dans les camps de Soldau, Celle et Cassel, pour rejoindre la Suisse en juin 1917; enfin M. Gaston M..., qui fut surpris par la guerre en Allemagne et arrêté à Hambourg en décembre 1914, fut interné dans le camp de concentration de Holzminden jusqu'en juin 1916, date de son rapatriement.

J'ai mis aussi à profit des journaux de prisonniers français publiés dans divers camps, et spécialement une petite enquête humoristique sur le langage de nos soldats faite par le *Journal du camp de Gœttingen* du 4 juillet 1915 à mars 1916. Cette précieuse collection, qui s'enrichira encore, espérons-le, est réunie à Paris au Musée de la Guerre.

§

Ce qui caractérise essentiellement l'argot de nos prisonniers, c'est la présence d'un grand nombre de mots empruntés à l'allemand. Un tel phénomène est normal et ne saurait surprendre, tout langage étant influencé par le milieu ambiant dans lequel il se forme ou se transforme. Mais il inflige le plus flagrant démenti aux anciennes théories suivant lesquelles tout

(1) Comme expression particulière à un camp, on a signalé que les prisonniers du camp de Wurtzbourg s'appelaient les *pendus* ; ceux qui étaient rapatriés devenaient les *dépendus*, nom de l'association ancienne fondée à Paris par les anciens prisonniers de ce camp. (*L'Eclair*, 19 décembre 1918).

argot était un langage secret, fabriqué intentionnellement et artificiellement pour la défense du groupe.

S'il est un cas où les conditions requises pour la création d'une langue secrête se trouvaient réalisées, c'était, à coup sûr, celui de nos prisonniers en Allemagne. Voilà des hommes qui avaient un intérêt majeur à converser entre eux sans être compris de leurs surveillants. Or que trouve-t-on dans leur langage? Des déformations complexes difficiles à saisir ? des mots rares empruntés aux patois peu connus de nos lointaines provinces? Nullement. On y rencontre d'abord et surtout de l'allemand. Pour composer un langage secret incompréhensible aux geôliers, il était difficile de trouver mieux !

Cet exemple illustre au contraire la thèse que j'ai, depuis longtemps, opposée à la précédente et qui se dégage de l'examen impartial des faits : les argots se développent parmi les groupes d'hommes qui travaillent en commun, peu en contact avec les milieux environnants et éloignés de leurs pays d'origine. Il montre également, une fois de plus, comment les argots se forment presque toujours au contact des langues étrangères, qui, en mettant à leur portée des mots d'emprunt, leur offrent les premières facilités pour différencier leur vocabulaire de celui de la langue nationale (1).

Ces emprumts s'opèrent de la façon la plus simple par le jeu inconscient de l'association des idées. Les mots allemands adoptés dans les camps par nos prisonniers, — avec ou sans altérations, — sont ceux qu'ils ont entendu prononcer le plus souvent autour d'eux, ceux qui les intéressaient davantage ou dont la connaissance leur était le plus utile. Ils les ont répétés machinalement, souvent par plaisanterie, et finalement ils les ont incorporés dans leur langage.

L'alimentation joue un rôle primordial en captivité, même — ou surtout — lorsqu'elle est déplorable. Voici donc *brot*, pain, *kartoffel*, pomme de terre, et le surnom *kaka*, du mauvais pain allemand (qui eut aussi quelque succès en France) d'après les initiales *K. K.* (*brot*) de *Kaiserliches Kriegs* (*brot*), c'est-à-dire « pain impérial de guerre ». Comme qualificatif, *gut*, bon, et surtout *nicht gut*, pas bon. Et M. Armand M. ajoute cette phrase tristement significative : « La viande, n'a

(1) A. Dauzat : *Les argots franço-provençaux*, chap. Ier (Bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, fasc. 223).

pas de nom : on n'en voit jamais. » Elle est remplacée par les trop fameux *ersatz* : succédanés artificiels pour parer aux effets du blocus.

La vie des camps a créé un vocabulaire d'emprunt assez riche. C'est d'abord le nom du prisonnier lui-même, *gefangen*, qui est souvent *krank* (malade) ; c'est l'*arbeit*, travail auquel il est astreint, la *brief*, lettre du foyer, qu'il attend avec impatience et qui l'aide à supporter les souffrances de la captivité. La dureté du régime apparaît par la variété des punitions : la *strafe*, punition simple, le *mittelarrest*, arrêt ordinaire, et le *strengàrrest*, arrêt de rigueur. Quelques noms de nombre sont vulgarisés, surtout *zwànzig* (vingt) et *fünfzig* (cinquante), à cause des pièces de vingt et cinquante pfennigs.

Certains mots particulièrement usités en allemand sont employés avec ironie et tournés au ridicule : le célèbre *kolossal*, et aussi *planmaessig* (conformément au plan), dont les communiqués allemands ont fait un tel abus : quand une armée impériale était enfoncée, sa retraite s'effectuait toujours conformément au plan du grand état-major ! Pour désigner un événement lointain, on disait *morgen früh* (demain de bonne heure), réponse allemande à de nombreuses demandes. Enfin *caput* a eu le même succès qu'en 1870 : ce mot, qui vient de notre terme de jeu de piquet *capot*, est devenu dans l'allemand courant un véritable passe-partout s'employant pour « mort, tué, fini », et s'appliquant aussi bien à un blessé qui expire qu'à une ville détruite ou à une lampe cassée. Les prisonniers — comme, depuis longtemps, les Suisses bilingues du peuple — le traduisent par le français populaire *f.. tu* : et de fait, bien que les deux mots viennent de points très différents de l'horizon linguistique, leur équivalence de sens est aujourd'hui à peu près parfaite.

Transmis par l'oreille, en dehors de ceux qui ont été lus sur les écriteaux, les mots allemands sont prononcés avec leur valeur phonétique approximative, plus ou moins adaptée à l'élocution française : ainsi *caput*, *gut* sont prononcés *capoutt'*, *goutt'*, etc. La diphtongue *ei* prend généralement la valeur *è*, tandis que l'allemand classique dit *aï* : j'ai entendu dire, par exemple, *arbèt* par des prisonniers qui, il est vrai, avaient surtout séjourné dans la région rhénane où la valeur archaïque de la diphtongue *ei* est mieux conservée. Mais la

réduction des diphtongues *ai* (*aï*), *au* (*aou*) à *é*, *o* est aujourd'hui normale dans une bouche française, répétant l'évolution qui s'est opérée dans la langue aux XIIe et XVIe siècles.

La difficulté de la prononciation allemande pour les organes français devait rendre les déformations fréquentes et inévitables chez l'immense majorité des prisonniers qui ne connaissaient pas l'allemand : les unes sont inconscientes, d'autres sont des calembours plaisants. *Nichts*, rien, à peu près imprononçable pour des Français, s'est simplifié en *nix*. *Pfennig* était devenu *péniche* dans la bouche de certains officiers, d'après le témoignage du lieutenant L. L., et *verboten* (défendu), répété par les gardiens et les écriteaux, était transformé couramment en *faire beau temps* : « il est *faire beau temps* de fumer pendant les appels ». Exemples intéressants de l'attraction homonymique, qui rattache l'inconnu au connu grâce aux lois mécaniques de l'association des idées, conditionnées par la parenté de la forme sans aucun souci des sens.

Le jeu de mots s'avère dans des changements comme *tagblatt* (nom de divers journaux) mué en *tas de blagues* : ici l'ironie donne sa valeur au calembour. Parfois c'est la forme imprimée qui provoque l'altération : l'écriteau *wache* indiquant les corps de garde devait infailliblement appeler *vache*, tant la similitude orthographique jointe à la brutalité des gardes évoquait ce vigoureux péjoratif populaire ; au contraire, là où le mot n'avait été appris que par l'audition, on le prononçait à peu près à l'allemande.

Les changements de sens subis par les mots allemands dans la bouche de nos prisonniers sont assez fréquents ; quelques-uns sont déjà en germe dans l'allemand familier. L'adverbe *los*, par abréviation du verbe *losgehen*, s'en aller, était le cri des soldats allemands pour faire avancer, voire travailler les prisonniers : ceux-ci l'ont employé dans le sens « allons ! » L'exclamation *'raus* (prononciation rapide de *heraus*), pour faire sortir les hommes des baraques du camp, signifie « dehors ! » ; mais elle a pris chez les nôtres la valeur de « sortir », comme *zurück* (arrière) celle de « va-t'en ! ». L'ordre de rentrer, prélude des perquisitions, était donné au cri de *baracke ! baracke !* — expression bientôt imitée parmi les prisonniers, qui l'employèrent avec le sens de « rentrons » :

toujours l'association des idées. *Nicht*, qui signifie « ne pas » en allemand, était fréquemment usité au sens de « non ».

L'abréviation par suppression d'un des termes — ellipse à la française, — des interminables composés allemands, peut conférer à tel ou tel mot des valeurs inattendues. Les derniers civils français laissés encore en liberté en Allemagne furent arrêtés à la suite d'une circulaire de Bethmann-Hollweg du 18 décembre 1914, qui présentait la décision comme une mesure de représailles. Nos compatriotes internés à ce moment portèrent le titre officiel de *Vergeltungsfranzosen*, c'est-à-dire littéralement : « Français de représailles. » Les autres prisonniers appelèrent les nouveaux arrivés des *ferqueltongues*, expression qui eut un succès assez prolongé dans les camps de concentration.

La pénétration des mots allemands s'affirme par l'adoption ou la création des verbes : on sait que les emprunts aux langues étrangères se manifestent surtout par l'immigration de substantifs, tandis que l'intrusion des verbes, instruments intimes de la phrase, ne s'effectue qu'à la suite d'un contact prolongé entre deux langues. On m'a signalé ici l'expression *ça stimm*, employé avec le sens populaire de « ça colle », et *beschlagnamer*, confisquer, d'après l'allemand *beschlagnahme*, confiscation.

§

Si les emprunts à l'allemand sont de beaucoup, comme il était à prévoir, les plus nombreux, quelques autres langues étrangères, parlées par d'autres groupes de prisonniers, ont apporté un contingent plus modeste.

Les tirailleurs algériens ont fourni l'arabe *balek*, va-t'en ! également en faveur sur le front français, car c'est une de leurs expressions favorites.

Aux Anglais sont dus quelques vocables, spécialement dans les camps d'officiers où certains rapports étaient autorisés entre les prisonniers des deux nations alliées. Ce sont principalement — comme il sied à une race de sportifs — des termes de tennis, qui ont subi une curieuse altération dans la bouche des officiers français ignorant la langue de Shakespeare : *ready* (prêt ?) et *play* (jouez !), demande et réponse

des partenaires au début du jeu, sont devenus respectivement, par attraction hononymique, *radis* et *prêt*. Le lieutenant L. m'a fait remarquer à juste titre que la première forme était surtout employée par badinage ; la seconde déformation, au contraire, était inconsciente et inévitable : l'idée de « prêt », exprimée par l'un des deux mots anglais (mais précisément par l'autre), devait s'imposer à l'esprit et provoquer fatalement l'attraction de forme.

Quelques composés allemands ont été créés, d'autant plus aisément que le mode de composition est le même dans les deux langues : ces combinaisons révèlent moins une réelle connaissance qu'un sentiment assez juste d'un mécanisme linguistique différent de celui du français. La plus jolie est l'*ersatz-girl*, qu'on peut traduire par « femme de remplacement » et dont il est inutile de donner un équivalent plus précis : mais il faut connaître les valeurs multiples et élastiques, rendues encore plus nombreuses par la guerre, de l'allemand *ersatz* (succédané (1), équivalent, compensation, réserve) pour apprécier toute la saveur ironique du mot. Citons aussi *half-mark* (demi-mark), s'appliquant à la pièce de monnaie de 50 pfennig.

Les prisonniers russes, pauvres moujiks passifs, méprisés et maltraités par leurs gardiens, et qui servaient souvent d'ordonnances bénévoles à nos prisonniers en échange des rations immangeables volontiers cédées à l'arrivée des colis, — les prisonniers russes ont aussi passé à leurs camarades français quelques-uns de leurs termes. D'abord pour les nommer eux-mêmes : on les appela les *Rousskis*, nom des Russes dans leur langue maternelle, puis, surtout dans les camps de l'Allemagne du Nord, les *Karachos*, mot qui signifie « bon » dans le langage moscovite, et qui revient souvent sur leurs lèvres. Ce n'est pas la seule fois que l'étranger (au sens large) est désigné par un des termes les plus fréquents de son vocabulaire : sans sortir de la guerre mondiale, nos soldats de l'armée d'Orient ont appelé les Serbes les *Dobros* (du serbe *dobro*, bon) ; les troupes américaines envoyées sur notre front ont surnommé les Français *Deedonk* (dis donc !) et les

(1) On sait que l'Allemagne, pour parer aux conséquences du blocus, avait multiplié les succédanés alimentaires et chimiques afin de remplacer certaines denrees qui devenaietnt de plus en plus rares ou même qui faisaient totalement défaut.

Champenois ont baptisé les réfugiés du Nord les *Ch'timi*, d'après une expression de leur patois, *ch't'imi* (littéralement *c'est-il moi* ?) (1)

Comme autres mots russes, on peut citer *niet*, non, *chto*, quoi et *éto*, c'est, — ces deux derniers surtout chez les officiers, souvenir de la première leçon du Berlitz russe. Parmi les simples soldats, *karacho* était aussi connu et employé avec sa valeur originaire, « bon ». Les altérations, jusqu'au calembour inclusivement, étaient à prévoir. Parmi deux expressions très usitées, *do svoudania*, une des variantes de « bonjour », était devenue *deux sous d'ail*, et *ne ponoumaïo* (je ne comprends pas), *ni pou ni maille*.

Par réciprocité, les prisonniers russes avaient adopté des mots français, comme *corvée* et *rabiot* (2) (employés aussi par les gardiens allemands), et des termes allemands, tels que *nix* (*nichts*), *caput*, *brot*. Il y avait là en germe les éléments d'un sabir international.

§

Les prisonniers français avaient apporté avec eux les mots du langage militaire en usage lors de leur capture. Mais comme la vie des camps est tout autre chose que celle du front, les nombreux termes relatifs à la vie en campagne, spécialement aux différentes sortes d'engins et de projectiles, aux abris de tranchée, masques contre les gaz asphyxiants, cuisines roulantes, etc., ont à peu près disparu chez eux, faute d'emploi, pour faire place à des expressions qui correspondaient à leurs nouvelles conditions d'existence.

Mais surtout il faut se rappeler que l'argot des camps a été constitué au cours de la première année de la guerre par les trois cent mille prisonniers de 1914. A ceux-ci la plupart des néologismes des tranchées (relatifs en particulier aux nouveaux engins et projectiles) ont été inconnus. Ils apportaient avec eux les mots d'avant-guerre, ou ceux qui avaient acquis une notoriété rapide dès le premier mois, comme *barbaque*, *cafard*, *flotte*, *paxon*, *plumard*, *poussier* (lit) dans le premier

(1) A. Dauzat : *L'argot de la guerre*, p. 155.

(2) Les troupes russes du front français ont appelé, dans leur langage, le vin *rouge-blanc*, parce qu'elles entendaient demander « du rouge » ou « du blanc ». Ce mot figure dans une des chansons, mélancoliques et satiriques à la fois, qu'elles ont composées depuis la fausse situation où les avaient placées la révolution bolchévique et la paix de Brest-Litovsk. (Communication de M. Gaston M...)

groupe, *babille*, *marmite*, *niôle*, *pépère*, *pinard*, *poilu*, *vaseux*, qui rentrent plutôt dans le second.

La vie de captivité devait, de son côté, créer des expressions nouvelles avec les seules ressources de la langue française.

Les prisonniers internés dans la région rhénane, que je vis lors des premiers rapatriements en Suisse en 1916, avaient surnommé *le grand menteur* la perfide *Gazette des Ardennes*, qu'on leur servait gratuitement mais qui n'avait pas réussi à ébranler leur moral, et *le petit menteur* la *Kœlnische Zeitung*, organe le plus répandu chez les Allemands aux alentours du Rhin inférieur. Cette gradation impliquait une observation judicieuse : les journaux destinés à un public d'Allemands, surtout de civils, devaient respecter un peu plus la vérité.

Les baraques du camp étaient appelées les *pétaudières*, le lit le *dur*. Le « jus » traditionnel (café) est ici précisé *jus de fèves*. Dans la petite enquête publiée par le *Journal du camp de Gœttingen*, le *hareng* désigne « un légume bien tendre », dont le sens n'avait pas besoin d'être spécifié pour les lecteurs : je suppose qu'il s'appliquait aux betteraves ou aux navets coriaces particulièrement répugnants pour nos prisonniers. Dans la même enquête, dont les réponses sont en général conçues sur le mode ironique, *bassine* paraît désigner la gamelle : « principal article de ménage du prisonnier, destiné à tous les usages suivant les heures du jour. »

En dépit de la guerre, l'actualité ne perdait pas ses droits et traversait, grâce aux journaux, les palissades des camps. Les prisons étaient appelées *dardanelles* et les cachots *sous-marins*. Les heureux camarades choisis pour être internés en Suisse ont été appelés *Suissards* dès le début. La censure allemande fut surnommée *tante Anastasie*, comme celle de France, mais avec une adjonction qui paraît être du crû : on sait que les Allemands disent couramment, par exemple, la « tante Voss » en parlant du vieux journal national libéral, la *Vossische Zeitung*.

Quelques locutions sont plus spéciales. La *psychose des fils de fer*, qui désigne la hantise de l'évasion, doit être une création de médecins-majors, probablement de majors allemands, car elle était répandue, plus ou moins altérée, dans

les camps de simples soldats. Dans les camps de civils s'étaient acclimatés des termes provinciaux de nos départements du nord et du nord-est, pays d'origine de nombreux captifs emmenés comme otages : ainsi *lisette*, soupe de betteraves, et *touiller*, remuer la soupe (avec un bâton), étaient très usités dans le camp de concentration de Holzminden.

D'autres créations semblent particulières aux camps d'officiers. Une des plus expressives est le *charognard*, qui désignait le drapeau prussien blanc avec aigle noir, — cet aigle symbolique avide de sang, — arboré sur le camp à l'annonce d'une victoire allemande. Dans un tout autre ordre d'idées, les officiers nobles à particules étaient appelés ironiquement *chevaux de luxe*, *noms démontables*, *noms à charnière*, *noms à courant d'air* : la blague française, même en captivité, ne perd jamais ses droits. Le lieutenant L. L... a entendu ces expressions employées par tous les officiers dans les quatre camps où il fut successivement interné ; il ne les connaissait pas auparavant (1). Il existait aussi, dans certains camps, des surnoms particuliers : *Baracke*, journal des Lillois du camp d'Amberg, parle (24 septembre 1916) du Détective, du Mikado, de Pétrograd, de la Princesse, sans préciser des individualités connues de tous, y compris, bien entendu, la censure allemande.

Comme mots de passe, j'en ai relevé un seul, ce qui est bien peu, on l'avouera, pour représenter l'élément secret et conventionnel d'un argot. Encore est-ce un vieux terme traditionnel, qui ne dut pas rester plus longtemps mystérieux pour les geôliers allemands que jadis pour les policiers français de la Restauration : *vingt-deux*, ancienne expression du jargon des malfaiteurs, signalée par Vidocq, adoptée plus tard par le langage des faubourgs et des casernes (2). Cette exclamation est lancée pour donner l'éveil et annoncer l'approche d'un intrus, d'un importun : agent de police, surveillant, etc. Le *Journal du camp de Gœttingen* le définit ainsi avec humour : « Formule magique qui éteint les incendies portatifs et les feux de cheminées », — entendez : les pipes et les cigarettes

(1) *Nom à courant d'air* était usité, depuis une dizaine d'années au moins, dans certains milieux de la haute magistrature parisienne, pour désigner les noms à double particule. Les noms à particule étaient appelés plus souvent *noms à tiroir*.

(2) On me l'a signalé comme usité au 6e chasseurs à Saint-Mihiel dès 1888.

(allumées en contravention du règlement), lorsqu'un gardien est signalé.

Ce mot de passe a obtenu un vif succès auprès des prisonniers appartenant à d'autres nationalités, qui l'ont adapté à leur propre prononciation : les Anglais ont dit *vennt dou*, les Russes *vinta dou*. Chez les uns et les autres le terme conventionnel, on le voit, a été emprunté : nouvelle preuve de la difficulté et de la répugnance qu'éprouve tout idiome à former des mots secrets et artificiels. Il est bien plus commode d'adopter les expressions toutes faites qui tombent sous la main.

Somme toute, par la variété des éléments qui le composent, et malgré son caractère temporaire, l'argot de nos prisonniers en Allemagne apporte une intéressante contribution à l'étude des langages spéciaux.

ALBERT DAUZAT.

LES A COTÉS D'UN TRAITÉ

(UTRECHT 1712)

—

L'hiver, en l'année 1712, s'annonçait bénin. Au mois de janvier, sous un ciel légèrement voilé, les berlines avaient le libre accès des routes et les coches d'eau la facile disposition des canaux. Utrecht devenait un centre vers lequel affluait, de tous côtés une foule âpre à y trouver des plaisirs ou disposée à y mener des intrigues. Le bruit s'était, en effet, répandu que la ville avait été choisie par les plénipotentiaires pour y élaborer les propositions de la paix.

Les derniers succès du maréchal de Villars avaient fixé l'indécision des alliés, ils étaient prêts à discuter les offres du roi Louis XIV, de peur, peut-être, qu'une fortune croissante en faveur de ses armes ne vînt en durcir les conditions. Déjà l'orage gronde en Espagne contre les Anglais et l'on prévoit que les troupes qui assiègent Landrecies devront bientôt quitter la place. Aussi les ministres chargés de représenter leurs gouvernements ont été désignés et les courriers défilent dans les principales artères d'Utrecht.

Comme presque toutes les villes de Hollande où les canaux fixent un plan, cette capitale n'a guère changé; elle ne couvrait pas une vaste étendue et ne comptait, dans le périmètre de son enceinte fortifiée, que six mille maisons. Deux canaux principaux la coupaient longitudinalement, dans les eaux desquels se miraient les façades multicolores des hôtels. Le Dôme, la Maison de Ville, l'église Saint-Jean, l'église Saint-Jacob et l'Académie figuraient au nombre des princi-

paux édifices, sans préjuger des couvents, transformés les uns en demeures particulières, les autres en logis publics. On venait de planter des arbres le long des canaux et l'on s'activait à réparer les quais. Le silence, un instant troublé par les cris des terrassiers, reprenait possession des quartiers ; les vieux hôtels semblaient, seuls faire grise mine à cet écran qui interceptait, par son lacis, les reflets de leurs multiples croisées.

Dès que le bourgmestre connut l'arrivée prochaine des représentants des Hautes Puissances, il mit tout ses soins à assurer à chacun une demeure digne de son rang, ou tout au moins à présenter à leur demande un séjour qui dût leur convenir, réservant la Maison de Ville comme le lieu le plus favorable à leurs assemblées.

Parmi les principaux de ces dignitaires, tenaient mandat pour la France: Monsieur Nicolas du Bled, marquis d'Uxelles, maréchal de France, Messire Melchior de Polignac, abbé de Bonport, conseiller d'État, Monsieur Ménager, conseiller et secrétaire du roi ; pour l'Empereur : Monsieur le comte de Sinzendorf et Monsieur le comte de Corzana ; pour la Grande-Bretagne : Milord J. Robinson, évêque de Bristol, et Monsieur Thomas, comte de Strafford ; pour le Portugal : Sen. Don Juan d'Afilua, comte de Tarouca; pour la Prusse : Otto Magnus, comte de Denhof, Monsieur le comte de Metternich et Monsieur J. de Marschall de Bieberstein ; pour les Provinces-Unies : Monsieur le baron de Roudwyck, Monsieur G. Buys. Puis, parmi les autres, le comte de Maffrey, pour la Savoie ; le baron de Bodmard, pour le Hanovre ; le comte Passionei, pour la cour de Rome; le chevalier Ruzzini, pour la Sérénissime République ; le comte Bergoni, pour Modène, et tant d'autres que leurs maîtres envoyaient dans l'espoir de tirer quelque profit de si longues et si épineuses discussions. Tous ces grands seigneurs avaient amené avec eux une livrée nombreuse, tant pour augmenter l'appareil de leur faste qu'afin de pouvoir fournir au frais des réceptions qui nemanqueraient pas de s'échanger.

La Maison de Ville, proche de l'église Saint-Martin et en bordure d'un canal, était accolée à gauche par un corps de logis à pignon en escalier, à droite par un bâtiment plus vaste surmonté d'un clocheton. La partie centrale comprenait

un immeuble légèrement surélevé, où une petite loggia formait saillie, au-dessus de la porte d'accès. Trois statues, empruntées au panthéon païen, ornaient, au-dessus de la porte, un fronton triangulaire, dans lequel était inscrit l'écusson de la ville, qui blasonne : tranché d'argent et de gueules. Nul trottoir n'en protégeait le seuil, nulle grille n'en défendait les abords ; cette maison portait le signe de la simplicité hollandaise ; elle restait vraiment la maison commune.

Ce fut dans la salle du conseil, au premier, qu'eut lieu la réunion préliminaire. En ce siècle où, par toutes les cours, et sur le modèle de la cour de France, sévissait une étiquette pointilleuse, les précautions les plus minutieuses avaient été prises, de telle sorte qu'aucune question de préséance ne pût être soulevée. Plusieurs portes s'ouvraient, de deux côtés de la salle, sur des galeries, où les plénipotentiaires, en admirant les toiles distinguées de Van Dyck ou les compositions tumultueuses de Franz Hals, avaient le loisir d'attendre l'ouverture de la séance. Dans la salle même, sur l'avis du maréchal d'Uxelles, le miroir et la cheminée avaient été masqués, de façon qu'ils ne pussent marquer une place d'honneur, et les sièges, déposés çà et là, ne pouvaient être rassemblés en vue de former un haut bout ou un bas bout : « les plénipotentiaires seraient tous, indistinctement et pêle mêle ». Simplement, dans les grandes embrasures des fenêtres, les groupes avaient coutume de se constituer et, par l'usage, on convint d'en réserver une à la libre disposition des Français. On pouvait entrer dans l'hôtel par des portes secondaires et personne ne supposa qu'à la suite de ces précautions infinies des difficultés pussent naître. L'un des premiers soins de ces Messieurs consista, au reste, à promulguer un règlement, dans les articles duquel le rôle des valets était strictement tracé, car il apparaissait qu'au milieu de gens de coutumes si dissemblables et de caractères si opposés, il ne manquerait pas de s'élever quelque incartade où le prestige du maître se trouvât fatalement engagé. Les articles de ce réglement sont assez curieux pour que nous les reproduisions en parties :

REGLEMENT fait par les Plénipotentiaires, touchant l'ordre qu'on doit observer pendant la tenue du Congrès.

I. — Les Plénipotentiaires viendront au Congrès chacun dans un carrosse à deux chevaux et peu de suite... Pour éviter toute contesta-

tion entre les cochers, ils rangeront leurs carrosses du côté par où leurs maîtres sont entrés.

II. — On empêchera les querelles de part et d'autre entre les cochers et les domestiques auxquels il sera même ordonné de se traiter et recevoir réciproquement avec douceur et honnêteté et d'être disposés à se rendre mutuellement toutes sortes de secours et de services en toutes occasions.

. . . .

IV. — Lorsque deux carrosses se rencontreront dans des endroits trop étroits pour y passer l'un et l'autre en même temps, loin de se disputer à qui prendra le dessus, ou à qui passera le premier, et de causer ainsi aucun embarras, les cochers seront obligés, au contraire, d'ouvrir et de faciliter réciproquement le passage, autant qu'il leur sera possible : et celui qui aura été le premier averti de la dispute s'arrêtera et fera place à l'autre, s'il paraît qu'il le puisse faire plus facilement de son côté.

. . . .

VI. — Les pages, les valets de pied et généralement les gens de livrée ne porteront ni bâtons ni armes : comme épées, couteaux, pistolets de poche, ou autre de quelque espèce ce puisse être, cachés ou à couvert, tant dans la ville qu'aux promenades. Au surplus, il sera défendu à tous les domestiques de sortir la nuit après dix heures, à moins que ce ne soit par ordre exprès, ou pour le service de leurs maîtres, de sorte qu'on n'en puisse autrement trouver aucun hors de la maison à des heures indues. Et ceux qui contreviendront seront punis sévèrement et châtiés sur le champ.

VII. — Lorsque quelque domestique des Plénipotentiaires aura été convaincu de quelque crime capable de troubler la tranquillité publique, le Plénipotentiaire à qui il appartiendra renoncera à son droit de le punir lui-même, en se dépouillant de toute protection ou privilège, fera en sorte qu'il soit remis entre les mains du juge ordinaire du lieu où le délit aura été commis, soit à la ville, soit ailleurs, et demandera même qu'il soit procédé contre le coupable suivant les lois établies.

VIII. — Si quelque domestique de Plénipotentiaire faisait insulte ou querelle à quelque domestique d'un autre Plénipotentiaire, l'agresseur sera aussitôt remis au pouvoir du maître de celui qui aura été attaqué ou insulté, et il en fera justice comme il le jugera à propos.

IX. — Tous les Plénipotentiaires feront défendre très sévèrement à leurs domestiques, tant gentilshommes qu'autres, d'avoir entre eux aucune querelle ni démêlé ; et s'il se découvrait, nonobstant ces défenses, quelqu'un qui fût assez hardi pour se mettre en état d'en sortir par la voie des armes, il sera à l'instant chassé de la maison du Plénipotentiaire, et même de la ville sans aucun égard à ce qu'il

pourrait alléguer pour excuse soit de l'excès de l'affront qu'il aurait reçu, ou de ce qu'il aurait été attaqué le premier ; il sera même obligé de répondre sur la plainte qui en pourra être faite, devant le Tribunal de son Prince naturel, où il en sera puni suivant les lois.

X. — Les maîtres de côté et d'autre s'entrepromettront de ne point recevoir dans leur service aucun domestique qui aura été chassé par son maître.

. . . .

XII. — On est d'accord que les carrosses se rangeront devant la maison de ville selon qu'ils arriveront, laissant assez de place pour que ceux qui suivent puissent commodément aborder et se ranger en suite, en sorte qu'il reste un passage suffisant entre le carrosse et la maison.

Fait à Utrecht, le 23 janvier 1712.

Tant de prévoyance n'aurait pas manqué d'atteindre le but, si les haines suscitées par une longue suite de guerres avaient pu se calmer dès l'instant que l'on parlait de paix ; mais l'incident redouté surgit au moment où l'on venait d'en réglementer les conséquences.

Ce jour-là M. Ménager se rendait au congrès en petit appareil, et bien qu'il fût possible d'en gagner l'hôtel par un trajet direct, il préféra emprunter le chemin des quais, au bord desquels il trouvait des motifs à sa rêverie. Le logis de Monsieur le Comte de Rechteren, délégué des Etats pour la province de Gueldres, se trouvait ainsi sur sa route. La plupart des domestiques de ce seigneur, qui étaient dans leur pays, occupaient l'après-dîner à prendre des bateliers les nouvelles qui les pussent intéresser. Celles-ci portaient alors sur l'action des Français : soit donc qu'un des laquais de M. Ménager surprît au vol une allusion insultante ou un signe désobligeant, soit au contraire qu'il prît sur lui de le provoquer, il y eut sur le passage du carrosse des mots assez aigres entre lesquels le conseiller du roi ne perçut, en langue française, que des paroles assez crues. Il ordonna de toucher vif et il n'attacha sur le champ aucune importance à l'incident. Il appartenait à M. de Rechteren de lui en donner. Aussi, le lendemain, quand il eut connaissance de l'altercation par le rapport de son majordome, il donna l'ordre de seller un de ses chevaux et, suivi de quelques valets, il entreprit de passer osten-

siblement sur la place des Grandes Indes devant l'hôtel de France.

Il voulait s'assurer inopinément, ainsi qu'on l'a rapporté par la suite, que les quolibets n'avaient trouvé leur source que dans la bouche des Français et non point dans celle des siens.

La demeure où logeait M. Ménager, d'apparence grandiose, était bâtie un peu en retrait de la place, et la demi-cour ainsi prévue par l'architecte servait à la livrée pour se réunir et pour muser devant une circulation où elle trouvait de l'étonnement. Le passage du petit cortège attira son attention, et elle reconnut parmi les gens du comte, choisis à dessein, les antagonistes de la veille. Y eut-il réciprocité dans la reconnaissance, il est difficile de l'affirmer, mais certains Normands remarquèrent qu'il n'était pas nécessaire à des promeneurs de serrer les murs au plus juste et ne tardèrent pas à manifester leur impatience. C'était plus que n'en désirait Rechteren; il abrégea son tour et, dès sa rentrée, manda à son secrétaire d'aller requérir de M. Ménager l'application du règlement. Le Conseiller d'Etat fut bien surpris d'avoir à traiter, avant les droits à la succession d'Espagne, une basse dispute de manants; mais comme il était poli et soucieux de sa dignité, il promit d'approfondir la question. Ne le fit-il pas, parce que de plus graves affaires sollicitaient son esprit ou parce qu'il répugnait à enquêter et à châtier son domestique, il ne donna aucune conclusion au différend, encore qu'ayant procédé à l'interrogatoire de ses gens, il ne pût tirer aucun argument en leur faveur ou en leur détriment. L'affaire était donc sur le point de tomber, lorsque le Hollandais revint à la charge. M. Ménager l'assura derechef de tous ses respects et de ce qu'il n'avait pu convaincre ses valets des faits, qu'il ne pouvait donc imputer à aucun d'eux l'initiative de l'insulte. « Il comptait, dit-il, parmi ses serviteurs des hommes qui le servaient de longue date et auxquels il n'avait jamais eu à reprocher un manque de déférence. Si le coupable m'est révélé, je n'aurais garde d'échapper à le châtier. »

Puis, ayant poliment congédié Monsieur le secrétaire, en l'accompagnant au bas des degrés, il revint à compulser les articles du traité qui l'intéressaient par-dessus tout.

Le lendemain était jour de la première Assemblée plénière. Une foule considérable stationnait devant la Maison de ville

au moment où les carrosses apparurent. Foule composée de bourgeois en rupture de comptoir, d'ouvriers en vacance de métier, d'artisans en échappée d'établi; le spectacle inusité excitait l'enthousiasme, et les gardes, qui semblaient, dans leurs uniformes, distraits de quelque Ronde de nuit, avaient peine à maintenir les premiers rangs. Le temps le plus beau du monde pesait légèrement sur cette fête et sa douceur avait engagé les badauds à sortir velours et brocarts; les femmes même avaient donné jour à leurs bijoux et plus d'une poussait le paradoxe jusqu'à manier l'éventail, en plein air, malgré la saison. Par les fenêtres ouvertes des galeries, MM. les Ambassadeurs étaient visibles et l'on s'excitait à mettre des noms sur les visages encore peu connus. Entre eux, M. le maréchal d'Uxelles et M. le comte Tarouca brillaient par la richesse de leurs ajustements.

En bas, les carrósses alignés reflétaient le soleil dans leurs glaces et les nombreux postillons, mêlant leurs livrées dans une débauche de couleurs, formaient un groupe curieusement bigarré.

Malgré que de graves soucis dussent occuper le cerveau de Monsieur de Rechteren, il n'en saisit pas moins cette occasion, peu avant l'entrée en séance, pour demander à Monsieur Ménager une confrontation entre les valets français et les siens, afin d'éclaircir définitivement l'incident. Monsieur Ménager, se moquant d'ériger sa maison en tribunal, argua que les preuves lui faisaient toujours défaut et qu'en bonne justice il ne pouvait adopter de solution. « En ce cas, lui dit M. de Rechteren, vous ne trouverez point mauvais que mes laquais cherchent eux-mêmes la satisfaction à laquelle j'estime qu'ils ont droit ». A ce moment, les plénipotentiaires prenant place, ces Messieurs gagnèrent leurs sièges.

Ce que fut la séance, on peut facilement l'imaginer. M. l'abbé de Polignac lut le mémoire envoyé par le Roi.

Il convenait, avant de pousser plus loin, d'en distribuer copie.

Les Ambassadeurs se trouvèrent donc libres d'assez bonne heure pour se rendre sur le Mail, ainsi qu'il était coutume, afin d'y faire piaffer leur équipage.

Cette promenade, située en dehors de la ville, prenait perpendiculairement au fossé, en se dirigeant vers le nord.

Elle comptait deux rangées d'arbres parallèles qui limitaient de côté et d'autre l'allée centrale. La vue y était plaisante sur la campagne où tournaient les ailes des moulins, où les prés inondés et endigués s'étalaient comme des miroirs réguliers, où le vol des bandes migratrices composaient à travers le ciel de subtils et changeants dessins. Çà et là, s'élevaient de petits kiosques achalandés par d'agréables vendeuses dont la bonne mine n'était pas garante de la vertu. C'est près d'une de ces petites boutiques que M. Ménager, qui tentait quelques galanteries auprès des jolies marchandes, vit passer M. de Rechteren. Comme il n'avait pas trouvé le temps de l'aborder à la sortie de l'Hôtel de Ville, et pour ne pas tourner court dans l'entretien qui avait été commencé, il lui dit deux mots d'excuse. Le comte essaya encore, mais en vain, d'obtenir satisfaction. — « Ne vous en prenez donc qu'à vous-même, Monsieur, si mes gens font main basse sur l'arrogance des vôtres. » — Comme si ces paroles eussent été un signal, on vit les Hollandais joindre furieusement les Normands et les bousculer, car ils étaient en nombre. M. Ménager, dont l'autorité demeurait impuissante à séparer les parties et qui ne pouvait se compromettre dans cette tentative, se tourna rapidement vers le ministre des Provinces en lui disant : « Voici qui est de toute gravité, Monsieur, j'aurais souhaité de vous voir laisser la question dans son domaine d'antichambre ; vous lui donnez, malgré moi, une portée plus haute, cela je ne saurais le souffrir. J'aurai l'honneur de m'en plaindre au Roi, mon maître, pour lequel il n'est de petites affaires, quand le prestige de ses ambassadeurs est en jeu. » Puis, avec un salut digne du salon carré, il remonta gracieusement dans son carrosse pour joindre le maréchal.

L'incident n'avait point passé inaperçu, mais l'exquise urbanité qui était restée sur les traits du conseiller avait fait bien augurer des suites ; on pensait que les difficultés seraient aplanies. Le soir même, un courrier partait à franc étrier pour Versailles. Dans une direction opposée, la berline de M. de Rechteren se dirigeait vers La Haye. Ainsi quinze jours s'écoulèrent sans réunions par l'absence de l'un des ministres.

Lorsque le maréchal d'Uxelles reçut le courrier du cabinet, il lut que la volonté du Roi faisait interdiction à ses envoyés

d'assister à aucune séance jusqu'à ce que l'incident fût réglé, et il n'entendait pas qu'il le fût autrement que par le rappel de M. de Rechteren. Les Etats baissèrent pavillon en acceptant la démission de ce seigneur et les pourparlers reprirent leur cours.

Ainsi, faute d'une entremise amicale, un mois fut perdu à cause d'une bagatelle, la question d'un trône resta en suspens, les armées en campagne, le sort des frontières indécis, parce qu'un jour de beau temps, M. Ménager avait eu le caprice d'aller voir les rayons du soleil se dissoudre dans les eaux profondes et glauques des canaux.

L.-CH. WATELIN.

L'ENCHAINEMENT [1]

(*Suite* [2])

—

DEUXIÈME ACTION

(UN APRÈS-MIDI DE SEPTEMBRE EN 1913.)

Entre une petite Française de sept ans, précoce par la finesse, et une lourde vierge prussienne bâtie en cariatide, tourmentée d'être en fleur au delà de la trentaine, quand le lien unique est la grammaire allemande, le malentendu menace des deux parts.

Lucienne de Maroges se croit seule avec son institutrice, au salon. Aucun bruit ne trouble la voix monotone, gutturale, à profondes aspirations, de Fräulein Schmerz. Son enseignement est pareil à la pluie lorsqu'il semble que l'eau tombera toujours, molle, serrée, d'un ciel inexorablement trouble.

L'hôtel frais repose. On le dirait endormi par la chaleur que verse l'immense bol d'azur foncé où le soleil darde, presque rouge à trois heures.

La vieille fille parle. Depuis plusieurs minutes, le bout de son porte-plume aux lèvres, la fillette livre son âme excédée de pédagogie au paysage du lac immobile, des montagnes bleuâtres au lointain d'un versant du San Salvator sombre, parsemé de gros bouquets d'or.

L'harmonieuse beauté du site attriste les grands yeux pué-

(1)

(2) Voy. *Mercure de France*, n° 497.

rils, comme si la leçon accablait la nature. Ils cherchent un motif de joie, ils appellent, désespérés d'ennui, un incident qui rompe la sempiternelle coulée des minutes, un fait, le moindre, susceptible d'altérer le timbre dur de ces mots durs, débités par une bouche épaisse que domine un large nez gras porteur d'énormes lunettes rondes.

Tout à coup, sûre que rien ne lui apportera le délassement nécessaire, Lucienne interpelle sa gouvernante :

« Fräulein, moi, je préfère Hennequeville à Lugano.

— Vous devez toujours aimer mieux comme les parents. Le père et la mère ont conduit l'enfant à Lugano. Ainsi, l'enfant doit aimer Lugano. Et Lugano est si choli, vous devez reconnaître ! »

Le datif, le génitif inspirent aussitôt la conversation. Le monologue instructif râcle les nerfs de l'élève. Elle le subit jusqu'à l'extrême limite de son endurance, avec un besoin d'attaque immédiate, une envie de narguer, provenue de l'obscur instinct de sa race primesautière contre la race pesante, cuirassée dans l'ordre, son visage moral courbé sur le soubassement de la vie par le joug des plus lourdes règles.

« Alors, Fräulein, votre nom : Schmerz, en français, ça veut dire douleur ? »

L'Allemande flaire un piège. Elle réfléchit et elle observe en myope l'enfant près de sourire, qui affecte un air d'application.

« Oui, répond l'institutrice.

— Alors, je pourrais vous appeler mademoiselle Douleur ?

— Non.

— Si, puisque c'est la même chose ! Et, en tout cas, ce serait toujours vous, en français ou en allemand, que j'appellerais ?

— *Ach* ! mon nom est : Schmerz. Une telle chose que le nom de famille ne se peut pas traduire d'un langage dans une autre. Et, d'abord, vous, mon élève, devez dire : Fräulein, uniquement.

— En tout cas, Fräulein est la même chose que mademoiselle !

— Vous devez dire Fräulein, parce que je suis votre institutrice h-allemande.

— Mademoiselle, c'est mieux, c'est plus joli que votre Fräulein allemand. »

La petite jubile, le regard pétillant d'amorcer une dispute. Très digne, trop solennelle, la maîtresse déclare, roidie d'importance nationale :

« Je préfère Fräulein.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est h-allemand.

— Ce n'est pas une raison.

— Pour moi, c'est la raison, comme je suis une jeune fille h-allemande... *So* ! Il n'y a rien pour rire là, Louzienne !

— Oh ! si... C'est tellement drôle... Vous dites : jeune fille *h*-allemande, comme vous me forcez à prononcer : *Hut*, pour chapeau... *Hut !*... Il faut prendre son élan, pour arriver à dire votre mot de trois lettres !... Il n'y a pas d'h aspirée, devan allemande. »

La froide patience de Fräulein déçoit l'espiègle qui, par une offensive directe, engage la bataille :

« On ne fait pas tant de manières, en français, pour parler. »

D'une tape qui claque sur la table, la massive blonde à bandeaux ternes annonce une riposte péremptoire :

« Assez ! Je suis l'institutrice et vous, l'élève. Vous avez à apprendre, chez moi, la langage h-allemande.

— Oh ! encore votre h aspirée, Fräulein !

— Je vous prie, Louzienne. Je redis, une seconde fois : vous n'avez pas à m'enseigner votre langage, mais à apprendre chez moi la mienne. »

Fräulein Schmerz donne la première mesure de son exaspération, en s'abandonnant à proclamer que sa langue maternelle doit être d'un usage absolu dans ses rapports avec la fillette :

« *Ueberhaupt müssen wir immer deutsch sprechen*, Louzienne !

— Je vous préviens que, si vous m'appelez : *Louzienne*, je traduirai votre nom en français : mademoiselle Douleur. Habituez-vous à dire : Lucienne... Lu... et pas de z !

— *Ach* ! De nouveau ! Vous ne pouvez jamais vous permettre une plaisanterie en face de votre professeur ! Jamais vous ne parlerez bien l'allemand !

— C'est ça qui m'est bien égal ! »

Consciente d'avoir poussé l'audace un peu loin, Lucienne de Maroges s'explique, rouge de cette reculade :

« Et d'abord, vous dites que tous les enfants d'Allemagne parlent français.

— Oui. Chaque enfant h-allemand bien élevé parle un français aussi bon comme moi.

— Alors, si j'en rencontre, ils me parleront français « aussi bon comme vous », Fräulein. Je n'aurai donc qu'à leur répondre en français, presque « aussi bon comme eux ».

Les yeux en boule flamboient derrière les lunettes rondes montées en corne de buffle, tant l'esprit d'une petite Française de sept-ans peut irriter une vierge berlinoise de trente.

« *Es genügt, Louzienne !... Wenn Sie heute nicht arbeiten wollen...* » proteste la gouvernante.

L'espiègle en déguste la colère comme un de ces fondants à la pistache qu'elle adore pour leur éclat de pousse tendre, avant d'en savourer la douceur sucrée. Ah ! bien sûr, qu'elle « ne veut pas travailler aujourd'hui » ! L'étrangère « a trouvé ça toute seule » !

« *Niemals, habe ich eine so bœsartige Schülerin gehabt !* »

Ah ! tant mieux qu'elle n'ait jamais eu d'élève aussi rétive !

« *Ich bitte, schauen Sie bitte mich an !* »

Si la bête humaine n'était, de toutes les créatures, la mieux armée pour dissimuler, Fräulein Schmerz lancerait des flammes et d'asphyxiantes vapeurs par ses naseaux, pareille à quelque Fafner.

Très satisfaite du résultat obtenu, l'enfant se décide à employer l'allemand, pour dire qu'elle entend :

« *Ich höre !... Ach ! Ich höre !*

— *Verstanden ?* insiste la fille de Germanie.

— Si je comprends ?... Ah ! je vous crois !... Mais je ne comprendrai pas longtemps, si vous devez continuer à me dire des choses désagréables !

— Encore je vais me plaindre chez madame votre mère. »

Lucienne triomphe avec une telle ostentation que Fräulein Schmerz, blessée à vif dans son orgueil allemand et son intégrité pédagogique, se dresse, volumineuse Walküre, et jette son livre sur la table.

« Inutile de passer chez moi, Fräulein : j'ai tout entendu...

Et je puis ajouter que cette petite vilaine m'a brisé la tête... »

L'institutrice éclaterait de joie! L'élève se mord les lèvres, toute pâle de n'avoir pas réfléchi que le profond fauteuil installé sur la limite du salon et de la terrasse pouvait cacher quelqu'un.

Naïve, elle s'étonne :

« Ah! maman, vous étiez là? »

La figure menue se crispe, volontaire, soutenant avec dureté le regard de Mme de Maroges, debout, qui s'avance :

« Il me semble, que j'étais là! »

Sévère, elle constate :

« Tes réponses à Fräulein Schmerz sont autant d'inconvenances, de la part d'une petite fille.

— Naturellement, vous me donnez tort!

— Oh! Louzienne qui va répondre ainsi à la mama!

— Fräulein, la leçon d'allemand est finie, je vous prie de le remarquer », tranche la fillette.

La mère intervient, de très haut :

« Cette nouvelle impertinence de Lucienne me regarde, Fräulein... Afin que cette enfant se rende compte combien elle vient de se montrer déplacée, c'est moi, Fräulein, qui vous fais mes excuses de son irrespect.

— Oh! je vous prie, madame!... »

D'un geste bienveillant, Mme de Maroges fait grâce à l'institutrice de son obséquieuse confusion; et elle demande :

« Tu as quelque chose à me dire, maintenant, Lucienne? »

L'enfant croit s'en tirer par cette défaite :

« Si Fräulein n'était pas toujours à vanter l'Allemagne et les Allemands...

— Fräulein n'a rien dit de la sorte, mademoiselle!... Puisque j'ai tout entendu, de mon fauteuil, tu ne vas pas soutenir ce qui n'est pas, je suppose?... Et quand bien même Fräulein aurait vanté son pays et ses compatriotes, c'est non seulement son droit, mais presque son devoir...

— *Gewiss*! »

Cette approbation de l'opulente fille de Prusse inspire à Mme de Maroges un correctif :

« D'ailleurs, tout ce que Fräulein croit bon de te dire en ce cas, tu n'as qu'à le penser de la France et des Français,

pour le trouver tout naturel... As-tu quelque regret à m'exprimer, maintenant ? »

La radieuse beauté de la mère impose à la filette, autant la présence de l'institutrice détestée l'excite à une rebellion :

« Maman, j'étais sûre que vous me donneriez tort.

— Parce que tu es convaincue de ton tort ?

— Ah ! non.

— Pourquoi ?

— Pour rien, maman.

— Pourquoi ?... Je tiens, Lucienne, à ce que tu me répondes.

— J'aime mieux pas.

— J'y tiens, Lucienne !

— Louzienne, quand la mère dit quelque chose...

— Laissez, Fräulein, s'il vous plaît : c'est entre cette méchante petite fille et moi, à présent. J'aurai son explication. Elle est assez éveillée d'esprit...

— *Ach* ! si intelligente elle est !

— ... pour comprendre que je suis on ne peut plus sérieuse... Lucienne, pourquoi étais-tu certaine que je te donnerais tort ? »

La femme domine mal une irritation qui croît en elle, à voir la volonté clore et durcir cette face enfantine. De toute la puissance de son beau regard souverain dans son ménage et qui eût arrêté une audace de don Juan, elle pèse sur le jeune caractère, afin qu'il plie.

« Je peux dire ce que je pense, maman ? questionne l'effrontée.

— Tu le dois.

— Vous ne me gronderez pas ?

— Je ne fais pas marché avec toi. Réponds à ma question : pourquoi étais-tu certaine que je te donnerais tort ?

— Eh bien !... c'est parce que vous êtes injuste pour moi.

— Je suis injuste !

— Oui. Et papa est juste, lui ! »

A ce redoublement de l'accusation, Mme de Maroges porte une main à son front; désignant la fillette, la voix âpre :

« Emmenez-la, Fräulein !... Que je ne la voie plus, jusqu'à la promenade !

— Ah ! maman...

— *Kommen Sie, Kind* ! commande la gouvernante.
— Faites-la travailler, dans sa chambre, jusqu'à ce qu'on vous prévienne de l'apprêter... »
Lucienne oublie sa peur et le pardon qu'elle voulait implorer, au contact de la Fräulein qui l'entraîne :
« C'est toujours votre faute, à vous ! »
Mme de Maroges respire difficilement.
« Emmenez cette petite... je ne veux plus la voir ! » crie-t-elle ; et, suffoquant, blême de colère, le regard fiévreux attaché à ce groupe où l'enfant se débat contre la méthodique violence de l'Allemande câline, elle tombe, à bout de forces, sur un canapé.

La porte s'ouvre devant M. de Maroges. Cette arrivée rassure Lucienne et intimide la Fräulein.
« Ah ! papa ! papa ! »
Il n'a vu que l'enfant et, pour ce cri, ces mains qui en appellent d'il ne sait quoi à sa protection, il enlève du sol la fillette et la rassure par des cajôleries :
« Quoi donc, ma Lulu ?... ma Luciotte...
— Vous n'allez pas caresser cette vilaine, au moment que que je la gronde ! » proteste Mme de Maroges.
Le père cède au mari, dès cette intervention sèche. Déposant la petite, M. de Maroges s'excuse :
« Je ne savais pas, Marthe. »
A Lucienne, il reproche, avec une molle sévérité :
« Tu as encore mécontenté ta maman.
— Papa, je n'ai rien fait, je vous le jure ! »
La promptitude de ce démenti attise l'irritation contenue de la mère :
« Fräulein, qu'attendez-vous pour emmener l'enfant ?
— *Kommen*, Louzienne ! »
Un écart dérobe la fillette à l'institutrice et la jette contre M. de Maroges.
« Va ! » commande celui-ci. « Une petite fille doit, avant tout, obéir à sa maman. »
De nouveau, la Fräulein avance ses fortes mains.
« Ne me touchez pas, vous ! Je n'ai pas besoin d'une institutrice *h*-allemande pour marcher ! »
Elles sortent, l'enfant la première, roide et qui frappe du

talon. La porte rabattue sur elles, M. de Maroges imite la voix aiguë courroucée :

« Je n'ai pas besoin d'une institutrice *h*-allemande pour marcher... Elle est impayable, cette gamine !

— Il n'y a pas de quoi plaisanter, je vous assure.

— Je ne sais rien, moi : j'arrive !... Marthe... je tombe au milieu d'un malentendu.

— Oh ! c'est un perpétuel malentendu, ici ! »

La réplique, trop vive, achève l'agacement de la femme. M. de Maroges inspecte ses ongles, tire sur ses manchettes tour à tour, tâte la perle de sa cravate ; puis, visiblement craintif :

« Ma chère amie, allez-vous me tenir rigueur de ce que Lucienne...

— Je ne vous tiens rigueur de rien.

— C'est à peine assez, Marthe. »

Elle le regarde, un sourire de froid dédain aux lèvres. Alors, il insiste :

« Parfois, je souhaiterais d'avoir quelque tort envers vous... oh ! un tort léger !... pour surprendre sur votre admirable visage...

— Lucien, je vous fais grâce du madrigal... Huit ans de mariage, huit années de madrigal !

— Le madrigal sincère est une politesse du cœur.

— Oui, je sais... et que vous êtes bon, parfait, mon mari envié de toutes mes amies et incapable d'en vouloir distinguer aucune !

— Ce serait la première fois qu'on verrait une femme reprocher à son mari la fidélité.

— Ah ! Lucien, que vous connaissez mal les femmes !

— Je les ai, peut-être, mieux connues... Je n'ai que la belle ambition de vous apprendre par cœur, vous seule, Marthe !

— Vous retombez dans le madrigal, mon ami ; et il n'y a pas une minute, depuis votre dernière chute ! »

L'irritation progresse en elle. Affectueux, M. de Maroges s'approche de la chaise longue. Marthe la quitte, aussitôt, pour le fauteuil qui enjambe du salon sur la terrasse.

« Vous êtes nerveuse... Il n'a pas pu suffire d'une petite incartade de Lucienne pour vous exaspérer à ce point ?

— Vous l'excusez d'avance ! C'est admirable : vous igno-

rez de quoi il retourne ; c'est pour vous, d'emblée, une petite incartade !

— Le mot me paraissait convenable, quelle que pût être la faute d'une gamine. Voyons ! Lucienne a tout juste sept ans... A cet âge...

— Croyez-vous qu'une discussion à propos de notre enfant doive m'apaiser les nerfs ?

— Marthe, je ne désire rien moins qu'une discussion ; rien, plus que de vous rendre le calme.

— En ce cas, mon ami, le meilleur moyen serait de me laisser seule. »

Elle s'est retournée vers l'espace, le lac, la colline trapue au flanc convexe, noir brun, où brillent des touffes d'or. Elle affecte de s'abîmer dans la contemplation de cette paix riche du paysage vibrant de lumière, pour que M. de Maroges prenne congé. Il a fait un pas de retraite, contenu un soupir, et, revenant :

« Ma chère Marthe, que Lucienne ait été insupportable... méchante, si vous le jugez... elle est punie !... Et je ne la plains même pas, comme je m'y suis risqué quelquefois...

— Vous n'osez demander ce qu'elle a fait !

— Il me suffit que vous la blâmiez.

— Elle a une conduite déplorable envers Fräulein !

— Avouez que cette bonne Fräulein est un peu ridicule ?

— Autant que beaucoup de gens que l'on voit exposer leur bonté, comme ils étaleraient un camail sur leurs épaules !

— Je disais « cette bonne Fräulein », par compassion. Ce qu'elle a de ridicule selon moi, c'est son impérialisme outrancier, bien plus évident que sa bonté... Enfin, la gouvernante n'est plus là... ni Lucienne... Ne voudrez-vous pas, pour moi, adoucir votre figure trop sévère ?

— Lucienne m'a accusée d'injustice à son égard !

— Un mot d'enfant !... Vous avez eu cent fois raison de le relever et de punir... Mais, maintenant, Marthon ?

— « Marthon ! »... Je vous ai tant prié de ne pas employer cette expression qui me déplaît !

— Je ne puis oublier la jeune fille que vous étiez et que j'étais si heureux, si fier, de pouvoir appeler ainsi... »

L'entretien va prendre une direction que redoute Marthe. Elle intervient, très offensive :

« Si Lucienne me trouve injuste, par contre, elle vous trouve très juste, vous !... Oui, oui... « Papa est juste, lui ! » Elle m'a jeté ça au visage, comme une pierre ! »

Elle guette, d'un œil perçant, le moindre signe de la moindre satisfaction chez le père. Impassible, il juge :

« Evidemment, cela méritait une réprimande et, quelle soit-elle, la punition que vous avez infligée... Pour nous, entre quatre yeux, cela demeure un mot d'enfant.

— Un mot d'enfant ? Mon cher, c'est une comparaison et un choix.

— Allons !... Marthe !... Vous auriez raison si Lucienne était seulement une fillette... »

Voilà le débat engagé, qui soulagera Marthe de Maroges de son malaise nerveux, d'une sensibilité douloureuse de tout son être, d'une tension morale parvenue à son période :

« Lucienne *vous* préfère. Elle est *votre* fille. Oui, *la vôtre*. Je suis absolument sérieuse, Lucien. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais le poids écrasant de cette pensée. »

Elle a la franchise de son hostilité. M. de Maroges en souffre. Il examine ses ongles. Sa pensée mesure son impuissance de huit années à conquérir cette femme devenue la sienne, librement, un jour qu'il a cru pouvoir marquer du blanc caillou des superstitieux.

« Oh ! monsieur est là ! fait la femme de chambre, avec la mine de se retirer.

— Et alors, Julienne ?

— C'est que je croyais monsieur chez lui.

— Il n'y a pas de quoi être troublée.

— C'est de n'avoir pas frappé avant d'entrer. Autrement, je ne serais pas troublée, monsieur.

— Vous apportiez une lettre pour Madame ? Rien de plus simple. Donnez-la-lui. »

La domestique est hésitante. Mme de Maroges l'interpelle :

« Eh bien, Julienne ? Vous ne savez plus présenter le courrier ?

— Voici, Madame. »

La lettre remise, Julienne sort, considérant ses maîtres, l'un après l'autre, d'un regard inquiet.

« Vous permettez ? demande Marthe, avant de décacheter l'enveloppe.

— Je vous en supplie », accorde, M. de Maroges.

Il descend vers le salon, en galant homme discret.

« Voulez-vous voir ?... Ce n'est rien.

— Puisque ce n'est rien, je ne lirais pas grand'chose. »

Elle offre à la splendeur aérienne, montagnarde et lacustre, où septembre allume le bouquet suprême de l'été, un visage heureux, ardent, transfiguré d'allégresse. Elle glisse la lettre dans la ceinture de son corsage, debout, en s'étirant, belle, souple, une expression de cruauté à la bouche ; et toute son attitude est un défi.

M. de Maroges reprend :

« Ne trouvez-vous pas ceci très curieux : il nous a fallu venir poursuivre à Lugano, où nous n'étions pas revenus depuis notre voyage de noces, le soleil quitté sur la Manche normande, pour rencontrer René Chavançon ! »

Inconsciemment, elle porte les doigts au papier que serre contre elle sa ceinture.

« En quoi trouvez-vous cela tellement curieux ? dit-elle, ambiguë.

— En ce que... Il n'y a là, je m'empresse de le remarquer, qu'un simple jeu de dates... une coïncidence... »

Elle songe à la maladresse de tant de maris, dont un propos inopportun a précipité la femme aux défaites qu'elle eût peut-être éludées. Marthe attend, féroce, qu'il alourdisse son erreur ; et elle recouvre un visage serein, ouvert, de blanche jeune fille, tandis qu'elle goûte l'âpreté de pressentir son nouveau destin de femme.

L'homme précise :

« C'est en 1906 que nous avons séjourné ici...

— Oui. Et en morte-saison !... Il n'y avait que nous, avec une vieille dame viennoise, au milieu des indigènes...

— Je me rappelle *vous*, uniquement. Je n'oublierai jamais que ce fut la plus belle saison de ma vie ; car elle en commençait le bonheur. »

Il baise la main de Marthe.

« Voilà votre seconde rechute dans le madrigal, Lucien !

— Pardon. »

Il a repris la main et baise encore les doigts qui se livrent.

« Et cette coïncidence de dates ?... Vous m'amusiez !

— Nous étions donc, l'année de notre mariage...

— En effet.

— Sauf erreur... et je crois bien ne pas me tromper... c'est cette année-là que, subitement, René Chavançon est parti pour l'Asie... »

Elle réprime un frisson et, d'un air indifférent :

« Oui... c'est possible... à quelques mois près...

— Cela est certain, ma chère amie : c'était au moment de la guerre sino-japonaise.

— Si vous faites l'historien, ne me demandez plus un mot : mon ignorance est une forteresse où l'isolement m'est toujours agréable.

— Je cite la guerre des Chinois et du Japon, parce que Chavançon me rappelait, ces jours-ci, son arrivée à Pékin... L'immense ville toute sous l'impression de la défaite... Un peuple accablé, inquiet... Les marchands eux-mêmes, distraits des affaires à leurs comptoirs...

— La coïncidence dont vous me parliez m'échappe encore ?

— La voici : nous avions perdu Chavançon de vue, depuis l'année de notre mariage ; nous le retrouvons précisément ici, où nous n'étions jamais revenus.

— Je n'y avais pas songé. »

Elle s'assied, au bout de la chaise longue, — songeuse.

« Un garçon bizarre, ce Chavançon ! s'étonne M. de Maroges.

— Bizarre ?... Parce qu'il a beaucoup voyagé ?

— Non pour cela... Mais je le sens fermé, secret, hostile à la sympathie dont je voudrais gagner la sienne... »

Ah ! qu'il est un mari, trois fois un mari, par sa maladresse qui insiste, appuie, pèse :

« Depuis une quinzaine que nous sommes voisins, il se dérobe...

— Nous l'avons eu à dîner !... Pour quelqu'un qui se dérobe !...

— Quelle excuse aurait-il eue à refuser votre invitation ?... C'est comme s'il ne nous avait pas reconnus !

— Après huit ans, il le pouvait.

— Nous étions presque des amis, lui et moi. En tout cas, d'excellents camarades. Il était aussi des préférés de Mme Breux.

— Ma mère n'avait de préféré que vous. Elle a reçu

M. Chavançon par égard pour l'amitié de couvent qui me liait à sa sœur.

— On n'a jamais su le motif de ce brusque départ qui commença la longue éclipse du voyageur et qui, probablement, en décida la vocation.

— Le dessein d'embrasser une carrière est un motif plausible, même pour le désœuvré de choix que vous êtes, mon ami.

— Ma carrière a été votre bonheur. Dès que je vous ai obtenue, je n'en ai imaginé de plus émouvante, ni de plus haute.

— Re-madrigal, mon ami !

— Dois-je m'en excuser ? »

Cette fois, elle lui refuse sa main qu'il élevait pour la baiser encore.

« Je vous avais excusé », fait-elle.

Il effile ses longues moustaches blondes, entre ses doigts longs, soignés jusqu'à l'excès.

« M. Chavançon et moi, nous avons causé, je vous assure », reprend-elle. « Nous avons renoué connaissance, à peu près.

— Il vous a raconté ses explorations ?

— Un peu. Moins qu'il ne l'aurait voulu, sans doute. J'ai eu peur, je l'avoue : le Thibet est si vaste, à ce qu'on dit. »

Elle parle en mondaine, légèrement. M. de Maroges écoute, en amoureux.

« Nous avons beaucoup parlé, avec M. Chavançon, de sa sœur Louise. Elle est devenue une vraie Russe... plus Russe que son Russe de mari !... Elle ne trouve pas ses quatre enfants assez russes !... Le mariage l'a comblée : elle est heureuse ! Sa vie, au cours de ces sept années, ne se raconterait pas, toute remplie par la seule bonne aventure d'aimer et d'être aimée... Oh ! son frère ne tarit pas sur le chapitre.

— Sur son existence, à lui ?

— Oh ! je suis moins curieuse que vous, mon ami ! »

La lettre échappe, qu'elle avait mise à sa ceinture, et tombe. Elle la ramasse, la froisse, la replace. Elle a un soudain pincement des narines et, vers son mari, un regard glacé.

« Vous serez prête, pour notre promenade à Trevano ?

— Je suis habillée, vous voyez. Mais, je n'irai pas.

— La marquise Arrighioni qui doit venir nous prendre !

— Elle vous emmènera, mon cher : vous, Lucienne et Fräulein.

— Sans plaider pour moi-même, Marthe, permettez-moi...

— Je permets... Quelle timidité !...

— Vous ne ferez pas à cette vieille dame le déplaisir de lui fausser compagnie.

— Une vieille dame ? la marquise Arrighioni !... Si elle vous entendait, elle crierait au meurtre !

— L'artificiel printemps invétéré de la marquise, ni ses travers, ne peuvent vous empêcher, aujourd'hui, d'accepter une place dans sa voiture. Vous y avez fréquemment supporté ses cheveux jeunes, son visage peint et sa conversation criarde.

— Je ne cache pas que la marquise m'amuse quelquefois. Je la recevrai même, tout à l'heure, pour mon plaisir. »

L'accent change, net, en fil de lame, pour prévenir toute insistance :

« Cependant, pour ma satisfaction aussi, je ne serai pas de la promenade.

— Un caprice ?

— N'y ai-je pas droit ?

— Je serais le dernier à vous le contester. »

Il se replie dans une réserve qui agace Mme de Maroges :

« Mon ami, je vous devine interrogatif... à en éprouver une gêne... physique !... Votre silence comporte une outrageante inquisition, je vous assure !

— Cette discrétion, qui m'est presque un état habituel auprès de vous, me vient d'une peine... très profonde, Marthe !... Vous m'infligez une retenue... Oui, vous m'infligez, depuis quelque temps, une contrainte...

— Plutôt que vous entendre récriminer, je vous avouerai que je renonce à cette promenade pour punir *votre* fille.

— Laissons-la ici : Fräulein la promènera.

— Non. Elle aime trop le landau, les harnais barbares, les sonnettes des chevaux et leurs longues plumes de faisan. Je ne veux pas priver la petite d'une joie. J'aurai l'air de la punir. Elle sera avec vous : personne ne lui manquera.

— Vous ne pouvez pas garder rancune à Lucienne...

— Je ne garde rancune à personne, mon ami : à personne !... »

Elle coupe court à la protestation qu'il annonçait d'un geste embarrassé :

« Je vous conjure de croire à mon extrême besoin de tranquillité. »

Il semble qu'elle perde le souffle. Elle reprend, avec effort :

« Sans pitié pour l'état de mes nerfs... un état que votre sollicitude a remarqué, Lucien !... vous poursuivez une explication qui ne saurait aboutir qu'à m'exténuer.

— En vérité, Marthe, depuis que nous sommes à Lugano...

— Il vous souvient peut-être de mon peu d'enthousiasme à y venir ?

— Reconnaissez que vous ne regrettez presque plus d'avoir exaucé ma prière ? »

Elle éprouve une subite pitié pour la souffrance que M. de Maroges essaie de dérober sous son attitude impeccable d'homme de salon. Elle voudrait lui faire l'aumône d'un mensonge. Elle ne peut rien contre la vérité :

« En effet, maintenant, je suis même contente de notre voyage », affirme-t-elle.

Il la voit, un front de Diane courroucée, les mains fiévreuses chiffonnant, à sa ceinture, cette lettre qu'il voudrait lire, il ne sait pourquoi, parce qu'il est malheureux, perd confiance, est la victime d'une injustice trop permanente qui le blesse plus que jamais.

« Même maintenant,vous êtes, à mon égard, agressive... à un point ! »

C'est sa première plainte directe.

« Mon ami... mon cher ami... vous êtes venu à Lugano chercher vos souvenirs... »

Il a l'illusion de l'avoir attendrie, quand elle achève, la voix sourde :

« J'y ai trouvé les miens.

— Ce sont les mêmes. »

Ah ! candeur du mari maladroit ! Marthe l'accueille d'une concession dédaigneuse :

« Oh ! si vous voulez, Lucien. »

Ensuite, elle semble parler pour soi, la main droite en visière barrant ses sourcils, la gauche accompagnant de gestes las les mots qui la soulagent trop, d'être formulés, d'être

entendus d'elle-même, pour qu'elle s'émeuve de leur effet sur autrui :

« Mais, ces souvenirs, je les vois, je les ressens, avec mes yeux, de tout mon être de femme!... S'ils vous sont agréables, très doux... ils me tourmentent, moi !... Oui, qu'ils me tourmentent, mon pauvre ami !... Vous êtes sans reproche, une fois pour toutes... S'ils me tourmentent, ce n'est votre faute, la mienne ni la leur !... C'est ainsi, voilà tout!... Je voudrais m'expliquer ; je ne le pourrais pas mieux...»

Découvrant son regard presque violet, lapidaire, tandis que sa main lumineuse descendue s'accroche à la lettre serrée dans sa ceinture, — elle prononce, comme si elle s'écrasait au fond de la douleur :

« Nous portons en nous une obscurité plus forte que toute la lumière de la raison. »

L'homme sourcille ; puis, s'inclinant :

« Je ne vous demande plus rien, Marthe », dit-il.

Elle lui offre ses doigts à baiser, murmurant un merci et le vœu qu'il soit sans rancune.

« Papa ! le landau de la dame italienne qui vient nous chercher ! »

En même temps que l'irruption de la petite Lucienne joyeuse, on entend tinter les sonnettes d'un harnais et claquer un fouet.

« Louzienne, *wie ungehorsam* ! » hurle Fräulein Schmerz qui arrive, à la poursuite de son élève.

Elle s'adresse alors à Mme de Maroges :

« Madame, je dois dire : l'enfant est encore partie du travail sans ma permission.

— A-t-elle été sage jusqu'à cette faute?

— Jusqu'à cette désobéissance, oui, Madame.

— Alors, Fräulein, allez lui mettre son chapeau. Tenez-vous prête aussi : vous accompagnerez Lucienne.

— Bien, Madame. »

Sur un signe furtif du père, la fillette demande :

« Vous ne venez donc pas en voiture avec nous, maman ?

— Non, mademoiselle. »

L'enfant est vexée de son échec. L'institutrice la presse de venir, lui rappelant que « la dame » ne doit pas attendre :

« *Kommen Sie, Kind? Die Dame soll nicht warten!* »

Du seuil qu'elle allait passer, la gamine interroge :

« Et vous, papa, vous venez?

— Oui, Lucienne.

— Quelle chance! »

Cette exclamation lâchée, soutenue d'un applaudissement, Lucienne, satisfaite, prévient sa gouvernante qu'elle la suit :

« *Ich komme, Fräulein!* »

La mère s'informe, piquée :

« Vous l'avez entendue, *votre* fille?

— Une espièglerie!

— Soit. Elle n'est pas chagrine de mon absence. Je l'avais prévu. Elle saute de bonheur, à l'idée que vous serez avec elle.

— Pure gaminerie!... Pourtant, je prendrai la chose au sérieux avec Lucienne... Je lui ferai comprendre...

— Rien!... Un cœur de fillette a ses prédilections comme celui d'une femme. Les meilleurs arguments perdent toute vertu contre l'instinct d'aimer.

— Oh!... Marthe, c'est vous qui me dites cela!... et à propos de notre fille!!... »

La femme de chambre ouvre la porte et annonce :

« Madame *la Marchesa* Arrighioni! »

Quatre roquets sautillent et jappent, autour d'une énorme personne surchargée de dentelles, de bijoux, de plumes, et après un cinquième petit chien qu'elle porte sous un bras.

« *Bene*! » fait-elle.

La domestique ainsi complimentée, elle prolonge l'éloge, pour les maîtres :

« Elle dit bien, maintenant : *la marchesa*, tout à l'italienne! »

La meute criarde assourdit Mme de Maroges et, par ses bonds, conpromet les révérences de la volumineuse marquise :

« *Gentile!... Mie amori!...* »

Elles les gourmande ou les flatte tour à tour; et c'est, en vérité, un sixième jappement, suraigu, si énergique, dans la tendresse même, qu'il apaise la troupe canine.

M. de Maroges en profite pour saluer, d'une galanterie :

« Marquise, vous êtes toujours la plus belle.

— *Tropo galante!...* Pouvez-vous dire cela, devant la plus radieuse fleur française! »

Marthe ainsi désignée, l'Italienne s'extasie :

« *Che caruccia bella!* »

Mme de Maroges, souriante, impose la mesure française à la politesse :

« Vous êtes la plus aimable et la plus indulgente amie. »

Une des remuantes bestioles manifeste encore, à plein gosier.

« *Cor mio!* » gronde la marquise.

Elle explique, avec une tendresse comique :

« Je l'appelle : « mon cœur », parce qu'il est tellement *simpatico*, belle madame française!

— Mais vous en avez un nouveau? »

Elle s'étonne si exagérément qu'il faut, à M. de Maroges, préciser :

« Celui que vous portez là?

— Oui... On me l'a remis ce matin... Un camarade de mon neveu : *il cavaliere* Scipione Camasotto... qui est à l'armée d'Afrique... Saïd, je l'appelle... Il vient de Tripoli... Il était dans un harem... »

Le regard poché de la grosse dame tend à exprimer tout le chaud mystère d'un tel lieu. Elle poursuit, avec une gesticulation de mime :

« *Tutti* partis! La *povera bestia* oubliée dans la *casa*. Mon *gentile* neveu Scipione l'a envoyée par son camarade, chez moi, à Milano... Je l'ai fait apporter à Lugano, pour connaître *subito* mon petit prisonnier turc... Je l'aime déjà *bene*... Il est comme un chien d'Italie, ce Turc!... Moins joli, peut-être?...

— Sûrement! » accorde, divertie, Mme de Maroges.

Elle invite :

« Asseyez-vous, marquise.

— Mais nous partons, chère!... J'ai mis les meilleurs chevaux, avec les grandes plumes, pour la *bambolina Luciana*... Eh! la voici...

— Bonjour, madame.

— *Che bellissima fresca!* »

Elle embrasse avec effusion l'enfant aussitôt préoccupée des chiens.

« Vous voyez, ils sont cinq aujourd'hui !... Et vous verrez aussi mes meilleurs chevaux avec les longues plumes que vous aimez, *signorinettina !* »

Fräulein Schmerz s'applique à une prononciation souple : « *Bon giorno, donna Marchesa.*

— Bonjour, mademoiselle Fräulein »,répond la volumineuse Arrighioni.

La Prussienne revient à la petite, l'invitant, en secret, à s'excuser auprès de sa mère :

« *Nun, sagen Sie der Mutter...* »

Avec effort, la fillette s'exécute, humiliée :

« Maman, j'aurai bien du regret, si vous ne venez pas avec nous.

— Mais, la chère maman vient !

— Marquise, vous voudrez bien m'excuser.

— Oh !

— Je me refuse le délicat agrément de la promenade que vous avez bien voulu m'offrir... C'est pour punir Lucienne : elle n'a été convenable ni envers Fräulein, ni envers moi.

— Je serai la plus punie, moi !... Et la *povera marchesa* n'est coupable de *niente...*

— En outre, je suis infiniment lasse, à la vérité, marquise. »

Elle surveille, à la dérobée, un hargneux débat en sourdine, entre la Fräulein et Lucienne furieuse de sa vaine humiliation. La marquise Arrighioni a eu beau supplier, du regard, des lèvres, de ses mains où il y a des perles, des diamants, un petit camée rose, un peu de crasse, des plaques couleur de café au lait. Mme de Maroges refuse, d'un joli sourire, d'un doux mouvement de sa tête au col resplendissant de blancheur et d'une ligne altière.

« Demain alors ? Car, je ne veux pas perdre une heure de votre éblouissante société !

— Oui, à une autre fois, bonne marquise... Et si Lucienne n'était pas gentille, c'est elle, alors, que je priverais de la belle promenade.

— Vous priveriez encore la *povera marchesa* qui n'aurait pas commis le péché !... La route est si joyeuse, jusqu'à Trevano !... Dans ma bonne voiture, vous guéririez votre fatigue, au parfum des *piu belle fiori del mundo !*

— Vous êtes exquise, marquise !... Un autre jour !... Demain !... Oui, demain !

— *Si! Si!*

— Et je vous renvoie !.. La promenade finirait par se passer en conversation !

— *Si ! Ecco !* Nous obéissons !... *A domani, bellissima francesa !* »

A son lever difficultueux, dans un bruit de paillettes et de colliers, les jappements reprennent, et les sauts. Les queues à panache battent l'air, les oreilles velues effleurent le tapis, les langues roses pendent. La marquise parle à son petit peuple, son favori sous le bras, embarrassée de lui, d'elle-même, de son asthme et de sa corpulence.

M. de Maroges, après avoir baisé la main de Marthe, offre le bras à l'Italienne qui a vu le geste courtois du mari, et soupire :

« Le marquis Arrighioni (*alla guarda de Dio !*) ne m'aurait jamais quittée d'*una camera* dans l'*altre*, sans baiser ma main aussi... Le marquis Arrighioni était un si *bell'uomo*... »

Elle emporte sa phrase, ses chiens, M. de Maroges ; et, dans son sillage de vacarme et de parfums huileux, s'éloignent Lucienne et Fräulein Schmerz.

Marthe songe que cette femme a pu être belle, élégante, adorée ! Il en reste ce fantoche soufflé, qui voue son cœur à six petits chiens, abuse des huiles odorantes, redoute les excès d'eau jusqu'à la parcimoine, se complaît dans un luxe tapageur et barbare.

Elle va sur la terrasse. Le soleil est tangent aux cimes du lointain vaporeuses, roses, immatérielles à les croire suspendues dans le frémissement lumineux du lac et des airs. C'est au paysage, en réalité, qu'elle adresse ses sourires et ses signes d'adieu.

Le départ où le postillon, les chiens, la grande dame, les colliers et les fers des chevaux, les roues, concertent dans un hourvari à percer les tympans, — ranime soudain Mme de Maroges.

Aussitôt, elle est reprise de lassitude. Découragée, elle quitte la large balcon et la féerie de terre, d'eau, de feuillages, de fleurs, baignés d'un jour qui va mourir dans les ors et le rou-

ge. Elle embrasse avec une sorte de frénésie, à pleine bouche, la lettre dépliée.

La confiance, de nouveau, la métamorphose. Et, de nouveau, elle doute affreusement. Elle revient à la chaise longue, s'y assied, se ploie en avant, les coudes sur ses cuisses, ses poings ensemble sous son menton, — la vue arrachée du présent par une énigme tendue, comme l'arche la plus hardie sur un gouffre, d'un passé ancien déjà, vers l'avenir d'une aridité désertique ou d'une abondance de Chanaan.

« Madame ?

— Ah ! c'est vous, Julienne. »

Elle sourit, pour rassurer la femme de chambre.

« J'attendais madame pour l'habiller. J'avais préparé le manteau de voiture pour le retour... Les soirées sont fraîches, à cause du lac...

— Merci. Vous voyez, Julienne, je ne sors pas.

— Quelle robe faut-il préparer pour le dîner ?... La bleue ?.. Madame ne l'a pas encore mise à Lugano... Et elle va si bien à madame !

— Je mettrai la robe que vous choisirez, Julienne. Je m'en rapporte à vous, aujourd'hui... Pour le moment, laissez-moi.

— Madame est souffrante ?

— Non... Oui... Ah ! je ne sais pas, ma fille !... Je ne sais plus rien de ce qui est moi... Il faut me laisser, voilà tout. »

Julienne se retire.

« Si l'on demandait à voir madame ? s'enquiert-elle.

— Je ne recevrai personne, à l'exception de M. Chavançon qui pourrait venir.

— Je pensais bien que madame...

— Vous n'avez pas à penser, Julienne.

— Je demande pardon à madame. »

Ce grand salon vide, où rien ne lui est personnel, accable Marthe : elle y trouve l'abandon... Une gerbe de roses au calice d'un vase, voilà toute sa propriété, dans ce « palace », au milieu des plus belles couleurs, du dessin le plus harmonieux que puisse associer un coin de la terre. Elle arrache un pétale et elle le mordille. Cette amertume, elle l'attribue à l'univers. Nulle suavité ne la corrige. Il n'est de miel que son goût ne domine. Le malheur est l'état humain par excellence.

Cependant, Mme de Maroges va à son image, dans la glace

de la cheminée. Et là, de tout près, les yeux aux yeux, elle récapitule sa vie et lui oppose sa foi vivace, sa beauté maintenant épanouie en plénitude, qui ne lui vaut que d'irritants hommages ! Malgré la longue, la fidèle rigueur quotidienne, cette foi subsiste en son cœur : une foi vierge, robuste, qui exige.

« M. René Chavançon demande si madame... »

Elle répond à Julienne de « faire entrer », — stupéfaite de n'avoir si ardemment songé qu'à elle-même, à elle seulement, et avec cette âpre satisfaction, sans avoir, depuis le départ de son mari et de sa fille, accordé la moindre pensée à cet homme dont elle a exigé la venue.

« Madame...

— M. Chavançon, j'ai voulu vous avoir un peu, à moi toute seule, avant votre départ.

— J'ai immédiatement répondu à votre mot. »

Elle tire le papier froissé, de sa ceinture :

« Julienne m'a remis votre réponse devant mon mari. »

Ils se taisent. On les croirait étrangers l'un à l'autre : des gens qui n'ont de commun qu'une éducation semblable, quelques bavardages, quelques amis.

« Cette femme de chambre n'était-elle pas au service de madame votre mère ?

— Quelle mémoire !

— Je me trompe ?

— Du tout !... Vous avez parfaitement raison. »

Avec une intention d'ironie, Mme de Maroges détaille :

« Cette fille m'était très attachée. J'y tenais un peu. Elle a voulu me suivre quand je me suis mariée. Elle ne consentirait pour rien au monde à se séparer de moi. On inspire parfois d'incompréhensibles dévouements ! »

Le silence revenu, elle attend que l'homme le rompe ; puis, elle se décide :

« Vous n'avez pas informé M. de Maroges de votre projet de partir ?

— A vrai dire, je ne sais plus.

— Oh ! il ne le connaissait pas : il me l'aurait communiqué. Nous avons parlé de vous tout à l'heure.

— Ah ?

— Oui. »

Une contrainte les embarrasse. C'est encore la femme qui renoue l'entretien :

« Vous auriez quitté Lugano sans prendre congé de lui ?

— Je vous avais priée hier, madame, de lui présenter mon regret.

— Je n'ai pas voulu le faire sans vous avoir revu. Véritablement, comment dire à mon mari : M. René Chavançon m'a fait ses adieux, hier, et chargée de vous exprimer son « regret » ?... C'est le terme que vous venez d'employer ?

— Mais...

— M. de Maroges aurait pu se montrer, sinon froissé, surpris, au moins, d'une discrétion... exagérée... après les causeries que vous avez eues ensemble depuis une quinzaine... Car, vous lui avez parlé, je crois, de la Chine, de ses habitants, de leurs mœurs...

— Madame, je vous supplie de ne pas railler !

— Si vous saviez mon peu d'envie de rire ! »

Ils s'observent l'un l'autre, sur ces deux répliques. Les yeux de la femme montrent plus d'assurance. Lui, son masque rasé a des frémissements imperceptibles. Il serre les mâchoires. Cela apparaît à ses joues maigres, basanées.

« Vous avez entretenu M. de Maroges de vos voyages, comme vous m'avez entretenue du parfait bonheur de votre sœur, de son adaptation complète à la vie russe...

— Madame...

— Je constate. N'est-ce plus permis ?... Louise était mon inséparable, au couvent... »

Elle a feint le ton d'une étourdie, confuse d'une erreur qu'elle voudrait effacer. Tout à coup, il découvre une très profonde émotion :

« Madame, vous m'avez fait la grâce de désirer cette entrevue... Je m'y suis rendu... dans une inquiétude...

— Une inquiétude ?... Quel mot, monsieur !

— Une angoisse, madame, qui me paralyse devant vous ! »

Pour ce mot, elle perd toute contenance, se livre, par le ton d'alarme de cette question :

« René, pourquoi votre décision brusque de partir ?

— Madame !

— On dirait d'une fuite !... Quelle peur vous chasse ?

— Madame, je vous en prie... »

Elle n'écoute ni ne voit les paroles, les gestes de l'homme pour la modérer. Elle ne saurait plus se dominer :

« Hier, l'annonce de votre départ, faite d'un ton si froid, m'a paru une chose vraiment impossible... irréelle !... Sur le moment, je n'ai pas trouvé une objection... même pas la banale formule de courtoisie que prononcent les lèvres sans qu'on y ait pensé... »

Il voudrait parler. Elle reprend :

« Je vous tairai le travail formidable de mon imagination, l'assaut violent de mes souvenirs... Tout à coup plus impérieux que jamais, ils m'ont tenue éveillée jusqu'au matin... »

La pudeur l'arrête, au bord de la confession totale qui la sollicite. Son regard la commence, où toute son âme brûle. Une main à plat sur le revers de l'autre, les doigts tendus à s'en arquer, sa paume caresse et appuie.

On la sent qui lutte, appelle les forces de la tenue contre elle-même, constate leur faiblesse, épuise sa réserve nerveuse, agit sur René Chavançon.

« Je me reproche d'avoir différé mon départ... » dit-il.

Elle exprime une misérable incompréhension, si désenchantée qu'il insiste :

« J'aurais dû, évidemment, vous épargner ma présence, dès que j'ai appris la vôtre dans cet hôtel.

— Ne dites pas cela, surtout !... Après la profonde secousse que j'ai éprouvée à votre rencontre... »

Un mouvement du visiteur pour protester la fait définir la forte émotion qu'elle vient d'avouer :

« On ne revoit pas ainsi sa jeunesse se relever d'entre les morts, sans avoir grand'peur d'elle... ni s'oublier presque aussitôt à la chérir... comme si une renaissance était humaine !... Oui, après cette secousse profonde, j'ai ressenti un calme heureux... à vous voir... à vous entendre... simplement même, à vous savoir proche... à me dire : il est là... que vous pourriez me parler... Et nous nous sommes parlé, sans nous rien dire de notre pensée véritable ; et, pas une seconde, nous ne sommes parvenus à nous la cacher !... Elle nous est commune, autant que cet air respiré en même temps, autant qu'à nos yeux ce paysage trop doux, autour du lac... Vous la devinez en moi. Je la lis en vous. Vous ne vous êtes pas

reconnu le droit de m'interroger. Je me refuse celui de vou demander compte, René, de ma vie malheureuse depuis hu ans !

— Marthe !... Je voudrais...

— Laissez-moi parler... Voyez, comme j'accuse : vous étie là, René ; cela me suffisait !... Un peu de bonheur me venai que je n'avais pas mendié !... Je l'acceptais du sort, ain qu'une restitution ; car il m'a dépouillée de tout le bien qu'un femme en peut attendre !... Vous étiez là, René... Cela m' été immédiatement précieux, pour me devenir indispensabl en quelques jours !... Et vous projetez de disparaître en core !... de me laisser comparer encore, inlassablement, l place que je pourrais occuper, où que ce soit, à l'immens étendue de la terre où je vous saurais quelque part, loi de moi !... René, à la menace de cette douleur nouvelle, plu forte que l'ancienne, puisque ce serait un recommencemen de ma souffrance, un deuxième apprentissage horrible, j trouve le courage de me défendre!... »

Levée, toute frémissante, pathétiquement belle, d'une voi soudain calme, elle déclare :

« Je suis la même que vous avez quittée, il y a huit ans !

Il n'a pu, les mains avancées vers elle, qu'en murmurer l nom, l'appeler, dans la peur et dans la tendresse.

« Je suis la même pour vous, honteusement la même !... J désespère ; et c'est de croire toujours aux promesses de bon heur dont, par si peu de mots, vous aviez ébloui mes ving ans enthousiastes et leur crédulité généreuse !... Je ne vou demande pas la cause de l'abandon où vous m'avez abîmé J'ai trop réfléchi, pour n'être pas sûre de ne l'avoir encour par rien. »

Le sanglot qu'elle refoule l'étouffe. Elle se rassied, refusan l'aide que Chavançon voulait lui apporter. Et elle prononc nette :

« René, ma conscience intacte n'exige de la vôtre aucu aveu de ses remords.

— Depuis notre séparation, Marthe, je suis, à travers l monde, un condamné sans joie. »

Elle essaie de contredire, indirectement, cette déclaratio dont la sincérité lui est une certitude :

« Vous avez travaillé. Vous vous êtes dépensé, risqué dan

'audace. Vous avez conquis la plus belle gloire du savant !
— Oh ! la gloire, si vous saviez...
— Ne niez pas qu'elle vous ait soutenu, du moins !... Moi, e n'ai mesuré les différences entre mes jours médiocres, u'aux inégalités de ma douleur !... Elle a été constante et ctive en moi, depuis votre délaissement... J'ai dû mon prenier, mon unique répit, à votre rencontre après une exaspéraion de mes tourments, dont j'avais pu croire, une seconde, ue j'allais mourir !...
— Marthe !
— Ah ! ma belle envie de la mort, que m'avait inspirée otre fuite !... J'avais pleuré lâchement sur votre désaffection... es yeux secs, j'ai contemplé le vide où je me suis trouvée, orsque j'allais provoquer entre nous un débat nécessaire... Je ne rappelle : Louise a eu le secret de mon cœur. Elle m'avait romis d'intervenir...
— Ma sœur ne pouvait rien... ni personne !
— Gardez votre secret : il est dans votre passé !... Ah ! ous, avez vécu, depuis !... Pour moi, l'arrachement n'a jamais essé d'être actuel. Si je ne suis pas morte, c'est que ma auvre mère m'a vraiment imposé la vie une seconde fois.... a douleur a presque suspendu mon désespoir... Elle m'a ppris combien, en dehors du sentiment que vous aviez éveillé n moi, on peut aimer un être... Par elle, j'ai retrouvé des armes, une sensibilité, un lien avec l'univers où tout me manuait avec vous !
— Marthe !
— Elle m'a tant suppliée de guérir ! J'ai eu l'illusion de roire que j'y parviendrais. Elle guettait mes jours, mes nuits, rête à s'accuser de mon malheur... Elle évitait de vous ommer, pour s'attribuer la responsabilité entière de mon tat... J'ai pu craindre pour sa raison ou son existence... Jn moment, alors, je vous avais oublié... Une nouvelle ngoisse me venait d'elle. Elle avait eu sa lourde part de charin. Elle ne devait pas subir le contre-choc de ma ruine... 'ar ma soumission, j'ai tranquillisé ma pauvre mère... Je lui édais sur toute chose... A force de m'anéantir, René, j'en uis venue à accepter, le cœur ravagé par mon amour pour ous, l'union que recherchait M. de Maroges. »
Sa voix s'est éteinte, avec ces mots. Elle pleure, silencieu-

sement, un petit mouchoir écrasé sur ses lèvres. René Chavançon n'ose la regarder. Il a la tête basse, le front dans ses mains.

« Moi aussi, j'ai beaucoup souffert, Marthe », dit-il, péniblement.

Le silence écrase cette phrase pleine de douleur :

« Il n'y a pas eu de relâche à mon remords... »

C'est un coupable, les épaules affaissées.

« Un remords que vous n'imaginez pas ! » s'écrie-t-il.

Alors, elle le contemple et, un moment, leurs regards se joignent. Il faut qu'elle le croie ! Il continue :

« Mon remords a été un compagnon impitoyable. Je l'ai entendu, sans trêve, dominer le fourmillement sonore des villes ou jaillir du silence des plateaux déserts... J'ai prolongé mon exil en Asie, j'ai fourni un labeur exténuant, pour user ce souvenir... Et je n'ai usé que mon corps !... J'avais appris votre mariage, par ma sœur... J'ai cru que le temps qui ne m'avait pas délivré, m'aurait effacé de votre mémoire !... Quand le prodigieux hasard m'a conduit ici, où vous étiez, j'y ai été retenu, Marthe, par un besoin maladif de constater votre bonheur... Oui, je l'avais tellement désiré pour vous, et comme la seule absolution possible de mes fautes !

— Et vous avez pu croire à mon bonheur !

— A votre insouciance, au moins... Je serais parti un peu apaisé, de vous savoir telle que vous vous êtes montrée à moi... Nous n'avions pas une seule fois parlé de nous... Il me semblait n'être plus rien à votre cœur...

— Et moi, René, moi, que suis-je pour vous ?

— Marthe, je vous supplie de ne pas m'interroger... Vous avez un mari, un enfant.

— Je vous parle de moi et de vous !

— Il y a votre mari, Marthe ; votre enfant, surtout !

— Je vous l'ai crié tout à l'heure : je vous répète l'atroce vérité de mon âme nue : je suis, honteusement, la même pour vous... Ce mariage, ourdi par ma pauvre mère pour mon salut, ne m'a donné que la révélation de ce qu'auraient pu être mes joies perdues en vous perdant !... Oh ! comprenez-moi donc !... Les mots sont des muets, quand le cœur de la chair appelle au secours !

— Marthe, je vous en prie...

— Ah ! je n'écoute plus que moi !..... Il faut que vous m'entendiez, vous qui avez pu me dire : « Il y a votre mari ! »

— Marthe...

— René, je suis captive de l'odieuse tenacité d'un homme à se faire aimer de moi, parce qu'il m'aime !.... Il ne m'a révélé jamais que le désir de l'amour dont je vous ai dû, à la fois l'annonciation et le refus ! »

Elle halette, le visage couvert de ses mains, murmurant : « Vous êtes là, René, et vous m'obligez à l'impudeur farouche d'un pareil aveu !

— Marthe, je vous jure.....

— Voilà pour le mari !... Ainsi, pour Dieu ! ne l'invoquez plus ! »

Soudain, le front levé, exposant une figure douloureuse, elle continue :

« Ma fille, elle, n'est même pas à moi ! Elle lui appartient ! Elle en relève, par la ressemblance du caractère, des gestes, par un double de cette opiniâtre volonté dont il a fait mon supplice d'épouse. J'ai tout à lui reprocher, puisque je lui appartiens sans l'aimer ! Je déteste sa monotone bonté étendue sur la misère de ces huit ans dont il devait faire un prodige de bonheur, puisqu'il m'a choisie !.... Je le hais pour sa fidélité, pour les conquêtes de son plaisir sur moi ! Je lui reproche mon enfant ! »

Il a pu la croire épouvantée de ce dernier anathème. Elle nie, de tout son être, que ce soit :

« Je l'ai mise au monde n'ayant connu que le martyre de la chair. Maintenant, à mesure de sa croissance, ma fille prouve davantage qu'elle tient de son père toute sa nature !... Je l'ai vue, de jour en jour, s'écarter plus de moi, tendre vers lui, de tout l'essor égoïste de l'enfance !... Ah ! j'avais entrevu l'éclosion d'une pure tendresse ! Je l'aurais accaparée !... J'eusse obtenu enfin ma revanche sur la destinée, et un asile... Lucienne est allée à son père, dès l'éveil de sa connaissance... Et, j'ai subi une plus implacable solitude, dans la maternité, après ce désastre de l'espoir inespéré qu'elle m'avait promis...

— Marthe, que vous êtes malheureuse !

— Je n'ai confessé à personne ce ravage de mon cœur, cette âme froissée que je découvre pour vous !... Ma mère surtout,

elle ! René, peut me croit heureuse... quand son aveuglement m'a réduite à cette désolation !

— Vous ne pouvez savoir l'énormité de mon remords !

— Enfin, j'ai pu me démasquer pour quelqu'un !... Et je hurle mon insatiable tourment à celui qui m'a défendu les aventures où trop de femmes avilissent un idéal déçu par le mariage !... Ah ! René, votre souvenir a engagé ma rancune. Il a été de la jalousie, à ses heures très mauvaises. Son grief s'exaspérait à la renommée de vos travaux. Il me heurtait, moi qui vivais spoliée de l'orgueil de partager votre nom... Mais, je n'ai plus éprouvé que mon asservissement à vous, dès que le sort nous a remis face à face !... Tenez : il avait prédestiné notre rencontre à ce lieu où, d'avoir été faite femme, je n'avais appris qu'une triviale réalité de mes aspirations de jeune fille !

— Je n'ose dire ce qui m'étouffe !... Marthe ! Ah ! Marthe !... Taisez-vous !... C'est mon châtiment définitif que j'apprenne, trop tard, la complète abomination qui est mon œuvre !

— Le malheur m'a isolée *pour vous* ! Je ne me rappelle plus rien de lui : je vous retrouve enfin, René !

— Mon crime envers vous me bâillonne !... Je voudrais, Marthe...

— Parlez, puisque je vous aime !... Ah ! je vous aime, comme on aime furieusement la vie, pour avoir manqué mourir !... Depuis que vous êtes là, je n'ai pas seulement songé si je pouvais avoir à vous absoudre... Dès votre premier regard, si inquiet, sur la terrasse de cet hôtel, le goût de vivre m'a emplie, comme à la minute inoubliable où vous avez obtenu ma parole d'être à vous !... A votre hésitation, avant de m'aborder, j'ai compris que vous m'étiez rendu !... Dites-moi, René, que c'est vrai ! que mon amour ne m'égare pas !

— Marthe !

— Vous ne pouvez plus me délaisser dans cette prison de devoirs où je n'ai pas mérité la perpétuelle réclusion !

— Marthe, je ne peux pas... je ne dois pas... même si vous étiez libre...

— Ils m'ont déjà trop pris ! Ils n'ont plus besoin de moi ! D'ailleurs, ils n'en tireraient plus que mon dernier souffle... Je suis libre !... Je veux vivre, mon René !

— Je ne peux pas vous aimer, Marthe !

— Et moi, je ne pourrais plus vivre sans vous !

— Je vous supplie de m'entendre !... Le passé, où j'ai été si coupable, nous sépare aujourd'hui, comme il y a huit ans.

— Si vous m'avez sacrifiée à votre honneur, autrefois, je vous donne le mien, René : je vous le donne, intact, maintenu par votre souvenir !

— Marthe, je vous jure que je serais un homme abominable...

— Et je ne désire que de me perdre pour vous !... Personne, jamais, n'a rien surpris de mon amour. Il faut qu'il soit ma chair même, René, pour qu'en apparaissant vous l'ayez ranimé lorsque je pouvais le croire vaincu ! Tout le reste n'est rien. Depuis quinze jours, votre présence m'a guérie du désespoir. Je vous ai destiné ma vie, dès que le sort vous a replacé devant moi. Ma passion n'a fait que grandir, à chaque minute. Je veux vivre ou mourir, de vous avoir retrouvé.

— Je vous adjure, Marthe, de ne rien décider en un moment !

— En un moment, dites-vous?... Votre figure disparue, que je l'ai adorée ! Elle a été mon refuge contre ceux qui m'entouraient, me regardaient, sans découvrir la solitude où ils me laissaient...Un tout petit espoir a constamment veillé dans ma désolation. Je mourrais, plutôt que de le voir s'éteindre.

— Vous ne pouvez pas vouloir mourir !

— Je suis très calme et très lucide. Songez qu'au long de ces huit années, pas une seule confidence n'a trahi mon martyre; et vous le savez entièrement ! Votre nouveau dédain me jetterait à la mort. Ah ! n'osez plus invoquer mes devoirs... Le vôtre est de m'aimer, parce que, toute ma vie, je l'ai mise dans l'amour que vous y avez éveillé !

— Promettez-moi, seulement, de réfléchir !

— René, ne comprenez-vous donc pas, si je me livre ainsi, sans orgueil, à votre choix, que c'est après toutes ces années de méditation sans issue... de stérile et douloureuse méditation... Votre départ m'appauvrirait de la toute petite espérance de vous revoir un jour qui a été mon viatique !... Mon ami, je porte un cœur trop déchiré !... Il ne peut plus atten-

dre... Il lui faut la guérison par vous, René, ou, sans vous, l'anéantissement!

— Il est impossible que vous veuillez....

— L'amour ou la mort!

— Et regardez-moi donc!... Le remords m'a tant ravagé...

— Je vous aime!

— Je ne vous apporterais que la désillusion!

— Je vous aime!

— Marthe, si je partageais votre amour... dont je suis indigne... si je le partageais... je devrais vous refuser, contre moi-même!

— Ah! pour avoir prononcé cette phrase, vous ne m'avez jamais tout à fait oubliée!

— Marthe! ne pesez pas les mots d'un homme égaré... d'un très pauvre homme... Quand je serai parti, le temps agira...

— Ma mère me l'a déjà dit, autrefois. J'ai voulu, de toute ma volonté, croire à la force du temps... Contemplez son impuissance sur mon amour!... Ah! je vous le jure, dans une implacable fermeté : si vous partez, René, je me tue.

— Ne dites pas cela!

— Je me tuerais, par pitié de moi-même, sans pitié pour vous; car, je vous léguerais la responsabilité de ce crime que vous m'auriez imposé.

— Mes fautes m'interdisent le bonheur... Si vous chargiez ma conscience de votre suicide, Marthe...

— Vous me retrouvez sans reproche et sans bonheur. Toute la stérilité horrible de ma vie vient de vous... et je vous aime!... René! René! si vous quittez cet appartement sans moi, je me tue.

— Malheureuse! »

Il accourt à elle, fou d'épouvante, comme si elle avait pu s'armer :

« Marthe! »

Dans ses bras, elle supplie, sanglote, défaille. Toute misère, toute tendresse, faible sous le passé qui l'a meurtrie, plus faible devant l'avenir de joie qu'elle réclame, — elle est une femme, la victime de l'amour et qui voit dans l'amour son dieu :

« Je réclame de vous mon bonheur!.. Ma part qui m'avait

été promise et me fut retirée... ma part dont j'ai faim et soif, René... mon René!... je la veux de vous... de toi... dans l'ivresse la plus splendide qui ait surpris une femme au fond du désespoir !... Emporte-moi !... Je suis si petite... si heureuse, déjà, dans tes bras!... Oh! emmène-moi, René!...

— Marthe!

— Je t'aime!... J'aurais si peur de mourir!.... Et je me tuerais, pourtant!... Sauve-moi des autres, de moi-même!

— Marthe! Marthe!

— Au secours, mon René!... Emporte-moi!... Défends-moi!... Emporte-moi! »

C'est elle, qui a voulu ce baiser presque farouche. Elle renaît de lui, forte, décidée au commandement, pour avoir, en défaillant de pudeur et de plaisir après son audace, mesuré son charme sur l'homme dont elle implorait le secours.

Il la contient, de ses bras qui tremblent. Il sait le naufrage de sa dignité dans le bonheur. Il n'ose aucune parole. Le cœur qui bat, contre sa poitrine, accuse une grande et longue misère. Son propre cœur, plein d'amertume, éprouve, à consoler, une béatitude. L'ancien, le permanent remords, se tait, miraculeusement. Cette étreinte silencieuse étouffe la conscience. Elle ouvre un futur nouveau, inespéré, radieux.

Marthe, tout à coup, se dégage. Elle traverse le salon. Elle a dû atteindre, alors, au faîte de sa beauté : droite, souple, son fier visage animé d'une vie plus rayonnante que l'or magnifique de sa chevelure autour de quoi le ciel doré paraît s'éteindre.

« Que faites-vous, Marthe ?

— J'ai sonné.

— Mais...

— Ah ! je veux partir!... N'importe où, René... pourvu que je parte !...

— Songez bien...

— Je veux partir !

— Marthe! Marthe !

— Chut !... »

La femme de chambre vient d'entrer :

« Ah ! Julienne...

— Madame ?

— Mon manteau ! mon chapeau !

— Lesquels ?

— Ceux que vous voudrez : n'importe !

— Madame sort ?

— Non, ma fille : je pars !

— Que dites-vous à cette fille, Marthe ?

— Je lui crie que je pars !... Allez, Julienne ! ! »

A René Chavançon, exténué, les coudes sur le dossier d'un fauteuil, elle déclare, gravement :

« Je vais mourir... ou vivre ! »

Elle se serait écroulée, sans lui qui la soutient et l'appelle :

« Marthe ! Marthe !

— Je t'aime, René ! »

Julienne arrive, en larmes, chargée du manteau et du chapeau :

« Madame... voici...

— Ah ! Le chapeau ?... Ne pleurez pas, Julienne... René, je suis vaillante, à présent : j'irais au bout du monde !... Mon manteau, Julienne ?

— Ce n'est pas possible ! Madame ne va pas partir comme ça !

— Si. Vous voyez !

— Marthe...

— Ah ! René, que je t'aime ! »

La servante pleure, un coin de son tablier porté vers son visage :

« Ah ! madame ne peut pas vouloir partir...

— Pour toujours, Julienne !

— Et mademoiselle ?

— Elle a son père !

— Et moi, madame ?

— Pauvre Julienne !

— Où va madame ?

— Je vais vivre ! »

C'est elle qui entraîne l'homme. La porte franchie, elle n'a pas un regard en arrière.

« Madame ! crie encore la femme de chambre.

— Vous me rejoindrez plus tard !

— Que faudra-t-il dire à monsieur ?

— Dites-lui que vous m'avez vue heureuse ! »

CHARLES-HENRY HIRSCH.

(*A suivre*).

REVUE DE LA QUINZAINE

LES ROMANS

Armen Ohanian : *La danseuse de Shamakha*, Grasset, 3 fr. 50 — Jane Cals : *Rose*, Fayard, 3 fr. 50.

La danseuse de Shamakha, par Armen Ohanian. Un poète, moins connu que Pierre Loti certainement, Pierre Quillard, fut l'un des premiers en France qui osa parler des *massacres d'Arménie*. Rien ne gêne plus les humains que le langage vraiment humain, celui qui se place en dehors de tout intérêt politique pour en appeler aux sentiments de solidarité simplement instinctive, aux liens de chair qui unissent tous les misérables mortels entre eux, a toutes les chances de se voir traiter de fou. Pierre Quillard, l'auteur de la *Fille aux mains coupées*, organisa des réunions, des conférences et y prêcha la bonne parole. Le résultat le plus connu de tous ses efforts de poète et d'honnête homme fut qu'à sa mort, une mort prématurée, un groupe d'Arméniens, humbles et fervents admirateurs de son courage, porta sa dépouille à bras jusqu'au lieu de sa sépulture : « Il a porté notre peine. Nous porterons sa fin comme notre plus grande peine », disaient-il. Et maintenant que les voix chères se sont tues, Pierre Loti reprend le débat, renverse les rôles et nous inflige les *Massacres d'Arménie* sur un tout autre ton : « Plus d'une fois à Paris quand il m'est arrivé dans la conversation d'attribuer aux Arméniens la part deresponsabilité qui leur incombe dans leurs souffrances, des petits Messieurs suffisants qui parlaient des questions orientales comme un aveugle parlerait des couleurs m'ont répondu, croyant être spirituels : « Alors, c'est le lapin qui a commencé ?... » Eh bien ! mais... tout au moins pour les massacres de 1896, qui furent les plus retentissants, c'était carrément le lapin... » J'en demande bien pardon à Pierre Loti, que je ne connais pas, mais Pierre Quillard que je connaissais prétendait le contraire et j'ai entendu à ce sujet tant de discours, citer tant de chiffres et donner tant de preuves que le petit livret d'opéra turc publié par Pierre Loti n'arrive pas à me convaincre. Pierre Loti aime le Turc, la vie turque, les mosquées turques, la douceur turque, tout un pittoresque de bazar turc dont les couleurs à la fois fades et violentes plaisent à sa seconde nature ; seulement l'amour du pittoresque ou simplement

de l'exception ne doit pas nous permettre d'oublier que... même *si le lapin commençait*, il n'en resterait pas moins le plus pitoyable des gibiers poursuivis. Pierre Quillard n'avait rien, que je sache, du petit Monsieur suffisant indiqué par Pierre Loti. C'était un robuste gas, bien taillé, bon vivant, très français, incapable d'aucune interversion de la sentimentalité, surtout en politique, et qui n'admettait pas plus les massacres des Arméniens que la persécution contres les juifs... et il nous le fit bien voir dans l'Affaire Dreyfus ! C'était un tendre, pas un esthète, et il avait, devant le torrent de sang, un mouvement de colère qui sentait sa vieille France... des Encyclopédistes. Je laisserai ici la chère mémoire de Pierre Quillard, poète, qui n'a pas besoin d'être défendue, pour oser courir un peu derrière le lapin de Pierre Loti qui, paraît-il, est devenu la bête fauve la plus dangereuse. En supposant qu'une nation, à une époque déterminée, puisse mettre au monde un ou des agitateurs dangereux, un Villain, un Cottin, voire n'importe quel prêteur à la petite semaine arménien, est-il équitable de rendre tout le peuple responsable des actes de perturbation d'un individu, d'un crime ou simplement d'une faute ? Les massacres d'Arménie sont une honte ineffaçable aux yeux de tous les gens doués d'une compréhension saine des plus élémentaires lois de la solidarité sociale. Ce peuple de... *lapins argentés* qu'on mit en coupes réglées dans, j'ose le penser, l'unique but de s'emparer de sa précieuse fourrure et qui s'obtine à... tendre la gorge vous ferait prendre les armes malgré vous (fussiez-vous le diable !) tant l'horreur du massacre devrait nous être devenue sacrée. Eh quoi ? Nous sortons d'en prendre nous-même des bains de sang et de boue ! Est-ce donc pour nous attendrir à propos d'un petit air de flûte sur « l'adorable sortilège de ce pays... plein de cimetières accueillants » ? Ah ! le pays des bons, des doux osmanlis, pensifs et graves... des femmes voilées, des cacahuets et des confitures de roses ! Il a grand besoin d'être défendu, en effet. C'est fini de dire : fort comme un Turc et de nous en rapporter au Grand Turc. « Douceur pour tous, déclare toujours Pierre Loti, même *pour les animaux.* » Or, ces vieux bons Turcs de légendes ont cependant enfanté la secte ignoble des *jeunes turcs*, qui fit crouler la puissance de Constantinople en se battant comme des chiens enragés qu'ils étaient contre les fidèles gardiens de la ville, les chiens à quatre pattes, cent fois plus nobles qu'eux. Turcs, jeunes ou vieux, entendez-vous les hurlements de l'île d'Oxia ? C'est le glas de la légende qui sonne ! Vous êtes perdus, chiens que vous êtes, fils de chiens, parce que vous avez assassiné vos frères ! Qu'on hurle donc à la mort ou à la lune pour vous, nous la connaissons, votre douceur... Et, comme le dirait enfin la *danseuse de Shamakha*, s'il y a plus sinistre et cynique encore que les doux Turcs, c'est bien le doux Russe ! Assez de litté-

rature! Les peuples doivent porter leurs péchés et ceux qui aiment le sang doivent mourir d'en avoir trop bu : « Le massacre ! s'écria ma mère en pâlissant... Ainsi, pensai-je, comme de misérables bêtes, nous tomberons bientôt sous les poignards de ces lâches armés contre une famille paisible qui ne leur a jamais fait aucun mal. Et mes cinq frères, pareils à de jeunes dieux, mourront comme des moutons à la boucherie sans pouvoir même se défendre. »

Pauvre petite fille d'Arménie, si frêle, si fiévreuse, si nerveuse et si rebelle à toute raison du plus fort contre le plus faible, qu'ajouterai-je pour vous consoler ? Vous m'avez dit : je ne suis qu'une pauvre petite danseuse. Je ne pourrai rien pour ma patrie à moi toute seule. Je vous apporte mon livre qui n'est que la branche de fleurs pâles devenues rouges de sang et, si j'osais le secouer très fort sur le monde, nous en serions tous éclaboussés. Je ne vous connais pas beaucoup, Armen Ohanian, mais trois larmes tombées entre nous sont comme trois siècles de cristallisation affectueuse. Moi-même je ne suis qu'un pauvre petit littérateur et je ne peux pas plus que vous, c'est-à-dire nous ne pouvons que pousser le cri de l'instinct, le seul qui perce à jamais toute l'épaisse abjection des intérêts privés ou des politiques dites économiques. Allons-y, nous autres, qui n'avons rien à perdre ni rien à économiser, car c'est à nous, les humbles, qu'appartient vraiment le royaume de l'infini, l'air libre !

Rose, par Jane Cals. Ce livre de Mme Jane Cals est plus qu'un roman, c'est un journal de la mentalité d'une femme qui apprend à connaître le goût de la vie. Autrefois on tournait longtemps autour de l'aventure qu'on n'avait pas su choisir et qui prenait l'apparence d'une chose non arrivée. Maintenant on sait distinguer dans le coffret aux souvenirs celui qui brille le mieux et qui doit éclairer toutes les questions. Ces petites notations d'un printemps, ce refrain qui remonte de notre enfance, cette impression de grand calme ou de grande terreur, tout cela sont les bijoux de la vie qui nous la rendent précieuses et qui nous font regretter surtout l'heure de simple innocence où nous avons cru en l'infaillibilité de leur talisman.

RACHILDE.

PHILOSOPHIE

H. Roorda : *Le Pédagogue n'aime pas les enfants ;* 1 vol, in-8, 3 fr., « Les Cahiers Vaudois », Lausanne, 1917. — Docteurs Huot et Voivenel : *Le Cafard ;* 1 vol. in-16, 3 fr. 50, Bernard Grasset, 1918. — Docteurs Huot et Voivenel : *La Psychologie du Soldat ;* 1 vol. in-16, 2 fr. 80, « La Renaissance du Livre », 1918.

Ohé ! les Pédagogues ! Oyez et profitez ! Voici quelques vérités à votre usage ! Et vous, amateurs d'humour et de fine ironie, ne laissez pas passer l'occasion... La Pédagogie rentre dans le genre ennu-

yeux, chacun sait ça, même quand elle se décore du titre avantageux de « Science de l'Education ». Mais M. Roorda donne un démenti à la tradition. Il change notre concept du Pédagogue, être falot, conformiste et circonspect; respectueux des puissances, adepte du « système pontifical », pour parler comme M. Bouasse... ; du Pédagogue bénisseur et pondeur d'homélies, bourré et bourreur, redoreur d'idoles, rétameur d'auréoles, au besoin Gardien de la Flamme et ravitailleur du moral... Ce type de Pédagogue (il est plus distingué de dire « Educateur » et alors on en a plein la bouche), ce type-là, nous l'avons assez vu. Mais il est tenace, en dépit de sa mauvaise presse. C'est en vain que Schopenhauer et Nietzsche, que Carlyle et Bernard Shaw ; en France le Docteur Gustave Le Bon, voire M. Bouasse, enfant terrible... ont dit leur fait au Pédagogue et à ses pontifes qui ne s'en portent pas plus mal. M. Roorda est du bâtiment; mais comme il se trouve être, par hasard, un esprit sincère, cela ne le rend pas plus indulgent.

Donc M. Roorda intitule son livre : **Le Pédagogue n'aime pas les enfants** ! Quand j'ai lu ce titre, je me suis réjoui ! Enfin ! me suis-je dit, en voilà un qui n'est pas selon la formule ! Car si vous vous référez aux écrits des Pédagogues, vous verrez à quel point ils aiment tous l'enfant. Ils l'aiment d'un amour immodéré et édifiant. Cela déborde de phrases attendrissantes sur l'enfant; c'est une véritable pédolâtrie. — Hélas ! d'après M. Roorda, ce n'est là qu'un boniment de plus. Non; le Pédagogue n'aime pas les enfants ! car s'il les aimait, il ne leur infligerait pas des disciplines aussi absurdes ; ou du moins il ne les aime pas assez, puisqu'il ne proteste pas contre le régime scolaire auquel ils sont soumis. Et sans doute, dit M. Roorda, les enfants n'en meurent pas, mais c'est tout de même une excuse insuffisante.

M. Roorda distingue deux écoles; par quoi il entend désigner non pas l'école primaire et l'école secondaire, mais 1° l'Ecole proprement dite (qu'on l'appelle primaire ou secondaire) où tous les enfants vont pour commencer; et 2° l'Ecole *spéciale* ou *professionnelle* où l'on entre plus tard et où tous les élèves font un même apprentissage déterminé (que ce soit une école de médecine, de droit, d'horlogerie, de commerce, de dessin, école dentaire, etc). Le régime des deux écoles ne peut être le même : « Ici (à l'école tout court) nous ne sommes plus à l'Ecole professionnelle. Ici, en face de son maître, l'écolier n'est plus celui des deux qui doit comprendre l'autre. Il ne s'agit plus d'enseigner à tous les élèves les mêmes procédés et les mêmes formules. Il faut fournir à chacun d'eux l'occasion d'améliorer ce que la nature lui a donné de bon. Car chacun d'eux, en qualité d'être humain, a des aptitudes précieuses dont on pourrait favoriser le développement. Or tous les enfants ne se développent pas de la

même façon ; ils ne peuvent pas progresser tous de la même allure ». La Pédagogie courante méconnaît cette distinction en imposant à tous les enfants, quels que soient leurs aptitudes et leurs goûts, la même quantité de notions ingurgitées. « Ignorant systématiquement les aptitudes susceptibles d'être cultivées, que ses élèves possèdent, le pédagogue, spécialiste inconscient, s'efforce de leur communiquer à tous son propre savoir et sa propre virtuosité. » — M. Roorda insiste sur cette idée que le Pédagogue est un spécialiste et malheureusement un spécialiste qui tend à se multiplier d'une façon déplaisante.

« La profession de pédagogue est la seule que puissent exercer, sans faire un apprentissage nouveau, les jeunes gens qui sont restés longtemps sur les bancs de l'école pour se cultiver... Le fait est là : le nombre des personnes dont le métier est de donner des leçons augmente rapidement. Parmi elles il faut ranger tous les prêcheurs qui enseignent par le moyen de la conférence, du journal ou du livre. Vous connaissez ces titres : *Ce que toute femme de quarante-cinq ans devrait savoir.* Le tour des octogénaires viendra : ils n'échapperont pas au Pédagogue... Et ni la jeune mère allaitant son enfant. On se plaint déjà beaucoup des jeunes mères. Elles ne savent pas aimer méthodiquement. Ne va-t-on pas bientôt organiser pour elles des cours obligatoires où on leur montrera comment on prépare les petits enfants à être des écoliers dociles ? »

Il est impossible de suivre l'auteur dans le détail de cet amusant réquisitoire contre les manuels scolaires, le vernis scolaire, l'immobilité scolaire, le passéisme scolaire, etc. ; la tendance de l'Ecole à surfaire son rôle, etc. — Détachons plutôt quelques boutades à la Bernard Shaw : « Pour donner du prix à la science la plus vaine, il suffit de la rendre obligatoire pour ceux qui se présentent devant les jurys dispensateurs de diplômes. » — « Le malheur des maîtres d'école est de ne jamais trouver parmi leurs élèves un contradicteur *ayant de l'autorité.* » — « L'écolier est un prévenu... » (p. 47).

« On a réellement fait de l'enfant le débiteur de l'école. Chaque matin, en se rendant à ses leçons, il sait qu'on pourra lui réclamer quelque chose. Et s'il est d'une nature inquiète, il finit bientôt par vivre dans l'état d'esprit d'un coupable... Je rencontre parfois dans la rue ou dans un salon, quelques mois après leur sortie de l'école, des jeunes gens qui furent jusqu'au bout des « mauvais élèves ». Eh bien, je constate souvent dans leur maintien et dans leur expression un changement très marqué : ils se sont redressés, ils se sont épanouis. Ils sont en train d'oublier leur infériorité scolaire... » — Combien vrai ! et, remarque plus mélancolique, combien cela est vrai aussi pour les Pédagogues eux-mêmes, au fond vieux élèves, élèves toute leur vie, élèves de leurs élèves ; ce qui n'est pas toujours

drôle ; car vraiment les élèves n'ont pas toujours toutes les qualités que leur prête si généreusement M. Roorda ; et si parfoiss ils sont bêtes, ce n'est pas toujours et exclusivement la faute du maître. — Oui, pauvres Pédagogues ! Gent famélique et dépendante ! Pauvres diables affairés, ponctuels, craignant toujours d'être en retard, arrivant à l'Ecole sous l'appréhension d'une inspection ; sous le coup d'une algarade d'un chef. Pauvres vieux élèves, libérés à 60 ans, quand on les libère ! Il ne leur reste que le souffle (quand le goût leur en reste) de se redresser un instant, avant de retomber dans la fosse !

Il va sans dire que M. Roorda trace le plan d'une « école meilleure ». Est-il besoin aussi d'ajouter que ce plan est moins amusant que la satire du régime actuel, encore que ce plan soit très intéressant et digne d'être médité ? Cette critique spirituelle des pédagogues et de l'esprit pédagogique devrait se trouver dans toutes les écoles. Mais il en serait de cette satire pédagogique comme de la satire des mœurs au théâtre ; chacun s'empresserait de l'appliquer... à son voisin.

M. Roorda est un vigoureux optimiste. Il a foi malgré tout dans la nature humaine. Cette foi inspire tout son plaidoyer en faveur de la formation d'individualités libres. « Il se peut que toutes les espérances des optimistes soient illusoires. Il se peut que les *individus* soient toujours rares parmi les unités qui composent les foules. Peut-être les peuples seront-ils jusqu'à la fin ces troupeaux obéissants dont des élites indignes disposent. Dans ce cas, pour nous, les morales et les pédagogies seraient toutes également vaines. Mais l'avenir n'est à personne. Il a existé et il existe des êtres exquis qui peuvent nous faire croire en la possibilité d'une humanité nouvelle, plus éloignée que la nôtre de la brutalité primitive. Bien souvent, pour une heure, des enfants adorablement frais ont fourni à notre espérance des arguments victorieux. Cette humanité, peut-être viable, remue déjà dans le cœur de beaucoup d'hommes d'aujourd'hui et leur fait ébaucher, de loin en loin, un geste nouveau. »

C'est aussi un bel optimisme, un optimisme « biologique », si l'on peut dire, qui anime les deux nouveaux livres des docteurs Huot et Voivenel, ce qui les conduit à rompre maintes lances contre le pessimisme littéraire, d'essence pathologique, selon eux. **Le Cafard** et la **Psychologie du Soldat** s'inscrivent à la suite du *Courage* des mêmes auteurs et présentent le même intérêt : même riche documentation psychologique et littéraire ; même prose alerte, pittoresque et amusante. Le psychologue cueillera dans ces livres quelques nouveautés : une bonne distinction des psychismes de haute et de basse tension ; les chocs émotionnels répétés, générateurs du cafard agissent évidemment moins sur les premiers que sur

les seconds ; mais ils agissent tout de même à la longue ; d'où nécessité d'un repos et d'une alimentation réparatrice, après quoi il n'est plus question du cafard. Notons aussi une échelle des valeurs psychiques au sommet de laquelle les auteurs placent ce qu'ils appellent la « présentification », c'est-à-dire « l'adaptation complète et immédiate au réel ». Cette aptitude, « signature de la souplesse nerveuse est une faculté supérieure à l'intelligence ». On voit la conséquence : apothéose de l'homme d'action ; dépréciation du méditatif, du rêveur, du poète, etc. Cela peut aller loin. Poussons un peu l'idée ; nous arrivons à l'apothéose du parfait philistin. Gaudissart, Tartarin, Homais, M. Joseph Prud'homme, ne voilà-t-il pas des types admirablement « présentifiés » ? Et la légion de nos roublards, de nos aigrefins, de nos larbins de tout acabit, de nos praticiens du système D, ne voilà-t-il pas des gens toujours « à la page », jamais pris au dépourvu ? Est-ce là l'idéal humain de nos psychologues ? Jean-Jacques Rousseau se plaignait de n'être jamais à la minute présente. Cela ne l'aura pas empêché de laisser dans la mémoire des hommes un sillon un peu plus lumineux que ne fera le mercanti du coin. Tout de même les *Confessions* ne sont pas absolument une rumination maladive, un « pénélopisme » saumâtre. Allons ! laissons quelque champ à la variété humaine ! Ne collons pas trop vite l'étiquette pathologique dans le dos des gens ! Méfions-nous des critères absolus et du philistinisme qui est le dogmatisme des médiocraties et donc des démocraties. N'êtes-vous pas un peu agacé par cette table des valeurs, par cette apothéose à la mode des maîtres et des forts, entendant par maîtres et par forts exclusivement des sportifs, des footballeurs, des souples, des alertes, désinvoltes, etc. ! Le type du sous-off à taille fine, casseur de cœurs ! — Tout de même une allure lente, un geste embarrassé peuvent parfois accompagner une âme et un esprit d'une qualité qui n'est pas absolument méprisable.

La *Psychologie du Soldat* s'ouvre par une très curieuse psychologie des classes françaises : aristocratie, clergé, bourgeoisie, intellectuels, paysans, et du phénomène de fusion qui les a mêlées et confondues dans la grande collectivité guerrière. Cette partie du livre n'intéressera pas moins le sociologue que le psychologue.

GEORGES PALANTE.

ARCHÉOLOGIE

Jean Hermanovits : *Vers l'Egypte pendant la guerre*, Société française d'imprimerie et librairie, 15 rue de Cluny, 3 fr. 50. — Eugène Pittard : *La Roumanie*, Bossard, 43 rue Madame, 9 fr. — Henri Malo : *Un tour sur le Dogger-Bank*, Bossard, 3 fr. 90. — Josef Maels : *Le crépuscule des villes d'art flammandes*, Société anonyme « Ons Vlaanderen », 181, rue de Charonne, 2 fr.

J'avais pensé, en ouvrant le livre de M. Jean Hermanovits : Vers

l'Egypte pendant la guerre, qu'il y relatait un voyage dont l'obligation lui était échue ; mais point. Il a fait sinon une expédition d'agrément ou de plaisir, — du moins une traversée répondant à certaines idées et pour retrouver aux pays d'Orient un état d'esprit dont les préoccupations actuelles l'éloignaient de plus en plus. Il s'embarque, après les formalités nécessaires,sur le *Mossoul*, cargo-boat aménagé en paquebot. A bord, on a placardé des « avis aux passagers », leur indiquant les choses à faire en cas d'alerte ou de sinistre. On part enfin le 12 décembre 1907 par un temps gris, maussade et le navire gagne la baie de l'Estaque pour attendre le jour. En route et dès que tombe le soir, tous les feux sont éteints — tant que les passagers ne vivent plus qu'avec la hantise d'un torpillage toujours possible, et l'auteur lui-même en évoque les scènes affreuses qui le poursuivent longuement. Le vent s'élève bientôt et, avec les mouvements du navire, les uns et les autres sont malades, — on nous dit de peur, mais, je crois bien, surtout du mal de mer. Enfin le *Mossoul* qui a traversé la Méditerranée arrive à Bône, — toutefois pour rester sur rade et repartir le soir. Il gagne ensuite Bizerte et M. Jean Hermanovits donne de curieuses indications sur la population pittoresque du port. Mais, il faut le dire, les pages les plus remarquables de son récit sont celles où il indique les tableaux de la mer et du ciel ; les paysages d'Afrique vus du bord, selon l'heure et la lumière. De Bizerte, le navire gagne Malte par une nuit orageuse et presque tragique, toujours sous la menace d'un torpillage, car les corsaires allemands rôdent aux alentours. La ville elle-même est curieuse, sinon intéressante, avec des rue-escaliers, aux maisons parfois pittoresques et toutes pourvues d'une niche contenant une statuette de saint, avec une population féminine portant la « faldetta » qui est une sorte de capeline baleinée, descendant sur la cape, et qui remplace en somme le voile des musulmanes, avec ses nombreuses églises, scientillantes de lumières et d'orféveries. Le *Mossoul* reprend bientôt la mer et le trajet entre Malte et Alexandrie dure cinq jours, — cinq jours avec les mêmes appréhensions qu'au début ; tous les jours l'alerte et la répétition des mesures à prendre en cas d'attaque ; les mêmes conciliabules et parlotes des passagers. En approchant de l'Egypte le vent tombe enfin, la mer se calme et l'on assiste à la féerie toujours merveilleuse du coucher du soleil. L'auteur, qui a écrit quelques pages humouristiques sur les bavardages fastidieux des passagers, donne aussi de jolies choses, un peu attendries, sur les rêveries des marins bretons du nord. Enfin il débarque à Alexandrie et constate que ce n'est déjà plus un port du Levant, si bien il a été envahi par notre civilisation européenne. L'animation d'ailleurs lui manque et l'on en sort hâtivement après les formalités et démarches au bureau de police. La ville est

triste de même, avec le soir venu, et il n'est pas arrivé qu'en une crise de spleen il regrette les heures enfuies du voyage, — tant qu'il ratiocine toute la nuit au lieu de dormir. Mais au matin il retrouve, ensoleillée, la vieille Egypte historique, d'abord avec les quartiers pittoresques de la ville musulmane où il va flâner ; plus loin au Kom-el-Chougaffa, colline de débris, restes millénaires de l'ancienne Alexandrie ; à vaquer par les rues indigènes d'Abon-Mandour et de Karkous ; près de la colonne de Pompée ou de Dioclétien, des restes du temple de Sérapis et de ses sphinx ou des statues vétustes des Césars, — vestiges sur lesquels on passait volontiers autrefois ou qui furent exhumés à l'époque moderne. C'est la vision sur laquelle se ferme le livre et qui nous fait regretter que M. Jean Hermanovits ait arrêté court son récit, — au seuil du vieux pays dont les merveilles séculaires émergent encore du linceul des sables, — en arrivant sur la terre promise.

Le danger auquel il avait échappé sur la route n'était pas illusoire, aussi bien, car le *Mossoul* qui le portait fut torpillé au retour, comme il passait près de l'île Pantellaria, aux approches de Malte.

Sur **la Roumanie** (*Valachie, Moldavie, Dobroudja*), M. Eugène Pittard, professeur d'anthropologie à l'Université de Genève, a publié un gros volume de renseignements et de souvenirs. Après des indications générales sur le pays, sa formation, ses races primitives, — où l'on trouvera un des plus curieux chapitres de l'histoire de l'Orient européen, ses régions diverses, les aspect des Carpathes, les forêts, la descente de la Bistritza, — il arrive à la vallée de la Prahova, une rivière dont les eaux limoneuses charrient de l'or, suffisamment même, dit-on, pour qu'un certain nombre d'esclaves tziganes, autrefois, en lavant ses sables, se soient rachetés à leurs maîtres. De ce côté se trouve Sinaïa, résidence d'été des souverains ; à Campina, des puits de pétrole, — il y en a même au milieu de la rivière, — et, dans l'est, des mines de sel gemme à Doftana et à Slanic. On compte d'ailleurs une centaine de localités pétrolifères en Roumanie et beaucoup de puits encore sont à forer dans les vastes terrains qui attendent l'exploitation. Plus loin, M. Eugène Pittard parle de la physionomie de Bucarest, de l'organisation politique et économique du royaume, de la route du Danube, des principautés et de l'influence des monastères, des plaines où lèvent le maïs et le blé. On passe en Moldavie et c'est de nouveau le rôle des monastères, du clergé grec, la physionomie de la capitale de région, Jassy, les montagnes de Suciana, la frontière bukovienne, — le monastère de Slatina, la Dobroudja et ses races diverses, — Lazes, Kurdes, Arméniens, Tcherkess, Tartares, colons allemands et colons russes, Roumains de Transylvanie ou du royaume, Bulgares, Serbes, Turcs, Grecs, Albanais, Tziganes nomades, etc. Ensuite, ce

sont les vieilles fortifications de Trajan ; les villes, Constanza, Babadagh, Macin ; encore un monastère, celui de Cocasu dans la Dobroudja du nord ; le delta du Danube, ses lagunes, le lac Razelin ; les pêcheurs Lipovans ; le Karasou et ses diverses races ; Mangalia, les eunuques Skoptzy ; Bayadjik, les Tziganes de la Dobroudja du sud, etc. Le volume est illustré d'une série de reproduction photographiques concernant surtout l'ethnographie. En tête et en fin de chapitres sont de curieuses vignettes d'après des objets usuels ou des motifs du pays. — Cette étude consciencieuse enfin nous apporte un renseignement de tout intérêt : c'est que le Danube, le « beau Danube bleu » dont on nous parle toujours, n'est pas bleu ; il est gris, tout simplement.

§

C'est la question des pêcheries, dont l'appoint n'était nullement négligeable durant la longue période quasi de blocus dont nous sortons à peine, que traite M. Henri Malo dans son étude : **Un tour sur le Dogger-Bank**. Les victuailles habituelles étant devenues problématiques, en effet, l'appoint fourni par le poisson devenait d'un grand intérêt. Mais il faut bien convenir que les pêcheries anglaises sont beaucoup mieux organisées, comprises que les nôtres, et l'on ne doit pas être surpris de la supériorité de leur rendement. — M. Henri Malo a voulu voir de près leur production et il commence par nous dire comment on a supprimé chez les pêcheurs en grande partie la soulographie à bord des chalutiers et amélioré au physique comme au moral l'existence des équipages. Il gagne Yarmouth, où l'on pêche et prépare surtout le hareng, et dont il décrit curieusement la vieille ville ; puis Gorlestone à l'embouchure de la rivière Yare et au bout de quais qui se prolongent sur six kilomètres. On nous décrit ensuite l'agencement et l'aménagement du navire de la Mission évangélique qui accompagne les expéditions, et dont l'avant a été transformé en hôpital. C'est la Mission qui a charge de lutter contre l'ivrognerie des équipages. — On arrive enfin à Grimsby, « la capitale des pêcheurs anglais et le plus grand port de pêche du monde », et l'on nous montre son organisation. En route, les chalutiers sont accompagnés par des « mouettes, hirondelles de mer, grisards, manteaux noirs, toutes les variétés de goelands, qui tournent, tourbillonnent au-dessus de l'eau, et se disputent bientôt les bribes de leur festin, les foies des pièces vidées qu'on rejette par-dessus bord avec les poissons trop petits pour être conservés. Ils planent un moment, la tête mobile, l'œil aux aguets, puis se laissent tomber brusquement d'un coups, comme une masse, les pattes pendantes, s'arrêtent exactement au raz de l'eau, piquent du nez sous la lame, reparaissent et reprennent leur vol, la proie au bec », — que viennent leur disputer bientôt d'autres concurrents. M. Henri Malo décrit cependant la vie

précaire des matelots ; le navire-hôpital, — qui s'occupe aussi de renouveler les vêtements, — à des prix modiques, car on donne un cache-nez pour six francs. Au retour, ce sont encore de jolis tableaux de la mer et des côtes, d'où arrive d'ailleurs, aux approches de Londres, le parfum des champs d'épandage, qui ne sont décidément pas une spécialité des pays où chemine la Seine. Je passe sur des indications concernant l'Océanographie, — et par exemple les études faites sur les habitudes, les migrations des espèces comestibles, qu'étudient outre-Manche des laboratoires divers. Par contraste, c'est ensuite la vie de Boulogne au Moyen-Age, la question des pêcheries et l'outillage de nos ports à l'heure actuelle, — l'infériorité en somme des nôtres, de leur organisation, des conditions dans lesquelles se trouve transportée une marchandise essentiellement périssable, — voire le dépeuplement de certaines zones et la concurrence étrangère devant laquelle les pêcheurs de nos côtes, têtus et obtus, ne savent que se lamenter et accuser le sort. Cet intéressant plaidoyer *pro domo*, — car tout cet exposé ne tend qu'à combattre l'inertie et la routine, — se termine par quelques statistiques édifiantes. — On peut y noter, entre temps, des détails curieux, comme ceux qui concernent les usines anglaises pour la transformation en engrais des déchets de poisson, dont on fait aussi de la nourriture pour le bétail, et le fait que les filets des chalutiers ramènent parfois du fond des ossements de mammouth, qui se trouvent d'une conservation admirable...

Sur le **Crépuscule des villes d'art flamandes**, M. Josef Maes a publié une conférence, faite en Angleterre, où l'auteur a surtout voulu passer en revue les trésors d'art que constituaient certaines villes de Belgique, menacées de destruction par la ruée allemande. Mais ce qu'il indique d'abord, c'est la physionomie des terres basses, entre la mer du Nord et l'Escaut, au printemps, quand les vergers sont en fleurs autour des fermes patriarcales aux toits de chaume ou de tuiles rouges moussues ; l'été, avec la mer ondulante des épis, sous les fleurs de lin, le long du miroir de la Lys, quand déjà les herbes sont fauchées dans les basses terres de Furnes ou du pays de Waës, et que les chariots chargés de la toison d'or des foins s'en vont par les chemins comme de grandes meules mouvantes ; l'automne avec les feux allumés dans les champs de pommes de terre, quand les charrues attelées de grands chevaux flamands remuent les lourdes terres humides et fumantes ; l'hiver enfin, dans la solitude morne et grisâtre..., le soleil se levant comme une grande patène d'or pâle. — Le goût des villes anciennes, dit-il d'autre part, est une conquête d'hier. « Nous sommes les premiers à voir la beauté d'une vieille rue étroite avec ses tournants et ses crochets, l'espace harmonieux d'un marché, dans l'assemblée des pignons que dominent les

tours et les beffrois. » — Mais on peut ajouter que la beauté des vieilles villes pittoresques est très loin d'être unanimement sentie ; on n'en démolirait par tant si le fait se trouvait unanimement accepté. Toutefois il a raison de dire que les vieilles villes sont devenues pour nous des phénomènes esthétiques, où l'on retrouve le travail des siècles comme celui des hommes disparus. C'est pour arriver à parler des vieilles villes flamandes, œuvres des Communes et des ghildes et dont les monuments furent le travail de la collectivité : Dixmude, dont le jubé ciselé comme un vieil ivoire a été détruit en même temps que l'église ; Ypres et Bruges, villes de souvenirs et qui étaient de véritables reliquaires ; Gand qui conserve des tours, de vieilles maisons, des restes féodaux que baignent deux rivières ; Bruxelles avec le précieux joyau de sa vieille place ; Anvers enfin, avec sa haute flèche, ses églises, ses maisons historiques, — contre laquelle s'acharna l'artillerie allemande. Il donne enfin un tableau net, en raccourci, de l'occupation en Belgique, et dont le dernier épisode est l'embrasement de la ville sous les bombes et la traversée de l'Escaut par tout un peuple fugitif, — qui allait plus loin arrêter l'envahisseur, derrière un simple ruisseau et les tranchées de l'Yser.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

La vie chère : causes et remèdes. — Le public consommateur imaginait volontiers que la fin de la guerre marquerait aussi la fin de cette ascension des prix à laquelle nous assistons depuis quatre ans. Cependant, en France du moins, cette opinion ne s'est pas trouvée justifiée. Bien au contraire, les prix ont subi depuis trois mois une nouvelle augmentation en partie due à des causes naturelles, en partie à des causes artificielles. Les récentes grèves des transports et d'autres corporations sont le symptôme qu'un malaise profond sévit dans les classes salariées, frappées plus durement que jamais par la vie chère, au moment même où elles subissent une crise de chômage.

A Paris, le Conseil municipal s'est ému. Il a demandé des pénalités très fortes pour les spéculateurs, la liberté entière des importations et la liquidation des stocks de l'Etat, etc...

Le Conseil des Ministres vient enfin de décider qu'il allait prendre des mesures tant pour perfectionner l'approvisionnement des grandes villes que pour mettre un terme à la spéculation.

Pour agir avec activité contre la hausse des prix, il importe d'abord d'en connaître les causes. Nous ne saurions les énumérer toutes ici ; il suffira de dégager les principales d'entre elles.

En premier lieu, il y a des causes naturelles et qui atteignent la production même des marchandises.

La guerre a raréfié la main-d'œuvre, elle a détourné les matières premières de leur emploi véritablement économique pour les utiliser à des fins improductives et même destructives. L'agriculture, en particulier, a beaucoup souffert, et le fait que, depuis quatre ans, notre sol n'a pas reçu en engrais la contre-valeur des substances que les cultures ont absorbées est une des causes les plus actives de notre sous-production.

D'autres causes tiennent au mauvais état des moyens de circulation. Les transports intérieurs ont souffert à la fois parce qu'ils manquaient de main-d'œuvre expérimentée, parce qu'ils étaient presque entièrement accaparés par les besoins militaires et parce que l'entretien du matériel et des voies était négligé. Les transports maritimes, qui devaient nous permettre de suppléer par l'importation au déficit de notre production, n'ont pas moins souffert de la guerre. Des destructions énormes et qu'il est inutile de rappeler nous ont privés du fret sur lequel nous pouvions compter. Un tonnage considérable a été accaparé par les transports de troupes et de fournitures de guerre. Actuellement enfin, la construction navale n'est pas encore reprise et nos Alliés d'Amérique et d'Angleterre n'ont pas encore livré les bâtiments qu'ils devaient mettre à notre disposition.

A ces causes, il convient d'en ajouter d'autres.

La distribution des produits s'est opérée d'une manière imparfaite. D'abord, sur cetains points, à Paris notamment, le marché est mal organisé ; il n'est pas relié aux grandes voies ferrées et les produits qui y sont importés ne peuvent être commodément conservés, faute d'installations frigorifiques ou de resserres suffisantes. C'est ainsi qu'au cours de l'été de 1918, on a fait effort pour alimenter la population parisienne en poisson, mais cette denrée ne pouvait parvenir aux Halles que vers la fin du marché, alors que les acheteurs y étaient moins nombreux. Comme on ne pouvait l'y conserver, faute de frigorifiques, les marchands en jetaient une grande quantité et les prix continuaient à monter.

Mais la distribution des produits souffre aussi des abus de la spéculation. Les commerçants prétendent que la taxation a fait fuir du marché les marchands honnêtes et l'a livré aux intermédiaires sans scrupules. Sans rechercher le bien fondé de cette défense, on a pu constater que les intermédiaires détenaient des stocks cachés et qu'ils provoquaient à volonté l'augmentation des prix. C'est ainsi que la levée des taxations sur certains produits a eu pour conséquence immédiate une hausse sur ces mêmes produits. L'exemple des pâtes alimentaires est encore dans toutes les mémoires. On sait que des négociants spécialisés dans la vente de cette denrée ont été arrêtés

pour hausse illicite et que leur défense consiste à dire que cette hausse a été décidée par leur syndicat professionnel lui-même.

Le consommateur supporte aussi sa part des responsabilités dans la hausse des prix.

Trompé par l'augmentation de ses revenus ou des salaires, il a cru pouvoir augmenter sa demande, se montrer moins vigilant dans la défense de ses intérêts et les commerçants en ont profité pour ne mettre aucune limite à leur désir de majorer les prix.

A l'heure actuelle, il se produit un accroissement involontaire de la demande, du fait que les pays libérés de l'invasion ou du blocus ont d'énormes besoins à satisfaire et qu'ils passent leurs commandes en même temps sur un marché déjà hors d'état de suffire aux besoins normaux.

Enfin, il faut signaler que les achats de l'Etat, faits par quantités massives et pour ainsi dire sans discussion de prix, ont été l'un des facteurs principaux de la hausse de la vie.

Parmi les causes d'ordre général de la hauese, il nous en faut mentionner deux encore :

La première, c'est la mise en circulation d'une énorme quantité de billets de banque. Cette inflation monétaire produit des effets bien connus et, sans aller jusqu'à penser que l'augmentation des prix est directement proportionnelle au volume de la circulation fiduciaire, il n'est pas niable, par contre, que la brusque hausse dont nous souffrons est due au fait qu'on a brusquement et constamment augmenté le nombre des billets en circulation. De 6 milliards avant la guerre, il est arrivé aujourd'hui à plus de 32 milliards.

La dernière cause est d'ordre psychologique.

Quiconque observe les mœurs des vendeurs et des acheteurs ne peut pas ne pas voir que la baisse se produit lorsqu'on croit à la baisse et la hausse, lorsqu'on croit à la hausse. En prévision d'une baisse, les commerçant se hâtent de liquider leurs stocks et l'effondrement des cours arrive fatalement. En prévision d'une hausse, les consommateurs font les provisions ; des denrées se raréfient et fatalement la hausse s'ensuit. Il faut remarquer d'ailleurs que la hausse se produit plus sûrement que la baisse. La raréfaction accidentelle d'une denrée produit toujours une hausse soudaine et souvent durable, parce que le producteur ou l'intermédiaire sont directement avertis de cet état de choses. Au contraire, l'abondance d'un produit ne détermine pas toujours immédiatement la baisse, parce que l'acheteur ne la connaît pas et que le vendeur peut la dissimuler ou en combattre les effets. Quand la demande est avertie, elle se dirige vers les stocks existants qui s'écoulent alors ; mais si elle les dédaigne, les stocks invendus ou détruits pèsent sur le marché et font persister la hausse.

§

Ces causes étant connues, il convient de se demander quels remèdes on pourrait adopter.

Les uns sont d'effet immédiat, les autres agissent à échéance plus éloignée.

Parmi les premiers, il faut indiquer la taxation.

Elle est combattue comme oppressive et comme provoquant la fraude.

D'autre part, il semble actuellement que la politique alimentaire du Gouvernement vise plutôt à abolir les taxations existantes qu'à en créer de nouvelles. Cependant, la suppression de la taxe a eu dans presque tous les cas pour effet une hausse nouvelle. Citons les œufs qui, taxés à 480 francs le mille, montent à 550 francs au lendemain de la taxe. Rappelons aussi le cas des pâtes alimentaires.

Les commerçants donnent au sujet des effets de la taxe l'explication que nous avons citée plus haut. Notamment les marchands de beurre s'engagent, si l'on rend la liberté au marché de cette denrée, à ne pas prélever de commission sur la portion du prix excédant dix francs, taux de la taxe actuelle.

Si les taxations n'ont pas donné tous les résultats qu'on en attendait, c'est peut-être parce qu'elles ont été mal appliquées. En effet, il n'est pas de taxations efficaces sans mesures complémentaires, à savoir la déclaration strictement contrôlée des stocks, la réquisition pratiquée aux prix limites, des pénalités très fortes et d'application immédiate aux contrevenants. Enfin, il faut que la taxation s'étende à tout le groupe des produits connexes à celui dont on veut empêcher la hausse. Ainsi, on a taxé autrefois le beurre sans taxer le fromage; résultat, disparition du beurre et hausse du fromage. Aujourd'hui, on laisse subsister la taxe du beurre et on rend libre la fabrication des laits condensés ; résultat, raréfaction et hausse du beurre, accompagnées d'une hausse des laits condensés.

On pourrait aussi choisir un produit qui soit à la base d'autres fabrications et, en le taxant, entraîner la baisse des prix des produits qui en dérivent; le charbon et le fer se prêteraient particulièrement à une telle politique. D'ailleurs elle a été pratiquée. Un arrêté du 16 décembre 1918 a diminué le prix des aciers et des fontes de 35 o/o pour une période allant jusqu'à fin de mars 1919. Un arrêté du 28 décembre 1918 a remanié les tarifs du charbon de façon à les ramener à une moyenne de 65 francs la tonne. De même, d'autres mesures ont réduit le tarif des frets et celui des assurances maritimes. Il est indiscutable qu'un effet calmant sur les cours doit en résulter. Hors de France, on a pu voir une baisse générale se produire. C'est ainsi que l'*index number* du « Statist », construit avec les prix de 45 denrées et marchandises, n'a cessé de baisser depuis 1918.

En Amérique, on a vu un produit comme le cuivre baisser de 122 livres la tonne avant l'armistice à 101 livres à la date du 18 décembre.

Parmi les mesures à courte échéance, il convient de placer encore l'importation et l'amélioration des transports maritimes.

L'importation peut être immédiatement accrue si on lève les droits de douanes. Cette mesure, sans doute, fera protester nos agriculteurs, mais il faut considérer qu'ils ne sont pas en mesure d'approvisionner actuellement le marché intérieur et que, par conséquent, ils ne seront pas concurrencés par les produits étrangers.

Au surplus, ils en bénéficieront eux-mêmes en ce qui concerne les machines agricoles, les engrais, etc...

Et enfin, il serait possible de maintenir la taxe des produits indigènes ou importés à un taux encore assez rémunérateur pour nos producteurs.

Quant à la politique des transports maritimes, elle devrait consister surtout à obtenir de l'Angleterre qu'elle consacrât un tonnage plus important aux expéditions en France. Actuellement, il est évident que notre alliée préfère utiliser son fret à destination de pays où les prix sont encore plus élevés qu'en France et comme elle ne nous en concède pas suffisamment pour que nous puissions aller nous approvisionner nous-mêmes, il en résulte que des marchés où des produits sont particulièrement abondants, comme le Sud-Amérique, nous sont à peu près fermés.

Un dernier moyen à effet immédiat consisterait dans la mise en vente rapide des stocks considérables que détient l'Etat.

Si l'on jetait ainsi brusquement sur le marché les énormes approvisionnements qui appartiennent aujourd'hui à l'Etat, il s'ensuivrait une baisse brusque des prix ; c'est là ce que les économistes appellent généralement une crise et tiennent pour un phénomène redoutable. A vrai dire, la crise ne se produirait pas, ou plutôt l'Etat serait le seul à la subir, le seul à faire les frais de la liquidation à perte.

Quant aux autres détenteurs de stocks, la baisse les atteindrait bien plus dans leurs espoirs de gains que dans leurs avances déjà faites de capitaux. Les plus frappés parmi eux seraient les détenteurs de stocks supérieurs à leurs besoins normaux, c'est-à-dire ceux qui peuvent, à bon droit, passer pour des accapareurs ou des spéculateurs.

Cette baisse artificielle et brusque ramènerait les cours au juste prix, c'est-à-dire au prix susceptible de rémunérer sans excès les producteurs et les intermédiaires. La secousse qu'elle imprimerait au marché serait beaucoup moins à redouter que la baisse très lente à laquelle nous assisterons quand la hausse aura cessé.

En cas de baisse brusque, les fabricants s'approvisionnent et donnent du travail à une grande quantité d'ouvriers. De plus, ils sont stimulés par la perspective d'une hausse lente et continue, qui leur assure des profits ascendants et qui ne trouble pas d'une manière appréciable l'économie du consommateur.

Au contraire, la prévision d'une baisse lente retient les commerçants de faire des stocks et les fabricants de produire, parce qu'ils craignent une diminution continue de leurs bénéfices. Mieux vaudrait donc s'exposer à la rapide et passagère baisse artificielle que d'accepter le malaise interminable d'une baisse de rythme lent.

Mais, actuellement, l'Etat cherche à écouler ses stocks à des prix trop hauts. Il veut éviter de perdre trop sur les prix qu'il a payés pour les constituer. Il va même jusqu'à empêcher les importations à bas prix qui seraient si bienfaisantes en ce moment; on a cité le cas d'autorisations d'importer, refusées par les autorités à des commerçants qui, le lendemain, se voyaient offrir à des cours élevés des marchandises de même qualité que celles qu'ils pouvaient importer à bas prix.

§

Parmi les mesures à échéance éloignée, il faut indiquer toutes celles qui concernent l'organisation de la répartition des produits.

On a beaucoup attaqué les consortiums en les accusant d'avoir fait hausser les prix. Certains d'entre eux ont en effet donné prise à ce reproche; la démonstration en a été fournie d'une manière précise pour les produits oléagineux, par exemple. Mais peut-être serait-il exact d'en demander la réorganisation, de leur interdire de prélever aucun bénéfice et d'autoriser l'Etat à faire des répartitions directes, au lieu de les confier à des consortiums de plusieurs degrés. Peut-être aussi conviendrait-il d'en exclure les intéressés, c'est-à-dire les personnes appartenant aux professions dont il s'agit précisément de réglementer les ventes. Il faut aussi multiplier les magasins municipaux et les offices départementaux d'alimentation.

A Paris, notamment les essais tentés dans cette voie (ils ont consisté surtout à créer des boucheries municipales) ont été beaucoup trop timides. Il fallait multiplier les boutiques, les organiser pour la distribution de tous les produits et faire concurrence aux petits commerçants de quartier. Quant aux offices d'alimentation, ils peuvent se substituer aux commerçants en gros, aux courtiers ou tout au moins les concurrencer. Par exemple, le ramassage du lait pour une ville comme Paris, ou l'achat en gros de viande sur le marché de la Villette et chez les producteurs, pourraient très bien être confiés à des spécialistes devenus fonctionnaires du département. On s'efforcerait d'obtenir une gestion désintéressée, mais non onéreuse,

c'est-à-dire couvrant ses frais sans faire de bénéfices, et par cette méthode, on pèserait d'une manière très forte sur la courbe des prix.

Il convient aussi de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour améliorer les transports. Il ne s'agit pas seulement de réorganiser les grands réseaux, mais aussi de faciliter les transports locaux et les services de camionnage dont l'insuffisance constitue l'une des causes les plus actives d'engorgement des gares. L'utilisation des voies de o m. 60 et de leur matériel, qui existe encore en grand nombre dans les parcs de nos armées, permettrait de rétablir une circulation normale dans un grand nombre de régions actuellement très mal partagées. L'utilisation des camions automobiles (l'armée en avait 70.000 au jour de l'armistice) permettrait de camionner dans Paris et dans les grandes villes les denrées qui encombrent les quais et les docks et qui souvent s'y détériorent.

Il conviendrait aussi d'éviter les gaspillages soit par destruction des denrées non consommées, soit par des consommations supérieures aux besoins normaux, soit enfin par une utilisation irrationnelle des matières premières ou des combustiles.

Des sanctions très énergiques devraient être prises contre les producteurs ou les intermédiaires qui pratiquent ce qu'on appelle élégamment aujourd'hui le « malthusianisme économique » et qui n'est que la tendance bien connue des commerçants à poursuivre dans leurs affaires la « rentabilité » plus que la productivité. C'est pourtant la productivité, la production intensive qui seule peut mettre un terme à la crise actuelle des prix, mais c'est évidemment là une mesure à échéance des plus éloignées.

§

Il est à croire que la démobilisation, en nous rendant notre main-d'œuvre, permettra une production plus efficace, plus active, mais il sera nécessaire de suppléer au déficit de main-d'œuvre dû à la guerre, par un emploi plus judicieux du machinisme, par une organisation plus scientifique de la production.

Certaines causes de hausse vont peu à peu s'atténuer : ainsi les achats de l'Etat deviendront moins considérables, les consommations de quelques millions de mobilisés diminueront aussi lorsqu'ils rentreront dans leurs foyers, les consommations improductives et les destructions ont cessé; le tonnage maritime va devenir disponible pour les besoins économiques. Enfin, le rétablissement de la concurrence et des échanges internationaux seront aussi de nature à faire baisser les prix, mais on ne saurait trop reconnaître la gravité actuelle de la crise de la vie chère, et la nécessité d'y remédier le plus tôt possible se manifeste comme d'une exceptionnelle urgence, si

l'on veut éviter un vaste et profond malaise économique et peut-être une atteinte sérieuse à la paix sociale (1).

ROGER PICARD.

CRYPTOGRAPHIE

André Langie : *De la Cryptographie. Etude sur les écritures secrètes*, Payot, 4 fr. 50.

Sur une matière aussi aride, M. André Langie a fait un livre attrayant. Les professionnels y glaneront maintes indications utiles ; quant aux simples curieux, ils trouveront là, en quelques pages écrites clairement, des notions qu'ils chercheraient vainement ailleurs. La deuxième partie du livre — il en comprend trois — pourrait s'appeler « Souvenirs d'un Déchiffreur » ; elle procurera aux amateurs de romans policiers autant de plaisir qu'un de leurs livres préférés ; elle est remplie d'anecdotes qui ont ce mérite d'avoir été vécues, bien que l'auteur ait été obligé de les déformer quelquefois : M. André Langie prend soin de nous avertir, en effet, dans sa préface, que s'il donne, dans quelques chapitres, les textes tels qu'il les a eus entre les mains, il a dû, dans la plupart des cas — tout en conservant le système cryptographique réellement employé, — apporter au texte et au fond même du récit des modifications de nature à rendre vaine toute tentative d'identification. Car M. André Langie, Docteur ès lettres, bibliothécaire de la Faculté de Théologie libre de Lausanne, n'est pas seulement un *amateur* de cryptographie ; cette science est pour lui une *profession*, bien qu'accessoire, et, quelques années avant la guerre, il prêtait déjà son concours, dans les cas difficiles, aux autorités judiciaires de la Suisse.

Quand les hostilités éclatèrent, M. André Langie pensa qu'il devait se mettre à la disposition de l'Etat-Major général de son pays. Il fut agréé, et adjoint — tout ceci est conté dans le livre de M. Albert Bonnard : *Le Témoignage d'un citoyen*, auquel je me refère — au colonel Maurice de Wattenwyl, chef du Service des renseignements. Il collabora longtemps avec ce dernier et passionnément. Mais un jour, il eut, tout à coup, l'impression qu'il travaillait.., pour le roi de Prusse, on peut le dire. Les dépêches qu'il avait mission de

(1) Depuis que cet article a été écrit, le Parlement et le Gouvernement ont, en effet, paru se décider à l'action. La Chambre a voté des mesures aggravant la répression de la spéculation, mais le Sénat ne les a pas encore ratifiées et il n'est pas sûr, au surplus, qu'elles soient très efficaces. Le Sénat a consacré plusieurs séances à des discussions purement académiques sur la hausse des prix. Le Gouvernement semble vouloir liquider rapidement ses stocks, il annonce aussi l'ouverture de baraques pour la vente au détail des produits alimentaires, mais il se refuse à rétablir la liberté complète des importations. On peut constater une légère baisse sur les prix de gros de quelques marchandises, mais les prix de détail restent élevés et le public continue à souffrir de la vie chère.

déchiffrer étaient celles qui étaient confiées au service télégraphique de Berne par le ministre de Russie ou l'Attaché Militaire du Tsar et naturellement aussi celles que recevaient ces deux personnages. Parmi ces dernières, voici ce que lit un jour notre auteur : « Nous craignons que les *Allemands* n'aient découvert notre clef. Il y a des fuites. Faites une enquête sévère sur le personnel de la Légation. » Ce télégramme trouble M. André Langie. Le Cabinet de Pétrograde ne peut s'être ému que s'il a subi quelque dommage du fait de ces déchiffrements. Les travaux de M. Langie seraient-ils donc communiqués aux Allemands ? Et voilà que, pour donner plus de force à ses soupçons, M. André Langie, dans un télégramme allemand qui lui est donné pour traduction, croit comprendre qu'il y est parlé d'un adroit traducteur suisse de dépêches russes. Il n'est pas au bout de ses surprises d'ailleurs, puisque certaines dépêches allemandes font bientôt allusion à des renseignements fournis par l'Etat-major suisse sur les mouvements de troupes françaises. C'est alors qu'il demande un rendez-vous à M. Albert Bonnard, le rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

« Je me trouvais, dit celui-ci, en face d'un homme sincère ; je n'en pouvais douter. M. Langie était un myope, gauche de langage et d'attitude, d'une timidité évidente, un rat de bibliothèque voué à ces travaux d'érudition qui isolent. Il avait des réticences et des retours qui le montraient scrupuleux, désireux de ne rien dire dont il ne se crût sûr. Il m'avouait au reste que toute cette affaire l'avait plongé dans un cruel conflit de devoirs : devoirs vis-à-vis de l'état-major qui l'employait et du colonel de Wattenwyl, dont il admirait la rare puissance de travail ; devoirs vis-à-vis de sa conscience qui se révoltait à l'idée de se faire l'instrument d'actes d'une déloyauté évidente et sûrement contraires à la neutralité de la Suisse, s'ils étaient bien ce qu'ils paraissaient ; crainte du préjudice qui résulterait pour notre pays si ces pratiques étaient révélées ; crainte de contribuer à desservir la France et la Russie, de façon injuste, s'ils se perpétuaient. »

M. Albert Bonnard, ému par les révélations de M. André Langie, et après avoir pris avis de M. Ed. Secretan, troublé lui aussi par les confidences du cryptographe, conseilla de porter l'affaire devant M. le conseiller fédéral Décoppet.

Ils en étaient là quand éclata le scandale Egli. On n'a pas oublié que cet officier et son adjudant, le colonel de Wattenwyl, furent accusés d'avoir livré aux attachés militaires d'Allemagne et d'Autritriche le « bulletin de l'Etat-Major » qui contenait des renseignements sur les puissances de l'Entente. Les deux officiers furent traduits devant un conseil de guerre qui siégea à Zurich. Il eut à connaître des révélations de M. Langie. Le colonel Egli fut acquitté ; le colonel de Wattenwyl fut acquitté ; M. André Langie

fut couvert d'injures, bien que le tribunal ait mis hors de doute la bonne foi du témoin. Les juges militaires — ils sont partout les mêmes — estimaient que Langie n'avait pas apporté de preuve directe des faits reprochés aux prévenus. Quoi qu'il en soit, ce n'est peut-être pas sans motif que les deux acquittés furent punis disciplinairement et mis en disponibilité.

Nous connaissons M. André Langie ; voyons son livre. Il se distingue de tous ceux qui ont été écrits sur le sujet, par la manière vivante dont il est présenté. C'est vraiment la cryptographie mise à l'usage des gens du monde.

On sait que les systèmes d'écriture secrète se ramènent à deux :

1° Les *systèmes à interversion* (on dit aussi substitution), où les lettres font place à d'autres lettres, à des chiffres ou à des signes ;

2° Les *systèmes à transposition*, où les lettres réelles ne sont pas changées, mais brouillées entre elles.

Quand Jules César, ainsi que le rapporte Suétone, écrivait, « au lieu de la lettre nécessaire, la 3e qui suit, comme D pour A, et ainsi des autres », il employait un système à substitution. Rien n'est plus aisé que de forcer une pareille serrure, puisque la répétition des lettres est normale. La difficulté apparaît si les correspondants recourent à plusieurs alphabets, en utilisant le chiffre carré ou tableau de Vigenère. Mais la tâche n'est sans doute pas insurmontable et ce système a cédé la place aux systèmes *codiques*.

On a forgé des dictionnaires spéciaux, dit M. André Langie, contenant à chaque page une cinquantaine de mots d'un usage courant. Exemple :

(page) 17
23 Gras
24 Grec
25 Gril
26 Gris
27 Gros

On veut mander le mot : « Grec » ; on écrira le numéro qui précède ce mot et le numéro de la page 17.24 ou en un seul nombre 1724.

Voilà, enfin, dites-vous, un système indéchiffrable. Eh bien, non ; lisez le livre de M. André Langie et vous verrez comment, sans être dans le secret, un cryptographe peut déchiffrer des dépêches transmises au moyen de codes. Il faut, il est vrai, un travail acharné et beaucoup de chance. Et puis, un dictionnaire chiffré, ça se perd quelquefois et ça doit être pris par l'ennemi plus souvent encore. L'anecdote suivante que raconte l'auteur nous révèle un autre inconvénient.

« Pendant la guerre russo-turque, en 1877, le général en chef ottoman, Osman Pacha, chargea un de ses généraux, Sélim Pacha, d'une mission de confiance. Or, il se trouvait que c'était Sélim qui

s'occupait du chiffre : comme il était prudent, il conservait le code sur lui. Et il partit si promptement qu'il oublia de laisser le volume à son chef. Celui-ci, pendant toute la durée de l'absence de son adjudant, vit s'empiler sur sa table les télégrammes chiffrés expédiés de Constantinople, sans pouvoir ni les lire ni y répondre. »

Un général, chargé du chiffre, en 1877 ! Je peux vous assurer que nous avons changé tout cela.

Parmi les systèmes à transposition, les plus connus sont les systèmes à grille et les systèmes à diviseurs. Il n'y a rien à dire des premiers que tout le monde connaît et dont le déchiffrement, assure M. Langie qui en expose le mécanisme, est des plus simples.

Le système des diviseurs est bien préférable. Il consiste à découper des tranches verticales dans un texte et à brouiller ces colonnes de lettres.

Voici un exemple très court : trois prénoms :

MAGALI
SIMONE
SUZON

Nous « divisons » en tranches verticales, écrivant, si l'on veut, la 2e tranche pour commencer, puis la dernière, puis la 4e, etc. La clef est donc 2, 6, 4 etc.

AIUIEAOOMSSLNNGMZ

Que va faire le destinataire de ce court message ? Il sait que la clef convenue comporte six lettres par ligne. Ce texte ayant 17 lettres il tracera sur un papier quadrillé un tableau de deux rangs de 6 cases et d'un rang de 5.

Après quoi il y inscrit le cryptogramme dans l'ordre indiqué par la clef : 2e colonne, 6e, 4e, etc. et il rétablira les trois prénoms ci-dessus.

Ce système rappelle celui des *scytales* lacédémoniennes, décrites par Plutarque. Les deux correspondants utilisaient deux bâtons cylindriques de grosseur égale. Celui qui voulait mander quelque chose de secret tortillait autour de ce rouleau une lanière de parchemin à la façon des devises qui enveloppent les mirlitons. Il y écrivait ensuite son message dans le sens de la longueur du bâton, en ayant soin de n'écrire qu'une lettre à la fois sur chaque révolution de la bande du papyrus. Il expédiait le ruban qui, déroulé, ne présentait qu'une suite de lettres sans signification apparente. Le destinataire tortillait lui aussi la lanière sur sa scytale et lisait aisément la lettre de son correspondant... si les deux cylindres étaient bien de même grosseur.

Une différence minime dans le diamètre des deux bâtons rendait la lecture à peu près impossible. Comme le dit M. André Langie, en effet, n'oublions pas que l'on peut brouiller 20 lettres, de 2 millions et demi de milliards de manières différentes. Un déchiffreur,

ajoute-t-il, qui s'applique à découvrir la signification d'un document de 20 lettres ainsi transposées et qui est assez expéditif pour ne consacrer qu'une seconde à l'examen de chaque combinaison procédera au dernier essai d'un arrangement de ces caractères au bout de 75.000 millions d'années.

Cette fois nous nous imaginerions tenir le système indéchiffrable, si M. Langie ne nous confiait tranquillement qu'un procédé permet, aujourd'hui, de déchiffrer assez rapidement ces bandes de papyrus sans être en possession du cylindre voulu. Que devient par analogie la sécurité donnée par le système des diviseurs ?

La cryptographie, dit l'auteur, permet à deux personnes de correspondre à l'abri de toute indiscrétion, *en théorie du moins*. La lecture du livre tout entier et en particulier de la deuxième partie — exercices de déchiffrement — prouve que la théorie admet de très nombreuses exceptions. Mais bien souvent le déchiffrement demandera un très long travail et quand le cryptographe possédera la clef du document qu'il a étudié, celui-ci ne présentera peut-être plus d'intérêt. Louis XIV, par exemple, se servait d'un chiffre si compliqué pour correspondre avec ses ministres qu'il fallut 175 ans de travail pour le lire. M. André Langie est plus prompt ; il lui fallut moins de temps pour découvrir la clé russe et pour se décider à l'acte de courage que nous avons relaté et qui lui fait le plus grand honneur.

LOUIS CARIO.

LES JOURNAUX

La prononciation du français au XVIIe siècle (l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, janvier 1919, décembre 1918, octobre et précédents...). — *La vision des scaphandriers : les cadavres au fond de la mer* (Le Figaro, 18 février). — *M. Mitre, Directeur de la «Nacion», « citoyen de Paris »* (Le Journal des Débats, 23 janvier).

On ne sait plus trop comment les Romains prononçaient leur langue et Virgile serait sans doute bien étonné s'il entendait tel professeur réciter les vers de l'*Enéide*, en en faisant admirer la musique et les rythmes. Virgile se boucherait les oreilles, en se demandant quel idiome barbare il entend là.

Mais c'est à peine si nous connaissons mieux la vraie prononciation de notre propre langue au XVIIe siècle. Une enquête menée sur ce sujet dans l'**Intermédiaire des Chercheurs et Curieux** a provoqué de curieuses et de singulières réponses.

Le troisième acte de *Britannicus* se termine par ces vers :

... ou sur votre refus
D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus.

Comme nous sommes au théâtre, écrit H. C. M., c'est-à-dire là où les vers étant *dits* doivent sonner à l'oreille et qu'on ne faisait assurément pas

sonner l's de *refus*, il en faut conclure que l'acteur prononcait Burrhu et non Burrhus. Et cette prononciation ne serait-elle pas prouvée par le nom francisé donné à l'auteur des *Nuits attiques*, Aulus Gellius, devenu Aulu Gelle ?

Je vois dans ce témoignage fourni par les deux rimes raciniennes une preuve de plus qu'au XVIIe siècle il y avait beaucoup de lettres finales qui ne sonnaient pas et dont nous tenons compte aujourd'hui. En vérité, j'imagine que si nous pouvions entendre jouer du Racine par la Champmeslé ou par les demoiselles de Saint-Cyr déclamant *Esther* et *Athalie* devant Louis XIV et Mme de Maintenon, leur langage nous paraîtrait du pur jargon.

Un M. Nauticus se résout difficilement à imaginer que *Monsieur* puisse rimer avec *honneur, Messieurs* avec *ailleurs*, ainsi qu'il le voit dans les *Châteaux en Espagne* de Collin d'Harleville.

La rime étant faite pour l'oreille, il semblerait logique de prononcer, comme on le fait dans *sieur*, l'r de *monsieur* et de son pluriel, ou à se résoudre à prononcer *bonneux, flatteux, candeux, ailleux*, à la façon des Incroyables : cruelle énigme !

Il n'y a, je crois, aucune énigme : on prononçait bien à la façon des Incroyables *bonneux* et *candeux*...

C'est la lettre imprimée qui a peu à peu changé la prononciation de ces mots. Seul *Monsieur* a résisté et résistera, parce que plus souvent prononcé qu'écrit (1). *Sieur*, qui se disait *sieu*, est redevenu *sieur* sous l'influence de l'écriture.

Un autre correspondant, M. de Mortagne, nous fait remarquer que l'on trouve dans les meilleurs poètes des rimes qui ne satisfont que l'œil et pas l'oreille.

Et il cite ces vers de Pierre Corneille :

Photin, je parle au roi ; vous répondrez pour tous
Quand je m'abaisserai jusqu'à parler à vous.
La Mort de Pompée, A. I, sc. III.

La reine et mon amour sauront bien empêcher
Qu'un choix si criminel ne coûte un sang si cher.
Andromède, A. II, sc. III.

Et souffrez que je tâche enfin à mériter
Au refus de Phinée, un fils de Jupiter.
Id., A. V, sc. II.

Et le grand Jupiter
Par des signes plus clairs ne pouvait l'accepter.
Id., A. V, sc. III.

Ce même bras s'apprête à troubler son repos
Comme si le marquis cessait d'être Carlos.
Don Sanche d'Aragon, A. II, sc. II.

(1) Les petits paysans qui apprennent à lire à l'école prononcent très bien monsieur comme sieur, et croient que c'est la rononciation réelle, puisque leur livre l'écrit ainsi.

Les exemples me semblent bien mal choisis, car toutes ces rimes satisfont l'oreille, si l'on veut bien réfléchir qu'au temps de Corneille on prononçait évidemment *tou* et non pas *tousse*, *ché*, et non *chère*, *Jupité*, *Carlo* et non *Carlosse*.

Cette prononciation *Jupité*, *Carlo*, *ché*, *tou* est demeurée très usitée en Normandie. Et puisqu'il s'agit de Corneille !

M. de Mortagne, après avoir cité l'opinion de Génin qui affirmait, très justement à mon avis, que l'*r* final s'éteignait et qu'on disait bien *fié* pour *fier*, ajoute :

Littré est loin d'être aussi affirmatif que Génin au sujet de la non-prononciation au XVIIe siècle de certaines consonnes finales.

On connaît, dit-il, ces rimes devenues défectueuses, et qui cependant se trouvent encore dans Boileau et dans Racine. Le premier a dit :

La colère est superbe et veut des mots altiers
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.

Nous lisons dans l'autre :

Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers :
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers !

Ou encore :

Eh bien ! brave Acomat, si je leur suis si cher,
Que des mains de Roxane ils viennent m'arracher.

Ces rimes ne valent plus que pour l'œil, c'est-à-dire ne valent plus rien, écrit M. de Mortagne, mais, explique-t-il, il y a eu certainement un temps où elles furent d'excellentes rimes.

Je persiste à croire, malgré Littré, que ces rimes étaient encore possibles au temps de Racine.

Mais si Victor Hugo, que cite D. R., fait dire à Triboulet dans le *Roi s'amuse :*

Cette main qui paraît désarmée aux rieurs
Et qui n'a pas d'épée a des ongles, messieurs,

il écrit deux vers qui ne riment pas, ou bien il faudrait prononcer messieurs, comme sieurs, ce que le poète exigeait d'ailleurs de Ligier, le créateur du rôle.

Ligier proposait de substituer « Seigneurs à Messieurs », ce qui arrangeait tout. Mais V. Hugo tint bon, écrit D. R. ; Ligier dut céder.

Mais si Emile Augier dans *La Jeunesse*, que cite M. Georges Dubosc, — fait rimer *Monsieur* avec *facteur*, cela est sans aucune excuse que d'ajouter deux très mauvais vers à notre littérature....

Que conclure de cette querelle ? Que c'est l'orthographe fixée par les livres qui arrive à imposer la prononciation de certains mots. Demain, *gageure* rimera avec *heure*, plus logiquement qu'avec *in*-

jure. Déjà sous l'influence de l'imprimé du journal, on voit des mots comme *geôle geôlier* se prononcer comme ils se lisent : *gé-ôle, gé-ôlier*.

La prononciation d'une langue évolue avec les siècles, mais l'imprimerie modère et peut même arrêter cette évolution. Tout de même cette fixation des mots n'est pas absolue, et peut-être, dans deux cents ans, sera-t-on aussi mal renseigné sur l'euphonie de notre langue que nous le sommes sur celle du XVIIe siècle.

Pourtant non : il y a le phonographe, qui enregistre la courbe et la musique de nos voix.

§

M. Joseph Reinach a reçu, d'un officier de marine, cette lettre, plus belle dans son horreur qu'une page du plus brillant Chateaubriand. Ce que les scaphandriers ont vu au fond de la mer, tous ces cadavres qui semblent des arbres courbés par le vent... Mais, après avoir lu cette lettre que publie le **Figaro**, on n'oubliera jamais cette vision dantesque :

Nous avons deux cuirassés à Odessa ; l'un d'eux, ayant une recherche à faire il y a quelques semaines, envoie un scaphandrier dans le fond. Au bout de quelques minutes, l'homme fait le signal d'alarme ; on le remonte, on le dévisse rapidement, on le trouve évanoui ; quand il revient à lui, il claque des dents et on ne peut sortir de lui que ces mots : « C'est affreux ! C'est épouvantable ! » On envoie un deuxième ; même cérémonie et même réponse. Enfin on choisit un troisième gars, solide et le cœur bien « amarré », comme on dit dans la marine, et on l'envoie sous la mer perfide. Au bout de quelques minutes, même manège, on remonte l'homme. Cette fois-ci, il n'est pas évanoui et il peut raconter, blême encore de peur, qu'il a vu le fond de la mer peuplé de corps humains debout, que les mouvements de l'eau, encore sensibles à cette faible profondeur, balancent mollement comme des algues monstrueuses, les cheveux hérissés verticaux et les bras levés vers la surface... Tous ces cadavres, retenus au fond par des pierres, prennent une allure de vie extraordinaire comme une forêt d'arbres courbés par le vent et semblent souhaiter la venue du scaphandrier qui descend parmi eux. Il y avait là, dit le plongeur, des vieillards, des enfants, et tant et tant qu'on ne pouvait les comparer qu'aux troncs d'arbres d'une forêt. Imaginez l'ombre opaline, translucide, qui règne sous vingt-cinq ou trente mètres d'eau, et tous ces spectres qui semblent s'élancer vers le nouvel arrivant et se balancent mystérieusement dans cet état bien connu du physicien : l'équilibre indifférent. Il y a de quoi vous dégoûter d'être scaphandrier et... bolchevik.

Quoi de plus émouvant que ces ombres sous-marines! On savait, commente M. Joseph Reinach, par des récits de fugitifs, que les bolcheviks, quand ils s'étaient sentis las de fusiller, de mitrailler et de pendre, avaient noyé par centaines, dans la mer Noire, comme

dans le golfe de Finlande et dans les grands fleuves, des officiers et des bourgeois, des femmes et des enfants :

Voici que commencent à parler les cimetières sous-marins. Les forêts et les steppes parleront à leur tour. Il y a une forêt qui racontera comment des prisonniers des deux sexes ont été mis nus, par un froid de 20 degrés, attachés à des poteaux et arrosés d'eau, d'une eau qui se congelait en coulant sur leur membres, jusqu'à ce que la mort libératrice les prît, métamorphosés en statues de glace.

Tout commentaire abîmerait l'impression de cette vision d'horreur.

§

Nous voulons saluer ici, avec le **Journal des Débats**, la venue en France de M. Mitre, le directeur de *La Nacion* de Buenos-Aires, qui pendant la guerre mit son très grand journal au service de notre cause et de nos idées.

Aprèe avoir rappelé la carrière de l'écrivain, le *Journal des Débats* en arrive aux circonstances qui appelèrent Georges A. Mitre à la direction de *La Nacion* :

L'histoire de *La Nacion* n'est plus à faire.On connaît à Paris ces numéros quotidiens de vingt à trente pages, immenses, où les télégrammes de tous les pays du monde se pressent, se classent, se complètent, où se lisent les signatures des meilleurs écrivains du monde entier et singulièrement de la France, où, pour tout dire, la férule de la critique littéraire fut tenue par Remy de Gourmont jusqu'au jour où la mort la lui fit tomber des mains. Et l'on n'a pas oublié le tour de force accompli par *La Nacion* lorsqu'en 1910, le plus naturellement du monde, elle offrit à ses lecteurs un numéro spécial de plus de 800 pages.

Les meilleurs écrivains du monde entier et particulièrement de la France ; la critique littéraire tenue par Remy de Gourmont, alors que tant de journaux français se contentent, en fait de critique, des « prière d'insérer » que leur expédient les éditeurs, ou de chroniques sans autorité.

Alors, n'est-il pas vraiment français, n'est-il pas « citoyen de Paris, comme l'écrivent les *Débats*, ce jeune grand journaliste du Nouveau Monde... mince, élancé, un peu menu, le geste calme et le regard plein de feu », qui est venu revoir le Paris où il est né, où il a passé son enfance et dont il a gardé le plus pur atticisme. Poète, fils de poète, petit-fils du général don Bartholomé Mitre qui fut aussi poète, historien, homme d'Etat et président de la République, une des gloires de l'Argentine, M. Georges Mitre continue la belle tradition de sa famille, et il nous apparaît comme le président spirituel de la République Argentine.

R. DE BURY.

MUSÉES ET COLLECTIONS

La réouverture du Musée du Louvre et l'exposition des nouvelles acquisitions et donations. — Memento bibliographique.

Après le silence de mort qui, durant ces quatre ans et demi de guerre, s'était appesanti sur le Louvre vidé de ses trésors, et qu'avait interrompu seulement en 1916 et 1917 la réouverture, malheureusement trop éphémère, des salles de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, voici enfin la vie rendue à notre grand musée avec le retour des chefs-d'œuvre exilés et la foule des visiteurs s'empressant aux portes rouvertes l'une après l'autre. Dès le 12 janvier, le public était admis dans les salles de sculpture égyptienne du rez-de-chaussée, les salles chaldéennes et assyriennes situées vis-à-vis et au premier étage, les galeries de sculpture grecque et romaine, les salles d'objets d'art donnant sur la Colonnade, et il s'émerveillait à nouveau devant le grand Sphinx de Ramsès II, le tombeau de Séti Ier, les taureaux ailés de Khorsabad, la statue de Goudéa, le *Code d'Hammourabi*, la *stèle de Naram-sin* et la *Stèle des Vautours*, les frises des Lions et des Archers du palais de Darius, la frise du Parthénon, le *Torse Médicis*, la *Vénus de Milo*, la *Vénus d'Arles*, la *Diane de Gabies*, l'*Aurige de Delphes* et, symbole si évocateur de l'heure présente, la *Victoire de Samothrace*. — Puis, le 3 février, c'était le tour des salles de sculpture du Moyen âge et de la Renaissance, dont les chefs-d'œuvre, plus proches de nous par la conception et le sentiment, nous parlent un langage plus éloquent encore : *Christ* douloureux et résigné qui, dans la salle des origines, inaugure la série des émouvantes créations de notre art chrétien ; *Madones* et *Saintes* françaises, charmantes de grâce, de simplicité et de tendresse ; effigies si pleines de vérité du bon roi *Charles V* et de la reine *Jeanne de Bourbon ; Pleurants* bourguignons ; monuments funéraires de Philippe Pot et des Poncher ; *Vierge d'Olivet* ; chefs-d'œuvre de Jean Goujon et de Germain Pilon où se sent déjà l'influence de l'Italie ; et puis, les créations de cet art transalpin que dominent les *Captifs* de Michel-Ange, « torses héroïques où palpite une âme lassée » (1)... — Enfin, le 10 février, la Société des Amis du Louvre était conviée à l'inauguration (précédant d'un jour l'ouverture au public) de l'exposition, dans la salle La Caze, des acquisitions et donations dont se sont accrus depuis cinq ans les divers départements du musée. Nous ne saurions donner ici une énumération complète de ces enrichissements très nombreux, et nous nous bornerons à esquisser seulement un aperçu de cet ensemble abondant et magnifique, en signalant les œuvres les

(1) André Michel, *Au Musée du Louvre* (*Journal des Débats*, 10 février 1919).

plus marquantes — dont la plupart, d'ailleurs furent ici même l'objet de notre étude lors de leur entrée dans les collections nationales.

C'est le département de la peinture et des dessins qui a surtout bénéficié de ces accroissements. On y admirera, en premier lieu, la magnifique série des trente-huit dessins de Claude Lorrain acquis en 1914 de la collection Heseltine par la Société des Amis du Louvre (1) et qui vont recevoir le digne hommage d'une somptueuse publication ; puis une toile d'une importance exceptionnelle des frères Le Nain : *Repas de famille* , acquis par le Louvre 12.900 francs à la vente du marquis de Marmier en 1914 ; à côté, un grand tableau de Chardin dénommé *Le Souffleur*, qui semble être un portrait du peintre Aved ; au-dessus, *L'acteur Bernard*, par David, legs de Me Edmond Ployer ; à côté, le joli portrait supposé de *Mlle Papillon de la Ferté*, fille du contrôleur général des Finances sous Louis XVI, legs de M. Emile Huard ; la *Comtesse de Loynes* par Amaury Duval, legs de Jules Lemaître ; une *Princesse Narychkine* par le peintre russe Levitzki, toile donnée par M. Zoubatoff avec un *Portrait de la sœur de Barye* par cet artiste, qu ne fait pas tort aux aquarelles de l'animalier, dont voici justement, avec le legs du regretté Pierre Goujon tué à l'ennemi, deux beaux spécimens accompagnant la *Femme vue de dos* de Toulouse-Lautrec, la *Guinguette* de Van Gogh et la *Ravaudeuse* de Ribot; d'autres portraits encore : *Adèle Chassériau*, par son frère Théodore (dont trois autres œuvres, non exposées, ont été aussi données avec celle-là par M. Arthur Chassériau) ; deux toiles de Fantin-Latour données par M. Ad. Jullien : le portrait de celui-ci et *Autour du piano*, qui groupe les effigies des musiciens ou musicographes Vincent d'Indy, Camille Benoit. Ad. Jullien, Amédée Pigeon, Ed. Maître, Lascoux et Arthur Boisseau; puis des crayons par Ingres : entre autres *M. et Mme Bertin*, et le portrait de *Paganini*, acheté 46.000 francs par le Louvre il y a deux ans à la vente au profit des éprouvés de la guerre ; les diverses acquisitions du musée aux ventes Degas, dont nous avons parlé l'an dernier (2) : le charmant intérieur de Delacroix *L'appartement du comte de Mornay* et quelques aquarelles du même artiste ; le *Portrait de Mme Manet*, pastel par son mari, et, de Degas lui-même, le grand *Portrait de famille* payé 300.000 francs, *Sémiramis bâtissant une ville* et *Les Malheurs de la ville d'Orléans*, avec les nombreux et admirables dessins exécutés pour ces deux dernières œuvres, puis les portraits du graveur *Marcellin Desboutin* et du *Comte Lepic*, et une *Danseuse* au pastel. Tout à côté, un ravissant bouquet de couleurs : l'effigie de *Mme Georges Charpentier* par Renoir, acquis pour le Luxembourg par la Société

(1) V. *Mercure de France*, 1er juin 1914, p. 641.
(2) *Ibid.*, 1er juin 1918, p, 499 et suiv.

des Amis de ce musée, et une *Allée d'arbres*, toile délicate de Sisley, donnée par M. Peytel en même temps que beaucoup d'autres œuvres de qualité non moins rare, que nous retrouverons tout à l'heure. Ce sont ensuite de nombreux et beaux dessins de Prud'hon légués par M. Roger Galichon avec une charmante *Vierge à la fontaine* de ce curieux peintre allemand Jacopo de'Barbarj qui s'italianisa au contact de Venise; les deux tableaux de Jérôme Bosch et de Breughel le Vieux et le petit *tondo* français de la fin du XIVe siècle : *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, don de M. Fenaille, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique. Mais le groupe le plus important de peintures anciennes est formé par le legs Schlichting, entré au Louvre en 1914 et dont on n'a pu exposer qu'une partie. Composé en majeure partie de tableaux des écoles italienne, flamande et hollandaise, on y admirera notamment un portrait de noble allure du poète *Giorgio Trissino* par Giovanni Bellini ; une composition allégorique du Sodoma : *L'Amitié et la Charité;* deux beaux panneaux décoratifs de Tiepolo ; une toile magnifique de Rubens : *Jupiter et Ixion*, qui fit partie de la galerie du duc de Westminster ; un autre morceau de choix : *Portrait d'un peintre*, par Frans Hals ; un beau *Portrait de femme* par Verspronck ; une curieuse *Baignade* attribuée à Nicolas Maes ; un *Couple galant* par Judith Leyster ; une *Judith* de Jan Matsys. Mais quelques œuvres françaises retiendront aussi l'attention : un *Portrait de gentilhomme* du XVIe siècle, le *Portrait de la princesse de Condé* par Drouais, le *Songe d'amour* par Fragonard, un *Portrait de la marquise de Pompadour* et une *Jeune femme couchée sur un sofa* (réplique d'un tableau dont il existe de nombreuses variantes, notamment aux musées de Besançon et de Munich et dans la collection du baron Maurice de Rothschild) par Boucher, le charmant *Zéphire* de Prud'hon, deux portraits dessinés par David, etc., à quoi s'ajoutent d'amirables meubles du XVIIIe siècle, commodes signées Cressent, Caffieri, Leleu et Rœntgen, puis deux statues italiennes : un *Ephèbe* attribué à Sansovino et un *Enfant courant*, de l'école de Donatello.

Nous voici arrivés aux sculptures et aux objet d'art. Là aussi les visiteurs de la salle La Caze trouveront de nombreux sujets d'admiration : en premier lieu, dans la section des œuvres égyptiennes, la charmante statuette du prêtre Zâi, de l'école thébaine, dont nous avons parlé ici dernièrement (1) ; une autre statuette masculine en bois de la XIe dynastie et une statuette en bronze de la déesse Hathor de l'époque saïte ; puis un buste d'homme en calcaire peint de l'école thébaine et un admirable pendentif sacerdotal en bronze incrusté d'or figurant une tête de crocodile, donnés tous deux

(1) V. *Mercure de France*, 1er août 1918, p. 528.

par M. Peytel. A la générosité de cet amateur sont dus encore, dans la section des œuvres grecques, un curieux petit vase à figures noires orné d'une représentation d'un médecin donnant une consultation, et un groupe en bronze, *Eros et Psyché*, trouvé à Rhodes. Voici ensuite une belle tête d'*Athéna* de l'école d'Egine, léguée par le marquis de Vogüé et la tête d'*Ephèbe* provenant du Parthénon dont nous avons annoncé, il y a deux ans, la donation par Mlle de la Coulonche (1); un buste de Coré, œuvre délicate de l'école attique, donné par M. Léon Heuzey ; une série de terres cuites de Tanagra, don de M. Duruflé, et un précieux album de dessins exécutés par le peintre Cassas au cours du voyage en Grèce où l'avait amené le comte de Choiseul-Gouffier, don du comte Alexandre de Laborde. Dans la section des œuvres orientales, encore des dons de M. Peytel : un merveilleux tapis persan en soie du XVIe siècle, et une clef arabe incrustée d'or du XVe ; des bronzes et des laques japonais et une soixantaine de miniatures persanes, légués par M. Georges Marteau, ainsi qu'un pied de candélabre en bronze provenant du Turkestan et datant du XVe siècle ; des peintures japonaises données par M. Kaafft et M. Louis Gonse ; des porcelaines chinoises données par M. Emile Huard ; etc.

Mais voici — arrivant aux œuvres de nos écoles occidentales — qui séduira encore davantage : en premier lieu, deux exquises figures de notre art français du Moyen âge : un *Ange en bois* de l'école rémoise du XIIIe siècle, dont le sourire subtil évoque celui hélas! à jamais disparu de l'*Ange de saint Nicaise* de la cathédrale de Reims, et une *Vierge d'Annonciation* en pierre peinte, de l'école bourbonnaise du XVe siècle, toute charmante dans son attitude et son expression, à la fois candide et futée, sœur délicieuse, par le type et la grâce modeste, de nos petites paysannes françaises. A M. Jeuniette, qui nous a fait ce don précieux, le Louvre est encore redevable d'un haut-relief en marbre de l'école pisane du XIVe siècle représentant des *Chevaliers*, et de deux *Sibylles*, figures d'applique en bois sculpté et doré provenant d'un retable flamand du XVIe siècle. Nous revenons à notre école française avec un bas-relief en pierre du XVe siècle, *Adoration des Mages*, don de M. Peytel ; avec la délicieuse *Vierge d'Annonciation* en ivoire (que viendra rejoindre un jour, espérons-le, l'*Ange* de la collection Chalandon qui lui était primitivement réuni) léguée par M. Paul Garnier en même temps qu'une curieuse collection de montres des XVIe et XVIIIe siècles et quelques plaquettes en argent ou en bronze (2) ; avec un aquamanile du XIIIe siècle en forme d'oiseau, pièce particulière-

(1) V. *Mercure de France*, 16 novembre 1916, p. 340.
(2) V. *Mercure de France*, 15 août 1916, p. 515.

ment précieuse donnée par M. Chabrière-Arlès ; enfin, avec le ravissant reliquaire de Jaucourt (Aube) des XIIe et XIVe siècles, acquis à la veille de la guerre et que nous avons décrit ici même (1). Dans la même vitrine on admirera un petit groupe en bronze de *Saint Jérôme et le lion*, attribué à l'artiste florentin du *quattrocento* Vellano ; il a été donné au musée, en souvenir de l'érudit collectionneur et ami du Louvre qu'était Gustave Dreyfus, par la famille de cet amateur, ainsi qu'une pièce incomparable qui brille entre toutes parmi tant de richesses : le buste en marbre patiné de l'homme d'Etat *Dietisalvi Neroni* par Mino de Fiesole, morceau exceptionnel dans l'œuvre de l'artiste par sa vigueur et son accent, et qui comptera parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture italienne au Musée du Louvre. N'oublions pas, en terminant ce trop rapide compte rendu, de signaler les deux belles tapisseries flamandes du XVIe siècle qui, aux deux extrémités de la salle, encadrent si dignement ce magnifique ensemble ; offrant des scènes de la vie de saint Anatole, elles proviennent de la ville de Salins à qui le Louvre les acheta en 1913.

Memento. — La Société des Amis du Musée national de Lisbonne vient d'éditer en trois pochettes une suite de 36 cartes postales illustrées reproduisant en phototypies excellentes les chefs-d'œuvre de ce musée (sauf la dernière, un *Saint Pierre* par Vasco Fernandes, appartenant au musée régional de Viseu). On y trouve, en premier lieu, l'ensemble et les détails d'un chef-d'œuvre de l'école portugaise du XVe siècle (édité également en quatre phototypies de format in-8) : le polyptyque de la *Vénération de saint Vincent*, par Nuno Gonçalves, qui mérite d'être aussi célèbre que les plus admirables chefs-d'œuvre des Primitifs flamands (2) ; puis un extraordinaire *Ecce Homo*, d'un peintre inconnu de la même école ; un *Saint François* dans le style de Nuno Gonçalves ; une *Mise au tombeau* de Th. de Figueiredo ; des portraits par Sanchez Coello ; parmi les œuvres des autres écoles, une *Vierge* de Memling, le *Saint Jérôme* de Dürer, la célèbre *Fontaine de vie* de Holbein le Vieux, une *Judith* de Cranach, un *Portrait d'homme* d'Antonio Moro, un *Christ portant sa croix* de Luini, le *Portrait d'un gentilhomme portugais* par notre Perronneau, etc.

AUGUSTE MARGUILLIER.

BIBLIOTHÈQUES

L'Avenir des Bibliothèques municipales. Quelques aperçus. Quelques réflexions sur des vues générales.

Dans cette revue qui a si souvent montré, à côté d'un éclectisme

(1) V. *Mercure de France*, 15 août 1916, p. 514.

(2) Cette œuvre et son auteur ont été l'objet d'une savante étude de M. José de Figueiredo (Lisbonne, 1910, in-8 ; v. compte-rendu dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1911.

sûr, un bel esprit d'indépendance, nous voulons, pour une fois seulement, essayer d'intéresser les lectrices et les lecteurs à une œuvre un peu spéciale et qui doit tenir cependant l'une des premières places dans les problèmes touchant l'éducation des collectivités qui se poseront inévitablement dès la signature de la paix. Nous voulons parler de l'œuvre des bibliothèques municipales.

Depuis le début de cette grande guerre — qui, contrairement aux espoirs, aujourd'hui déçus, de beaucoup d'intelligences, n'a malheureusement révélé aucun génie, quand, au contraire, à côté de quelques rares talents, elle a fait surgir une multitude de médiocres qui, à force d'intrigues, se sont, hélas ! tout à coup reconnu un talent exceptionnel, et dans toutes les branches de l'activité sociale, — la vie intellectuelle dans les bibliothèques municipales de France, et, tout particulièrement, dans celles de la Ville de Paris, n'a cessé de continuer.

Malgré la mobilisation de la plus grande partie du personnel titulaire, la plupart des bibliothèques ont donc fonctionné normalement, grâce au dévouement des bibliothécaires chargés de leur conservation et de leur administration, à leurs collaborateurs immédiats et, aussi, aux concours bénévoles des plus précieux qui se sont généreusement offerts.

Laissant à dessein de côté la vie intellectuelle des bibliothèques qui ressortissent au département de l'Instruction publique (Province), nous parlerons seulement des bibliothèques municipales de la ville de Paris et du département de la Seine, — parce que nous avons assisté de très près à leur vie intense pendant la guerre, — qui sont placées sous l'heureuse, active et brillante direction de M. Ernest Coyecque, archiviste-paléographe éminent et organisateur d'une distinction toute particulière.

Dès août 1914, M. Coyecque, se rendant compte que dans la tragédie qui allait se jouer entre peuples prétendus civilisés, un rôle de tout premier ordre, un rôle moral devait échoir aux bibliothèques municipales, sans hésitation aucune, avec son esprit prompt, méthodique et réalisateur, et sans mesurer le gros effort qu'il serait obligé de fournir, prit sur le champ des mesures, dont quelques-unes assez audacieuses, qui, dans leur ensemble, lui attirèrent de nombreuses et précieuses sympathies.

Ces mesures sont les suivantes :

Choix d'un personnel compétent et affable envers le public ; création de bibliothèques roulantes pour les blessés de la grande guerre en traitement dans les hôpitaux ; ouverture des bibliothèques pendant un certain temps le dimanche pour les soldats blessés, permissionnaires ou autres de passage à Paris ; modification des heures d'ouverture de la plupart des bibliothèques, afin

que ces heures fussent autant que possible bien en concordance avec les heures de liberté des lectrices et des lecteurs ; création du libre accès aux rayons dans un certain nombre de bibliothèques ; innovation du prêt à domicile d'une grande partie des livres de la section n° 2 dite « sur place », mais avec une autorisation spéciale ; confection, et impression de catalogues pour un nombre important de bibliothèques d'après une science nouvelle constamment soumise à un éclectisme judicieux et, enfin, création et installation de quelques bibliothèques plus modernes, plus confortables et plus accessibles au public, etc...

Telles sont, succinctement résumées, les mesures d'ensemble prises par M. Ernest Coyecque, en vue de donner immédiatement au public la facilité de s'instruire, de se divertir et de tuer l'ennui, cet ennui qui se manifeste fatalement chez les êtres, dès qu'ils se trouvent seuls avec leurs pensées, éloignés de ceux qui leur sont chers et que la grande tragédie a enlevés a leur affection.

Dans diverses publications nous avons consacré des études à la réorganisation et à l'avenir des bibliothèques municipales. Avec patience, travaillant tranquillement dans l'ombre, étant avant tout passionné pour cette œuvre de haute morale, malgré le peu d'empressement que nous avons pu constater jusqu'ici chez ceux-là qui étaient à même, de par leur fonction, d'en devenir de précieux auxiliaires et qui n'ont pas cru devoir s'y intéresser n'étant pas les auteurs d'une initiative que seul l'intérêt général a fait naître, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, nous continuerons, laissant de côté toutes les petitesses des hommes et toutes les iniquités de la vie sociale, notre œuvre loyale, désintéressée et du plus haut intérêt pour l'avenir intellectuel et moral des sociétés de demain.

Oh ! nous, savons bien, même, hélas, en démocratie (les régimes politiques modifient rarement la nature des individus), que chaque fois où l'effort de chacun devrait rapporter des fruits savoureux à la collectivité et qu'il s'agit de démolir un édifice, fût-il déplorablement mauvais, pour y instaurer à la même place, sur un plan différent et pour un but plus utile, un organisme nouveau, c'est toucher à des préjugés, à des usages, à des habitudes et, surtout, à des intérêts consacrés par de longues années. Et à vouloir trop toucher à toutes ces choses qui cependant devraient, malgré tous les obstacles, être modernisées et que des idées fausses et bourgeoises ont malheureusement solidement enracinées dans les mœurs, l'on s'expose à voir surgir, de toutes parts les haines, les sarcasmes et les imprécations de tous ceux qui, n'ayant aucun goût pour le travail suivi et fécond, vivent comme dans une tour d'ivoire au milieu de leurs ruines, sans se soucier, hélas! d'apporter aucun effort continu et nouveau à l'une des parties les plus importantes de l'édifice social : l'orientation de

la démocratie par l'éducation saine du peuple dont ils ont la charge.

Il faut donc sans tarder, puisque l'œuvre des bibliothèques municipales est d'une haute portée instructive et moralisatrice, activer une réorganisation plus adéquate aux besoins toujours croissants des collectivités, créer un cycle de conférences littéraires, sociales et artistiques, afin d'attirer en plus grand nombre les lectrices et les lecteurs, les intéresser constamment par la présentation d'œuvres toujours nouvelles et les habituer à prendre très régulièrement le chemin des bibliothèques qui seront pour eux des foyers très vivants qui leur seront toujours largement ouverts.

Tout récemment encore nous avons cru devoir attirer l'attention particulière des services compétents des départements ministériels qui s'occupent de l'instruction publique sur l'intérêt capital qu'il y avait à entrer dans les vues judicieuses et sérieusement étudiées de M. Ernest Coyecque, inspecteur des bibliothèques de la ville de Paris et du département de la Seine, qui, depuis le début de la guerre, a fait entrer les bibliothèques municipales dans la voie des réformes immédiates.

Nous avons insisté surtout sur la nécessité de faire des conférences et de susciter des meetings littéraires et autres (sauf politiques bien entendu), et aussi des meetings ménagers, comme cela se fait depuis longtemps déjà en Amérique et en Angleterre, en dehors des heures d'ouverture régulières.

Eh bien, sauf quelques rares exceptions, personne n'est venu à nous pour s'intéresser à cette question. Il faut le déplorer amèrement.

Cependant, et nous l'avons dit maintes fois dans de nombreuses publications qui nous ont aimablement offert l'hospitalité pour mener le bon combat, nous savons qu'il y a, quelque part, des esprits cultivés et clairvoyants qui s'intéresseraient aux graves problèmes que suscite l'instruction démocratique. Nous savons également que des intelligences d'élite et toutes prêtes à se dévouer pour la belle cause de l'éducation des collectivités par la fréquentation assidue des bibliothèques existent, mais il faut se donner la peine de les chercher et savoir les attirer et leur faire comprendre enfin qu'il est grand temps de s'engager dans la voie des réformes, si nous ne voulons pas déchoir, et cela en commençant par substituer aux mœurs d'avant-guerre des mœurs nouvelles.

Et nous sommes convaincu que, si l'on veut bien faire un effort dans le sens que nous venons d'indiquer, des concours précieux se présenteront. Mais en dehors des intrigues de la politique et d'un autre ordre d'idées que nous n'avons pas besoin de souligner ici, il faut vouloir faire quelque chose et nourrir l'intention bien définie de contribuer à l'acheminement sincère de la démocratie vers un meilleur avenir.

Nous avons donc, malgré les déceptions de l'heure présente, confiance en l'avenir qui donnera à chacun de nous une âme nouvelle, un cerveau plus accessible aux idées d'après-guerre et apportera surtout à l'œuvre des bibliothèques, à laquelle nous sommes personnellement fermement attaché, les concours les plus intelligents et les plus dévoués qui lui sont absolument indispensables pour orienter définitivement les classes sociales françaises vers une ère de bonheur et de justice possible.

MARCEL CLAVIÉ.

LETTRES ALLEMANDES

La littérature et l'armistice. — Heinrich Mann : *Der Untertan*, Leipzig, Kurt Wolff. — Arthur Schnitzler : *Casanovas Heimfahrt* ; Berlin, S. Fischer. — Jakob Wassermann : *Christian Wahnschaffe*, 2 vol. ; Berlin, S. Fischer. — Les morts : Peter Altenberg, Eduard Keyserling, Paul Lindau.

La production littéraire s'est singulièrement ralentie en Allemagne depuis l'armistice. Ce n'est pas le manque de papier qui paraît entraver les éditeurs, mais les conditions incertaines qui règnent depuis la révolution ont dû les faire hésiter à se lancer dans les affaires hasardeuses. Les grands journaux continuent pourtant à publier leurs trois éditions par jour. Le *Vorwaerts*, de quotidien qu'il était sous l'ancien régime, est même devenu bi-quotidien. Mais toutes les feuilles ont supprimé leur supplément littéraire du dimanche qui n'avait pas cessé de paraître au cours de la guerre. Disparus les compte rendus bibliographiques qui occupaient parfois plusieurs colonnes et c'est à peine si de temps en temps des publications récentes sont brièvement signalées. Quelques auteurs ont, à vrai dire, éprouvé le besoin de formuler leur avis au sujet des événements récents, mais ils sont assez rares. Dans le désarroi général, il apparaît que les gens de lettres se sentent aussi désemparés que les politiciens. A chanter pendant quatre ans les « victoires allemandes », les poètes ont perdu leur voix. La révolution les inspire médiocrement et, maintenant qu'il faut déchanter, leur silence ne saurait étonner personne.

La suppression de la censure a cependant amené quelques modifications dans les mœurs littéraires de l'Allemagne et de l'Autriche. Des pièces de théâtre interdites depuis plusieurs années ont pu être jouées librement. A Vienne, *Professor Bernhardi* d'Arthur Schnitzler, qui date de 1912, a enfin vu le feu de la rampe sur la scène du « Volkstheater ». Les Berlinois ont pu se délecter des étranges tableaux du *Geschlecht* de Fritz von Unruh, que le huis clos d'une représentation privée à Francfort avait fait connaître aux amateurs d'incohérences. En outre, le « génie » de feu Frank Wedekind s'est étalé librement sous le regard bienveillant de la police berlinoise. Même licence

pour certains romans prohibés jusqu'à présent. Les livres d'Andreas Latzko, édités en Suisse, ont atteint tardivement le public de l'empire républicain et M. Heinrich Mann n'a plus été empêché de faire paraître son **Der Untertan**, dont le manuscrit dormait chez l'imprimeur depuis le mois d'août 1914.

Les critiques bienveillants avaient d'avance fait un sort à ce livre qui prétend synthétiser une époque : l'Allemagne de Guillaume II, et l'on fait gloire à son auteur d'avoir attaqué le régime avec véhémence, avant son effondrement. *Die Armen*, autre ouvrage du même auteur, dont nous avons parlé ici même (voir *Mercure*, 1er avril 1918), dans le cycle des romans sociaux de M. Mann, avait été conçu comme une suite à *der Untertan*. Nous retrouvons, dans l'un et l'autre ouvrage, le même personnage, le gros industriel Dietrich Hessling, incarnation de la période de prospérité matérielle et d'arrogance politique qui a précédé immédiatement la guerre. Ce Hessling a été élevé dans le respect de la force et le mépris des faibles. Fils de parents aisés, son éducation a été celle de tous les petits Allemands qui, à l'aurore du vingtième siècle, se trouvaient si bien armés pour entreprendre la lutte en faveur de l'hégénomie germanique. Dès l'enfance, flattant ses maîtres, il a toujours su se mettre du côté du plus fort. C'est par excellence le *sujet* du grand empire. Il s'efforce même de calquer les travers du souverain de cet empire, imitant ses tics, ses uniformes et le timbre de sa voix. On aperçoit les ravages qu'un pareil individu peut exercer dans un milieu d'ouvriers et de petits employés, à la tête d'une fabrique de province. Mais le personnage apparaît essentiellement schématique, comme découpé dans le *Simplicissimus*, où la satire contre le régime se donnait libre cours, avant que toute l'Allemagne se fût ralliée à la vaste entreprise qui devait procurer à l'empire la domination du monde.

Si *le Sujet* n'a pu paraître en librairie qu'après que le « maître » eût disparu, c'est là une aventure qui n'a rien à voir avec la valeur intrinsèque du roman de M. Heinrich Mann. Type banal, présenté avec des procédés littéraires vieillis, Dietrich Hessling n'incarne pas plus son époque que cet autre personnage du livre, le vieux Buck, démocrate de 1848 qui a été affublé de toutes les vertus, par quoi l'auteur voudrait montrer à l'Allemagne qu'il lui faut revenir à un idéal périmé, si elle veut surmonter l'impérialisme. Les orateurs de l'Assemblée nationale ont depuis lors chanté la même chanson. Si nos ennemis n'ont rien de mieux à nous offrir que les rêveries dangereuses du Parlement de Francfort, nous ferons bien de continuer à nous méfier et la propagande active entreprise par M. Mann, dans la presse neutre et même française, en faveur de son « Conseil politique des travailleurs intellectuels » ne doit pas nous faire oublier

quelles étaient les ambitions des hommes de la « grande Allemagne » de 1848.

§

Laissons M. Heinrich Mann moraliser à Munich, sous la menace du revolver bolchéviste. A Vienne on s'aperçoit aussi que les temps sont durs, mais au lieu d'employer la littérature à chercher un remède aux calamités de la défaite, on laisse l'imagination aller à l'aventure. M. Arthur Schnitzler s'est contenté de la petite satisfaction morale qu'il a tirée des représentations publiques de son *Professor Bernhardi*. Aujourd'hui il ne songe qu'a apporter de l'amusement à son public. Ayant relu les *Mémoires* de Casanova, il a eu l'idée de consacrer une fantaisie de son cru au célèbre aventurier vénitien. Son roman s'intitule **Casanovas Heimfahrt**. Les *Mémoires* abondent en anecdotes qu'il serait aisé, soit de dramatiser, soit d'amplifier sous forme de contes agréables. Il est assez singulier que les auteurs qui se sont inspirés de Casanova aient toujours été à côté du sujet. L'épisode raconté par M. Schnitzler lui appartient en propre. Il y a bien au tome sixième des *Mémoires* une Marcoline,mais celle que nous présente l'écrivain viennois est bien de son invention. Il n'emprunte pas ; il en remet. Il fait revenir à Venise un Casanova vieilli, mais non pas désabusé et qui emploie la ruse pour obtenir la faveur des belles. La Marcoline de M. Schnitzler, quand elle trouve dans son lit l'imposteur, ne l'accuse pas de l'avoir trompée, elle le traite de « vieillard ». *Le retour de Casanova*, lamentable fiasco d'amour, tel que le raconte l'auteur de *Liebeleien*, serait-il une confession ?

M. Jakob Wassermann n'est qu'un Viennois d'adoption. Il vit depuis vingt ans sur les bords du « Danube bleu » et s'y sent chez lui au point qu'il a pu donner à la *Gazette de Francfort* (25 décembre 1918) une longue consultation sur le rattachement de l'Autriche allemande à l'ancien empire des Hohenzollern, camouflé en république. S'il croit à la rénovation de l'Allemagne par les apports autrichiens, il est cependant assez sceptique quand il s'agit de l'élaboration politique de cette annexion inopportune. S'il s'est acclimaté à Vienne, M. Wassermann s'efforce de sentir en bon Européen. Son **Christian Wahnschaffe** ne ressemble en rien au Dietrich Hessling de M. Heinrich Mann, bien que l'auteur soit lui aussi hanté par des préoccupations sociales. Le héros de M. Wassermann s'intéresse au peuple et se livre dans les bas-fonds de la société berlinoise aux expériences les plus bizarres, simplement parce qu'il est dégoûté de son monde et qu'il lui plaît de disparaître de son milieu, pour se plonger en anonyme dans la plèbe. Ce sont là presque des aventures d'archiduc. C'est qu'on est très « nouveau jeu » chez ces gros industriels des environs de Francfort, parmi lesquels grandit

le jeune Christian, pour devenir le fils de famille le plus blasé qu'on puisse imaginer. La compagnie du révolutionnaire russe Ivan Michaïlovitch Becker lui plaît infiniment mieux que l'opulence et les conversations de salon qu'il trouve au logis familial. Dans cette maison Wahnschaffe défilent les types les plus invraisemblables du monde cosmopolite que l'auteur se plaît à dépeindre avec une verve qui n'a rien de germanique. Mais le roman de M. Wassermann se compose de deux volumes et le second, d'une valeur, hélas! bien inférieure, fait défiler sous les yeux du lecteur impatienté des aventures qui font songer aux pages les plus détestables d'Eugène Sue. Dans le milieu néo-germanique des industriels rhénan, Christian Wahnschaffe n'était qu'un spectateur désabusé. Quand il a réalisé sa fortune pour vivre à sa guise, nous le voyons tolstoïser en compagnie douteuse et « réaliser sa vie », parmi les prostituées et les apaches. L'auteur des *Juden von Zirndorf* a voulu faire grand, mais il y a un fâcheux changement de ton, quand il passe de la satire mondaine à l'évangile social. Cette discordance ne manque pas de dérouter quelque peu le lecteur.

§

Il faut ajouter quelques mots à ces brèves notes, pour signaler les morts du dernier trimestre. Aussi bien la disparition de Peter Altenberg nous retient-elle quelques instants à Vienne. L'auteur de *Wie ich es sehe* était âgé de près de soixante ans. On l'a appelé, fort inexactement, le Verlaine viennois. Il vivait dans les cafés, mais ne faisait pas de vers. Ces livres sont faits de petites impressions de la vie quotidienne, notées avec finesse, mais d'un charme un peu monotone. Ses premières « esquisses » furent publiées lorsqu'il approchait déjà de la quarantaine, mais il avait beaucoup vécu et savait dire des choses agréables aux femmes honnêtes ou légères qui font l'ornement de la société viennoise. Il est mort le 8 janvier, alors que Vienne, capitale de l'Autriche, — la Vienne des Habsbourg, — n'était déjà plus qu'une légende.

De même qu'Altenberg s'en est allé, tandis que s'effondrait le monde qu'il avait tant aimé, le comte Keyserling semble avoir enterré les derniers restes du vieux Munich. Il y était venu tard pour y achever ses jours après avoir vécu dans les provinces baltiques une existence de hobereau. Son œuvre rare et délicate, parmi laquelle il faut signaler comme un petit chef-d'œuvre une nouvelle qui s'intitule *Beate und Mareile*, n'a été goûtée que par un petit groupe de littérateurs qui vouèrent une amitié fervente à ce malade.

Se sachant condamné, Keyserling passa les dernières années de sa vie dans le commerce des lettres. Souffrant d'un mal qui ne pardonne pas, presque aveugle et déjà paralysé, il s'efforçait encore de ciseler les phrases harmonieuses, quand la plume lui est tombée des

mains. Peut-être parlera-t-on plus tard de lui comme d'un sujet de curiosité : le dernier artiste parmi les écrivains allemands.

Enfin mentionnons la disparition du vieux Paul Lindau, mort d'une syncope, quelques jours avant de célébrer le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Il était né à Magdebourg en 1839 et fut, pendant cinquante ans, tour à tour journaliste et directeur de théâtre. C'était peut-être le seul journaliste littéraire de grand style que l'Allemagne ait jamais eu. La jeune génération l'admirait beaucoup, à cause de sa capacité de boire des nuits entières, sans jamais interrompre son labeur formidable. Ne lui marchandons pas cette gloire singulière.

HENRI ALBERT.

OUVRAGES SUR LA GUERRE ACTUELLE

Commandant A. Grasset : *Vingt jours de guerre aux temps héroïques*, Berger-Levrault, 3 fr. 50 — Jacques Mortain et Jean Daçay : *La guerre des nues racontée par ses morts*, L'Edition française, 30 rue de Provence, 4 fr. — Eugène Gascoin : *Les Victoires Serbes en 1916*, Bossard, 4 fr. 80. — Svend Borberg : *Krig og Kœn, La guerre et le sexe*, Copenhague, Steen Hasselbach. — Louis v. Kohl : « *John Bull intime !* » Copenhague, Nordiske forfatteres forlag. — Mikael H. Lie : *Rets og freds problemer*, *La paix et le droit*, Christiania, Helge Erichsen. — Johannes Jœrgensen : *La réponse du mauvais serviteur*, traduit du danois par Jacques de Coussange, Bloud et Gay.

Le récit du commandant A. Grasset, un des plus consciencieux qui aient été publiés sur les événements militaires de 1914 ; **Vingt jours de guerre aux temps héroïques**, nous reporte au début des hostilités, — aux illusions de la première période du grand conflit avec l'Allemagne. Ce qu'il raconte d'abord, ce sont les journées de tension, — toute cette histoire manigancée par l'ennemi et qu'on crut du bluff, jusqu'au moment où il jeta le masque. Le commandant Grasset, alors capitaine, était à peine arrivé à Bagnères-de-Bigorre en villégiature (26 juillet) lorsqu'il se trouva rappelé brusquement. C'était bientôt la mobilisation et l'entrée des forces allemandes en Belgique. On a bien épilogué sur la décision prise alors de maintenir, pour éviter des incidents, nos troupes de couverture à 8 kil. de la frontière et le fait pourra toujours être discuté ; mais le plus certain c'est que l'invasion se produisit du côté où nul ne voulait la prévoir, — par un pays neutre que l'ogre allemand chercha d'abord à mettre dans sa poche. Ce furent bientôt les premiers coups de fusils, l'affaire de Visé ; puis eut lieu le départ pour le front des troupes où se trouvait le capitaine Grasset, — embarquées à Vaugirard avec l'enthousiasme du moment et qui arrivent à Verdun. On les envoie cantonner à Charny ; puis elles doivent se porter vers les Hauts-de-Meuse pour mettre fin aux courses et razzias des Allemands. Ordres et contre-ordres se neutralisent et toute la journée du 10 août se

passe en marches diverses. Un combat s'est livré cependant, tout proche, du côté de Mangiennes et de Billy, et s'est trouvé à notre avantage. Le mouvement en avant est repris et les troupes où commande le capitaine Grasset se portent vers le Nord, — vers Maucourt et Azannes. On s'installe, puis on déménage, puis on se réinstalle — sous bois — et le 14 seulement est donné l'ordre de départ. Le régiment passe Azannes, le bois des Nouelles, et l'auteur indique qu'il y a pour la première fois l'impression que c'est vraiment la guerre. «La solitude et le mystère des bois dans lesquels nous nous enfonçons, dit-il ; le grand silence que trouble seul dans le lointain le bruit des détonations, mollement répercutées par les échos; des chevaux abandonnés, les uns blessés et couverts de sang, broutant mélancoliquement ou demeurant immobiles, la tête basse ; d'autres étendus, les jambes raidies, le regard vitreux ; cette tombe creusée sur le bord de la route, derrière nous, dont la vision m'obsède, — autant de preuves certaines que nous marchons vers un inconnu au fond duquel la mort règne en maîtresse... » Les troupes sont pourtant maintenues sur place et c'est encore une journée de camping dans la boue, sous la pluie interminable. On les fait, un moment, revenir en arrière, sur Azannes ; elles regagnent le bois des Nouelles sous l'ondée (17 août), mais pour se porter ensuite, de nouveau, vers le Nord, vers Dombres, Petit et Grand-Failly, et camper à Marles, toujours dans des terrains défoncés, délayés par les pluies récentes. Après deux jours, les troupes passent la frontière et marchent sur Virton. On entend d'abord des coups de fusil ; un combat a lieu du côté de Charency que la colonne traverse peu après. On doit attaquer vers Latour et le bataillon est même commandé pour cantonner à l'endroit, tant que le capitaine Grasset est envoyé en avant, du côté de Gomery, qu'il trouve désert. Les habitants se sont cachés, mais se rassurent et même sautent de joie lorsqu'ils apprennent l'arrivée des nôtres. — Mais on peut faire remarquer qu'au moment de note entrée en Belgique, les cartes manquaient absolument, — comme elles manquaient en 1870, — ou se trouvaient d'une insuffisance ridicule, tant qu'on allait au petit bonheur, à la chance. Le commandement était inquiet, mais reçut l'ordre de pousser en avant, quand même. C'est l'épisode où l'on voit passer le général de Trentinian, avec un brillant état-major, mais qui donne la mesure de notre éternelle imprévoyance. On avait couché cependant dans le village, après y avoir établi des postes, mais on ignorait toujours où se trouvait exactement l'ennemi et les forces qu'il pouvait mettre en ligne. La cavalerie qui doit reconnaître la route arrive cependant en colonne, — et se fera massacrer bientôt. La liaison avec le bataillon de droite n'a pu être établie et l'on avance dans le brouillard, quasiment à tâtons, jusqu'au village d'Ethe, où les nôtres, d'abord accueillis par

les habitants, sont ensuite reçus par une fusillade serrée. L'ennemi a établi là une souricière. L'artillerie qui débouche bientôt est prise sous le feu des canons allemands et c'est un véritable massacre. Le récit du commandant Grasset donne d'ailleurs un tableau vivant de la bataille. Il est plein de détails atroces et qui établissent l'impuissance dans laquelle se trouvaient nos troupes, — tombées en somme dans une embuscade. Les points à battre avaient été repérés par les pièces de l'adversaire ; aussi se montrait-il à peine, — restait « soigneusement terré », dit le texte. Cependant du côté d'Ethe, le combat put être maintenu ; mais vers Belmont et Virton il n'en fut pas de même. Le narrateur qui avait été reconnaître, malgré la distance et les projectiles, un bâtiment de briques, sur un mamelon isolé où il espérait abriter les siens, se trouva blessé comme il revenait avec deux ou trois hommes ramassés en route, — atteint par des éclats d'obus, au bras, puis à la nuque, tant qu'il perdit connaissance. Lorsqu'il se reprit, la bataille durait toujours, mais il était tard. Il s'entendit appeler par un adjudant et réussit à se traîner jusqu'à un entonnoir où se trouvaient d'autres blessés. Il y a encore des épisodes divers des combats. Vers le soir, des mitrailleuses françaises prirent de flanc les colonnes allemandes qui montaient entre Ethe et Belmont et fauchèrent tout. L'ennemi recula, s'éloigna d'Ethe en désordre, — laissant un horrible charnier. Les canons allemands peu après se mirent à bombarder la localité qui s'effondra dans le feu et la fumée des incendies allumés par les obus. Nos troupes restaient maîtresse du champ de bataille, mais on leur donna l'ordre de se retirer sur Gomery. L'officier dut traverser ainsi une partie du terrain de la lutte, jonché de blessés et de morts, et dont le spectacle était à faire dresser les cheveux. A mesure, beaucoup d'ailleurs rejoignaient; la colonne après un court repos à Gomery, où le capitaine Grasset put être pansé, dut reprendre sa marche. On laissa le blessé dans une charrette et à Charency on retrouva les survivants de la compagnie. L'ordre parvint bientôt de retourner sur le front, tandis que l'officier se faisait conduire aux ambulances de Vézin. Son état d'ailleurs ne fut pas trouvé assez grave pour qu'il fût gardé, et, ramené à Charency, il s'embarqua dans un train qui gagna Montmédy, puis Verdun et Châlons après des incidents divers ; enfin Sézanne où l'accueil se trouva chaleureux. Ce n'était pas le port, toutefois; le train reprit sa course et l'officier fut obligé de se fâcher pour s'arrêter à Versailles où les soins nécessaires lui furent enfin donnés.

Le volume du commandant Grasset mérite d'être retenu. C'est une des meilleures relations qui aient été données encore sur les débuts de la guerre, et il apporte sur la battaille livrée aux marches de Belgique un récit mouvementé, touffu, dont je n'ai pu indiquer que l'allure générale, mais qui est le témoignage d'un homme

ayant su voir, et traduire ce qu'il a vu. Il est terminé enfin par le récit, d'après des témoignages multiples, des massacres perpétrés à Ethe et Gomery, sur la population civile aussi bien que les survivants des troupes françaises, prisonniers ou blessés, et qui donnent une fois plus la mesure de ce que furent les atrocités allemandes au début de la guerre.

De Jacques Mortain et Jean Daçay, on pourra lire avec intérêt encore un curieux volume : **La Guerre des nues racontée par ses morts**, récit abondant où ont été réunies des lettres et notes diverses de plusieurs aviateurs : Guynemer et le sous-lieutenant Dorme ; le capitaine de Beauchamp, qui alla bombarder les usines d'Essen ; les capitaines Georges Matton, au compte duquel on a pu mettre vingt-sept avions ennemis abattus et un drachen ; Rœckel qui se battit à Verdun ; Caffel, tombé le 3 juin 1917 après de multiples combats ; l'Anglais Albert Ball, tué après avoir abattu trente-six avions à l'ennemi ; les sous-lieutenants Quennehem, mort à 22 ans d'une malheureuse opération d'appendicite, et Rockwell, qui fut tué en combat aérien le 23 septembre 1916 ; les adjudants Gilbert Triboulet, tué le 11 décembre 1919 par la chute de son appareil ; Baron, tué le 12 octobre 1916, son avion ayant été coupé en deux par un obus ; Manneval, tué en combat aérien au retour d'une expédition sur Fribourg-en-Brisgau le 19 août 1917, et Pierre Poisard, tué le lendemain à Verdun. — Mais cette énumération ne doit pas tromper et l'ouvrage est mieux qu'une liste sommaire ; MM. Jacques Mortain et Jean Daçay nous apportent le témoignage de ceux qui combattirent, payèrent de leur personne, — de « leur peau », comme on dit dans le peuple, — « narguant les périls et le destin », ajoute le lieutenant René Fonk dans la préface dont il a fait précéder l'ouvrage. Lui-même est bon juge, du reste, car il compte avoir abattu quarante-cinq avions à l'ennemi, chiffre vérifié, et probablement même soixante-huit. Les lettres publiées aujourd'hui et que complètent de simples notes, un bref commentaire, sont le témoignage même des vainqueurs. C'est aux combattants qu'on a demandé de raconter leurs exploits, de dire leurs randonnées et leurs batailles ; ce sont eux qui parlent, se disent, — parfois en de courts billets, des lettres intimes, — et, tombés pour la défense du pays, mais après des exploits sans nombre, ont mérité que leurs noms soient pieusement recueillis pour figurer en belle place au livre d'or de l'aviation française.

Sur les événements d'Orient et **les Victoires Serbes en 1916** — qui présageaient déjà la déconfiture bulgare, sinon ses extraordinaires conséquences, M. Eugène Gascoin a écrit un volume à la fois enthousiaste et raisonné, qui raconte les faits de la guerre depuis la période où les armées du roi Pierre après la retraite d'Albanie purent reprendre l'offensive. On sait quelle épopée tragique fut leur voyage

pour arriver à la mer. Hospitalisés, installés à Corfou, les Serbes bientôt se reprirent, se reconstituèrent après une installation laborieuse, car rien n'était prêt pour les recevoir; les secours parvinrent bientôt cependant et, après un temps plutôt court, il se trouva que les fugitifs; — soignés, pansés, habillés, pourvus d'armes et de matériel, — se trouvèrent dispos pour reprendre la lutte, avec un total de 200.000 hommes, — chiffre en somme respectable, surtout lorsqu'il s'agit d'hommes éprouvés, solides, faits à la dure et qui ne demandent qu'à taper sur l'ennemi. Le volume de M. Eugène Gascoin présente cependant leurs chefs : le prince régent, les généraux, et donne également le portrait du soldat serbe, aussi brave que tenace et dont on peut toujours dire qu'il a une autre allure que son ennemi le Bulgare, « sournois, cruel et fanfaron ». Nous assistons ensuite aux préliminaires de la campagne, — en même temps que se trouvent préparées les manigances des Grecs, — l'armée du feld-maréchal Constantin XII. — Les opérations contre les Bulgares, bien outillés et très supérieurs en nombre, furent d'abord malheureuses. L'ennemi voulait un succès pour empêcher l'offensive des alliés et joindre l'armée grecque qui se trouvait prête à intervenir. Mais des troupes françaises vinrent soutenir les Serbes et l'on prit des dispositions pour passer à l'offensive. M. Eugène Gascoin décrit le front de Macédoine, — dans une contrée aux lacs nombreux et d'une beauté sévère, — région abrupte, hérissée de montagnes montant jusqu'a 1500,2000 mèt. et où la végétation n'est guère qu'une herbe rase desséchée le plus souvent par le vent des cimes, — pays de hautes falaises et de marais stériles. C'est la terre où l'on s'est toujours battu, où l'on ne trouve avec quelques villes que de pauvres villages ; où régna longtemps le Turc, c'est-à-dire l'arbitraire et l'incurie. Malgré la résistance bulgare, les armées serbes et françaises enlevèrent bientôt le front de Gornitchevo. Ensuite ce fut le Kaymaktchalan, une forteresse naturelle entre Salonique et Monastir. On en prit une partie après une lutte acharnée ; puis les Bulgares amenèrent des renforts et la victoire ne fut complétée qu'après quelques jours de lutte (3-17 septembre). L'ennemi chassé, les Serbes, — naturellement, — trouvèrent divers cadavres des leurs, — des prisonniers qu'il avait massacrés. On avançait cependant vers la boucle de la Cerna qui décrit une large courbe au Sud-Est de Monastir, — lequel s'appelle Bitolj en serbe. Une autre armée avançait encore, directement du sud, et les troupes françaises qui s'étendaient jusqu'au lac Presba eurent à soutenir de leur côté des combats nombreux. Les Bulgares, en effet, avaient été renforcés par des troupes allemandes ; mais ce secours même fut iuutile. Les Serbes passèrent dans la boucle de la Cerna et commencèrent une lutte terrible, avançant pas à pas, râflant prisonniers et canons, malgré

la résistance tenace de l'ennemi. Le cote 1212, — qu'on appela la *côte rouge*, tant y fut terrible le massacre, — fut enfin enlevée, à l'est de Monastir. L'ennemi ne put que se retirer sur Prilep, plus au nord. Harcelés par les Serbes dans les montagnes, bousculés par les Français dans la plaine, les Germano-Bulgares incendièrent Monastir avant de décamper (6 novembre). C'était la première ville reconquise de ce côté, et les prémices de la victoire qui allait ensuite ramener le roi Pierre jusqu'à Belgrade. — Nos alliés avaient fait 8 500 prisonniers et les pertes de l'ennemi montaient à 60 ou 80.000 hommes, dont plus de 10.000 morts.

Malgré l'abondance, — un peu forcée,— des noms rébarbatifs, le volume de M. Eugène Gascoin constitue un intéressant récit. Il est accompagné de nombreuses photographies et d'une carte des régions disputées.

CHARLES MERKI.

§

Il me paraît inutile de faire plus que mentionner **La guerre et le sexe**, où M. Svend Borberg nous parle de Mars et de Venus et se livre à des réflexious qui ne dépassent pas le niveau d'une conversation banale entre gens moyennement informés.

Autre ouvrage danois, sur lequel je passerai rapidement. Il est curieux, pourtant, et je l'aurais analysé avec quelque détail si l'armistice n'était intervenu, car la passion qui l'anime vaut d'être notée. Titre : **John Bull intime** ! Le volume, enveloppé d'une couverture noire, est dédié « à la mémoire des martyrs de l'Irlande et de l'Inde ». Dès la première page, M. Louis v. Kohl, reproduisant un article qu'il a publié en 1913, déclare : « L'immoralité qui caractérise la méthode anglaise de gouvernement et les hommes d'Etat anglais empreint aussi le peuple anglais lui-même... » Ayant ainsi une ferme opinion préalable pour le guider dans l'étude de la politique anglaise au cours de la guerre, l'auteur n'a vu dans tous les actes de l'Angleterre qu'hypocrisie et perfidie. C'est, naturellement, auprès de MM. Ponsonby, Lowes Dickinson, Bruce Glasier, etc., qu'il s'est principalement renseigné, et surtout auprès du fameux E. D. Morel, « au cœur pur ».

Après ce pamphlet, on est heureux d'avoir à parler d'un livre de l'un des écrivains danois qui ont pris hautement parti pour les alliés : c'est **La Réponse du mauvais serviteur**, petit volume de polémique où M. Johannes Jœrgensen répond à des critiques discourtoises qui avaient été trop facilement accueillies dans le grand journal de Copenhague, *Politiken*. Ces critiques avaient pour objet d'atténuer l'effet produit en Danemark par *La Cloche Roland*, ouvrage consacré par M. Johannes Jœrgensen à la défense de la Belgique contre les accusations allemandes, — défense

offensive, comme il convenait. *La Cloche Roland* ayant obtenu vingt éditions, il était nécessaire de frapper fort, et l'auteur était accusé de s'être « servi de faits déformés ». Il exigea des précisions. Certains passages furent indiqués, où l'on prétendait voir des falsifications. C'est alors que vint la réponse, point par point, ample et précise, complète et rigoureuse, et ironique à souhait, bien faite pour procurer au livre incriminé quelques éditions nouvelles, et aussi pour en rehausser l'autorité. Une analyse aussi minutieuse des arguments qui s'opposent aurait été souvent bien utile, et le travail de M. Johannes Jœrgensen fait éprouver le regret qu'on n'y ait pas eu plus souvent recours. Mais, hélas, ce qui était possible en Danemark, où l'attention, attirée sur une polémique soulevée contre un des principaux écrivains du pays, ne se laissait pas détourner aussitôt par les angoisses quotidiennes, ne pouvait se produire ici, où les nouvelles du jour empêchaient d'approfondir les documents de la veille. Et ce contraste explique comment, sauf en ce qui concerne les origines de la guerre, on n'a pas eu le temps, chez nous, d'expliquer les faits et leur portée devant le public aussi amplement qu'il eût fallu.

Avec M. Mikael Henriksen Lie, nous passons de la guerre à la paix. Il est toutefois inévitable que, même en traitant de la paix en juriste, et décrivant l'évolution des idées au sujet d'un régime de stabilité et de sécurité internationales, un auteur laisse voir quel a été son sentiment à l'égard des belligérants actuels. M. Lie a été un neutraliste, c'est-à-dire qu'il s'est gardé de se prononcer contre les empires agresseurs, et a été ainsi amené à leur trouver des excuses, mais un neutraliste clairvoyant. C'est ainsi qu'il fait remarquer le caractère juridique du conflit austro-serbe : mais, dit-il, la politique se mêle à tout, et un tribunal n'aurait pu faire le départ des questions juridiques ; et il se contente de cette explication de l'attitude prise par l'Allemagne, lorsqu'elle alléguait les intérêts vitaux de l'Autriche et prétendait ne pouvoir ni conseiller à son alliée de céder, ni lui refuser son concours. La théorie allemande si facilement admise est d'ailleurs contredite, quelques lignes plus loin, par cette citation d'Elihu Root : « Il n'y a pas de conflits internationaux, si dangereux soient-ils, qui ne puissent être résolus pacifiquement si les deux parties veulent vraiment la paix. Il y a très peu de désaccords tellement insignifiants que l'on ne puisse en faire un motif de guerre, si l'une des deux parties désire la guerre. » On voit par là que M. Lie se rend compte de la responsabilité allemande, qu'il affirme même ainsi : « Ce sont les puissances centrales qui le plus nettement, et avec la plus claire conscience, représentent les *idées de 1914* », c'est-à-dire l'idée de puissance ou impérialiste. Et il montre avec quelle « sonorité de fanfare » ces idées furent

exprimée en Allemagne. A celle-ci, et à ses idées de 1914, il oppose les démocraties occidentales, mais pour leur reprocher aussitôt de n'avoir pas représenté d'une manière suffisamment hardie et nette leurs idées opposées, et pour écarter ou atténuer la pensée que cette opposition serait le résultat d'une supériorité morale. Il condamne l'Allemagne, en définitive, et en même temps il semble se défendre de la blâmer:

... Chez les puissances occidentales, on rencontre quelques nouvelles tendances. Mais encore hésitantes et peu claires. Il ne faut pas oublier que l'Angleterre et la France sont les grands Etats rassasiés... La France moderne, pourtant, aux deux conférences de la Haye, et ailleurs, a montré une plus grande compréhension du droit des petites nationalités qu'aucune des autres grandes puissances européennes...
Et pourtant le problème des responsabilités, si l'on veut être juste, est celui-ci : les Russes, les Anglais ou les Français auraient-ils agi autrement, s'ils avaient été placés dans la même position que les puissances centrales avant que la guerre éclatât ?

Autrement dit : la différence des conceptions que l'on observe entre les empires centraux et les démocraties occidentales est-elle uniquement due à une différence de situation, ou s'explique-t-elle, en outre, par une différence de mentalité? M. Lie ne nie pas la différence de mentalité, mais il insiste sur l'importance de la différence de situation.

On voit que s'il ne va pas jusqu'au bout de son analyse, M. Lie, du moins, pose les questions d'une façon claire. J'observerai encore, cependant, ce qu'il y a de dangereux dans l'emploi, courant en Allemagne, des expressions : les idées de 1914, et : les idées de 1917. Elles suggèrent l'universalité dans l'espace, précisément parce qu'elles ne précisent que des dates. Or, c'est, au contraire, surtout dans l'espace, qu'existe l'opposition qu'elles veulent souligner. Les idées de 1914, c'est-à-dire l'hégémonie et l'impérialisme, sont essentiellement allemands, aujourd'hui, tandis que la formule paraît impliquer qu'ils étaient universellement dominants au début de la guerre. Les idées de 1917, c'est à dire l'aspiration à un régime juridique international, sont le propre des démocraties occidentales, et y étaient formulées, même par leurs gouvernements, dès 1914, et auparavant. Ce sont des expressions tendancieuses, qui peuvent suggérer des idées fausses.

Mais ces observations ne touchent pas le fond du livre de M. Lie, qui a pour objet : **La paix et le droit**. C'est une étude à la fois historique et juridique des efforts faits, depuis l'abandon de l'idée de l'unité catholique de l'Europe, c'est-à-dire depuis la guerre de Trente Ans, pour stabiliser la vie internationale. La paix de Westphalie a posé ces trois principes : égalité des droits et devoirs des Etats ; sou-

veraineté; équilibre. C'était un système individualiste. Le principe d'équilibre était défensif, il s'agissait de combattre toute tentative d'hégémonie. Ce système s'est maintenu jusqu'à la révolution française, qui a introduit des idées nouvelles. Le principe de nationalité fut « conçu d'abord avant tout comme une idée de politique intérieure, et non à la façon du nationalisme qui viendra plus tard. Il faut que le peuple français un et indivisible règle librement son propre sort ». Ceci conduit à condamner les guerres de conquête, et l'on arrive aux idées d'aujourd'hui. Toutefois, l'individualisme de l'époque se marque encore : les peuples doivent chercher et faire ce qu'ordonnent le droit et la justice; les autres nations n'ont qu'à suivre l'exemple des Français.

Un chapitre fort intéressant est consacré au grand projet du tsar Alexandre I, exposé dans les instructions secrètes transmises à Pitt en 1804 : « Il faudra donc une convention générale qui soit le fondement d'une alliance européenne des peuples. » C'était le plan très généreux et largement conçu d'une Société des Nations, pour la première fois envisagée par un chef d'Etat. Pitt l'accepta. On sait ce qu'il est devenu. La Sainte Alliance ne fut pas autre chose qu'une transformation du projet de 1904 : « Les princes s'engagent à prendre comme règle de conduite les commandements de la religion chrétienne, les ordres de la justice et de la charité. Toutes les puissances qui sont prêtes à reconnaître cette base sont invitées à entrer dans cette fraternité chrétienne des princes. » L'alliance des peuples était remplacée par l'alliance des princes.

L'idée nouvelle, cependant, fit des progrès. L'initiative de Nicolas II, en 1898, réalisa le Congrès que Napoléon III voulait réunir en 1863. M. Lie montre ces progrès, mais en même temps met en garde contre les illusions. Il ne suffit pas qu'une loi soit écrite, que des conventions internationales soient rédigées ou ratifiées, pour qu'elles fassent partie du « droit international objectif ». Il faut encore qu'elles ne portent pas atteinte à la « conscience générale du droit ». Il pose cet axiome, à première vue assez décourageant :

> C'est seulement lorsqu'il est probable qu'un désaccord ne comporte pas de sérieux danger de guerre qu'il est mûr pour l'arbitrage, soit que le désaccord soit de nature juridique, soit qu'il s'agisse d'un conflit d'intérêts.

M. Lie, qui a été attaché à l'Institut Nobel, ne peut pas être soupçonné d'une hostilité secrète à l'idée de la Société des Nations. Il désire que l'on aille le plus loin qu'il sera possible dans cette voie. Mais il pense que la formule écrite ne réalise pas le droit, que « la contrainte de l'Etat est, avant tout, un phénomène psychique », et que tout système juridique ne peut entrer vraiment dans la pratique, tant que les esprits ne sont pas persuadés à la fois qu'il est bon en

lui-même et qu'il est applicable. Il est possible que la méfiance de M. Lie, ou sa crainte des illusions, soit excessive. Mais ce sont précisément les avis d'un homme tel que lui, dont la méfiance n'est pas de la mauvaise volonté, qui sont utiles à recueillir. Il indique les difficultés et les erreurs à éviter.

Je ne peux résumer ici les derniers chapitres, où il indique ce qui lui paraît possible comme organisation d'un régime juridique international. Je note seulement que l'organisation d'une force de contrainte internationale lui semble tout à fait inutile, et peut-être dangereuse, et je cite sa conclusion :

Il faut dans les premiers temps qui suivront la guerre être prudents et ne pas demander que les puissances aillent trop loin dans leur coopération internationale. Si cette génération réussit à poser les bases d'une solide organisation juridique internationale par laquelle serait assuré un traitement équitable de tout conflit, elle aura payé en grande partie la responsabilité qu'elle a attirée sur elle par cette guerre.

Il est vrai que ce livre a été écrit avant l'armistice, et l'auteur croyait probablement à une paix de compromis. Il est donc possible que ses conclusions pratiques, aujourd'hui, soient différentes.

P.-G. LA CHESNAIS.

A L'ÉTRANGER

Allemagne.

MUNICH CONTRE WEIMAR. — L'Allemagne nouvelle nous déconcerte par ses soubresauts. Il serait aussi imprudent d'y tabler sur le désordre que d'établir des prévisions fondées sur le rétablissement de l'ordre. Tandis que le gouvernement, appuyé par la majorité de la nation, s'emploie avec diligence à couler les acquisitions de la révolution dans le moule des institutions léguées par l'ancien empire, ceux qui ont proclamé la République entendent s'en assurer les bénéfices. Les conseils d'ouvriers et de soldats, en dépit des ordres venus du comité central de Berlin, se refusent à abdiquer devant l'Assemblée nationale. Encouragés par les extrémistes, soutenus par tous les mécontents, par tous les désabusés, qu'ils viennent de gauche ou de droite, ils sèment la révolte à travers le pays, et créent un état d'insécurité dont il est difficile de prévoir la fin. Ainsi l'Allemagne, partagée entre son goût de l'obéissance et ses instincts profondément anarchiques, oscille d'un mouvement à l'autre, sans parvenir à retrouver son équilibre.

Quelques semaines de calme nous font croire parfois que nos ennemis se ressaisissent. Puis, soudain, la révolte s'allume, n'importe où, dans un coin du territoire où l'on s'y attendait le moins : c'était à Berlin à la fin du mois de décembre, à Brunswick et à Brême

ensuite, dans le bassin de la Ruhr, à Dusseldorf ou à Mannheim, hier à Munich... On se bat pendant deux ou trois jours, le sang coule. Mais, à peine allumé, l'incendie s'éteint; on ne sait quels obscurs arrangements arrêtent la main des forcenés et, chaque fois, les obsèques des victimes, graves et majestueuses, sont le dernier acte de ces coups de force éphémères.

Or, cette fois, la victime s'appelait Kurt Eisner, l'espoir de la révolution allemande, l'homme le plus attaqué et le plus adulé de la République, celui-là même qui fut le premier à renverser un trône germanique. Singulière destinée que celle de ce juif berlinois, devenu le porte-drapeau du particularisme bavarois, et qui disparaît dans le moment même où allait s'achever sa carrière politique. Le 21 février, à 10 heures du matin, quand il fut frappé mortellement par les balles du comte Arco-Valley, Kurt Eisner, traversant la Promenadestrasse, se rendait en effet au Parlement pour déposer entre les mains de l'Assemblée nouvellement élue la démission de son ministère. Il détenait encore tout le pouvoir et cependant il n'était plus rien. Détesté de ses collègues, les ministres Auer et Rosshaupter, violemment pris à partie par la presse entière, il ne devait qu'à son ascendant personnel sur les masses la popularité dont il jouissait encore. Ce rêveur était la bête noire de Berlin. N'avait-il pas publié le document Lerchenfeld, trouvé dans les archives du Ministère des Affaires étrangères de Munich, et qui démontrait d'une façon irréfutable la culpabilité de l'Allemagne ? Toute son attitude contrecarrait la politique des Scheidemann et des Ebert, décidés à esquiver la question des responsabilités, pour gouverner dans l'équivoque.

On l'a bien vu à Berne, le 10 février, quand, à la conférence internationale socialiste, Eisner fut seul parmi les délégués allemands à avouer les crimes commis par l'Allemagne impériale et à soutenir le droit des réparations. « L'Allemagne doit expier, ajouta-t-il; elle doit contribuer au relèvement des territoires dévastés de la France du Nord. » Lorsqu'il descendit de la tribune, au milieu d'une ovation formidable, le tribun répondit à quelqu'un qui le félicitait de son courage :

Vous ne connaissez pas bien l'Allemagne d'aujourd'hui. En prononçant ce discours, j'ai sans doute signé ma condamnation à mort.

Quelques jours plus tard, ce fut un tolle général dans la presse d'outre-Rhin. « Le *comique* de M. Eisner semble se développer dans la direction de l'*infamie* », écrivait le *Vorwaerts* du 12, et la *Correspondance démocratique de l'Allemagne du Sud* publiait une accumulation d'insultes sous le titre : « Est-ce un fou ou un criminel ? » Une déclaration sage et modérée qu'Eisner fit paraître dès son retour à Munich ne calma point la tempête, dont selon, lui, on ne pou-

vait s'expliquer le déchaînement que « par une connaissance imparfaite de la situation qu'occupe l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger ». Dans une réunion d'ouvriers agricoles, de paysans et de soldats, tenue le 13, il donna cependant libre cours à son exaspération, en parlant des *canailles de la presse* qui rendent impossible tout travail d'éclaircissement et de conciliation.

Une semaine plus tard, un jeune hobereau abattait le gêneur. Mais le cadavre de Kurt Eisner était à peine refroidi, que déjà les journaux de toutes nuances reprenaient leur danse de sauvages. La *Gazette de Francfort* qui, trois mois durant, n'avait cessé d'attaque la politique de son ancien collaborateur, écrivait le 21 février, dans sa feuille du soir :

Le rêveur qui s'imaginait que l'esprit des hommes d'Etat de l'Entente était rempli, comme le sien, de considérations morales, faisait une politique étrangère personnelle contre Berlin qui ne pouvait que nous nuire au lieu de nous servir. Et son opposition contre Berlin et ce qu'il appelait la méthode politique du système berlinois le poussa toujours plus loin *dans un particularisme bavarois extrême* qui, à mesure qu'il se prolongeait, faisait de lui *un véritable danger pour l'unité de l'empire.*

On peut regretter ici que les Alliés n'aient pas été capables d'utiliser ces tendances de Kurt Eisner. En fortifiant sa position à Munich nous pouvions en outre l'aider à éclairer le peuple allemand sur les origines et la conduite de la guerre et rendre ainsi plus facile un règlement que l'aveuglement et l'infatuation de nos adversaires complique tous les jours davantage. Mais Eisner est mort et il serait vain de s'arrêter à des considérations rétrospectives. Quoi qu'il en soit, la *Gazette de Francfort* conclut son homélie par ces quelques phrases hypocrites :

Nous nous trouvons en face d'une épouvantable tragédie de la révolution allemande. Où sont les nouveaux grands chefs qui auraient pu se mettre à sa tête ? C'est en vain que nous attendons leur venue et nous voyons qu'à leur place, il n'y a que de nouvelles stagnations et de nouvelles difficultés, parce que ces chefs manquent.

Eisner aurait pu devenir un de ces chefs, mais lui aussi se trompa de voie ; maintenant il ne vit plus. Nous avons dû le combattre sur de nombreux points, mais cela ne nous empêcha pas et ne nous empêche pas maintenant qu'il est mort de reconnaître que c'était un homme avec ses erreurs, ses faiblesses et ses fautes, mais, si nous ne nous plaçons qu'au point de vue général, un homme complet avec un amour ardent du parti qu'il voulait conduire à la victoire.

La *Gazette de Cologne* reprend, en commentant la mort d'Eisner, l'image du « taureau dans une boutique de porcelaine » lancée naguère par le *Vorwaerts*. Jamais il n'avait été parlé d'un mort d'une façon aussi indécente.

Eisner, écrit la *Gazette de Cologne* du 21 (sous le contrôle des autorités britanniques), Eisner était devenu de plus en plus une figure qui avait terminé son rôle aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger. En Bavière on le sifflait et on demandait sa démission ; en Hesse le gouvernement avait pris position contre lui, et dans le grand duché de Bade le ministre de l'intérieur, Ludwig Haas, déclarait que l'Allemagne n'avait qu'un désir, celui de voir disparaître Eisner le plus tôt possible du théâtre de son activité. Avec l'entêtement d'un fanatique, il ne voulait pas comprendre que son temps était passé et il provoquait ainsi la balle qui mit une fin nécessaire à son action néfaste.

La catholique *Germania* retrace le rôle d'Eisner à la conférence de Berne. Elle déclare que, par son opposition à Scheidemann, il a fait preuve de peu de sens politique. S'il n'avait pas trouvé une fin aussi tragique, il eût été balayé comme une de ces personnalités éphémères que pousse parfois en premier rang l'atmosphère des révolutions. Le *Vorwaerts*, visiblement embarrassé par un épisode tragique que ses excitations contribuèrent à provoquer, s'inquiète de la tournure que les événements prennent en Bavière et se demande si les actes violents qui viennent de se dérouler ne favoriseront pas à Munich le triomphe du mouvement spartacien. Seule la *Freiheit*, organe des socialistes indépendants, publie un article élogieux à la mémoire du chef révolutionnaire :

Nous perdons en lui un homme de volonté pure et forte, à l'intelligence claire et vaste. Il réunissait toutes les précieuses qualités propres à l'esprit allemand ; en lui revivait le souffle qui animait les grands classiques.

Après avoir retracé la carrière d'Eisner, la *Freiheit* ajoute :

Il avait appris à connaître les véritables raisons de la guerre et il voulait prouver à l'étranger la transformation que la révolution avait apportée chez nous. Le prolétariat bavarois avait en lui un interprète parfaitement honnête qui soutenait ses droits et défendait son système de conseil. Dans l'Internationale il a su ramener à la classe ouvrière allemande le respect et la considération. Il était l'ennemi du mensonge et avait horreur du meurtre et des procédés de violence. C'est pourquoi il a succombé. C'est le cœur gros que nous nous séparons de cette noble figure. Nous sommes pleins d'une sombre inquiétude pour le peuple allemand qui laisse ainsi calomnier et assassiner les meilleurs de ses défenseurs.

Le journal berlinois représente l'acte du meurtrier comme le résultat de la campagne de mensonges et de calomnies menée contre tous les véritables défenseurs de « l'esprit révolutionnaire ».

Il y a pourtant de l'inquiétude dans les considérations méprisantes de ceux-là même qui se réjouissent le plus de voir disparaître Eisner. L'Allemagne révolutionnaire est arrivée à un tournant dangereux et les actes de violence, au lieu de simplifier les problèmes, ne font que les compliquer. C'est en vain que l'Assemblée nationale de Weimar

délibère comme si elle était encore le Reichstag. Aux portes de la ville c'est déjà le chaos et l'incohérence. « C'est là qu'en est arrivé l'Allemagne, écrit la *Gazette de Voss* du 21. Il ne faut pas se laisser duper par le cérémonial vide d'une apparence de politique ordonnée. » On parle au lieu d'agir et c'est un « abîme sans fond » qui va s'ouvrir devant la nation.

Les coups de feu de Munich ont-ils servi d'avertissement aux inspirateurs de la politique allemande? Il ne semble pas, car si les tueries du 21 janvier ont provoqué une surprise générale, les incidents dramatiques qui leur ont succédé ne pouvaient laisser aucun doute sur l'état d'esprit qui règne dans les provinces. La tentative réactionnaire du 19 février, soutenue par un groupe de matelots et de pionniers qui prétendaient s'emparer du palais du Parlement, où siégeait le conseil des ouvriers et des soldats, aurait dû faire comprendre la gravité de la situation. Les éléments de l'ancien régime qui disposent encore en Bavière d'une influence considérable, à la faveur d'une contre-révolution, espéraient éliminer d'un seul coup le système des C. O. S., pour reprendre le pouvoir à la faveur du Parlement nouvellement élu. La journée sanglante du 21 a complètement retourné la situation. Dans le désarroi général, provoqué par l'assassinat d'Eisner et les attentats contre Auer et ses collègues, perpétrés en plein Landtag, les velléités spartaciennes ont d'abord repris le dessus. Les journaux de toutes nuances, occupés militairement, durent interrompre leur publication et quelques personnalités politiques furent arrêtées. L'effervescence ne se prolongea cependant pas au delà de deux jours. C'est la durée normale de ce genre de crises.

Le prolétariat de la ville, après avoir reçu des armes, renonça de s'en servir. Une « commission d'unité », comprenant à la fois des socialistes majoritaires et des indépendants, s'est constituée le 25 février, en mettant à l'écart les éléments communistes. Elle prétend continuer l'œuvre de Kurt Eisner et a lancé une proclamation, dont il convient de reproduire les passages principaux, pour souligner les divergeances de vues qui séparent Munich de Weimar.

Les C. O. S. sont les représentants qualifiés des ouvriers, des paysans et des soldats. Leur existence devra être reconnue et fortifiée par la Constitution définitive de l'Etat populaire bavarois. Les membres de la commission jouiront de l'immunité dans l'exercice de leurs fonctions. Un représentant du Conseil des ouvriers, un représentant du Conseil des soldats et un représentant du Conseil des paysans seront adjoints au Conseil des ministres, avec voix délibérative.

Les partis représentés dans la commission d'unité se déclarent prêts à collaborer avec les ministres encore en fonctions, afin de former un ministère socialiste. Ce ministère exercera ses pouvoirs jusqu'au vote d'une Constitution définitive par la représentation du peuple, conformément à la Constitution provisoire promulguée par Kurt Eisner.

La Diète élue régulièrement le 12 janvier sera convoquée dès que les circonstances le permettront. Les militaires en service seront immédiatement licenciés et remplacés par une garde républicaine. La liberté de la presse sera rétablie en principe ; néanmoins, jusqu'au rétablissement de l'ordre normal, les journaux éviteront tout ce qui serait de nature à troubler le bon accord du peuple et à provoquer une guerre fratricide.

Le gouvernement de Weimar, indigné de la participation des majoritaires à une organisation diamétralement opposée à ses vues, s'est contenté de demander des explications à Munich. La sagesse lui commandait de renoncer à la menace d'une expédition militaire qui eût problablement été exposée au fiasco le plus complet.

Cependant, à l'Assemblée nationale, M. Preuss, sous-secrétaire d'Etat à l'office de l'Intérieur, présentait, le 25 février, son projet de Constitution définitive pour le nouvel « empire » allemand. Les journaux du 23 en avaient publié le texte *in extenso*. « Le mot *empire* a été choisi, délare M. Preuss, parce que la tradition séculaire et le grand désir du peuple allemand disséminé d'arriver à l'unité nationale sont attachés à ce mot *empire*. Ce serait blesser sans motif des sentiments profondément enracinés que de se départir de ce terme. » Et plus loin il ajoutait que « le gouvernement d'empire s'est décidé très difficilement à la suppression du paragraphe stipulant le maintien des États particuliers ».

Tandis qu'à Weimar, la Constituante légifère sur l'unité de l'empire, à Munich le Conseil central des ouvriers adresse à tous les journaux, pour le publier le jour où ils seront autorisés à reparaître, un article qui s'intitule « aux Prussiens » et qui enjoint au gouvernement de M. Scheidemann d'éviter toute intervention en Bavière. Il est du devoir des autorités centrales, conlut l'article, de veiller à ce que personne ne porte atteinte aux droits particuliers de la Bavière, « sinon la Bavière et l'empire tout entier seraient changés en un monceaux de ruines ».

HENRI ALBERT.

§

Danemark.

Voici une thèse assez singulière exposée par l'amiral comte Baudissin dans les *Hamburger Nachrichten* du 30 janvier. Ce n'est pas un argument contre la validité du § 5 du traité de Prague, mais un argument de principe contre la séparation qui y fut admise entre le Slesvig septentrional danois et le Slesvig méridional allemand :

Nous nous demandons de quel droit on détacherait une partie du territoire sans demander à la totalité si elle consent à se laisser mutiler. Un chirurgien n'a pas le droit de couper un bras ou une jambe sans l'assentiment du patient : ceci dans la courte durée de la vie humaine. Et on

croit pouvoir rendre infirme le Slesvig-Holstein, quoique notre indivisibilité reconnue constitue depuis 450 ans la base de notre pensée et de nos actes, en matière religieuse, politique et économique. Lorsqu'en 1860-61 aux Etats-Unis, les Etats du Sud se séparèrent de l'Union, ils furent contraints par les Etats du Nord, — et par les armes, — à revenir : c'est ce que nous appelons la guerre de sécession ; aux Etats-Unis, on parle tout bonnement de la « révolution » des Etats méridionaux. Voilà comment on pense et comment on agit dans le pays classique de la liberté, du droit de libre disposition et de la Ligue des Nations. Il nous sera pénible d'avoir recours aux armes de la guerre meurtrière contre les infidèles du Slesvig-Holstein. Mais nous élevons notre voix contre un empiètement, qui, etc...

Il y a là une thèse juridique. L'Allemagne montre naturellement un grand souci du droit, maintenant qu'elle n'a plus le pouvoir de le violer. Elle a observé que les alliés ont parfois la maladie du scrupule, et ils en profitent pour provoquer des hésitations. L'argumentation juridique est devenue son principal moyen de se défendre... même contre la justice. Il convient d'examiner la valeur de ses arguments, et d'être prêt à lui donner raison, s'il y a lieu.

On ne voit pas très bien quelle application prétend faire l'amiral comte Baudissin de son principe. Est-ce l'Etat allemand qui aurait le droit d'interdire à aucune partie du Slesvig-Holstein de se séparer d'elle ? D'où lui viendrait un pareil droit ? Il ne pourrait lui venir que de la conquête, puisque c'est par conquête que le Slesvig et le Holstein sont devenus allemands, sans que la population de ces pays ait été consultée. Ainsi le fait de la conquête abolirait le droit de libre disposition des pays conquis ? Mais le droit de libre disposition a été précisément formulé comme une négation du droit que les conquérants prétendent exercer sur les pays qu'ils oppriment. Si la division est interdite au Slesvig, ce n'est pas l'Allemagne qui peut s'y opposer.

Ce n'est pas davantage le Slesvig-Holstein, province prussienne créée par l'Etat conquérant au lendemain de la conquête. L'amiral, en parlant de l'indivisibilité reconnue depuis 450 ans, paraît ne pas très bien connaître l'histoire. La séparation du Slesvig et du Holstein ne serait que l'annulation d'une combinaison administrative des vainqueurs de 1864 : elle n'enfreindrait pas le droit des peuples.

Il n'y aurait sécession véritable que pour le Slesvig tout seul. La population slesvigoise dans son ensemble, comprenant les parties danoise et allemande, a formé une unité politique distincte, pendant une période historique très longue. C'est seulement au peuple slesvigois que l'amiral journaliste a pu penser à faire l'application du principe qui interdirait la sécession d'une fraction d'un Etat.

Si ce principe était applicable en ce cas, il faudrait renoncer à consulter les Slesvigois pour savoir quelle fraction de leur terri-

toire désire faire partie du Danemark, et quelle rester allemande. Il faudrait, au lieu de cela, demander à la population globale du pays si elle veut être danoise ou allemande. Et la majorité déciderait.

Mais le principe est-il applicable en ce cas ? Et d'abord, quel en est le sens et la portée ?

Nous admettons parfaitement la sécession des provinces polonaises de l'Allemagne. Nous pensons même qu'elles doivent être séparées de l'Allemagne, pour aller rejoindre les autres territoires polonais et former avec eux une Pologne indépendante. Le treizième des quatorze points du président Wilson déclare qu'il en doit être ainsi au nom du droit de libre disposition. Et au nom de ce même droit beaucoup d'autres sécessions sont non pas simplement admises, mais estimées utiles et nécessaires pour l'établissement d'une paix durable. Quelles sont donc les sécessions qui doivent être interdites, tandis que d'autres sont, au contraire, recommandées ?

L'amiral Baudissin donne un exemple. Les Etats du Nord de la république américaine ont réprimé la tentative de sécession des Etats du Sud. Ils se fondaient sur le fait que les Etats du Sud avaient librement adhéré à l'Union. Les uns, comme la Géorgie et les deux Carolines, en avaient fait partie depuis l'origine, en vertu d'un pacte mûrement délibéré ; les autres avaient demandé leur admission. Il y avait donc, de la part des Etats du Sud, rupture d'un contrat. Il est clair qu'un Etat ne peut pas accepter qu'une partie de son territoire se sépare de lui quand il lui plaît, et lorsque l'Etat a été constitué par la libre réunion de ses parties, le refus de la sécession n'est plus seulement une conséquence de la souveraineté, conséquence qui a été tenue de tous temps pour légitime, il devient, de plus, légitime selon la conception moderne du droit. Le refus de la sécession est alors, en définitive, une conséquence, donc une application du droit de libre disposition. Mais il suppose que la libre disposition a déterminé d'abord la formation de l'Etat.

Or, quels sont aujourd'hui les Etats qui ont été formés en vertu du droit de libre disposition ? Il y en a bien peu. Et c'est pourquoi il existe tant de désirs de sécession, qui sont légitimes. Pour le Slesvig, en particulier, jamais la population n'a eu occasion de dire à quel Etat elle voulait être rattachée, ni si elle voulait être réunie, ou préférait être scindée. La question a été soulevée depuis longtemps, mais elle est en suspens, et c'est pourquoi le principe invoqué par l'amiral Baudissin ne s'applique pas à ce cas. Rien ne peut s'opposer, en droit, à ce qu'une partie de la population slesvigoise se sépare du reste du pays, si elle le désire, pour s'unir à l'Etat qui a ses préférences.

Le droit de libre disposition est un droit nouveau, qui n'a pas

encore sa formule écrite. On voit pourtant, par cet exemple, que ce n'est pas une notion vague, de nature à permettre des thèses arbitraires. On peut en raisonner avec une rigueur juridique, et répondre ainsi aux arguments spécieux.

L'Allemagne, qui n'a jamais reconnu le droit des peuples avant la guerre, ni pendant la guerre (voyez Brest-Litovsk), et qui ne le reconnaît pas davantage aujourd'hui (voyez l'attitude du gouvernement « socialiste » à l'égard des Polonais allemands), est tout de même obligée de le reconnaître verbalement, et de se donner quelque apparence de le reconnaître en fait. L'occasion était bonne avec le Slesvig, trop peu important pour donner de cuisants regrets. Traiter directement avec le Danemark était le moyen de réduire la perte au minimum, tout en feignant la générosité et le libre consentement. La thèse de l'amiral Baudissin est un argument en faveur des négociations directes, car, si elle était juste, elle donnerait à l'Allemagne une raison de ne pas reconnaître la sécession du Slesvig septentrional, et par suite de le réclamer plus tard, si cette sécession n'était pas spontanément offerte par elle. Le petit Danemark, qui ose à peine faire valoir ses droits, devait en conclure que le seul moyen de recouvrer au moins en partie du Slesvig danois, sans avoir à craindre de reprise, serait de le tenir de l'Allemagne, par négociations directes. Il est probable que l'amiral Baudissin n'a pas songé à cette conséquence de sa thèse, mais elle contenait une menace à l'adresse du petit Danemark.

Et, quelle que soit l'intention de l'amiral, il est intéressant d'observer sa manière de raisonner. Elle est purement formelle. L'idée d'appliquer au Slesvig le principe du refus de la Sécession ne pouvait venir qu'à un homme à qui le droit des peuples est fort indifférent, sans quoi l'opposition du cas des Etats-Unis en 1861, et du Slesvig, l'aurait arrêté, ou plutôt l'aurait empêché de faire ce rapprochement. Il a évidemment considéré le droit des peuples à la manière dont un plaideur étudie le code, pour y trouver le moyen d'établir une démonstration dont la conclusion est donnée d'avance. Comme les Allemands recherchent aujourd'hui surtout les arguments qui pourraient frapper l'esprit des Américains, et comme la solution de la question slesvigoise consiste à partager en deux une unité politique, une analogie purement apparente l'a conduit à sa théorie.

Il resterait, pour analyser celle-ci complètement, à examiner de plus près le principe du refus de la sécession, dans le cas où il semble justifié. C'est un vaste sujet, bien délicat à traiter, et qui prendra une grande importance. Les socialistes de Berne, avec leur incroyable légèreté, ont proclamé le droit à la sécession, tout simplement, sans réserve. Pardon ! il y a une réserve : les territoires qui voudront se séparer d'un Etat s'adresseront à la Société des Nations.

Est-ce une manière d'annuler dans la pratique le droit proclamé en principe ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le lieu de traiter le problème de la sécession : si elle est admise, la thèse de l'amiral Baudissin n'a même pas besoin d'être réfutée.

P. G. LA CHESNAIS.

§

Russie.

LA QUESTION DE L'INTERVENTION A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — La presse n'a donné que des extraits tout à fait insuffisants du discours prononcé le 12 février à la Chambre des Communes par M. Lloyd George. Comme ce discours est le document qui fournit les renseignements les plus précis que le public puisse avoir sur les dispositions des gouvernements alliés à l'égard de la Russie, il me paraît intéressant d'en donner ici les principaux passages.

Le major W. Guinness avait déclaré :

Le crime des Allemands dans la guerre pâlit complètement quand on le compare aux massacres commis par les Bolcheviks, et négocier avec leur gouvernement serait tout à fait déplacé... J'espère que la conférence de Prinkipo est morte, mais un mal inouï a été causé en Russie par la seule proposition de la tenir.

M. Lloyd George répondit :

Permettez-moi de dire toute de suite que jamais n'a été présentée aucune proposition de reconnaître les Bolcheviks. (*Applaudissements.*) Jamais. (*Applaudissements.*) Il n'a jamais été suggéré qu'ils pourraient se rendre à la Conférence de la paix. A tort ou à raison, cela n'a pas été proposé.

C'est là un premier point. On aurait été curieux d'entendre ensuite le jugement porté par le Premier sur le régime bolchevik. Mais cela lui a sans doute paru inutile, car il n'en a fait le sujet d'aucun paragraphe de son discours. C'est seulement d'une manière incidente qu'il en a parlé, à plusieurs reprises, en quelques mots très brefs. Ses paroles n'en sont pas moins nettes, et l'on ne peut s'y tromper :

Les horreurs bolcheviques sont telles que l'on éprouve du dégoût quand on est amené à s'occuper de ses chefs.

Ou encore :

La machine (machinery) bolchevique est implacable, effroyable...

Aucun détail. Evidemment, il répugne à s'étendre sur ce sujet. Il est amené pourtant à raconter un petit fait, qui montre un aspect de la vie russe en régime bolchevik, mais qui n'est pas de l'ordre de la haute politique :

Au moment de me rendre ici, j'ai rencontré un ouvrier anglais qui a passé cinq ans en Russie. Il vient de rentrer... Les gages étaient extraordinairement élevés — 150 livres par mois (3.750 fr.) Il était typographe. Voilà un paradis, direz-vous. Il m'a dit qu'une livre de beurre lui coûtait

12 livres, et il ne pouvait pas toujours en avoir. (*Rires.*) Une livre de sucre lui coûtait 8 livres. Ceci était un peu moins cher. Pendant toute une semaine, il ne put pas avoir de pain du tout, bien qu'il eût les poches bourrées de l'argent de son salaire. Cé sont là des conditions économiques qui ne peuvent pas se perpétuer.

C'est donc un régime épouvantable, et qui n'est pas viable. Mais faut-il intervenir ? Et en quoi consisterait l'intervention ? M. Lloyd George n'a voulu en parler qu'avec discrétion, parce que la question allait être examinée (de nouveau) à Paris. Mais il a écarté d'une façon catégorique l'idée d'une intervention directe des alliés. « Il n'y a pas une seule puissance qui la propose », a-t-il déclaré. Il ne peut donc être question que d'une intervention indirecte, c'est-à-dire d'une aide apportée aux divers gouvernements russes qui combattent les bolcheviks. Mais...

Il est inutile de les aider si vous ne leur apportez pas une aide effective. Qu'est-ce à dire ? Vous contenterez-vous de leur donner de l'argent ? Vous contenterez-vous de leur donner des munitions ? Ou voulez-vous envoyer des hommes ? L'Amérique ne veut envoyer ni des hommes, ni de l'argent, ni du matériel, et par suite, en fait, tout retombe sur la France et sur nous. Quelqu'un a-t-il calculé ce que cela coûterait ?

Ceci est très clair. Il a pris à son compte, nettement, le rejet de l'intervention directe des alliés, tandis qu'il n'a pas pris à son compte le rejet de l'aide effective aux gouvernements russes nationaux, même s'il s'agit d'une aide comportant l'envoi d'hommes. Il dit seulement qu'à une telle aide l'Amérique ne veut pas concourir, en sorte que l'Angleterre et la France en auraient la charge totale. On avait cru assez généralement que les délégués français avaient été seuls de leur avis, et il apparaît que les délégués anglais avaient une opinion beaucoup plus voisine de la leur qu'on ne le pensait dans le public.

Cependant, une décision a été prise par la conférence des délégués des grandes puissances. Que M. Lloyd George l'ait acceptée avec regret, ou qu'il se soit rallié de son plein gré, peu importe : l'intérêt suprême est l'accord des alliés, et par conséquent, une fois la décision prise, il en devient le défenseur. Sa défense de la réunion proposée à Prinkipo repose sur une analogie prétendue entre le régime bolchevik et la période de la terreur pendant la révolution française.

La première méthode est l'intervention — honnête, franche, directe. Vous pouvez dire que ces hommes sont des assassins. C'est ce qu'ils sont. Ils sont coupables de tous les crimes qui ont été mis à leur charge par les orateurs qui m'ont précédé, je dirai même que leur description était modérée. C'est tout ce que je peux dire sur ce point. Vous pouvez intervenir ; vous pouvez dire : « C'est une tache sur la civilisation, et il faut l'effacer. » Le bolchevisme ne représente pas l'opinion russe. Il gouverne par la terreur. On en a dit tout autant de la révolution française, et c'était vrai. Nous

sommes intervenus alors, et il y eut une guerre qui dura 23 ans. Y a-t-il quelqu'un pour proposer cela ?

On voit que M. Lloyd George ne fait aucune objection de principe contre l'intervention, même directe. Au contraire, si le résultat pouvait être ainsi obtenu sans de trop grands efforts, il semble qu'il en serait partisan. Son objection est d'ordre purement pratique. Il craint que l'on soit conduit à une guerre très longue, comme celle que l'Angleterre a dû faire contre la France, il y a un peu plus d'un siècle. Il oublie ainsi deux faits. D'abord, que la partie la plus longue de cette guerre fut menée contre Napoléon, après une période de paix réelle, et fut d'un tout autre caractère ; il n'y a aucun rapport entre la lutte contre l'hégémonie napoléonienne et l'écrasement nécessaire du bolchevisme. Et puis, entre la terreur de 1793 et le régime bolchevik, il y a des différences essentielles. Si sévèrement que l'on soit porté à juger la terreur française, on doit reconnaître que la guerre, — l'intervention, si l'on veut, — ne fut pas provoquée par elle, mais qu'au contraire la terreur fut un acte défensif contre la coalition, et que la terreur ne supprima pas l'assemblée régulièrement élue, qui continua de siéger, et par conséquent ratifia, un temps, la terreur. La guerre fut donc menée non pas contre les terroristes, mais contre la France révolutionnaire toute entière. Enfin, le gouvernement français ne s'est appuyé à aucun moment sur une force prétorienne, et le pays faisait bloc contre l'étranger.

Il est difficile d'imaginer situations plus opposées que celles de la France en 1793 et de la Russie en 1919. Que voyons-nous aujourd'hui ? Un gouvernement qui a dissous la représentation nationale, et qui se maintient par des troupes mercenaires et étrangères, — lettones, chinoises et allemandes, — et, d'autre part, des gouvernements nationaux qui organisent la lutte contre les bolcheviks « usurpateurs » au moyen de troupes volontaires mal équipées, et qui demandent du secours aux alliés de la Russie. L'intervention ne serait donc pas menée contre la Russie ni contre la révolution, comme la coalition de 1793 a été menée contre la France et contre la révolution. L'intervention est le seul moyen d'agir à la fois en faveur de la Russie et de la révolution russe. Tous les éléments nationaux en qui toute vigueur n'est pas annihilée par l'état de dépression morale où le pays a été mis sont prêts à concourir à cette œuvre de libération.

Cette fausse analogie paraît malheureusement avoir entraîné de singulières erreurs. M. Lloyd George dit en effet :

> La menace de l'intervention dans les affaires de Russie est en train de pousser même les partis russes modérés dans les bras des bolcheviks. C'est a conclusion d'une partie des renseignements que nous avons acquis. Quelques-uns des officiers des anciennes armées prennent aujourd'hui une part active à la réorganisation de l'armée rouge de Russie.

Le fait énoncé est notoire. Tandis que les massacres d'officiers étaient continuels à la fin de 1917 et au commencement de 1918, leur enrôlement dans l'armée rouge est devenu la règle. Mais M. Llyod George sait fort bien qu'ils acceptent leurs nouveaux postes pour éviter d'être tués, et pour assurer la subsistance à leurs familles, qui, sans cela, seraient inscrites dans la quatrième catégorie, — celle des gens que l'on condamne aux travaux forcés en ne leur attribuant que des rations de famine. Ces enrôlements n'impliquent aucun changement de disposition. Mais on voit comment l'analogie avec la révolution française peut entraîner d'autres erreurs. L'union des Français contre la coalition européenne s'est faite malgré la terreur : craignons donc l'union des Russes contre les alliés. Et c'est ainsi que l'enrôlement des anciens officiers est interprété comme un signe d'une telle union en dépit des renseignements acquis, établissant que cette interprétation est arbitraire.

M. Llyod George, dans son discours, défendait la proposition de Prinkipo ; il était donc tenté, pour écarter l'idée d'intervention militaire, de surestimer la force militaire des bolcheviks. Il ne paraît cependant pas s'en faire une idée très exagérée. Il s'est contenté de dire : « Cette force est plus grande qu'elle n'a été. » Ceci est incontestable : l'accroissement des armées de Koltchak, de Krasnov et de Denikine a obligé les bolcheviks à un effort correspondant : d'où les enrôlements d'officiers, le rétablissement de la discipline, etc. Mais on ne voit pas que ces armées nouvelles aient été capables d'aucun succès sérieux. On aurait aimé des appréciations plus précises sur ce point.

On voit que M. Lloyd George condamne les bolcheviks sans réserve et admettrait volontiers l'action énergique des alliés, si elle lui paraissait pratiquement réalisable à peu de frais. Il semble qu'il en serait même partisan, sous la forme indirecte d'une aide en argent, en matériel et en hommes aux gouvernements russes nationaux, si l'Amérique acceptait d'en assumer la charge principale. Peut-être même irait-il plus loin, si une fausse analogie avec la révolution française ne lui faisait craindre la possibilité d'un ralliement du peuple russe au bolchevisme. Sa pensée, soit qu'il n'ait pas voulu la formuler, soit qu'elle n'ait abouti à aucune conclusion pratique précise, apparaît assez incertaine. Il semble n'avoir, pour sa part, aucune proposition ferme à présenter. En attendant, il se rallie à Prinkipo. Mais, à la date du 12 février, il ne pouvait y voir une solution. Voici en quels termes il en parle.

Nous avons pensé à faire l'expérience de convoquer ces gens, afin de voir s'il était possible d'arriver avec eux à quelque arrangement qui permettrait de rétablir l'ordre en Russie. Une telle méthode n'est pas inconnue sur la frontière nord-ouest de l'Inde, et quand on a affaire à des brigands et à des assassins. Lorsqu'il y a des troubles parmi des tribus, là-bas, elles sont très

souvent convoquées par nos commissaires, pour examiner s'il y a moyen de rétablir quelque manière d'ordre, quand on veut éviter une expédition coûteuse.

Voilà dans quel esprit, en ce qui concerne M. Lloyd George, la proposition a été faite. Elle était un pis-aller. Et, au moment où il parlait, on savait qu'elle n'aboutirait pas. Il n'a indiqué aucune autre proposition. Mais il a dit de quelle importance capitale il serait d'en trouver une, car la paix générale ne pourra être conclue si l'on n'en trouve pas :

Le premier fait que je désire faire pénétrer dans l'esprit du public britannique est celui-ci, que, tant que la paix n'existera pas en Russie, la Conférence de la paix ne pourra pas se séparer et dire : « Nous avons fait la paix du monde », car elle ne l'aura pas faite. La Russie représente un territoire qui atteint près de la moitié de la superficie de l'Europe ; elle est aussi près de la moitié de l'Asie, et si vous n'établissez pas la paix, vous aurez la totalité de ces immenses territoires bouleversée par l'anarchie, les désordres et les massacres. Il est possible que vous ne soyez pas pas capables d'y établir la paix, mais tant que vous ne l'aurez pas fait d'une manière ou d'une autre, il n'y aura pas de paix dans le monde. Voilà le premier fait qu'il faut reconnaître.

S'il en est ainsi, — et comment en douter ? — l'argument est décisif en faveur de l'intervention, directe ou indirecte, mais résolue. A moins que l'on trouve quelque autre moyen d'action positive. Mais il n'y en a pas d'autre.

P.-G. LA CHESNAIS.

§

Serbie-Croatie-Slavonie.

UN NOUVEL ÉTAT. — Sur les ruines de l'Autriche-Hongrie abattue, et qu'elles ont fortement contribué à abattre, les nations slaves sur lesquelles pesait le joug germano-magyar des Habsbourg, édifient de nouveaux Etats. Pendant que les Tchèques et les Slovaques émancipaient leurs pays, les Yougoslaves, réunis à Zagreb (Agram), proclamaient leur union et leur libération. Le 31 octobre 1918, le Conseil National de Zagreb adressait à la Serbie et à tous les Alliés la note suivante :

L'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, constitué sur les territoires yougoslaves ayant jusqu'ici dépendu de l'ancienne monarchie austro-hongroise, prêt à s'unir à la Serbie et au Monténégro pour former un Etat commun, proclame formellement qu'il ne se trouve pas en état de guerre avec les Etats alliés. Il est même heureux de déclarer qu'il considère les Etats alliés comme amis, et il espère que ceux-ci, lors des conférences de Paix, conformément aux principes qu'ils ont proclamés, lui offriront leur aide puissante afin d'assurer la souveraineté de l'Etat unifié de tous les Serbes, Croates et Slovènes...

Le nouvel Etat ne tarda pas à fusionner effectivement avec la Serbie. A la séance du 24 novembre, en effet, le Conseil National des Serbes, Croates et Slovènes votait la proposition suivante :

Le Conseil National, conformément aux décisions prises jusqu'ici, et eu égard à la déclaration du Gouvernement royal de Serbie, proclame, pour former un seul Etat des Serbes, Croates et Slovènes, l'union à la Serbie et au Monténégro de tous les territoires contigus de l'ancienne monarchie austro-hongroise.

Aussitôt une délégation de 28 membres était envoyée à Belgrade pour y conférer avec le Prince Régent Alexandre. Celui-ci répondit le 1er décembre en acceptant l'union proposée.

Nous réalisons ainsi ce qui répond au vœu de mon peuple et, au nom de Sa Majesté le roi Pierre, je proclame l'union de la Serbie et des provinces de l'Etat indépendant des Serbes, Croates et Slovènes, en Royaume unitaire des Serbes, Croates et Slovènes.

Que ce grand acte historique soit la meilleure récompense de vos efforts, des efforts de vos collègues du Conseil National, de tous vos collaborateurs, de vous tous, enfin, qui, par votre audacieuse révolution, vous êtes affranchis du joug de l'étranger..

Le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes était constitué sous l'égide du Prince régent. Les Yougoslaves, encore que sous le coup d'une occupation italiennne qu'ils subissaient non sans difficulté, se croyaient assurés de l'avenir. Ils s'imaginaient, comme l'avait écrit la *Hrvatska Rijec* du 25 novembre, que « cette décision renforcerait la situation internationale de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes qui n'est pas encore reconnu par l'Entente ». Ils étaient pleins d'illusions sur la vertu des grands principes. Le fameux droit des Nations à disposer d'elles-mêmes leur apparaissait encore comme le « Sésame, ouvre-toi » de l'avenir. Ils pensaient naïvement qu'à la simple énonciation de ce « droit » les portes de la Liberté allaient s'ouvrir toutes grandes devant eux dans tous les pays où ils habitent. Les grands enfants ! On voit bien qu'ils ont un Etat tout neuf et qu'ils ne savent pas encore ce qu'est la diplomatie. Peut-on vraiment être assez simple pour s'imaginer qu'un principe, aussi beau, aussi juste soit-il, a plus de valeur qu'un traité secret ? Certes, ils n'ignoraient pas ce pacte, car c'était le secret de Polichinelle, et l'ancien régime austro-hongrois n'avait pas manqué de le divulguer, mais ils étaient assez peu diplomates pour croire que, conclu contre l'Autriche-Hongrie, il cessait d'être valable puisque l'Autriche-Hongrie n'existait plus, d'autant qu'il était contraire aux fameuses propositions du Président Wilson acceptées par tous les belligérants.

Ces pauvres Yougoslaves ont donné bien d'autres preuves de leur naïveté. « Le principe des nationalités, s'étaient-ils dit, qui a con-

tribué à former l'unité italienne, contribuera aussi à former la nôtre. Nous pourrons donc, par la simple application de ce principe admis de tous, grouper sous un même Gouvernement toutes les régions où nous formons la majorité. Il ne serait pas juste, en effet, qu'une majorité ethnique soit soumise à la volonté d'une minorité. » Et ils étaient partis de là pour faire de beaux rêves, comme la Perrette de La Fontaine. Ils mesuraient déjà dans leur pensée l'étendue de leur Etat.

« Nous aurons le comté de Gorizia, car dans le district de Gorizia les Slovènes forment 92,66 o/o de la population, dans celui de Sesana, 98, 07 o/o et dans celui de Tolmino 99, 52 o/o. On y ajoutera sûrement une bonne partie de l'Istrie, au moins le centre et la côte orientale, puisque aussi bien nous y sommes la majorité absolue, la quasi-totalité et que dans toute cette province nous arrivons à 57, 79 o/o. Peut-être même pouvons-nous espérer avoir Trieste, car si la ville est italienne, nous y vivons en nombre respectable et l'entourons de toutes parts. Dès le 29 mai 1881, d'ailleurs, un homme politique italien de haute valeur écrivait à ce sujet :

> Sa population est mixte comme toute celle qui avoisine notre frontière orientale. Revendiquer Trieste comme un droit serait une exagération du principe des nationalités (1).

« Si nous n'avons pas Trieste, il est incontestable que nous aurons toute la Dalmatie et ses îles où, sur une population de 645.000 habitants, nous sommes 610.000. Il en sera de même de la Croatie-Slavonie entièrement yougoslave. On ne pourra, comme l'ont fait les Magyars, nous enlever Fiume où nous ne sommes que 31,30 o/o, mais où les autres « sont cernés par les Croates et les Slovènes qui tiennent l'amphithéâtre montagneux et le karst », comme l'écrit un savant français (2). La Bosnie et l'Herzégovine enfin se joindront à la Carniole, à la Styrie méridionale, à la Medjumurie, à la Backa et à une partie du Banat pour former avec la Serbie et le Monténégro le Grand Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. »

Et déjà, Serbes, Croates et Slovènes sautaient de joie, comm Perrette ; ils pleurent leur pot au lait : « Adieu Gorizia, Istrie, Dal matie ! Adieu, ô mer Adriatique ! »

Le Gouvernement du Royaume de Serbie, car le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes n'a pas été reconnu par toute l'Entente, a constitué un Ministère où figurent les représentants des Yougoslaves de l'ancienne Autriche-Hongrie. Ce Gouvernement a délégué aux

(1) Article paru dans la *Rassegna Settimanale* sous la signature de M. Sonnino et cité par M. A Chervin (*L'Autriche et la Hongrie de demain,* Paris 1915, page 77).

(2) Bertrand Auerbach : *Les Races et les Nationalités en Autriche-Hongrie* (2e édition revue, Paris 1917, page 458).

conférences de Paix MM. Pachitch et Vesnitch, ainsi que M. Trumbitch, ancien Président du Comité Yougoslave de Londres, aujourd'hui Ministre des Affaires Etrangères. On sait ce qu'il est advenu de la proposition faite par ces trois messieurs. Considérant que le litige italo-yougoslave pourrait embarrasser la conscience du Conseil des Dix, où, sur 5 Etats représentés, 3 sont liés par le traité de 1915, MM. Pachitch, Vesnitch et Trumbitch avaient demandé que la question qui les intéresse fût soumise à l'arbitrage du Président Wilson. L'Italie refusa net. Le conseil des Dix jugera donc... La propagande italienne, à laquelle la censure laisse plus de liberté qu'à ceux qui veulent parler impartialement, profita de l'occasion pour incriminer dans toute la Presse quotidienne, ou à peu après, l'intransigeance yougoslave, l'audace intolérable de Serbes, Croates et Slovènes qui osent revendiquer des territoires où ils forment la majorité de la population...

Quelle sera la décision de la Conférence? Il est hasardeux de le préjuger.

Le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes a été, au début de février, reconnu par les Etats-Unis. M. Lansing le signifiait le 8 par une note ainsi conçue[1]:

Le 29 mai 1918, le gouvernement des Etats-Unis a exprimé sa sympathie pour les aspirations nationales des races yougoslaves et, le 28 juin, il a déclaré que toutes les branches slaves devraient être complètement libérées du joug austro-allemand.

Après s'être soustraits à l'oppression étrangère, les Yougoslaves, qui étaient autrefois sous la domination austro-hongroise, ont, en différentes occasions, exprimé le désir de s'unir au royaume de Serbie. Le gouvernement serbe, de son côté, a publiquement et officiellement accepté l'union des peuples serbe, croate et slovène.

En conséquence, le Gouvernement des Etats-Unis accueille favorablement cette union, tout en reconnaissant que le règlement final des frontières terrestres doit être laissé à la Conférence de la Paix, conformément au désir des peuples intéressés.

Il est probable que, lors de ce règlement final, le nouvel Etat aura l'appui de l'Amérique. Il est douteux qu'il ait celui de l'Europe.

Il faut pourtant espérer que nos diplomates ne seront pas aveuglés par le fameux traité de 1915 ; que, dans la question de l'Adriatique, ils verront aussi celle de la Méditerranée ; qu'ils n'oublie-pas que l'acceptation des 14 points de la proposition du Président Wilson a annulé les tractations passées ; et qu'enfin ils ne voudront pas, en signant la Paix d'aujourd'hui, préparer la guerre de demain.

JULES CHOPIN.

§

A travers la Presse.

LA PRESSE ALLIÉE. — M. Paul Otlet, qui fut l'un des premiers à

envisager comme possible et comme le but premier de la guerre la création d'une Société des Nations, expose dans la *Patrie Belge* la marche vers cet objectif de la Conférence de la Paix. Comme il paraît à M. Otlet, la question économique doit être à la base du statut international de demain.

I. — Ce fut d'abord le Congrès de Berne, Congrès de deux partis : les socialistes et les syndicats. Les uns et les autres ont uni leurs efforts sur un objectif connu : la Charte internationale du Travail.

II. — Dès la deuxième séance, la Conférence de la Paix, à Paris, portait elle-même cet objet à son ordre du jour et elle nommait une Commission spéciale présidée par M. Gompers pour élaborer son projet. Le point essentiel paraît devoir être la création d'un organisme permanent, chargé de poursuivre l'œuvre entreprise déjà avant la guerre, une réglementation internationale de la condition des ouvriers, minimum des salaires, et maximum de la journée du travail : égalité des salaires des hommes et des femmes, interdiction du travail aux enfants avant un âge minimum en seraient les autres points. La présence parmi les délégués de la Conférence d'Emile Vandervelde, ancien Président du Bureau socialiste international ; celle de Jouhaux, secrétaire général de la Confédération du Travail de Paris, donnera au projet un caractère nettement favorable à la classe ouvrière.

III. — Voici que vient de se tenir, à Paris la deuxième Conférence Coopérative interalliée. Elle aussi a dirigé tous ses efforts vers des conclusions qu'elle demande à la Conférence de la Paix d'incorporer dans la Charte économique. Présidée par un économiste de valeur, M. Charles Gide, formée par les délégués des alliances coopératives de Grande-Bretagne, d'Amérique, de France, de Belgique, de Russie, d'Italie et des pays neufs, la Bohême, la Serbie, la Roumanie, la Conférence Coopérative va tracer un véritable programme économique nouveau. Elle vient affirmer que le problème ne se pose plus comme un choix entre le libre échange et la protection, parce que tous deux reposent sur le principe de la guerre et non de la paix.

Le régime protecteur, en effet, a pour but d'empêcher l'industrie étrangère de faire la « conquête » du marché national en vendant des produits à un prix inférieur à celui auquel les industriels du pays peuvent livrer les leurs. Le régime du libre échange, malgré son apparence pacifique, est animé d'un esprit guerrier, la concurrence ; il ne s'agit plus de défendre le marché national, mais de conquérir les marchés étrangers. Les peuples très forts ont fait à la fois de la défensive et de l'offensive économique. Ils ont fermé leurs frontières et envahi celle des voisins par la tactique savante des trusts et du dumping. Les coopérateurs, défendant les consommateurs, se déclarent aujourd'hui et contre le protectionnisme qui relève le prix et contre le libre échangisme qui ne vise que le profit industriel au lieu du profit de tous. Les coopérateurs veulent établir un régime de relations commerciales basé sur le désir d'utiliser réciproquement les supériorités de chaque pays et par conséquent fondé sur des traités de commerce à long terme. En vertu de tels traités, chaque associé sacrifierait une partie de son indépendance économique pour obtenir un sacrifice réciproque. Ce serait le principe même de l'Association bien comprise et non plus le principe

de la lutte. Les accords internationaux auraient ce mobile : bénéficier des économies dans la production que peuvent réaliser les producteurs étrangers lorsque ceux-ci sont avantagés par la nature ou par certaines circonstances propices.

C'est en partant de ces idées générales que la Conférence coopérative interalliée a adopté le programme suivant : Maintien des Comités interalliés de ravitaillement créés au cours de la guerre; contrôle international des frets, des tarifs de transports et des assurances; collaboration des gouvernements avec les organisations coopératives de chaque pays pour la répartition des denrées importées en commun ; création d'un office économique international de statistique (besoins des Nations) ; adoption d'un système international financier pour la liquidation de cette guerre et l'atténuation de la hausse des prix; exécution des grandes entreprises économiques pour le développement de la civilisation (comme par exemple le tunnel de la Manche), en dehors des Sociétés privées cherchant le profit. Toutes ces dispositions sont envisagées comme conséquence économique de la réalisation d'une société politique des Nations.

IV. — Des militants d'un autre groupe présentent une espèce différente de revendications. Il se peut qu'elles n'arrivent pas jusqu'à la Conférence, mais elles n'en doivent pas moins retenir l'attention. Il s'agit de faire inscrire, dans la Charte du Travail, le principe de la participation obligatoire aux bénéfices. Les salaires étant minimalisés, le capital prélèverait un premier intérêt, tous les profits seraient à l'avenir partagés par moitié, et, au lieu d'être distribués immédiatement aux ouvriers, ils seraient affectés au rachat de la moitié des entreprises. A tabler sur la moyenne de la productivité du capital, il suffirait de dix ou quinze ans pour opérer, sans dommage pour personne, sans confiscation ni sans intervention de l'Etat, un transfert du travail de la co-propriété en instrument de production.

V. — Il faut ajouter que les forces féminines, elles aussi, se préoccupent du futur régime du travail. La Conférence est déjà saisie de leurs pétitions dont le caractère international va aller en s'accentuant.

VI. — Resteraient les éléments industriels et patronaux. Ils ont trop compté peut-être sur les politiciens en fonction pour la sauvegarde de leurs intérêts. Ils ont proclamé, contre l'internationale socialiste, qu'il fallait s'en remettre aux Gouvernements pour la représentation intégrale de tous les intérêts (contre Stockholm et Berne), si bien qu'aujourd'hui ils n'ont aucune organisation prête à défendre leurs propres revendications. Il y avait bien avant la guerre des liens financiers occultes entre les banques de tous les pays; il existait aussi des trusts étendant les mailles de leurs réseaux par-dessus toutes les frontières. Mais, en dehors de quelques associations industrielles internationales spécialisées, telle que celle des cotonniers, et en dehors du Congrès international des Chambres de Commerce, il n'existe point d'organismes centralisateurs des intérêts du capital analogue à l'internationale des socialistes ou des syndicats. En France, une Confédération générale des syndicats patronaux s'est constituée récemment. Peut-être ouvrira-t-elle la voie à une Confédération interalliée.

Une Charte économique formant organiquement l'ensemble des droits du Travail, de l'Industrie et du Commerce, est éminemment désirable. Elle

s'élabore en ce moment et sera vraisemblement adoptée par la Conférence de Paris. Ce sera un résultat des événements que d'aucuns déclareront aussi inattendu que la libération des nationalités opprimées. En réalité, les temps, pour l'une comme pour l'autre, étaient accomplis. Sera seul surpris celui qui ne s'est fait encore à l'idée que la guerre a été doublée d'une immense Révolution.

LA PRESSE ENNEMIE. — Il ne faut pas trop s'étonner que les déclarations du Président Eisner et de quelques autres socialistes allemands, touchant la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre, aient encouru la colère d'une bonne partie des citoyens de l'empire et qu'elles aient amené des violences dont la première victime fut le Président lui-même. Le Dr Denicker, sans oser prétendre que l'Allemagne soit entièrement innocente, se refuse à admettre qu'elle seule ait été coupable :

La honte ne nous a pas été épargnée de voir notre gouvernement se laisser entraîner à parler, dans une assemblée populaire, de « la race maudite des Hohenzollern » et à lui attribuer, au début de la guerre, une politique belliqueuse et conquérante. Et le président du Conseil bavarois n'a rien eu de plus pressé que d'exhumer des rapports d'ambassade d'une valeur unilatérale très douteuse et de se mettre — à leur instigation ou de son propre mouvement — à la disposition des puissances ennemies pour servir de témoin contre sa propre patrie. C'est ainsi qu'avec la collaboration d'Allemands, cette falsification systématiquement conduite de l'histoire a donné au monde entier l'idée fausse que nous, et nous seuls, étions les auteurs responsables de cette guerre qui a dévasté le monde.

Et quelle a été, en face de cette campagne, l'attitude de notre ancien gouvernement pendant les années précédentes ? Le député Stresemann a, plusieurs fois, au Reichstag, dans des réunions publiques et dans la presse, demandé avec insistance que le gouvernement, avec toute la force de son autorité, réfutât ce mensonge. Mais le gouvernement, dans son indifférente quiétude, préféra laisser ce soin aux partis et aux journaux nationalistes qui s'en acquittèrent avec plus ou moins d'habileté, mais jamais, naturellement, avec le succès qu'aurait eu le gouvernement. De temps en temps, il est vrai, celui-ci se lançait dans des tentatives qui se terminaient toutes en queue de poisson dans la formule usée de « la guerre qu'on nous a imposée » ; mais ces essais de défense étaient si rares et, en général, si peu énergiques, que les tonnantes accusations sans cesse répétées d'un Lloyd George, d'un Clemenceau ou d'un Wilson les réduisaient à néant. C'est ainsi que nous avons dû supporter la malédiction qu'il n'a pas essayé de détourner de nous : le monde entier nous considère comme les seuls coupables, comme des bandits, selon l'expression du premier Anglais au Parlement, sans que de pareilles expressions aient trouvé parmi les ministres un écho sous la forme d'une réponse énergique.

Maintenant c'est sans retard qu'il faudrait, en se servant de tous les documents à notre disposition, prouver clairement et nettement la faute des autres. Mais, à en juger par son attitude dans cette question, il ne faut pas compter sur l'initiative de notre gouvernement dans ce sens. C'est pour-

quoi les représentants des partis de droite à l'assemblée nationale ont le devoir d'autant plus pressant d'insister avec une énergie suprême pour que nos gouvernants tentent en dernière heure, par leurs paroles et leurs écrits, d'écraser la tête de ce mensonge dont les conséquences seraient si terribles, lors de l'établissement de notre bilan de paix, du mensonge d'après lequel nous portons la responsabilité entière ou majeure de l'explosion de la guerre.

LA PRESSE NEUTRE. — Il y a des convertis à la Ligue des Nations, ce sont les adversaires de l'ancienne Société des Nations, à laquelle rêva un long temps le Président Wilson. Les Ligueurs exultent à voir s'évanouir ce qui n'était qu'un mirage. M. Marcel Rouff défend la Ligue telle qu'elle paraît vouloir se réaliser et, dans la *Tribune de Genève*, se garde d'exprimer le désir qu'elle soit plus belle, c'est-à-dire plus sociable :

Il était légitime que l'Entente, dont le groupement s'est révélé à l'épreuve le refuge suprême et la suprême garantie de la civilisation, se conférât d'abord le lourd honneur de la sauvegarder. Mais visiblement — et c'est ce qui nous donne confiance dans son œuvre, quelles qu'en soient les imperfections inévitables, — elle a voulu pour le moment, et étant donné le danger permanent que constituent toujours certains peuples et certains problèmes, inaugurer simplement une ère nouvelle en laissant à l'avenir le soin de développer les principes et les institutions, de leur faire porter tous leurs fruits et produire toutes leurs conséquences, jusqu'à l'épanouissement, plus tard, de l'idéal complet que les nécessités l'ont obligé aujourd'hui à subordonner aux circonstances.

C'est être aveugle que de prononcer, devant le fait nouveau et considérable qui se dresse, presque invincible, en face des fauteurs de guerre, les mots de « Sainte-Alliance ». Jamais encore l'humanité n'avait fait un pareil pas dans les chemins des horizons pacifiques et fraternels, jamais encore une pareille assurance ne lui avait été donnée que les cataclysmes comme celui déchaîné par l'Allemagne en 1914 lui seraient évités jusqu'aux limites du possible. Que cette assurance lui soit fournie par ceux qui n'ont pas voulu la guerre et qui ne l'ont conduite que pour le salut du monde, réunis par un serment d'humanité et non dans une alliance militaire, c'est à la fois juste et rassurant.

Le statut de la Société des nations est muet sur la garantie des neutralités perpétuelles. Sans doute ses auteurs ont-il estimé que cette forme politique n'était plus qu'un anachronisme dans une Europe fondée sur leur volonté de paix et sur un droit international dont la violation ne devrait désormais laisser neutre et muet aucun pays. En dépit de la peine que se donnent ceux qui veulent à toute force expliquer comment le principe de neutralité peut se concilier avec une participation à la Ligue des nations, nous avouons ne pas comprendre. Même quand on invoque l'institution sacrée de la Croix-Rouge, dont nous avons l'honneur d'être l'asile, nous nous demandons comment elle suffirait à nous assurer une place spéciale et exceptionnelle malgré la tendance de ceux qui en sont, plus que nous, les bénéficiaires. Outre notre noble rôle charitable, nous devons pourtant

considérer aussi notre mission sociale, notre action économique, notre intérêt politique.

L'argument ne vaut pas plus qui nous représente comme une Ligue des Nations en miniature, cimentée par la neutralité et qu'on voudrait conserver comme une pièce de musée. Cela a été vrai à une heure de notre histoire, avant que la centralisation maudite se soit opérée au profit de la majorité alémanique, avant que notre démocratie eût sombré dans la dictature néfaste du fonctionnarisme à la Schulthess. Que nous demeurions en dehors de la Ligue des Nations, cela peut se soutenir, bien que cette abstention doive constituer la plus grosse faute de notre politique étrangère, qui en a tant à son actif, et la consécration lamentable de notre opposition à La Haye, aux côtés de l'Allemagne toujours, à l'arbitrage obligatoire. Mais que nous entrions dans la Ligue en y réclamant des droits sans y remplir des devoirs, en acceptant les profits sans vouloir prendre les responsabilités, voilà qui nous semble une diminution terrible de notre dignité et une hypothèque sur notre action future. Cette neutralité, à laquelle se raccrochent désespérément nos hautes autorités, n'a-t-elle pas été d'ailleurs le mauvais ferment qui a aboli en nous le sens de l'action, la conscience civique, toute la grandeur d'une vie politique qui a fait la fierté de nos ancêtres et dont le souvenir, qui nous éclaire encore un peu, s'éteint rapidement?

PAUL MORISSE.

VARIÉTÉS

Comment Bismarck expliquait l'échec de la « Commune » de 1871. — L'Allemagne se communise » — oh! combien! — sous l'égide de Scheidemann. Personne, heureusement, ne se laisse duper par cette comédie, imposée par la nécessité, dans le camp allié. A l'unanimité, la presse démasque le jeu intéressé de l'adversaire. Pas n'est besoin, aussi bien, d'insister sur cette comédie...

Mais, tout de même, l'historien a ici matière à d'intéressants rapprochements. Car si l'Allemagne vaincue a l'air de concéder au Président Wilson l'essentiel de ses désiderata, il serait difficile de ne point se souvenir que, victorieuse, c'est elle qui, il y a moins d'un demi-siècle, mit tout en œuvre pour étouffer la démocratie européenne.

Le détail de cette louche intrigue n'a point encore été exposé documentairement. On sait, en vérité, que Bismarck, mettant à profit la confusion alors régnante entre les désordres révolutionnaires de la Commune parisienne et les soi-disant responsabilités de l'*Internationale* (1), tenta d'en étouffer la *Sozialdemokratie* dès l'été

(1) Dès 1879, Bernard Becker tentait de démontrer (dans sa *Geschichte und Theorie der Pariser Kommune*, parue à Leipzig) que l'*Internationale* était restée sans influence sur la Commune, ce qui est, d'ailleurs, à peu près le jugement de son historien, Lissagaray. Voir l'article : *Commune*, de G. Adler, dans le *Handwœrterbuch der Staatswissenschaften*, où la littérature de la question est énumérée.

de 1871. L'initiative d'un mouvement européen en ce sens revient, d'ailleurs, à l'Espagne, dont la circulaire aux divers cabinets, bien accueillie à Paris et à Berlin, échoua chez lord Grandville, à Londres. La *Gazette de Francfort*, dans sa « revue quotidienne » du 1e juillet 1871, stigmatisait congrûment cette prétention « *de rabaisser la question sociale à une affaire policière et correctionnelle* » et écrivait cette phrase remarquable : « *Il n'y a qu'un moyen de retirer à l'* « *Internationale* » *sa base d'opération : c'est d'extirper les causes qui motivent les justes récriminations des ouvriers.* »

Cette phrase d'un organe qui combattait alors vigoureusement le régime bismarckien devait servir de prétexte à l'ultérieure législation ouvrière de l'Empire, lequel, nul ne l'ignore, a fini par verser dans le plus pur socialisme d'Etat et inquiéter, au cours de cette guerre, le propre président du *Hansa-Bund*, le professeur Dr Riesser, dont les déclarations à ce sujet se lisent au nº 2, 7 janvier 1916, du périodique hebdomadaire de P. Rohrbach, E. Jæck et Ph. Stein, *Deutsche Politik*, p, 73. Mais, à l'époque où elle était publiée, Bismarck avait déjà concrété son plan de répression et c'est ici que, grâce à l'article de L. Brügel dans l'*Œsterreichische Rundschau* du 1er février 1916, nous sommes à même de fournir la traduction du curieux *pro memoria* résumant les vues du Chancelier sur les causes de l'échec du mouvement fédéraliste parisien dans l'hiver de 1871.

C'avait été lors de son séjour à Gastein, dans l'été de 1871, que Bismarck avait, de concert avec le comte de Beust, combiné les bases de son action répressive et le *Mémoire*, où sont condensés les résultats des conversations des deux Chanceliers Impériaux, est cité par L. Brügel, p. 109 de son article. La caractéristique de cette pièce, c'est que l'on entend combattre l'*Internationale* du point de vue de la prévoyance sociale. Mais, dès juin 1871 — et c'est ici que l'influence de la démocratique *Gazette de Francfort* sur le plan d'offensive bismarkienne apparaît, — le hobereau de Schœnhausen avait eu, à Berlin, un entretien préliminaire avec le général de cavalerie autrichien von Gablenz, à la suite duquel, le 17 juin 1871, le comte Beust avait reçu le document ci-dessous, renfermant « les constatations qui ont été faites du côté prussien en terre française sur le domaine de l'*Internationale* ». Les difficultés extrêmes qui s'opposent, depuis quatre ans, à l'échange international des idées expliquent qu'une pièce de cette nature soit passée, chez nous, inaperçue. En voici, donc, le texte en notre langue :

Pendant que la presse européenne s'occupe peu à peu de tirer au clair le problème des éléments constitutifs — conditions, classes et professions — de l'émeute parisienne, en élucidant les buts de ces luttes, buts dont la

diversité contribua à la communauté de la résistance au gouvernement versaillais, on a laissé presque intacte une autre question. C'est celle des motifs pour lesquels — à part d'insignifiantes tentatives à Lyon, à Marseille et à Saint-Etienne — les provinces n'apportèrent pas, par une action simultanée, leur concours au mouvement. Comme il est manifeste que les mêmes éléments existaient dans les grands centres départementaux, il doit donc y avoir eu, entre un phénomène et l'autre, une sorte de rapport objectif. L'explication en est, par suite, connexe et elle doit être fournie avant de risquer un jugement sur ces luttes civiles en France et la réaction chimique qu'elles ont, pour ainsi dire, exercée sur la situation des autres pays.

D'abord, il faut exclure à priori l'explication qui consisterait à prétendre que les éléments insurrectionnels provinciaux contre le gouvernement de Versailles aient été réprimés par les propres moyens de ce dernier. Celui-ci, en effet, ne disposait que de peu de troupes régulières. L'armée de Bourbaki, évacuée de Suisse, était composée en majorité de gardes nationaux et de mobiles. Quant aux soldats libérés de leur captivité en Allemagne, ils avaient trouvé devant Paris une utilisation urgente. On doit donc chercher ailleurs une explication, que l'on trouvera en collationnant les journaux de province des mois de mars, avril et mai derniers avec les décrets de la Commune et les placards et feuilles volantes alors publiés dans les départements, spécialement ceux du Sud, et où sont contenus les plus récents manifeste de l'*Internationale*.

Une telle besogne aboutit à cette constatation : que deux tendances, qui opéraient conjointement à Paris, se neutralisaient, en se contredisant, en province, parce que l'entente, qui était à Paris fait accompli, ne s'y était pas réalisée. Dans une affiche, remontant à avril, du *Comité Révolutionnaire des Provinces*, on demande, pour les villes, « la libre et autonome gestion de leurs affaires », soit donc cela même, en substance, que le Congrès des Villes — qui devait se célébrer à Bordeaux, mais qu'interdit le gouvernement de Versailles — voulait obtenir par voie non révolutionnaire. Mais le Comité ajoute que « le gouvernement que s'est donné Paris est légal, le seul gouvernement légal de France ». Or, une telle conception ne devait-elle pas scandaliser les partisans de la décentralisation si, au demeurant, elle n'était même point partagée par la Commune parisienne ?

En effet, d'après le projet de constitution de cette dernière, chaque arrondissement devait gérer ses propres affaires par le moyen de délégués — non pas de députés — désignés par la totalité des communes, même rurales, qui se fussent réunis au chef-lieu avec faculté délibérante et exécutive. Leur représentant à Paris, s'il était muni d'instructions spéciales, jouissait d'un mandat sans cesse révocable et c'était l'assemblée de ces représentants qui, investie de pouvoirs législatifs et exécutifs spéciaux, expédiait les affaires générales de l'Etat.

On voit, par ce qui précède, qu'un double malentendu a désuni les éléments révolutionnaires des provinces. D'une part, on s'imagina que l'on visait à octroyer aux villes et à leurs oligarchies aristocratiques l'indépendance sur le pouvoir central ainsi qu'une certaine prépondérance sur les communes rurales, alors que les ouvriers révolutionnaires urbains poussaient à une centralisation étatiste allant jusqu'à l'absorption de toute propriété privée et l'enrégimentation, dans le mouvement communiste, du

prolétariat rural cramponné à son lopin de terre. D'autre part, on crut que la Commune de 1871, à l'instar des sections du peuple parisien le 10 août 1792, entendait s'arroger des « pouvoir illimités pour sauver la patrie » et, par suite, une autorité absolue sur tout le pays, alors qu'en réalité elle ne se considérait que comme le noyau d'une autorité centrale, législative et exécutive, qu'eussent formée les mandataires révocables de tous les arrondissements.

De telles divergences devaient entraîner fatalement cette conséquence que ce qui, dans les provinces, attirait à la Commune certains éléments, lui en aliénait d'autres. Elles expliquent également l'attitude passive des grands centres départementaux, et comment Lyon — siège, depuis 40 ans, d'une agitation socialiste, et théâtre, en 1831 et en 1834, de soulèvements ouvriers sanglants et acharnés — n'a fourni aucun secours aux Parisiens. Les Communistes — parmi lesquels Bakounine et quelques autres Russes étaient particulièrement en vue — tentèrent, dans les journées qui suivirent le 18 mars, de marcher. Mais ils ne trouvèrent d'adhérents que dans les couches les plus misérables de la ville, dans les quartiers de la rive gauche, et ils durent se réfugier en Suisse, où il semble qu'ils continuent leurs menées. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement a si peu confiance dans les agglomérations rhodaniennes qu'il n'entend procéder au désarmement des gardes nationaux que quand le corps d'armée du général Douai sera sur les lieux.

A Paris, la petite bourgeoisie, ployée sous le faix du gros capital et souffrant de la mauvaise gestion financière de l'Empire, était gagnée d'avance à l'alliance avec l'*Internationale* ouvrière la nouvelle forme de gouvernement tentée par elle, grâce aux mesures communistes en matière de loyers ainsi qu'à celles relatives à l'indult.

Une telle entente se réalisera-t-elle en province, et quand ? C'est de ce point que dépend l'histoire future de la France, plus encore que de l'issue des luttes parlementaires et des intrigues dynastiques. Un article du *Times*, apparemment documenté à des sources officielles, prouve avec quelle ardeur on travaille à concilier et à organiser dans ce sens les provinces...

La suite des opérations bismarckiennes ne nous intéresse que médiatement. Après une première conférence interministérielle présidée par Beust, le 1er septembre 1871, et une délibération préliminaire le 26 mai 1872 sous la conduite du prince A. Auersperg, chef du Cabinet autrichien, eut lieu, le 22 juin 1872, sous l'égide du comte Andrassy, le second meeting interministériel. On se souviendra que, dès la fin de 1871, le gouvernement saxon avait essayé de faire passer — mais sans succès, devant l'opposition du *Bundesrat* — une loi d'exception contre la démocratie sociale. En mars 1872, Bebel et Liebknecht avaient été condamnés par la Cour de Leipzig à deux années de forteresse pour haute trahison. Les entrevues de 1872 restèrent assez mystérieuses pour qu'en 1906, la rédaction de la *Gazette de Francfort* ne sût écrire, à leur sujet, dans l'*Histoire* de ce journal, que ceci :

Au printemps et dans l'été de 1872, la presse se fit l'écho de bruits re-

latifs à un plan d'une conférence internationale sur la question sociale. Sur la nature de cette conférence, on en fut réduit à d'obscures hypothèses. Tantôt il paraissait qu'on eût en vue une action gouvernementale commune contre la sozialdemokratie, et la *Gazette de Francfort* y soupçonnait une alliance internationale de police dans le style de la Sainte Alliance. Tantôt on espérait que la dite conférence ouvrirait les voies à une lutte positive contre les maux sociaux et le journal posa comme indispensable postulat l'institution d'enquêtes destinées à faciliter le matériel statistique qui faisait entièrement défaut. Puis le silence se fit sur tout ce projet. Il s'agissait, en tout cela, d'une part de la législation internationale d'exception proposée par l'Espagne contre la démocratie sociale ; de l'autre d'une conférence de réformes sociales dont l'initiative relevait de l'Autriche (1).

L'article susmentionné de L. Brügel — qui ne représente qu'un fragment de son livre sur *La législation sociale en Autriche de 1848 à 1896* — fournira au curieux les précisions jusqu'alors manquantes et nous nous bornerons, en conséquence, à y renvoyer.

Tout ce mouvement de Bismarck n'amena, aussi bien, qu'à des résultats négatifs. L'on resta, provisoirement, sur le terrain théorique. Mais si le projet du Chancelier aboutit à un échec relatif, le fameux *Sozialistengesetz* de 1878 et, en Autriche, la loi du comte Taaffe — il serait superflu de mentionner nos propres mesures d'exception, dès 1872 — ne seront-ils pas, en quelque sorte, l'aboutissement logique de ces premiers essais de 1871-72 ?

CAMILLE PITOLLET.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire

Comte Louis de Voïnovitch : *La monarchie française dans l'Adriatique*. Préface de Ernest Denis ; Bloud. » »

Littérature

Régis Michaud : *Mystiques et réalistes anglo-saxons* ; Colin. 3.50

Francis de Miomandre : *Voyages d'un sédentaire* ; Emile-Paul. 3.50

Baron G. d'Orgeval : *Les Maréchaux de France à l'Académie* ; de Boccard. 3 »

Marie-Louise Pailleron : *La Vie littéraire sous Louis-Philippe : François Buloz et ses amis*. Avec plusieurs illust. ; Calmann-Lévy. 7.50

Gaston-Denys Périer : *Promenades* ; Coll. Exil, Bruxelles 2 »

XXX : *Les Roseaux de Midas* ; Edit. du livre mensuel. 5 »

Ouvrages sur la guerre actuelle

J. Aulneau : *Au front britannique* ; Renaissance du livre. 3.50

Ernest Colin : *Saint-Dié sous la botte* ; Préface de Emile Hinzelin ; Berger-Levrault. 3 »

Lucien Descaves : *Dans Paris bombardé, 1871-1914-1918* ; Berger-Levrault. 0.90

Paul Ginisty et Capitaine M. Gagneur : *Les belles évasions* ; Renaissance du Livre. 3.50

André Hallays : *L'Opinion allemande pendant la guerre, 1914-1918* ; Perrin. 3.50

Jacques Normand : *Petites roses pendant la grande guerre, 1914-1918* ; Calmann-Lévy. 3.50

(1) *Geschichte der Frankfurter Zeitung 1856 bis 1906* (Frankfurt am Mein, 1906), p. 197.

Philosophie

Georges Duhamel : *La Possession du Monde ;* Mercure de France. 3.50

Poésie

Baronne de Brimont : *Mirages*. Ornés de dessins par Georges Barbier ; Emile-Paul. » »

L. Guillet : *La folle du logis ;* Figuière. 3.50

Andrée Saint-Ys : *Au bord des eaux dormantes* ; Sansot. 3 »

Politique

Etienne Antonelli : *La Russie bolcheviste* ; Grasset. 3.50

Jules Duhem : *Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine.* Avec une carte ; Bossard. 3.60

Auguste Gauvain : *L'Encerclement de l'Allemagne ;* Bossard. 3 »

Take Jonesco : *Souvenirs* ; Payot. 4.50

Jacques Petitpierre : *La Suisse devant l'Europe.* Avec 7 dessins d'Emile Alder ; Figuière. 3.50

Paul Reynaud : *L'Angleterre avant et pendant la guerre* ; Grasset. » »

Julien Rovère : *L'affaire de Saverne* ; Bossard. 1.80

Paul Vergnet : *La France au Rhin* ; Renaissance du Livre 2 »

Comte Louis de Voïnovitch : *Yougoslavie et Autriche* ; Bloud. 0.60

Publications d'Art.

Ambroise Vollard : *Paul Cézanne*. Avec 8 photographies, prises d'après Cézanne ; Crès. 5 »

Questions coloniales

Jean Mélia : *La France et l'Algérie* ; Plon. 3.50

Questions militaires

Capitaine Z : *Vertus guerrières* ; Payot. 4.50

Roman

Henri Barbusse : *Clarté* ; Flammarion 3.50

Paul Bourget : *Le Justicier ;* Plon 4.50

Elie Dautrin : *L'Absent* ; Flammarion. 3.50

Elie Faure : *La Roue* ; Crès. 3.50

Charles Géniaux : *La famille Messal* ; Flammarion. 3.50

Emile Hinzelin : *Français de la Moselle, des Vosges et du Rhin*; Berger-Levrault. 0.60

Jeanne d'Urville : *Filles de Metz* ; Renaissance du Livre. 3.50

Paul Wenz : *Bonnes gens de la grande guerre* ; Berger-Levrault. 0.60

Sociologie

Charles Andler : *Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine* ; Bossard. 4.50

Alexis François : *Le Berceau de la Croix-Rouge* ; Jullien, Genève. » »

Théâtre

Louis Boumal : *Quand ils auront passé de l'ombre à la lumière.* Pièce en un acte en prose ; les Cahiers. 2 »

Molière : *L'Avare*, comédie en 5 actes. (Les Classiques de l'Odéon) ; Renaissance du Livre. 2 »

Pigault-Lebrun : *Les Rivaux d'eux-mêmes*, comédie en un acte. (Les Classiques de l'Odéon) ; Renaissance du Livre. 1.50

Voyages

Paul Reboux : *Blancs et Noirs.* Avec de nomb. illust. ; Flammarion. 3.50

Jérôme et Jean Tharaud : *Rabat ou les heures marocaines* ; Emile-Paul. 3.50

MERCVRE.

ÉCHOS

L'anniversaire de la mort de Berlioz. — Une lettre de M. Charles-Henry Hirsch. — « Crève donc, société ! » — A propos des faux Rodins. — Télépathie. — L'impératrice douairière de Russie et la mort de Nicolas II. — L'hôtel des Postes de Madrid et le Congrès de la Paix. — Berlioz et le mangeur d'opium. — Forain et l'Ecole des Beaux-Arts. — Le président Séré de Rivière, chansonnier. — L'arbre du restaurant Champeaux. — M. Parchin, correspondant du *Daily Mail* à Mecklembourg. — Art et politique. — Le général et le coureur. — Rectification. — Concours dramatique de *l'Europe Nouvelle*.

L'anniversaire de la mort de Berlioz. — Il y a eu cinquante ans le 8 mars qu'est mort Hector Berlioz ; par un oubli qui est une faute, le gouvernement français n'a rien fait pour célébrer cette date. Alors que le 117e anniversaire de la naissance de Victor Hugo a été fêté avec éclat à la Comédie Française, à l'Odéon, à la Sorbonne, rien n'a été fait pour le grand musicien français. C'est, de la part de ceux qui s'occupent de nos Beaux-Arts, la preuve d'une insouciance sans excuse. Quelques braves gens ont été pèleriner, rue du Mont-Cenis, à la maison qu'habita l'auteur de la *Damnation*, le dimanche 9. Dans ce coin de Montmartre, bouleversé, démoli, mis à neuf, ils ont un instant évoqué la « campagne » où se plut Berlioz, car c'était la campagne, en cet heureux temps, où, marié depuis un an à peine avec cette Henriette Smithson qu'il aimait romantiquement, il vint louer la moitié de la demeure dont on a jusqu'à présent respecté les vieux murs.

C'était en août 1834. Sa femme pour faire ses couches avait besoin d'un peu de calme et d'apaisement. Berlioz prit le parti de chercher un endroit solitaire, ce qui était pour lui un assez gros sacrifice, puisque ses occupations l'appelaient quotidiennement dans le centre de Paris. Alexandre Dumas l'aida dans ses recherches et lui fit trouver au bout de la rue Saint-Denis, car la rue du Mont-Cenis portait alors ce nom, ce petit pavillon et surtout le bienveillant propriétaire, M. Thorel, qui consentit à le partager avec Berlioz.

Au rez-de-chaussée il y avait deux pièces et une cuisine, au premier étage deux pièces également pour le musicien qui avait une entrée particulière et la jouissance d'un petit jardin avec un vieux puits.

C'était charmant. C'est là que Berlioz se mit au travail ; il composa presque aussitôt installé *Harold en Italie*, et au repos en même temps, car encore très amoureux il consacrait ses loisirs à son ménage. Cela ne devait d'ailleurs pas durer bien longtemps.

Il faut souhaiter que du moins, si les Pouvoirs publics se désintéressent du grand homme, ses fervents obtiennent d'eux que la maison de la rue du Mont-Cenis ne soit pas sacrifiée aux nécessités de bâtir, et qu'on fasse là un musée Berlioz.

Il est regrettable d'avoir à citer l'exemple de nos ennemis, mais quand on sait ce qu'ont fait pour Wagner les Allemands, on ne peut pas penser sans honte à ce que nous ne faisons pas pour son émule, son maître peut-être, qui est un Français de France.

§

Une lettre de M. Charles-Henry Hirsch.

2 mars 1919.

Mon cher Vallette,

J'ai dédié *L'Enchaînement* à Jean Racine, « *pour l'amour de sa* Phèdre *immortellement belle et vivante* ». Laissez-moi expliquer aux lecteurs du « Mercure » que, sur épreuve, j'avais remplacé « éternellement », que je trouvais impropre, par « immortellement ». Cela m'a fait écrire cette sottise : *immortellement* belle et *vivante*. Qu'au moins on m'accorde de la relever moi-même. « Vivante » deviendra « amoureuse » dans la dédicace définitive.

Croyez-moi, mon cher Vallette, votre vieil ami,

CHARLES-HENRY HIRSCH.

§

« Crève donc, société ! »

Paris, le 2 mars 1919.

Mon cher Directeur,

Voyez comme j'ai raison de n'aimer guère l'érudition. Pour une fois que j'ai voulu en montrer, même en me plaisantant moi-même, je me suis trompé. Dans ma chronique sur le *Pasteur* de M. Sacha Guitry, j'ai attribué à Giboyer un mot qui est en réalité du Marquis d'Auberive (*Les Effrontés*). Pourvu que vous ne me demandiez pas ma démission ?

Bien à vous,

MAURICE BOISSARD.

§

A propos des faux Rodins. — Dans le brouillard enveloppant l'affaire des tirages multiples, réguliers ou non parce que voulus ou non — au choix des combattants, — une lettre de Rodin adressée, en décembre 1884, à un journaliste, Edmond Bazires fait « une » lumière sur ce que l'artiste lui-même entendait tirer de ses œuvres.

Edmond Bazire était un des collaborateurs les plus estimés d'Henri Rochefort, et il donna, à *l'Intransigeant*, sous le pseudonyme de Jacques, une suite de *Salons* très remarqués.

Nous donnons la partie de cette lettre qui répond aux discussions actuelles. (Le reste concerne le graveur Chaplain que Rodin devait présenter à Victor Hugo.)

29 décembre 84.

Mon cher ami,

Ghilardi 9 avenue de Clichy au deuxième à droite, demeure du mouleur, son atelier est un peu plus loin dans l'avenue je ne me rappelle plus l'adresse.

Les bustes de Rochefort sont coulés il y en a 7 je crois, ils vous appartiennent c'est ce que je vous offre cette année. Vous pourrez faire emballer dans le quartier ceux qui vont en Afrique.

Pour le moment je désire comme chose inopportune, qu'on en parle (*sic*) pas dans le journal la commande de mon bronze [de ma porte (1)] n'étant pas encore arrivée chez moi, je crains tout ce qui pourrait l'entraver, bien que le Président du Conseil m'ait apostillé ma demande de la façon la plus exceptionnelle et si vous deviez pour cette raison différer les dons de bustes que vous ferez faites le.

Vous pouvez donner cette raison que je ne desire pas qu'on parle d'un travail encore inachevé, s'il y avait lieu à en parler.

. . . .

A. RODIN

(1) Ajouté entre deux lignes.

§

Télépathie.

Ambulance de Landau (Palatinat), 21. II. 19.

Monsieur le Directeur du *Mercure de France*.

Vieux lecteur du *Mercure*, je tiens à vous faire connaître un petit fait qui peut-être intéressera quelqu'un de votre maison.

Hier matin, 20 février, vers huit heures trente, étant encore dans le demi-sommeil qui précède la veille lucide, j'eus un songe que je communiquai aussitôt à mon voisin de lit.

« Figurez-vous, lui dis-je, que je viens de rêver qu'on assassinait Clemenceau ! »

Ce fut tout. Je n'attachai pas plus d'importance à ce songe qu'aux autres.

Mais lorsqu'aujourd'hui 21 arrivèrent les journaux de Paris, vous devinez quelle fut ma suprise de constater qu'à la minute même où je le faisais, mon songe était la réalité.

M. le sous-lieutenant Dujoux, du 102e régiment d'artillerie lourde, pourra témoigner de l'exactitude de ce petit fait dont je suis heureux d'offrir la primeur au *Mercure*.

Un détail qui pourra intéresser curieux et chercheurs : je suis Vendéen du Bocage, né au Plessis-Bouchard, à quelques kilomètres de la maison natale de notre Premier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A. GERBAUD,
sous-lieutenant au 120e R. I.

§

Limpératrice douairière de Russie et la mort de Nicolas II. — Pour faire suite à votre écho « *Nouvelles de Russie* », contenu dans le Mercure du 1er février (p. 572) et se terminant par la phrase suivante : « Ceci nous explique que certaines gens doutent encore de la mort de Nicolas II », voudriez-vous insérer la déclaration suivante :

« Je rentre de Sébastopol. Je n'ai pas vu l'Impératrice douairière qui vit retirée à Livadia, sur la « Côte d'azur » de Crimée, mais une personne en qui j'ai toute confiance a eu l'occasion de la voir et a reçu d'elle l'aveu qu'elle restait convaincue que son fils n'avait pas été mis à mort. « S'il avait été tué, ajoutait-elle, je le saurais d'une manière positive. »

J. N.

§

L'hôtel des Postes de Madrid et le Congrès de la Paix. — L'étranger tout frais émoulu dans la capitale des Espagnes et qui descend, pour la première fois, la fameuse *calle de Alcalá*, s'arrête, surpris, à l'entrecroisement de cette rue avec les *Paseos* : du *Prado* à droite, de *Recoletos* à gauche. Devant lui, faisant face au sévère édifice de la Banque d'Espagne, pyramide, dans le pur azur castillan, une construction bizarre, blanche, clochetonnée ; avec un campanile où, au lieu de cloches, vibrent les ondes de la T. S. F.; avec de grandes baies à meneaux genre Renaissance; avec, à la façade en portail de cathédrale, l'aigle bicéphale des Habsbourg... Vision d'opéra-comique, ou de féerie orientale, telle est

Nuestra Señora de las Comunicaciones, selon que l'a baptisée l'ironique sagesse populaire et que M. Albert Mousset, en 1917, dans un article du *Liberal* alors dirigé par Gomez-Carrillo, a, par manière de galéjade, présentée aux Espagnols comme l'image synthétique de l'Espagne moderne.

Pratiquement terminée à l'origine des hostilités, la *Nueva Casa de Correos y Telégrafos*, était, jusqu'à ce jour — à l'exception d'un seul service, installé à l'un de ses angles — restée sans emploi. Pourquoi ? Ce ne sera pas trahir un secret diplomatique que de répondre à cette question, devenue à l'ordre du jour par suite de la prochaine ouverture du Congrès de la Paix.

On se souviendra que, durant les premières années de la guerre, l'opinion courante était que la paix se réglerait en pays neutre et nul n'ignore que l'Autriche, il n'y a guère encore, demandait à la Hollande de disposer du palais de la Haye pour des conférences préalables. Or si, chez nous et ailleurs, l'on parlait des Etats-Unis, en Espagne, et spécialement dans certaine demeure de la *Plaza de Oriente*, l'on abritait l'espoir de voir poser à Madrid les assises de la *Central-Europa*, nul Espagnol bien pensant n'étant capable de concevoir, à cette époque, une défaite des Centraux et le prince de Ratibor se chargeant, grâce aux symphonies de l'or du Rhin, d'entretenir cette erreur par les mille influences d'une presse à sa dévotion. Notre ancien ambassadeur à Madrid, M. Geoffray, si la fantaisie lui vient un jour d'écrire ses *Mémoires*, en aura long à révéler là-dessus.

Parmi ceux qui, périodiquement, honorèrent l'Espagne de leur présence, nul *missus dominicus* ne vint peut-être à Madrid chargé de missions plus lourdes et trébuchantes que M. de Monzie. On en chercherait, d'ailleurs, vainement, le détail dans le tract qu'il s'est cru obligé de rédiger, sans doute comme don de joyeux avènement, et qui se range dignement parmi les autres rhétoriques de notre officielle propagande *tras los montes*.Mais enfin,puisque « Frelon » l'a déjà narrée dans son journal, nous aurions tort de douter de l'historiette suivante, où cet usage, si mal à propos escompté, de l'hôtel des Postes est confirmé, et par l'autorité de la *Dépêche* de Toulouse du 8 octobre dernier, et celle, inattaquable, du Roi d'Espagne en personne...

M. de Monzie avait été reçu en audience par Alphonse XIII, qui demanda au parlementaire s'il avait vu les nouvelles constructions que le souverain avait fait faire à Madrid. Réponse négative de M. de Monzie, qui, sans doute, logeait sur la façade sud du *Ritz*. Instance du Roi : Eh bien ! Examinez-les ! Voyez surtout le nouvel hôtel des Postes et vous me direz ce que vous en pensez ! » A une prochaine audience, Alphonse XIII revient à la question. Cette fois, M. de Monzie, en bon courtisan, a vu l'hôtel des Postes, qu'il déclare « superbe », — le *Baedeker* dit : « imposant », — non, cependant, sans un « mais »... — « Mais, quoi ? » s'enquiert aussitôt, avec sa spontanéité primesautière, le jeune monarque. Et M. de Monzie de confesser, honnêtement, que l'immeuble lui a semblé un peu grand, ayant, sans doute, été construit « pour un Madrid qui serait plus vieux de cinquante ans ». Alors, entr'ouvertes en un radieux sourire, les augustes lèvres bourboniennes laissèrent choir cet aveu, ingénu ou habile, nous ne savons : « Oui, peut-être, mais croyez-vous que les belligérants ne seraient pas satisfaits de le trouver pour y tenir le congrès de la Paix ? »

Et voilà pourquoi nous lûmes, dans les journaux de Madrid portant la date du 10 décembre, avec infiniment de mélancolie — la mélancolie de ces amis sincères de l'Espagne qui regretteront toujours qu'elle se soit, tout au long de cette cruelle guerre, attachée à poursuivre de vaines chimères — la courte nouvelle suivante, annonçant enfin l'ouverture de l'hôtel des Postes pour le 1er janvier 1919 :

Según manifestó ayer el director general de Correos y Telégrafos, Sr. Navarro Reverter, el día 1° de Enero se verificará la inauguración oficial de la nueva Casa de Correos y Telégrafos.

§

Berlioz et le mangeur d'opium. — L'article de M. Paul Peltier sur Musset et Baudelaire, à propos des *Confessions d'un mangeur d'opium* de Thomas de Quincey, nous a fait relire la traduction de Musset, parue en 1829, et rééditée par Arthur Heulhard. Remarquons, en passant, que l'ouvrage, signé « A. D. M. », était dit sur le titre « augmenté » par le traducteur.

Les *Confessions* durent avoir un certain succès parmi les artistes. Et si l'on confronte les dates, il n'est pas étonnant que Berlioz y ait puisé, en partie, l'affabulation de sa *Symphonie fantastique*. Aucun des biographes du maître ne l'a encore remarqué. Cette œuvre, dont le musicien trace pour la première fois le plan dans une lettre à son ami Humbert Ferrand du 6 février 1830 (voir la biographie de Berlioz par J.-G. Prod'homme, 2e édit., pp. 54-55 et 80 et suiv.) est une œuvre moitié d'imagination et moitié autobiographique. Revue et corrigée par son auteur, entre 1830 et 1832, Berlioz y met en scène un jeune artiste qui tente de s'empoisonner avec de l'opium ; il rêve qu'il assiste à sa propre exécution, se voit au sabbat, y retrouve l'aimée, au milieu d'une troupe affreuse de sorciers, d'ombres, de monstres, etc. Dans la première version, imprimée, l'empoisonnement ne se produisait qu'à la quatrième et avant-dernière partie de la symphonie. Dans la version définitive, le « jeune musicien, d'une sensibilité maladive et d'une imagination ardente », s'empoisonne dès le début, et c'est dans le rêve causé par l'opium absorbé à trop faible dose qu'il revoit l'aimée dans un bal, erre dans la campagne, marche au supplice et se trouve assister à la « ronde du sabbat ».

Il est permis de penser que le livre de Quincey ne fut pas sans influence sur le romantique Berlioz et que l'amoureux de miss Smithson confondit parfois sa future femme avec l'Anna des *Confessions d'un fumeur d'opium*.

Mais il y a au moins une autre coïncidence encore entre Berlioz et Quincey traduit par Musset. Dans une page de ses *Mémoires* (chap. V) où il rappelle son année d'études médicales et ses débuts à l'amphithéâtre de dissection de la Pitié, on lit : « Je pris la fuite à toute jambes et courus haletant, jusque chez moi, comme si la mort et son affreux cortège eussent été à mes trousses. » Or, cet épisode et cette phrase se retrouvent presque mot pour mot dans la traduction de Quincey par A. D. M...

Remarquons d'ailleurs que dans tout son œuvre écrit, qui est considérable, Berlioz n'a jamais cité Musset, n'a jamais fait allusion au poète, n'a jamais rien mis de lui en musique.

§

Forain et l'Ecole des Beaux-Arts. — La guerre est terminée. Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts vont reprendre leurs cours, et déjà l'on parle de donner à ceux qui auront été mutilés ou mis dans l'impossibilité de reprendre leur travail les sommes qui ont été recueillies par l'Association des Elèves de l'Ecole depuis trois années à cet effet.

Ce ne fut pas sans difficulté que l'Association put entreprendre cette tâche. Elle s'y mit avec les idées les plus généreuses, et pour « lancer » cette caisse de secours décida de demander à Forain, qui avait fait une superbe et émouvante affiche pour l'œuvre des prisonniers de guerre, une affiche également qui serait apposée sur tous les murs.

Forain y consentit très volontiers. Il fit même mieux, il promit de laisser vendre au profit de l'Œuvre de l'Ecole les reproductions gravées du dessin qu'il donnait. Il faisait un cadeau de vingt mille francs au moins.

Forain travailla et remit au Comité des Elèves une affiche d'une émotion sobre et grave. Un artiste, le bras droit coupé, tenait dans sa main gauche une de ses toiles de jadis qu'il regardait. Cela disait tout : le respect, les regrets, l'amertume. C'était vivant et vrai.

Mais toutes ces qualités semblèrent effarantes aux professeurs de l'Ecole qui eurent à donner leur avis sur l'opportunité de l'affichage. D'abord l'administration trouva que le sujet n'était pas de bon goût. M. Cormon fut plus catégorique, il jugea que l'affiche était dangereuse, décourageante.

— Nos mutilés n'ont pas cette tristesse, affirma-t-il.

Et il ajouta ces mots qui résument mieux que tous les livres du monde ou tous les pamphlets l'art de l'Ecole des Beaux-Arts :

— Si encore il avait mis une allégorie... avec un casque.

Bref, après quelques jours de discussion, à laquelle, empressons-nous de le dire, M. Bonnat ne prit point part, on décida de refuser l'affiche de Forain. Et en même temps on refusait les milliers de francs que la vente des gravures eût rapportés.

On dut donc, au Comité, rédiger une lettre que les Beaux-Arts ne voulaient pas endosser naturellement, afin de ne pas se compromettre ou plutôt de ne pas se déshonorer officiellement, lettre désolée, sincère d'ailleurs, car tous les élèves furent plus ou moins ouvertement, mais de tout cœur, affligés de cette sorte d'injure faite à un maître.

Trois ans ont passé. On n'y pense plus. Mais tout de même cette anecdote des mœurs artistiques de la France en guerre méritait d'être connue.

§

Le Président Séré de Rivière, chansonnier. — M. le Président Séré de Rivière, qui vient de prendre sa retraite après quarante-quatre années de magistrature, était célèbre dans le public : C'était, avec M. le Président Magnaud, de Château-Thierry, un « bon juge », c'est-à-dire un juge qui, non seulement accordait volontiers les circonstances atténuantes, mais encore qui croyait devoir les motiver dans les « attendus » de ses jugements. Mais il est moins connu comme chansonnier.

Il a pourtant composé, en manière de délassement au cours des suspensions d'audience, bien des couplets, le plus souvent inspirés par les affaires dont il avait à connaître.

Une de ces chansons est célèbre au Palais. Le Président l'a écrite après l'interrogatoire d'un affreux individu accusé, entre autre choses, d'assassinat sur la personne de son beau-frère. Les débats avaient révélé que bien d'autres actes répréhensibles étaient imputables au personnage; et le Président Séré de Rivière avait consigné, sous la forme ci-dessous, ces révélations :

(Sur l'air du Pendu.)
Il avait violé ses deux filles :
Qui de nous n'en a fait autant ?
On peut bien aimer sa famille,
Sans passer pour un sacripant...
etc.

Il y avait ainsi une douzaine de couplets.

C'est le même président Séré de Rivière qui disait, après de fastidieuses audiences, que les magistrats devraient avoir le droit de se faire peindre des yeux sur les paupières, afin de pouvoir dormir tranquilles sans cesser de paraître éveillés.

Il ne faudrait pas condamner le « bon juge » sur ces boutades, ni se l'imaginer distrait ou inattentif dans sa fonction. C'était un homme scrupuleux, mais qui aimait à plaisanter. Et ces deux qualités ne sont pas incompatibles — même chez un magistrat.

§

L'arbre du restaurant Champeaux. — Une banque va remplacer, place de la Bourse, le restaurant Champeaux, rendez-vous, avant la guerre, des boursiers et des gens de théâtre et dont la grande salle du rez-de-chaussée avait été décrite par Zola dans l'*Argent*. Et, du même coup, va disparaître aussi l'arbre, un maigre platane, qui, traversant le vitrage de cette salle, épanouissait son feuillage dans la cour de l'immeuble.

Depuis qu'on a enlevé les marronniers qui formaient jadis le square de la Bourse, il était le seul arbre de la place, un pauvre arbre des villes, privé de soleil et d'oiseaux. Chaque hiver, il semblait plus malade, et ses amis, les rédacteurs d'une grande agence d'informations, se doutaient bien qu'il était condamné à bientôt disparaître, comme un de ses compagnons dont on ne voyait plus que le tronc sans branches maintenu par un cercle de fer.

Le platane du restaurant Champeaux ne sera bientôt plus, comme l'arbre de la liberté de la place Dupetit-Thouars, qu'un souvenir.

§

M. Parchin, correspondant du « Daily Mail » à Mecklembourg. — Le *Mercure* du 16 décembre a relaté, p. 743, comment nos journaux ont tué, par ignorance de l'anglais, M. W. Beach Thomas, correspondant du *Daily Mail* sur le front britannique. Voici une nouvelle histoire, que nous découpons dans *la Dépêche* de Toulouse du samedi 4 janvier dernier et qui tendrait à démontrer que cette ignorance continue à sévir et à jouer des tours désagréables aux informateurs de notre opinion publique, en l'an de grâce et de victoire 1919 :

Comment l'Allemagne assure le Traitement médical des Prisonniers malades.

Londres, 3 janvier. — M. Parchin (*sic*), correspondant du « Daily Mail » à

Mecklembourg, télégraphie le récit déchirant des conditions qui règnent dans l'hôpital du camp de prisonniers britanniqnes, où les hommes meurent de l'influenza et de la pneumonie par suite de manque de soins et de médicaments. La corvée d'enterrement, le lendemain de Noël, trouva dix-sept hommes morts jetés dans une morgue, tout nus et non lavés.

Le service de santé de l'armée britannique fait tous ses efforts, mais est tristement handicapé par l'absence de facilités sanitaires.

Que si, maintenant — et sans aller chercher cette histoire jusqu'à Londres, — nous nous référons à l'édition continentale du *Daily Mail*, publiée à Paris, 36, rue du Sentier, voici ce que nous trouvons en première page du numéro du jeudi 5 janvier dernier :

OUR PRISONERS

—

MANY INFLUENZA VICTIMS

—

ROBBING THE DEAD

—

From F. SEFTON DELMER
PARCHIM (Mecklenburg)
(via Copenhagen) Tuesday.

M. F. Sefton Delmer narre, sous ces *headlines*, en 23 lignes 1/2, comment, étant allé à Parchim — petite ville d'une dizaine de mille habitants où est né, le 26 octobre 1800, le fameux comte Moltke, et qui se trouve sur la ligne secondaire de Ludwigslust à Neubrandenburg, — il y visita le camp de prisonniers britanniques et, étant entré dans la morgue, il y vit « *ten more dead men* », dix morts qui s'ajoutaient à un onzième, décédé sous ses yeux, un Irlandais du nom de Peatt. Il n'y est pas question de « corvée d'enterrement », ni de « lendemain de Noël », ni de ces dix-sept cadavres « non lavés » ; l'auteur dit simplement que « quelques-uns » étaient nus. Enfin, M. F. Sefton Delmer n'est pas correspondant du *Daily Mail* « à Mecklembourg ». — En vérité, M. Camille Mauclair avait bien raison, en tête de ce même numéro de *la Dépêche* du 4 janvier, de se lamenter sur ce que « jamais nous n'avions été plus étrangement déroutés par l'information, qui est plutôt une déformation... » Mais à qui la faute ?

§

Art et politique. — Un geste de nos artistes lors de la dernière exposition de Barcelone, et qui peut se répéter, aurait dû cependant garder les parlementaires de l'idée saugrenue qui leur est venue de puiser dans leur propre sein une Commission vouée spécialement au contrôle de l'art.

S'ils y persistent, sans doute nous donneront-ils l'occasion de savourer des mots de la même qualité que celui qui fut souvent prononcé dans une commission analogue, créée par la municipalité d'une ville d'un Etat neutre voisin. Les braves bourgeois qui la composaient avaient parfois conscience de leur incompétence ; lorsqu'un cas épineux se présentait, ils faisaient appel aux lumières d'un artiste, qui, fatalement, n'était jamais de leur avis. Alors, régulièrement, ils passaient outre, en s'écriant :

— Peuh ! C'est encore une idée d'artiste !

§

Le général et le coureur. — Directeur de l'Infanterie au Ministère de la Guerre, le général Cottez est un ami des sports. C'est grâce à lui et à ses collaborateurs directs que le gouvernement donna son appui à la cau-

se sportive, qui prit une extension considérable durant l'année 1918, au cours de laquelle fut organisé le grand meeting de la classe 1920 dont les éliminatoires se déroulèrent dans toute la France.

Le général Cottez était appelé à présider dernièrement un déjeuner offert à la presse sportive parisienne, en vue de lui communiquer les grandes lignes du programme des finales d'un meeting sportif à organiser dans le jardin des Tuileries. A ce déjeuner était invité, en qualité de rédacteur sportif, l'athlète complet Geo André. Tous les convives en avaient déjà terminé avec les hors d'œuvres, pourtant nombreux, et Geo André n'était pas encore arrivé. Personne n'insista sur son absence et le repas se poursuivit.

Tout à coup la porte s'ouvrit brusquement et l'on vit apparaître le coureur. Il était tout essoufflé, avait la face rouge et le front couvert de sueur.

Apercevant le général Cottez qui devisait avec son voisin de droite, il s'approcha et s'excusa avec des phrases entrecoupées par une respiration qu'avait rendue irrégulière la course qu'il venait de fournir pour arriver en retard.

Le général Cottez, se souvenant sans doute que Geo André était un remarquable coureur de vitesse, arrêta ses explications en lui disant : « Je comprends très bien : vous courez tellement vite que vous avez dépassé le restaurant. »

§

Rectification. — Nous avons analysé dans notre dernier numéro, parmi les « Ouvrages sur la guerre actuelle », le livre du capitaine R. Christian-Frogé, *les Captifs*. Le héros principal de ce récit, qui expose les souffrances d'un prisonnier français en Allemagne, est non l'auteur lui-même, comme notre compte-rendu l'indiquait, mais son frère, capitaine au 6e régiment d'infanterie.

§

Concours dramatique de « l'Europe » Nouvelle. — Sur la demande de plusieurs mobilisés qui désirent prendre part au Concours dramatique de *l'Europe Nouvelle*, notre confrère, M. Marc Henry, nous fait savoir que le délai de clôture pour l'envoi des manuscrits est reculé jusqu'au 15 avril prochain.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. ROY), 7, rue Victor-Hugo.

2

BULLETIN FINANCIER

Le projet d'impôt sur le capital fut annoncé de façon si inopinée qu'il provoqua aussitôt une émotion qui n'est pas encore complètement calmée. Il est bien certain que les circonstances actuelles commandent une certaine réserve, elle ne doit pourtant pas se transformer en abstention systématique, bon nombre de valeurs commençant à être intéressantes au cours où elles sont descendues.

D'ailleurs, l'accord qui est intervenu entre les Commissions sénatoriales et des affaires étrangères, avec le ministre des Finances, pour qu'aucun impôt nouveau ne soit établi avant que les bases sur lesquelles sera réglée la dette de l'ennemi n'aient été fixées, a rassuré en partie nombre de vendeurs timides, et c'est en particulier sur les rentes françaises que la reprise s'est accentuée :

3 o/o 64 fr. ; 5 o/o 90 fr. 40 ; 4 o/o 1917 73 fr. 70 ; 4 o/o 1918 lib. 74 fr. 40 ; non lib. 74 fr. 35.

Les fonds russes sont lourds et perdent encore quelques points ; par contre, les valeurs industrielles de Russie auraient une tendance à se raffermir.

L'Extérieure espagnole est en avance appréciable à 104.30 ; même note en ce qui concerne le Nord d'Espagne à 389 et le Saragosse à 429 francs.

Quant aux chemins de fer français, ils ne se sont guère écartés de leurs cours précédents ; le P.-L.-M., à 940 et le Midi à 914 ont cependant gagné quelques points.

Nous retrouvons généralement les actions de nos grandes banques un peu moins fermement tenues. Les différences observées sont d'ailleurs de bien minime importance : Banque de Paris 1280 ; Union Parisienne 847 ; Banque Française 258 : Crédit Lyonnais 1270 ; Comptoir d'Escompte 906 ; Crédit foncier 764 ; Société Générale 670. L'assemblée annuelle de ce dernier établissement est convoquée pour le 27 mars.

Exception faite pour Montecatini qui passe de 142 à 148, toutes les valeurs cuprifères cèdent un peu de terrain. On escompte que le dividende de la mine précitée pour l'exercice écoulé sera maintenu au taux précédent, c'est-à-dire à 8 lires.

Aux valeurs métallurgiques et assimilées, le recul a été à peu près général ; la menace d'impôt sur le capital n'est évidemment pas étrangère à ce mouvement.

Sur le marché en Banque, les diamantifères ont eu une allure brillante, et malgré quelques prises de bénéfices, la de Beers se tient à 402 fr., et la Jagersfontein à 140 francs.

Les valeurs de caoutchouc se sont montrées résistantes et ont eu un marché animé : Financière 302 fr., Padang 292.

On s'est également occupé de certaines valeurs grecques ; les actions de la Société Hellénique de vins et spiritueux se sont avancées à 279 francs.

Marché des mines d'or des plus calmes.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris-6e

—

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Critique
Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 16 de chaque mois et forme tous les ans six volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires et une Table par Noms d'Auteurs.

Sa liberté d'esprit lui conférerait déjà un caractère assez exceptionnel; sa « Revue de la Quinzaine » lui assigne dans la presse universelle une place unique. Cette partie de la revue appartient tout entière à l'actualité : c'est, si l'on veut, du journalisme « criblé », débarrassé de ce qui est par trop éphémère. La « Revue de la Quinzaine » est d'une variété sans limite, car aux chroniques fondamentales et de roulement régulier se joignent, éventuelles, toutes les rubriques que commandent les circonstances. Elle constitue ainsi un organe d'une extrême souplesse. Et comme elle est attentive à tout ce qui se passe, à l'étranger aussi bien qu'en France, dans presque tous les domaines, et ne laisse échapper aucun événement de quelque importance, elle présente un caractère encyclopédique de premier ordre.

On voit combien le *Mercure de France* s'éloigne de la conception habituelle des revues, et que mieux que toute autre revue, cependant, il est la chose que signifie ce mot. En outre, alors que l'intérêt des autres périodiques est momentané, puisque la totalité de leurs matières paraît en volumes à bref delai, il garde une évidente valeur documentaire, les deux tiers de ce qu'il publie ne devant jamais être réimprimés.

Complété de tables méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

PRIX DU NUMÉRO

France.............	1 fr. 50	Étranger...........	1 fr. 75

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an.............	32 fr.	Un an.............	37 fr.
Six mois...........	17 »	Six mois...........	20 »
Trois mois.........	9 »	Trois mois.........	11 »

Envoi franco d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*, sur demande adressée rue de Condé, 26, Paris (6e).

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.